



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 18 - Numéro 22

3 juin 2021



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
3. Distribution de produits et services financiers	40
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	146
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
5. Institutions financières	152
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	160
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	304
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires	376
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	382
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
10. Agents d'évaluation du crédit	387

- 10.1 Avis et communiqués
- 10.2 Réglementation et lignes directrices
- 10.3 Désignation à titre d'agent
d'évaluation du crédit
- 10.4 Sanctions administratives
- 10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF
 - 2.2 Avis légaux de l'Autorité
-

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

[LIEN PERMANENT DE LA CHAMBRE DE PRATIQUE VIRTUELLE \(Guide des audiences virtuelles\)](#)

En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 juin 2021 – 14 h 00				
2021-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de levée d'ordonnance de blocage, de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi
	Lucie Bouchard et Luciebouchard.com inc. Parties intimées	CSJ, Cabinet de services juridiques Inc.		
	Pierre Lalancette Partie intimée	Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.		Audience pro forma
	Sébastien Guillet Partie intimée	Services Juridiques Inter Rives Inc.		Par visioconférence
	Éric Pichette et Groogr Inc. Parties intimées			Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09
	Banque Royale du Canada Partie mise en cause			ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 juin 2021 – 14 h 00				
2015-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services Bench & Jerry Inc., Pierre René Benchley et Jerry Peterson Lavoile Parties intimées Banque Toronto-Dominion Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Sirois & Associés, Avocats	Nicole Martineau	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
7 juin 2021 – 9 h 30				
2018-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Nicolas De Smet Partie intimée Daniel Kaufmann Partie intimée Carol Hudson Partie intimée Procureure générale du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Michel Pelletier Bernard, Roy (justice - Québec)	Elyse Turgeon	Demande en inconstitutionnalité Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/84411802157?pwd=SzBSb2I4QVBMT2d6L2lDUFRlYdtlQT09 ID de réunion : 844 1180 2157 Code : 710572

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 juin 2021 – 9 h 30				
2021-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alain Poudrette et Rénald Moreau Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Accord pour Rénald Moreau Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85005648354?pwd=cU9KNjRCZ3Zld0g1WHdUT3FBQlg1dz09 ID de réunion : 850 0564 8354 Code : 531339
8 juin 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Beaudoin Partie intimée Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c. Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau Chantal Denommée	Accord Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85252273709?pwd=eWMrZjllMDVoOW5SbVBMRHcwVmxCdz09 ID de réunion : 852 5227 3709 Code : 315816

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 juin 2021 – 9 h 30				
2017-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dominic Lacroix, DL Innov inc., Gap Transit et Micro-Prêts inc. Parties intimées</p> <p>Banque royale du Canada, et Lemieux Nolet syndics autorisés en insolvabilité Parties mises en cause</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Sarah Desabrais, avocate</p> <p>McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
9 juin 2021 – 9 h 30				
2017-023	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dominic Lacroix et DL Innov inc., Parties intimées</p> <p>Sabrina Paradis Royer Partie intimée</p> <p>Shopify inc. et Shopify Payments Canada inc. Parties mises en cause</p> <p>Banque royale du Canada, et Lemieux Nolet syndics autorisés en insolvabilité Parties mises en cause</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Sarah Desabrais, avocate</p> <p>Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats</p> <p>Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p> <p>McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
9 juin 2021 – 9 h 30				
2017-015 2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage
	Dominic Lacroix, DL Innov inc., Gap Transit et Interaxe inc. Parties intimées	Sarah Desabrais, avocate		Audience pro forma Par visioconférence
	Sabrina Paradis Royer Partie intimée	Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09
	Yan Ouellet et Pascal Lacroix Parties intimées			ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
	Micro-Prêts inc. Partie mise en cause	Sarah Desabrais, avocate		
	Shopify inc. et Shopify Payments Canada inc. Parties mises en cause	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.		
	BMO, Tangerine, CIBC, Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg, Lemieux Nolet syndics autorisés inc. et Officier responsable du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec Parties mise en cause			
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 juin 2021 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean-Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278-7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>BCF s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de mesures intérimaires et demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwJTNVUT09</p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 juin 2021 – 9 h 30				
2020-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Claude Duhamel, David Cournoyer, Bertrand Lussier et Éric Marchant Parties intimées Benoît Mercier Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l. Dupuis Paquin avocats & conseillers d'affaires Inc.	Jean-Pierre Cristel	- Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant; - Requête en déclaration d'inhabilité Conférence de gestion Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86323452913?pwd=ZmZuUEhqVkJNDdDZHaitOV1NIUjgrdz09 ID de réunion : 863 2345 2913 Code : 685120
10 juin 2021 – 14 h 00				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus Services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
2021-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Piette Partie intimée Éric Foss Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller, de conditions à l'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6VWV04aVR4M2FHV0xUjE0OT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
11 juin 2021 – 9 h 30				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean-Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278-7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	<p>Demande de mesures intérimaires et demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09</p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
11 juin 2021 – 9 h 30				
2020-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Flavien Serge Mani Onana et Bio-1 Cameroon SARL Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ibii Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative et d'interdictions d'opérations sur valeurs Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88329097046?pwd=cGdlS1ZLYnczQTdQenRPa3ZuVHhEdz09 ID de réunion : 883 2909 7046 Code : 772263
15 juin 2021 – 9 h 30				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean-Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278-7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers BCF s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de mesures intérimaires et demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09 ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
16 juin 2021 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc., Robert Audet, Jean-Christophe Daigneault, Efstratios Gavriil (Sean Gabriel), Calixa Capital Partners inc., Dany Bergeron, Claude Dufour, 9278-7381 Québec inc. et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>BCF s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de mesures intérimaires et demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwJTNVUT09</p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 juin 2021 – 14 h 00				
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l. LCM Avocats inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
17 juin 2021 – 14 h 00				
2020-030	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Youri Bourdon, Yuri Chagnon-Alarie et Keven Gauthier Rivard Parties intimées Alexandre Galasso Partie intimée Beaudoin, Rigolt et Associés inc. et Valeurs mobilières Whitehaven inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de suspensions d'inscription, de radiations d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 juillet 2021 – 9 h 30				
2020-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande en communication de la preuve Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJtREhZUT09 ID de réunion : 892 2962 4780 Code : 640061
8 juillet 2021 – 14 h 00				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée Mathieu Landry-Girouard Partie intimée ROI Land Investment Ltd Partie intimée Hiro Corporation Ltd Partie intimée Dany Vachon Partie intimée Philippe Germain Parties intimées Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L. Pelletier & Cie Avocats Jean-François Goulet, avocat Osler, Hoskin & Harcourt LLP Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc. Roy & Charbonneau avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6VWV04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
2021-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Alain Poudrette et Rénald Moreau Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
12 juillet 2021 – 9 h 30				
2021-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot inc.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de révocation de permis d'exploitation, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'une entreprise de services monétaires, et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89292032337?pwd=RXZ1bVRJd0N6TGthWitRcHpBc1pTd09 ID de réunion : 892 9203 2337 Code secret : 762650

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
13 juillet 2021 – 9 h 30				
2021-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9813128 Canada inc. et Augustin Xieu Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jeannot inc.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de révocation de permis d'exploitation, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'une entreprise de services monétaires, et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89292032337?pwd=RXZ1bVRJd0N6TGthWitRcHpBc1pTdZ09 ID de réunion : 892 9203 2337 Code secret : 762650
2 septembre 2021 – 14 h 00				
2019-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Louis Graton Partie intimée Martin Tremblay Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Séguin Racine, Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 septembre 2021 – 9 h 30				
2017-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Riad Antoine Katach Halabi Partie requérante Dominic Lacroix et Micro-Prêts Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Sarah Desabrais	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBoZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09 ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820
8 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Beaudoin Partie intimée Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c. Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription Audience au fond
9 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Beaudoin Partie intimée Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c. Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription
	Philippe Beaudoin Partie intimée	Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c.		Audience au fond
	Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Fontaine Panneton Bourassa Avocats		
13 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription
	Philippe Beaudoin Partie intimée	Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c.		Audience au fond
	Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Fontaine Panneton Bourassa Avocats		
14 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription
	Philippe Beaudoin Partie intimée	Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c.		Audience au fond
	Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Fontaine Panneton Bourassa Avocats		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription
	Philippe Beaudoin Partie intimée	Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c.		Audience au fond
	Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Fontaine Panneton Bourassa Avocats		
16 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription
	Philippe Beaudoin Partie intimée	Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c.		Audience au fond
	Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Fontaine Panneton Bourassa Avocats		
17 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription
	Philippe Beaudoin Partie intimée	Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c.		Audience au fond
	Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Fontaine Panneton Bourassa Avocats		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
20 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Beaudoin Partie intimée Louis-Philippe Bernier et Pierre-Luc Bernier Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Shadley Bien-Aimé, s.e.n.c. Fontaine Panneton Bourassa Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de retrait des droits d'inscription Audience au fond
21 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange inc., Danièle Baribeau et Robert Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gérin, Leblanc et Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89764295244?pwd=dUV5a0IESWhMNjk5dzFIL2hWUyt2QT09 ID de réunion : 897 6429 5244 Code : 830455

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
22 septembre 2021 – 9 h 30				
2020-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurances M. Lagrange inc., Danièle Baribeau et Robert Laurin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Gérin, Leblanc et Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89764295244?pwd=dUV5a0IESWhMNjk5dzFIL2hWUyt2QT09 ID de réunion : 897 6429 5244 Code : 830455
23 septembre 2021 – 9 h 30				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ian Pierre Lajoie Partie intimée Dominic Longpré Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Les services Légaux Farley Ltée. Bernard, Roy (Justice – Québec)	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 septembre 2021 – 9 h 30				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ian Pierre Lajoie Partie intimée Dominic Longpré Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Les services Légaux Farley Ltée. Bernard, Roy (Justice – Québec)	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience au fond
27 septembre 2021 – 9 h 30				
2018-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Ian Pierre Lajoie Partie intimée Dominic Longpré Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Les services Légaux Farley Ltée. Bernard, Roy (Justice – Québec)	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience au fond
19 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica Ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
20 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond
21 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond
22 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l. Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
25 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond
26 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond
27 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE ET ÉTAPE
28 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond
29 octobre 2021 – 9 h 30				
2020-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 515963 N.B. inc. (faisant affaire sous le nom APAC Services financiers) et Service à la clientèle Alorica ltée, Parties intimées Compagnie d'assurance vie RBC Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Elyse Turgeon	Demande de pénalités administratives, interdictions d'agir à titre de dirigeant, conditions à l'inscription, suspensions d'inscription, mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Audience au fond

2 juin 2021

2.1.2 Décisions**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2019-005

DÉCISION N° : 2019-005-003

DATE : Le 13 mai 2021

EN PRÉSENCE DE : M^e NICOLE MARTINEAU

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

C.

LES SERVICES FINANCIERS FANCY INC., personne morale légalement constituée, ayant son siège au [...], Saint-Laurent (Québec) [...];

et

ZAHIR AHMED FANCY, domicilié et résidant au [...], Saint-Laurent (Québec) [...];

et

RASHIDA LILA, domiciliée et résidant au [...], Mississauga (Ontario) [...];

et

BATISSEUR DE PATRIMOINE FINANCIER LTÉE, personne morale légalement constituée, ayant son siège au [...], Saint-Laurent (Québec) [...];

Parties intimées

et

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC., personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1080, Grande Allée Ouest, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7M3;

et

2019-005-003

PAGE : 2

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 1275, Montréal (Québec) H3A 1T9;

et

BANQUE DE MONTRÉAL, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 3300, boulevard de la Côte-Vertu, Montréal (Québec) H4R 2B7;

et

BANQUE TD CANADA TRUST, personne morale légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1900, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4R 1J9;

et

BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 33 City Centre Dr, Mississauga (Ontario) L5B 2N5

Parties mises en cause

DÉCISION

APERÇU

[1] Le 31 mai 2019¹, le Tribunal administratif des marchés financiers (« Tribunal ») a prononcé, de manière *ex parte*, des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés.

[2] Depuis cette décision initiale, les ordonnances de blocage ont été prolongées à une reprise² et elles viennent à échéance le 30 mai 2021.

[3] Les ordonnances de blocage ont été prononcées dans le cadre d'une enquête menée par l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») en lien avec des manquements apparents à la *Loi sur les valeurs mobilières*³ (« LVM ») de la part des intimés, lesquels auraient notamment effectué le placement d'un contrat d'investissement sans prospectus visé par l'Autorité ni inscription à titre de courtier auprès de celle-ci.

[4] L'Autorité demande au Tribunal de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier pour une période additionnelle de douze (12) mois.

[5] Les intimés n'étaient pas présents ni représentés par avocat lors de l'audience. La procédure ayant été dûment signifiée, le Tribunal a autorisé l'Autorité à procéder au mérite de cette demande.

¹ *Autorité des marchés financiers c. Services financiers Fancy inc.*, 2019 QCTMF 36.

² *Autorité des marchés financiers c. Services financiers Fancy inc.*, 2020 QCTMF 19.

³ RLRQ, c. V-1.1.

2019-005-003

PAGE : 3

[6] Le Tribunal doit donc décider s'il prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur et, le cas échéant, il doit déterminer la durée de cette prolongation.

[7] Après avoir entendu les représentations de la procureure de l'Autorité, le Tribunal décide de prolonger, dans l'intérêt public, les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le présent dossier, et ce, pour une période additionnelle de douze (12) mois.

ANALYSE

[8] Pour que le Tribunal puisse prolonger une ordonnance de blocage, il doit déterminer si :

- (1) l'enquête de l'Autorité à l'égard des intimés est toujours en cours⁴;
- (2) les motifs initiaux au soutien de l'ordonnance de blocage existent toujours⁵.

[9] Quant à la durée de l'ordonnance de blocage, la loi prévoit qu'elle est de douze (12) mois, à moins que le Tribunal n'en décide autrement⁶.

[10] Les intimés et les mises en cause n'ont pas manifesté leur intention de se faire entendre. Par conséquent, les parties n'ont pas établi que les motifs initiaux qui ont justifié le prononcé des ordonnances de blocage ont cessé d'exister.

[11] La procureure de l'Autorité a mentionné qu'un constat d'infraction a été signifié le 18 mars 2021 aux intimés Zahir Ahmed Fancy et Rashida Lila. Le dossier a été transféré au greffe et l'Autorité est dans l'attente d'une première date d'audition *pro forma*.

[12] La procureure de l'Autorité a confirmé que l'enquête, en son sens large, est toujours en cours à l'encontre des intimés et que les motifs initiaux, qui ont justifié le prononcé par le Tribunal des ordonnances de blocage dans le présent dossier, existent toujours.

[13] Selon les représentations qui lui ont été faites, le Tribunal considère que les motifs initiaux qui ont justifié le prononcé, dans l'intérêt public, des ordonnances de blocage existent toujours et que l'enquête de l'Autorité en son sens large est toujours en cours.

[14] Par conséquent, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur, et ce, pour une période additionnelle de douze (12) mois.

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, conformément aux articles 93 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, 115.3 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* :

⁴ Art. 249 LVM et 115.3 (1^{er} al.) de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (« LDPSF »).

⁵ Art. 250 (2^e al.) LVM et 115.3 (3^e al.) LDPSF.

⁶ Art. 250 (1^{er} al.) LVM et 115.3 (2^e al.) LDPSF.

2019-005-003

PAGE : 4

ACCUEILLE dans l'intérêt public la demande de prolongation de blocage de l'Autorité des marchés financiers; et

PROLONGE les ordonnances de blocage prononcées le 31 mai 2019 pour une période de douze (12) mois commençant le **30 mai 2021** et se terminant le **30 mai 2022** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE aux intimés, Zahir Ahmed Fancy, Rashida Lila et Les services financiers Fancy inc. de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui leur ont été confiés et de ne pas retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, y compris le contenu des coffrets de sûreté;

ORDONNE à la Banque de Montréal, à la succursale sise au 3300, boulevard de la Côte-Vertu, Montréal (Québec) H4R 2B7, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Les services financiers Fancy inc. ou Bâtitseur de patrimoine financier ltée, dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes suivants, ou dans tout coffret de sûreté au nom de Les services financiers Fancy inc. ou Bâtitseur de patrimoine financier ltée :

- Le compte portant le numéro 38951 1996812 au nom de Les services financiers Fancy inc.;
- Le compte portant le numéro 38951 1996804 au nom de Bâtitseur de patrimoine financier ltée.;

ORDONNE à la Banque TD, à la succursale sise au 1900, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4R 1J9, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Bâtitseur de patrimoine financier ltée, Zahir Ahmed Fancy et Rashida Lila, dont elle a la garde ou le contrôle, notamment dans les comptes suivants, ou dans tout coffret de sûreté au nom de Bâtitseur de patrimoine financier ltée, Zahir Ahmed Fancy et Rashida Lila :

- Le compte portant le numéro 4333 5020078 au nom de Bâtitseur de patrimoine financier ltée.;
- Le compte portant le numéro [1] au nom de Zahir Ahmed Fancy et Rashida Lila;

ORDONNE à la Banque Royale du Canada, à la succursale sise au 33 City centre Dr, Mississauga (Ontario) L5B 2N5, de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt dans tout compte ouvert au nom de Rashida Lila ou Zahir Ahmed Fancy, notamment dans les comptes suivants, ou dans tout coffret de sûreté au nom de Rashida Lila ou Zahir Ahmed Fancy :

2019-005-003

PAGE : 5

- Le compte portant le numéro [2] au nom de Rashida Lila;
- Le compte portant le numéro [3] au nom de Rashida Lila;
- Le compte portant le numéro [4] au nom de Zahir Ahmed Fancy;
- Le compte portant le numéro [5] au nom de Zahir Ahmed Fancy;
- Le compte portant le numéro [6] au nom de Rashida Lila et Zahir Ahmed Fancy;

ORDONNE à Industrielle Alliance, assurance et services financiers inc., ayant une place d'affaires située au 1080, Grande Allée Ouest, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7M3 de ne pas verser, partiellement ou en totalité et à quiconque, la valeur de rachat des contrats ni permettre à quiconque d'effectuer un emprunt à même les contrats n° 436435045, 446763474, 442042543, 36435151, 439752467;

ORDONNE à La Compagnie d'assurance Canada-Vie du Canada, ayant une place d'affaires au 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 1275, Montréal (Québec) H3A 1T9, de ne pas verser, partiellement ou en totalité et à quiconque, la valeur du fonds relié au contrat n° 25056913.

M^e Nicole Martineau, juge administratif

M^e Catherine Boilard
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 13 mai 2021

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABOU EL FALAH	IHSSANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-12
APETOH ANANI	AFI KAFUI	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
ARAOUI	NATACHA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-05-25
AUVRAY	NOEMIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
BAKAM EPSE FOKOUO	AGNES ROSALINE	KALEIDO CROISSANCE INC.	2021-05-14
BARRÈRE	STÉFAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-19
BEAUDET	SARAH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-24
BEAULIEU	PIERRETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
BEAUMONT	NICOLAS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-29
BÉLEC	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-25
BELOIN	JESSICA	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-05-21
BOUCHER	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-18
BOURGUELAT	PAULINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
BYKADOROVA	OLGA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
CALAFATIS	CATHERINE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
CARON	FRANCIS	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-05-27
CARON-LAPIERRE	OLIVIER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-24
CARYDIA	CHRISTIAN	VALEURS MOBILIÈRES WHITEHAVEN INC.	2021-05-19
CARYDIA	CHRISTIAN	VALEURS MOBILIÈRES WHITEHAVEN INC.	2021-05-19

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CASaubon	SABRINA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-28
CAYA	JULIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-26
CHAMPAGNE	KIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-24
CHAMPAGNE	NADINE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2021-05-17
CHOW	CINDY	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2021-03-23
CIVIL	NEWSON GARRY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-05-21
COMTOIS	MATHIEU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-22
COUETTE	FRANCINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
COULIBALY	ZEINABOU BI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-05-28
CYR	JOCELYN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
DARCIS	ROBIN PIERRE HERVÉ MAURICE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-20
DOUADI	ABDELHAMID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-26
DOUMBIA	KHADIDJA NOURA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-19
DRAPEAU	HUGUETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
DUCHESNEAU	DENIS	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2021-05-21
DUFOR	MARYSE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-24
DUMOUCHEL	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
DUPRAS-DOROFTEI	SAMUEL	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-27
EL-ASSAAD	MOHAMMED	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2021-05-26
FARLY	ANNIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-26
FORLINI	ADAM	CONSEIL EN FINANCEMENT ERNST & YOUNG ORENDA INC.	2021-05-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GAGNON	MARIE-PIER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-20
GAGNON	KATIA	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC	2021-05-25
GAGNON-BÉDARD	MARIE-ELEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
GARIÉPY	FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
GENEST-JACQUES	JEROME	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-05-21
GERE	STEFAN	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-28
GINGRAS	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-14
GIROUX	JESSICA	PLACEMENTS CIBC INC.	2021-05-28
GRONDIN	LOUIS-PHILIPPE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-24
HAOUES	NESRINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
HÉBERT	LISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-20
HELOUI	YOUNES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
HUYNH	JIMMY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-05-26
JEAN	DAVID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-26
KARUBARA	HABAMUNGU VEDAST	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-28
KESRAOUI	SANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
KHOURY	HADI	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-17
LABONTÉ	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-20
LABRECQUE	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
LACOMBE	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
LANGEVIN	CAROLINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-24
LAPOINTE	JULIE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-24
LATULIPPE	VANESSA	PLACEMENTS CIBC INC.	2021-05-28

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LE BOT-BELIVEAU	YACINTHE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC	2021-05-15
LEBRUN	DIANE	PLACEMENTS CIBC INC.	2021-05-28
LEVESQUE	DANIEL	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-05-21
LI	MATTHIEU	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-21
LUSSIER	PATRICK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
MADOUCHE	AMINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-18
MAGNAN-BARIL	TOMMY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
MATHIEU	ALEXANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
MITRI	CEDRIC	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-24
MOREAU	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
MUNTEANU	RALUCA	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2021-05-21
NASRALLAH	CHRISTOPHE R	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2021-05-14
OUELLET	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
PANGANIBAN	JACINTA	CAPITAL HUB INC.	2021-05-30
PELLETIER	MICHEL	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-27
PÉPIN	NATHALIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-27
RHÉAUME	RACHELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-28
RIVIÈRE	JACQUES	KALEIDO CROISSANCE INC. / KALEIDO GROWTH INC.	2021-05-03
ROSONINA	KRYSTELLE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-05-31
ROY	ALEXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-29
SAHNOUN	MYRIAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
SALMI	AMINA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-31
SANCHEZ QUIROZ	FELICITA	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2021-05-21

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
SÉVIGNY	GÉRARD	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2021-05-17
SINGLETON	NATHANIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2021-05-28
SIRB	DUMITRU	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2021-05-28
SMITH BUJOLD	MIKE	EXCEL PRIVATE WEALTH INC.	2021-05-28
SNOUSSI	MANAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-12
SURETTE	MARIE-EVE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2021-05-24
THANANE	CAROLINE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2021-05-20
THELLEND	JOANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-24
THIBEAULT	JOEL	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2021-05-30
TREMBLAY	SIMON	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2021-02-19
URSAC	IULIANA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-05-21
VELASQUEZ	DIANA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2021-03-19
VÉZINA	JACINTHE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2021-05-21
XIAO	YAWEN	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2021-05-25

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GAUTHIER	STEPHEN	DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS INC.	2021-05-21

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	

5c Expertise en règlement de sinistres
en assurance de dommages des
entreprises

6a Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100205	ALLARD, KATHLEEN	3a	2021-05-28
102193	BÉLEC, DIANE	6a	2021-05-27
103982	BONIN, ANDREE	6a	2021-05-27
104091	BOUCHARD, ALFRED	2a	2021-05-27
108995	DAUNAIS, LOUISE	3a	2021-05-26
111245	DUGUAY, GUY	2a	2021-05-31
111245	DUGUAY, GUY	1a	2021-05-31
118664	LAMARCHE, ALAIN	2a	2021-05-27
119007	LANDRY, VIATEUR	1a	2021-05-18
119007	LANDRY, VIATEUR	2a	2021-05-18
120361	LEBLANC, JOCELYN	4a	2021-05-27
121609	LEVASSEUR, JOCELYN	1a	2020-09-14
122728	MARCOTTE, LINE	3b	2021-05-26
124047	MIZRAHI, DAVID	6a	2021-06-01
124749	MYRAND, PIERRE	3a	2021-05-31
126320	PELLERIN, MONIQUE	4a	2021-05-31
128948	RIVARD, RÉMI	4a	2021-06-01
131308	ST-AMOUR, CLAUDE	5a	2021-06-01
133093	TREMBLAY, NADIA	5a	2021-06-01
133146	TREMBLAY, ROGER	6a	2021-05-28
133146	TREMBLAY, ROGER	1a	2021-05-28
135246	LANDREVILLE, SYLVAIN	1a	2021-05-31
135246	LANDREVILLE, SYLVAIN	2a	2021-05-31
136669	VINET, MIREILLE	5a	2021-05-31
139817	TREMBLAY, SYLVIE-ANNE	4b	2021-05-26
143965	LECHASSEUR, SUZANNE	3a	2021-05-31
145774	TREMBLAY, DANIELLE	3a	2021-05-26

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
146284	ST-PIERRE, MARTIN	1a	2021-05-31
151442	MARCEAU, MARC-ANDRÉ	1b	2021-05-27
157466	MELIANI, SARA	6a	2021-05-31
158178	GIBEAU, LUCIE	4a	2021-05-31
163277	LACROIX, DANIEL	3a	2021-05-31
166335	RIVERIN, LISE	1a	2021-06-01
176247	PICHER, LEE	4c	2021-05-28
176620	BRUNET, SUZIE	1a	2021-06-01
177369	DESMARAIS, VICKY	3a	2021-06-01
178358	NDZILA AUKOGHO, ALKY	1a	2021-05-27
178720	OLIGNY, NANCY	5a	2021-06-01
182657	POTHIER-GAUTHIER, ANNIE-CLAUDE	4b	2021-05-31
186202	ORLANDO, PATRICIA	1a	2021-06-01
190622	OUIMET, SERGE	1a	2021-06-01
191139	FERREIRA, MARLETE	4b	2021-05-26
191640	LÉVESQUE, MÉLANIE	3b	2021-01-18
191640	LÉVESQUE, MÉLANIE	E	2021-01-18
192410	LEFEBVRE, SYLVIE	6a	2021-06-01
192410	LEFEBVRE, SYLVIE	1a	2021-06-01
192410	LEFEBVRE, SYLVIE	2a	2021-06-01
194208	BÉGIN, MYKO	1a	2021-06-01
201930	MALENFANT, ÉRIC	1a	2021-05-31
202504	MAGNY, CATHERINE	1a	2021-05-31
202504	MAGNY, CATHERINE	2a	2021-05-31
206314	GENDRON, CHRISTIAN	1a	2021-05-27
206501	ZERROUKI, ZOUHAIR	1b	2021-06-01
212974	BELISLE, WILLIAM	4b	2021-05-26
213688	GAGNON, KATIA	1a	2021-05-27
213688	GAGNON, KATIA	6a	2021-05-27
213688	GAGNON, KATIA	2a	2021-05-27
214283	LASKRI, AICHA BAYA	5a	2021-05-28
214528	DUBÉ, JOANIE	4a	2021-06-01
214644	FORTIN, MAXIME	3b	2021-05-31

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
215682	MORIN, CARL	4a	2021-06-01
215813	GENDRON-AUCLAIR, ANNICK	1a	2021-05-28
216251	BELLEY, ANICK	3b	2021-05-31
217756	DROLET, CYNDIE	1a	2021-05-26
220607	FORTIN, CHLOÉ-AMÉLIE	4b	2021-05-28
223276	SZAFRANEK, MONIKA	4c	2021-05-28
224788	SANDHU, HARJEET KAUR	1a	2021-05-28
224933	HAMEL, CAROLINE	3b	2021-05-31
225064	BERUBE, MAXIME	3b	2021-05-31
226025	PEPIN, VICTORIA A	1a	2021-05-26
226160	GAGNE, ANTOINE	1b	2021-06-01
228582	LAMARRE, MAUDE	3b	2021-05-31
228642	BENCHAJI, ADAM	3b	2021-05-31
229756	PERRON, ARYANE	3b	2021-05-27
230002	LAUZON, ALEXANDRA	3b	2021-05-31
230026	FELIZAIRE, DARBY EMMANUEL	3b	2021-05-28
230153	KALSI, KAMALJIT KAUR	1a	2021-06-01
230154	HADDAD, MIKE	3b	2021-05-31
230781	PÉTRIN, MAUDE	3b	2021-05-26
230873	DRAPEAU, NICKOLAS	4b	2021-05-27
231154	COOL, MARIE-CHRISTINE	1a	2021-05-31
231804	DUBUC, MARIE-EVE	1a	2021-05-31
232222	LAVIGNE, CYNTHIA	1a	2021-01-25
232736	ST-JEAN, MARTIN	1b	2021-05-31
239382	CHÉRY, ALEX	1a	2021-05-31
240442	LAJIMI, RAOUF	1a	2021-05-31
240815	BEAUREGARD, SOPHIE	3b	2021-05-31
240831	MAROIS, NICK	1a	2021-06-01
241034	CHAUMONT-MARTIN, CÉDRICK	3b	2021-05-31
241041	DUFOUR-SIMARD, NOÉMY	3b	2021-05-31
241050	AKA BROU, MIKE CYRILLE	3b	2021-05-31
241901	BRIAND, ALEXIA	3b	2021-05-31
242575	KASIPPILLAI, SIVANUYA	3b	2021-06-01

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
242767	LLORCA, JOHAN	3b	2021-05-26
243127	VU, IVY	5b	2021-05-31
243389	ZEPPELLI, MATHEW	1a	2021-05-31
243726	PERRON-LAVOIE, VALERIE	3b	2021-05-31

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)	BOUCHARD	BENOIT	2021-05-28

3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
SAMARA BUREAU MULTI-FAMILIAL INC.	RIVARD	FRANCOIS	2021-05-31

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
606889	9436-1946 QUÉBEC INC.	FRANÇOIS POULIN	Assurance de personnes Courtage hypothécaire	2021-06-01

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

DE-2021-PED-0001**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

LOCATION ACCÈS CRÉDIT INC., ayant son siège au 336, boulevard Saint-Luc, suite 202, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 2A3

DÉCISION DE L'AUTORITÉ

(Article 419 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2)

CONTEXTE

L'article 419 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2, (la « **LDPSF** ») permet à l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** »), après l'établissement des faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'un assureur ou un distributeur a fait défaut de respecter les dispositions du titre VIII de la LDPSF ou d'un règlement pris en application de celle-ci, d'imposer une sanction administrative à cet assureur ou ce distributeur, pour un montant qui ne peut excéder 100 000 \$. L'Autorité peut également ordonner à un assureur de cesser de distribuer un produit d'assurance par l'entremise de distributeurs.

Conformément à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, RLRQ, c. J-3, (la « **LJA** ») l'Autorité a, le 13 octobre 2020, informé Location Accès Crédit inc. (« **LAC** ») des faits qu'elle a constatés, des manquements qui lui sont reprochés, de même que de son intention de rendre la présente décision et lui a donné l'opportunité de transmettre ses observations.

En réponse à la décision annoncée, LAC a fait part de ses observations à l'Autorité en novembre 2020, lesquelles sont sommairement énoncées ci-après. En date du 29 janvier 2021, LAC requérait un délai afin de présenter des observations additionnelles, délai qui lui fut accordé. Aucune observation additionnelle ne fut transmise.

Le 24 mars 2021, LAC indiquait plutôt qu'elle désirait conclure une entente dans le cadre du présent dossier, étant entendu qu'une décision serait néanmoins rendue par l'Autorité. Ainsi, l'Autorité commentera dans un premier temps les observations reçues pour, enfin, rendre la décision.

- 2 -

Cette décision porte uniquement sur les faits énoncés et les manquements reprochés dans l'avis préalable daté du 22 septembre 2020 et signifié à LAC le 13 octobre 2020. L'Autorité se réserve le droit d'entreprendre les recours appropriés pour tout autre manquement passé, présent ou futur de la part de LAC.

INTRODUCTION

1. LAC est une compagnie légalement constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ, c. S-31.1, et dont le siège est situé au 336, boulevard Saint-Luc, bureau 202 à Saint-Jean-sur-Richelieu;
2. Le premier secteur d'activités de LAC est « Services de location d'automobiles et de camions, LOCATION AUTOMOBILE », la deuxième activité déclarée étant « Société de financement des ventes, FINANCEMENT AUTOMOBILE », selon l'État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises (le « **REQ** »);
3. LAC détient un permis de commerçant de véhicules routiers émis par l'Office de la protection du consommateur (« **OPC** »), portant le numéro 2106335;
4. Dans les faits, LAC agit comme locateur à long terme de véhicules automobiles, en plus d'en assurer le financement;
5. La clientèle de LAC est principalement constituée de clients dont la demande de prêt a été refusée par une institution financière, qui ont eu des difficultés financières dans le passé, comme une faillite ou un dépôt volontaire, et qui désirent bâtir ou rebâtir leur crédit, ainsi qu'aux premiers acheteurs;
6. D'ailleurs, LAC se présente comme une compagnie de financement de deuxième et troisième chance au crédit et finance un montant maximal de 10 000 \$ pour une durée allant jusqu'à 48 mois;
7. Dans le cadre de ses activités économiques de location et de financement de véhicules automobiles ou de loisirs, LAC offre ou offrait également à ses clients des produits d'assurance afférents au véhicule offert en location avec option d'achat, à savoir notamment :
 - Un programme d'assurance collective 60184 souscrit par Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« **IAASF** »), pouvant couvrir la vie, l'invalidité ou la maladie grave, pour lequel LAC était déclarée à l'Autorité comme distributeur en date du 1^{er} janvier 2017;
 - Un programme d'assurance collective Avantage 70-P souscrit par IAASF, pouvant couvrir la vie, la maladie grave, l'invalidité et la perte d'emploi involontaire, pour lequel LAC a été déclarée à l'Autorité comme distributeur en date du 19 janvier 2018;

- 3 -

8. Bien que ces deux produits soient très similaires, les maladies couvertes diffèrent selon le produit souscrit et le montant maximal de couverture n'est pas le même, en plus de ne pas tous deux couvrir la perte d'emploi involontaire;
9. Dans le cadre de ces deux programmes d'assurance collective, IAASF a déclaré LAC à titre de distributeur de ces deux produits;
10. À titre de distributeur de produits d'assurance afférents à un véhicule, LAC était donc, à tout moment pertinent, assujettie au titre VIII de la LDPSF relatif à la distribution sans représentant;
11. LAC n'est pas inscrite à quelque titre que ce soit auprès de l'Autorité;

PROCÉDURES ANTÉRIEURES

12. En septembre 2015, l'Autorité a déposé 49 chefs d'accusation à l'encontre de LAC et de son président, M. Michel Coutu (« **Coutu** »);
13. En décembre 2017, une entente de règlement hors cour a été conclue entre l'Autorité et LAC, aux termes de laquelle :
 - LAC s'engageait à indemniser en totalité les 891 clients ayant souscrit à la police d'assurance visée par la procédure intentée par l'Autorité;
 - LAC plaidait coupable à :
 - Un chef d'infraction regroupé pour avoir agi comme cabinet ou s'être présentée comme tel sans être inscrite à ce titre;
 - Trois chefs d'infraction pour avoir omis de remettre le guide de distribution au consommateur;
 - Coutu plaidait coupable à un chef d'infraction regroupé pour avoir autorisé ou permis à LAC d'agir comme cabinet ou de se présenter comme tel sans être inscrite à ce titre;
 - En contrepartie, l'Autorité retirait seize chefs d'infraction portés à l'encontre de LAC pour avoir fourni des informations fausses ou trompeuses à des consommateurs à l'occasion d'activités régies par la LDPSF;
14. Cette entente a été entérinée par la Cour du Québec le 20 décembre 2017 par l'honorable Claude Leblond, j.c.q., ce dernier condamnant alors LAC et Coutu à des amendes totalisant 48 000 \$;

- 4 -

15. Suivant cette entente, LAC a procédé à l'indemnisation de 245 clients, pour un montant total de 158 998,54 \$ et un montant additionnel de 254 258,87 \$ a été remis par LAC à la Direction des biens non réclamés de Revenu Québec eu égard aux clients n'ayant pas réclamé leur indemnisation;

FAITS DONNANT OUVERTURE À L'ENQUÊTE DE L'AUTORITÉ

16. Le 7 mars 2018, la Direction des pratiques de distribution alternatives en assurance (« **DPDAA** ») transmettait à la Direction des préenquêtes, des informations relatives à des signalements reçus à l'Autorité à l'égard de LAC;
17. Le même jour, un dossier a été ouvert à la Direction des préenquêtes, pour ensuite être transféré à la Direction des enquêtes afin qu'une enquête soit instituée relativement aux activités de distribution de produits et services financiers de LAC et des personnes ayant ou ayant eu des activités avec cette dernière;
18. Dans le cadre de cette enquête, plusieurs infractions aux dispositions de la LDPSF ont été constatées par l'Autorité, telles que ci-après décrites;

FONCTIONNEMENT ET MODALITÉS DU FINANCEMENT OFFERT PAR LAC

19. LAC a été dûment informée des faits constatés, lesquels peuvent se résumer ainsi :
20. LAC exerce ses activités via plus de 2 200 concessionnaires et reçoit plus de 1 200 demandes de crédit par mois. De ce nombre, environ 250 consommateurs donnent suite à leur demande de crédit et deviennent des clients de LAC;
21. Selon son président, Coutu, tous les contrats financés par LAC incluent une assurance vie ou une assurance invalidité, selon l'une des options suivantes :
 - a) Le produit est offert par LAC et inclus au contrat de financement;
 - b) Un produit équivalent est acheté auprès d'un tiers;
 - c) Un produit équivalent est déjà détenu par le client;
22. Dans les faits, et tel que ci-après mentionné, les options b) et c) ne trouvent pas application auprès des clients contactés dans le cadre de l'enquête menée par l'Autorité;
23. Il est à noter que Coutu a été incapable de produire un seul contrat aux termes duquel les options b) ou c) ont trouvé application;

- 5 -

24. Le client qui désire faire l'acquisition d'un véhicule automobile ou récréatif se présente auprès du concessionnaire de son choix pour y sélectionner un véhicule;
25. Par la suite, une demande de crédit est transmise par le concessionnaire via le système *Dealer Track* (utilisé par la plupart des institutions financières) ou via la plateforme en ligne de LAC;
26. Lorsque la demande de crédit est approuvée par LAC, un courriel serait transmis au client, à l'adresse indiquée dans le formulaire de demande de crédit complété par le concessionnaire;
27. Selon Coutu, ce courriel indiquerait les options pour les choix offerts quant à l'assurance vie et invalidité et contiendrait un guide de distribution en pièce jointe;
28. Dans les faits, peu de clients rencontrés indiquent avoir reçu un tel courriel;
29. D'autres ont reçu un courriel sans guide de distribution joint ou ont même reçu un guide qui n'était pas le bon;
30. Le client doit finaliser les documents avec le concessionnaire, tant en ce qui concerne le financement que les produits d'assurance souscrits;
31. Coutu indique que LAC analyse chaque dossier, vérifie et valide les informations avant de donner l'autorisation au concessionnaire d'imprimer les documents à être signés par le client;
32. Le concessionnaire, suivant signature du client, doit transmettre à LAC les originaux de l'ensemble des documents signés;
33. Suivant la signature et la livraison du véhicule par le concessionnaire, un représentant de LAC contacterait le client dans le cadre d'un « *welcome call* » afin de s'assurer que le véhicule est conforme à ce qui avait été convenu avec le concessionnaire, qu'une copie du bail lui a été remise et vérifier si un dépôt en argent a été effectué;
34. Selon Coutu, et outre le courriel d'approbation, cet appel effectué après la prise de possession du véhicule et la conclusion du contrat serait toujours le premier contact entre LAC et le client;
35. Dans les faits, la majorité des clients indique ne pas avoir reçu d'appel de la part de LAC et n'avoir jamais discuté avec un de ses représentants;
36. De façon concomitante à l'appel, un second courriel de bienvenue serait transmis au client, comportant les coordonnées de LAC, le guide de distribution ainsi que des informations concernant le concessionnaire et la garantie mécanique;

- 6 -

37. Par ailleurs, dans ce courriel obtenu par l'Autorité et transmis postérieurement à la conclusion de la transaction, il est plutôt indiqué « *Vous trouverez aussi votre guide de distribution de l'Industrielle Alliance concernant vos assurance-vie et/ou invalidité qui pourraient être incluses dans votre contrat de location* » (notre soulignement);
38. Il est à noter que LAC est incapable de confirmer que les deux courriels transmis, à savoir le courriel d'approbation du crédit et le courriel de bienvenue, sont effectivement reçus par les clients;
39. Une lettre de bienvenue et un guide de distribution seraient également transmis au client par la poste;
40. Cependant, la majorité des clients rencontrés par l'Autorité affirme ne pas avoir reçu de tels documents;
41. Coutu indique que plusieurs employés de LAC ont suivi une formation dispensée par Industrielle Alliance concernant la conformité dans le cadre de la distribution des produits d'assurance, ajoutant que ce sont essentiellement les employés du service à la clientèle de LAC qui répondent aux questions des clients concernant les assurances;
42. Il ajoute toutefois que si le client n'appelle pas LAC, il ne recevra aucune information quant aux produits d'assurance autre que celles se trouvant dans le courriel initial devant lui être transmis;
43. Il indique également qu'aucun employé de LAC n'explique le produit et les exclusions au client, sauf si celui-ci appelle et pose des questions;
44. Finalement, bien que LAC signe des conventions de commerçant avec les concessionnaires, ces derniers ne seraient pas mandataires de LAC;
45. Un propriétaire d'une concession d'automobiles, [...], confirme d'ailleurs que LAC ne lui fournit aucun guide de distribution devant être remis au client et que des assurances sont incluses dans tous ses contrats de financement;
46. À titre de concessionnaire, il ne reçoit aucune ristourne ou rémunération de LAC quant aux produits ajoutés au contrat, ne se faisant payer que la valeur du véhicule;
47. [...] indique avoir effectué des vérifications auprès d'Industrielle Alliance, qui lui a dit qu'il n'avait rien à faire concernant les produits distribués par LAC;
48. Il confirme que, pour sa part, il ne donne aucune information au client concernant les assurances qui sont ajoutées à son contrat de financement;

- 7 -

FAITS CONSTATÉS**Client [...]**

49. Le ou vers le 3 décembre 2019, un client, [...], a procédé à l'acquisition d'un véhicule tout-terrain de type « quatre-roues » chez SM Sports à Québec, dont le financement était effectué par LAC sur une période de 208 semaines;
50. La directrice commerciale de SM Sports, Mme [...], lui a indiqué que LAC obligeait ses clients à souscrire une assurance vie et invalidité;
51. Le client [...] a donc signé la totalité des documents présentés par le concessionnaire, y compris ceux liés au financement de LAC;
52. Il appert, à la lecture de son bail de location à long terme avec option d'achat conclu avec LAC, que [...] a souscrit une assurance vie et une assurance invalidité, dont les primes totales sont respectivement de 582,05 \$ et de 1 370,88 \$;
53. Ces primes d'assurance sont également financées par LAC au même taux d'intérêt que le véhicule acquis, à savoir 29,9 %;
54. Le 3 décembre 2019, il a également signé un document intitulé « Proposition d'assurance et/ou certificat d'assurance » relatif à l'assurance vie et invalidité;
55. Au cours des jours suivants, le courtier mandaté par [...] a transmis à [...] la confirmation d'assurance vie et invalidité obtenue pour son client afin de répondre aux demandes de LAC;
56. Le 9 décembre 2019, [...] a également transmis un courriel à [...] lui demandant d'annuler l'assurance souscrite via son bail puisqu'il détenait une assurance équivalente à celle offerte par LAC;
57. Le même jour, [...] a transmis un courriel à l'attention d'IAASF afin de procéder à l'annulation de l'assurance souscrite par l'entremise de son bail de location;
58. Toutefois, la transaction a été annulée à la demande de LAC puisque [...] ne pouvait démontrer qu'il avait entièrement acquitté les primes d'assurance vie et invalidité pour la totalité de la durée du prêt, à savoir 48 mois;

- 8 -

Client [...]

59. Le 27 février 2017, le client [...] a procédé à l'acquisition d'un véhicule Chevrolet Cobalt 2009 par l'entremise du concessionnaire d'automobiles Duclos Dodge Chrysler;
60. Aux termes de ce contrat, le prix de vente du véhicule s'élevait à 5 995 \$, et aucune option ou accessoire n'y était ajouté, lequel prix de vente correspondait à celui affiché sur l'étiquette du véhicule ayant été remise à [...];
61. Le financement de ce véhicule a été effectué par LAC aux termes d'un document de bail avec option d'achat par lequel Duclos Dodge Chrysler cédait le bail du véhicule à LAC;
62. Ce document indique toutefois que le prix de vente du véhicule, incluant les accessoires, l'équipement additionnel, les frais de transport et d'inspection, s'élève à 6 945 \$ avant taxes, soit un écart de 950 \$;
63. Le bail indique également une prime d'assurance vie de 600,59 \$ et une prime d'assurance invalidité de 1 169,57 \$, lesquelles sont financées au même taux d'intérêt que le véhicule, à savoir 21,9 %;
64. Aucune explication ne fut fournie à [...] relativement aux assurances, la directrice commerciale Mme [...] se limitant à indiquer qu'il devait s'assurer via leur assureur;
65. Suivant la signature du bail avec option d'achat, le client [...] a reçu un certificat d'assurance indiquant le numéro du plan 60184, comportant une confirmation d'assurance vie et d'assurance invalidité;
66. [...] a également référé le client [...] au cabinet Duo Assurance afin de procéder à l'émission d'une assurance automobile relativement au véhicule Chevrolet Cobalt;
67. Finalement, la directrice commerciale [...] lui a également remis un document intitulé « Demande pour programme de garantie pour véhicule d'occasion », portant le numéro 83959 et identifiant en en-tête LAC et Garantie Nationale, sans lui fournir quelques explications que ce soit relativement à ce document ou produit;
68. Cette garantie prolongée pour véhicule d'occasion est d'une valeur de 950 \$, à savoir le montant facturé en surplus sur le bail avec option d'achat;
69. [...] a donc acquis à son insu une garantie prolongée pour son véhicule;

- 9 -

Client [...]

70. Le ou vers le 29 janvier 2018, le client [...] s'est présenté aux locaux du concessionnaire Mont-Joli Chrysler Jeep Dodge de Mont-Joli afin de faire l'acquisition d'un véhicule automobile Dodge Dart 2013;
71. À ce moment, il a rempli divers formulaires afin d'obtenir un financement pour l'acquisition du véhicule avec l'assistance de son vendeur, M. [...];
72. Le 1^{er} février 2018, il fut informé par téléphone, par un représentant du concessionnaire, que le financement avait été accordé et qu'il pouvait se présenter en succursale pour conclure la transaction;
73. Le même jour, [...] s'est donc présenté à la succursale de Mont-Joli Chrysler Jeep Dodge située au 1325, boulevard Jacques-Cartier à Mont-Joli, accompagné de son père [...] et de son frère [...] afin de finaliser la transaction;
74. À ce moment, il a été informé par son vendeur [...] que la transaction ne pouvait être effectuée pour la Dodge Dart, mais qu'il pourrait se porter acquéreur d'un véhicule Hyundai Elantra 2009, ce à quoi il a acquiescé après l'avoir brièvement regardé;
75. Le vendeur [...] a alors référé [...] à Mme [...], directrice commerciale du concessionnaire, pour compléter les formalités relatives à la vente et au financement du véhicule;
76. [...] a refusé que [...], souffrant d'une légère déficience intellectuelle, soit accompagné de son père [...] pour la finalisation des documents liés à la vente du véhicule Hyundai Elantra 2009, indiquant que cela ne le regardait pas;
77. Alors que [...] était dans le bureau avec [...], cette dernière lui a présenté plusieurs documents qu'il a signés, lui expliquant rapidement chacun d'entre eux et lui indiquant où il devait signer;
78. Le 1^{er} février 2018, il a donc signé le contrat de vente intervenu avec Mont-Joli Chrysler Jeep Dodge relativement au véhicule de marque Hyundai Elantra 2009;
79. Il a également procédé à la signature du bail de location à long terme avec option d'achat, lequel prévoyait la souscription d'une garantie additionnelle au montant de 950 \$ et la souscription d'une assurance vie et d'une assurance invalidité, dont les primes respectives sont de 426,63 \$ et de 1 092,16 \$;
80. Ces protections sont assujetties au même taux d'intérêt que le véhicule, à savoir 21,9 %;

- 10 -

81. Le client [...] a également signé une proposition d'assurance vie et d'assurance invalidité, dont il a obtenu une copie;
82. Préalablement à la signature de ces documents, [...] n'a reçu aucune explication de la part de [...] quant aux assurances souscrites et aucun guide de distribution ne lui a été remis;
83. Finalement, [...] a signé un document portant l'en-tête de LAC et de Garantie Nationale;
84. À aucun moment dans le cadre de la finalisation de la transaction, le client [...] n'a eu de contact avec un représentant de LAC;
85. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission de la part d'IAASF totalisant 831,04 \$, à savoir 571,19 \$ pour l'assurance invalidité, 234,85 \$ pour l'assurance vie et une somme forfaitaire de 25 \$ pour le certificat;

Cliente [...]

86. Le 28 janvier 2019, la cliente [...] a procédé à l'acquisition d'un véhicule Kia Sorento 2011 par l'entremise du concessionnaire J.R. Auto situé à Trois-Rivières;
87. Ledit véhicule étant financé par LAC, la cliente [...] a procédé à la signature du bail à long terme avec option d'achat, d'une durée de 208 semaines;
88. Ce bail prévoit notamment une prime d'assurance invalidité d'un montant de 1 729,25 \$, financée au même taux d'intérêt que le véhicule, à savoir 29,9 %;
89. Elle a également signé un document intitulé « Proposition d'assurance et/ou certificat d'assurance »;
90. La cliente [...] a signé une demande de crédit portant l'en-tête de LAC, aux termes de laquelle il est notamment indiqué, sous la rubrique Assurances Prêt/versements : « *En vertu de l'Article 431 de la Loi sur la distribution des produits et services financiers : les frais d'indemnisation versés au distributeur par l'assureur excède (sic) 60% du montant des primes d'assurance vendues* »;
91. Elle a reçu une fiche intitulée « Parlons assurance », portant l'en-tête de l'Autorité indiquant que la rémunération du distributeur, en matière d'assurance, est de 61 %;
92. Finalement, elle a reçu du concessionnaire un document intitulé « Annexe 4, Avis de libre choix de l'assureur et du représentant »;

- 11 -

93. Or, préalablement à la signature de ces documents, la cliente [...] n'a reçu aucune explication relativement à l'assurance invalidité ni aucun guide de distribution relatif à cette même assurance;
94. D'ailleurs, [...] ne savait pas qu'elle avait souscrit une assurance invalidité, croyant à tort que le montant de 1 729,25 \$ représentait les taxes liées au véhicule;
95. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission de la part d'IAASF d'un montant de 921,88 \$ pour l'assurance invalidité en plus d'un montant forfaitaire de 25 \$ pour le certificat;

Client [...]

96. Le 22 mai 2018, le client [...] a procédé à l'acquisition d'un véhicule Subaru Impreza 2011 par l'entremise du concessionnaire Sauvé Automobiles;
97. Le financement de ce véhicule a été effectué par LAC, aux termes d'un document de bail avec option d'achat par lequel Sauvé Automobiles cédait le bail du véhicule à LAC;
98. Ce bail indique notamment que [...] a souscrit une assurance invalidité dont la prime est de 1 701,95 \$, laquelle est financée au même taux d'intérêt que le véhicule à savoir 24,9 %;
99. [...] n'a aucun souvenir d'avoir obtenu des explications relativement à ce produit d'assurance, mais constate qu'un montant de prime apparaît sur son contrat de financement;
100. Le client [...] a reçu un document intitulé « Guide de distribution, programme d'assurance 60184 »;
101. Or, la proposition d'assurance signée par [...] réfère à un programme portant plutôt le numéro de plan 70-P;
102. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission de 906,85 \$ de la part d'IAASF en plus d'un montant forfaitaire de 25 \$ pour le certificat;

Cliente [...]

103. Le 11 mai 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'un véhicule automobile auprès du concessionnaire Le Roi de l'Auto, à Thurso, dont la valeur avant le financement était de 8 459,12 \$;
104. Le financement de ce véhicule a été effectué par LAC, aux termes d'un document de bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois portant intérêt à un taux de 29,9 %;

- 12 -

105. Suivant la conclusion de ce contrat, elle a souscrit son assurance automobile F.P.Q. no 1 auprès du cabinet Assurancia, ce dernier lui ayant été recommandé par le concessionnaire d'automobiles;
106. Au moment de cette transaction, [...] était en invalidité et prestataire de prestations d'invalidité;
107. Le représentant du concessionnaire d'automobiles lui a proposé une assurance vie, invalidité et perte d'emploi, mais elle a refusé, étant non admissible à celle-ci en raison de son invalidité;
108. Elle n'a reçu aucun guide de distribution relatif à une assurance vie ou invalidité lors de cette transaction;
109. Toutefois, il appert qu'elle a souscrit à son insu une assurance vie (dont la prime est de 509,29 \$) et une assurance invalidité (dont la prime est de plus de 1 200 \$);
110. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu des commissions totalisant 1 021,68 \$ de la part d'IAASF, à savoir une commission de 305,58 \$ pour l'assurance vie, une commission de 691,10 \$ pour l'assurance invalidité et un montant forfaitaire de 25 \$ pour le certificat;

Cliente [...]

111. Le 18 avril 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'un véhicule automobile auprès du concessionnaire Prêt à Rabais, situé à Terrebonne, dont la valeur avant le financement était de 8 930,10 \$;
112. Le financement de ce véhicule a été effectué par LAC, aux termes d'un document de bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois portant intérêt à un taux de 24,9 %;
113. Lors de la transaction, elle avait spécifiquement indiqué au représentant du concessionnaire qu'elle ne désirait pas obtenir une telle assurance, étant déjà assurée auprès d'Industrielle Alliance via ses parents et son employeur;
114. Or, il appert qu'elle a souscrit, à son insu, une police d'assurance invalidité lors de la transaction dont la prime incluant les taxes est de 1 594,55 \$;
115. Ce n'est qu'au moment de l'enquête menée par l'Autorité qu'elle a réalisé avoir souscrit une telle assurance, dont LAC était bénéficiaire, et pour laquelle une prime de 1 594,55 \$ lui avait été chargée et financée au même taux d'intérêt que son véhicule;

- 13 -

116. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission de 847,74 \$ de la part d'IAASF, en plus d'un montant forfaitaire de 25 \$, pour la vente de l'assurance invalidité;

Cliente [...]

117. Le 10 mai 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'un véhicule automobile auprès du concessionnaire Michel Veilleux, situé à Sherbrooke, dont la valeur avant financement s'élevait à 5 644 \$;
118. Le financement de ce véhicule a été effectué par LAC, aux termes d'un document de bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois et portant intérêt à un taux de 29,9 %;
119. Selon les représentations effectuées par le concessionnaire, l'assurance vie incluse dans le financement de LAC était obligatoire, même si elle lui a mentionné qu'elle détenait déjà une telle assurance;
120. Or, il appert qu'elle a non seulement souscrit une assurance vie, dont la prime est de 481,88 \$, mais qu'elle a également souscrit à son insu une assurance invalidité dont la prime est de 1 144,34 \$;
121. Lors de la transaction, elle n'a reçu aucun guide de distribution lui présentant les produits d'assurance vie et invalidité ajoutés à son financement;
122. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission totalisant 890,18 \$ de la part d'IAASF, à savoir une commission de 599,92 \$ pour l'assurance invalidité, une commission de 265,26 \$ pour l'assurance vie et une somme forfaitaire de 25 \$ pour le certificat;

Client [...]

123. Le 23 mai 2018, le client [...] a fait l'acquisition d'un véhicule dont la valeur était de 9 088,89 \$, lequel a fait l'objet d'un financement par LAC, aux termes d'un document de bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois portant intérêt à un taux de 29,9 %;
124. Lors de cette transaction, le représentant du concessionnaire lui a mentionné que l'assurance invalidité était obligatoire afin d'obtenir le financement de LAC;
125. Afin de conclure la transaction, [...] a donc dû souscrire un contrat d'assurance invalidité dont la prime est de 1 745,11 \$;
126. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission de 930,61 \$ de la part d'IAASF, en plus d'un montant forfaitaire de 25 \$;

- 14 -

Cliente [...]

127. Le 2 mai 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'un véhicule automobile auprès du concessionnaire Auto 20, situé à Saint-Eustache, dont la valeur avant financement était de 8 594 \$;
128. Le financement de ce véhicule a été effectué par LAC, aux termes d'un document de bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois portant intérêt à 29,9 %;
129. Au moment de l'enquête, elle ignorait qu'une assurance vie avait été incluse dans son financement, ajoutant ne pas avoir compris tous les documents qu'elle a dû signer lors de la transaction;
130. Or, la prime de cette police d'assurance vie incluse à son contrat de financement s'élève à 810,55 \$;
131. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission de la part d'IAASF d'un montant de 416,17 \$, en plus d'une somme forfaitaire de 25 \$;

Cliente [...]

132. Le 10 avril 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'un véhicule automobile auprès du concessionnaire CSM, situé à Montréal, pour un montant avant financement de 6 868,32 \$;
133. Ce véhicule a fait l'objet d'un financement par LAC, aux termes d'un bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois et portant intérêt à un taux de 21,9 %;
134. Lors de cette transaction, elle a refusé les produits d'assurance liés à son financement qui lui ont été offerts;
135. Elle a discuté au téléphone avec un représentant de LAC, mais il fut alors uniquement question des paiements et du taux d'intérêt;
136. Elle n'a jamais reçu de guide de distribution relativement à des produits d'assurance ni lors de la transaction ni par courriel par la suite;
137. Or, il appert que [...] a souscrit à son insu une assurance invalidité et une assurance vie, dont les primes respectives sont de 1 208,66 \$ et de 510,32 \$;
138. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu des commissions totalisant 941,23 \$ de la part d'IAASF, à savoir une commission de 635,32 \$ pour l'assurance invalidité, une somme de 280,91 \$ pour l'assurance vie et une somme forfaitaire de 25 \$ pour le certificat;

- 15 -

Cliente [...]

139. En date du 11 mai 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'un véhicule automobile auprès du concessionnaire Montréal Auto Prix, situé sur le boulevard Taschereau, dont la valeur avant financement était de 9 499 \$;
140. Ce véhicule a fait l'objet d'un financement par LAC, aux termes d'un bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois et portant intérêt à un taux de 29,9 %;
141. Lors de cette transaction, elle n'a eu aucun contact avec un représentant de LAC, son seul interlocuteur étant le représentant du concessionnaire d'automobiles;
142. À cette occasion, il n'a jamais été question d'une assurance invalidité souscrite auprès d'Industrielle Alliance, assurance qu'elle aurait refusée si on lui avait proposée, étant déjà assurée par l'entremise de son employeur;
143. Or, il appert que [...] a souscrit, à son insu, une assurance invalidité lors du financement de son véhicule automobile, une prime de 1 816,60 \$ lui ayant alors été facturée et financée au même taux d'intérêt que son véhicule;
144. Suivant la conclusion de ce contrat, LAC a reçu une commission totalisant 994,97 \$ de la part d'IAASF, à savoir une somme de 969,97 \$ à titre de commission en plus d'une somme forfaitaire de 25 \$ pour le contrat;

Cliente [...]

145. Le 3 décembre 2018, la cliente [...] a fait l'acquisition d'une motoneige par l'entremise du concessionnaire d'automobiles Garage Godcher, situé à St-Georges-de-Champlain, dont la valeur s'élevait à 9 799 \$;
146. Cette motoneige a fait l'objet d'un financement par LAC, aux termes d'un bail avec option d'achat d'une durée de 48 mois, portant intérêt à 24,9 %;
147. Elle a fait uniquement affaire avec la représentante du concessionnaire pour l'ensemble de la transaction, tant pour la vente que pour le financement;
148. À ce moment, la représentante du concessionnaire lui a dit qu'en faisant affaire avec LAC, elle serait assurée avec Industrielle Alliance;
149. [...] a mentionné à la directrice commerciale qu'elle ne voulait pas de cette assurance;
150. Lorsqu'elle s'est présentée pour finaliser la transaction, elle a signé tous les documents sans regarder, car elle était excitée d'acheter sa première motoneige;

- 16 -

151. Le ou vers le 10 décembre 2018, [...] a reçu un courriel de la part de LAC lui souhaitant la bienvenue parmi leurs clients, lequel indiquait « *Vous trouverez aussi votre guide de distribution de l'Industrielle Alliance concernant vos assurance-vie et/ou invalidité qui pourraient être incluses dans votre contrat de location* », sans qu'aucune pièce ne soit jointe au courriel;
152. Ayant refusé toute assurance, elle n'a pas considéré ce courriel comme étant utile;
153. [...] a par la suite reçu une lettre de LAC par la poste, accompagnée d'un guide de distribution, et c'est alors qu'elle a réalisé qu'une assurance avait été incluse dans son financement, malgré son refus;
154. Elle a appelé la représentante du concessionnaire afin de faire annuler cette assurance, mais cette dernière lui a expliqué que cette assurance était obligatoire lors d'un financement avec LAC;
155. Une assurance invalidité, dont la prime s'élève à 1 590,91 \$ a donc été incluse à son insu, et contre son gré, dans le cadre de son contrat de financement avec LAC;
156. Suivant la conclusion de ce contrat, à l'insu et contre le gré de [...], LAC a reçu une commission de 924,55 \$ pour cette assurance invalidité, en plus d'une somme forfaitaire de 25 \$ pour l'émission du certificat;

RÉMUNÉRATION DE LAC

157. À titre de distributeur des produits d'IAASF, LAC reçoit une commission représentant 60,7 % de la valeur de la prime chargée au client, tant pour l'assurance vie que pour l'assurance invalidité;
158. En sus de cette commission, IAASF charge à chacun des clients des frais de police de 50 \$, ces frais étant applicables par certificat et non par couverture. De ce montant, 25 \$ est retourné par IAASF à LAC;
159. Il est à noter que ces frais ne sont en aucun temps divulgués au client;
160. Finalement, une somme représentant 1 % des primes facturées aux clients avant taxes, et excluant les frais de police, est retournée à LAC par IAASF;
161. Ainsi, de janvier 2018 à février 2020, LAC a reçu une rémunération totale de 2 511 583,90 \$;

- 17 -

MANQUEMENTS REPROCHÉS À LAC ET DÉCISIONS PROJETÉES

162. LAC a été dûment informée des manquements qui lui sont reprochés, lesquels se lisent comme suit :

LAC, ou la personne qu'elle a laissée distribuer les produits d'assurance vie et d'assurance invalidité en son nom, a contrevenu au titre VIII de la LDPSF en :

- Omettant de décrire le produit au client, de lui préciser la nature de la garantie et de lui indiquer clairement les exclusions pour lui permettre de discerner s'il ne se trouve pas dans une situation d'exclusion, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 431 de la LDPSF;
- Omettant de dévoiler au client la rémunération obtenue pour la vente du produit, laquelle excédait 30 %, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 431 al. 3 de la LDPSF;
- Assujettissant la conclusion du contrat de financement à l'obligation pour le client de conclure un contrat d'assurance auprès d'un assureur qu'il a indiqué, et ce, contrairement aux articles 439 et 443 de la LDPSF;
- Employant des manœuvres dolosives pour inciter un client à se procurer un produit ou un service financier, notamment en ajoutant ledit produit à l'insu du client dans un contrat de financement, et ce, contrairement à l'article 439 de la LDPSF;
- Omettant, jusqu'au 12 juin 2019, de remettre au client une copie du guide de distribution, et ce, contrairement aux dispositions des articles 435 et 473 de la LDPSF, tels qu'ils se lisaient jusqu'à cette date;
- Omettant, depuis le 13 juin 2019, de remettre au client une copie du sommaire des produits d'assurance offerts, et ce, contrairement à l'article 22 du *Règlement sur les modes alternatifs de distribution*, RLRQ, c. D-9.2, r.16.1 (le « **RMAD** »);
- Omettant de remettre au consommateur les avis prévus par la loi, à savoir l'avis de résiliation de contrat et l'avis de libre choix, et ce, contrairement aux articles 440 et 443 de la LDPSF;
- Refusant qu'un client procède à la souscription d'un contrat d'assurance auprès d'un autre assureur que celui désigné sans démontrer préalablement qu'il a payé les primes pour la durée totale du prêt, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 443 de la LDPSF;

163. En considération de ces manquements, la décision que l'Autorité projetait de rendre se lisait comme suit :

- 18 -

Il convient pour l'Autorité d' :

IMPOSER à Location Accès Crédit inc. une sanction administrative de 100 000 \$, payable au plus tard **trente (30) jours** suivant la date de signature de la présente décision pour avoir contrevenu au titre VIII de la LDPSF alors que ses employés, ou des personnes chargées par elle de distribuer les produits d'assurance visés, à savoir une assurance vie et une assurance invalidité souscrites auprès d'IAASF, ont :

- Omis de décrire le produit aux clients, de leur préciser la nature de la garantie et de leur indiquer clairement les exclusions pour leur permettre de discerner s'ils ne se trouvent pas dans une situation d'exclusion;
- Omis de dévoiler aux clients la rémunération obtenue pour la vente du produit, laquelle excédait 30 % du montant de la prime;
- Assujetti la conclusion du contrat de financement à l'obligation pour les clients de conclure un contrat d'assurance auprès d'un assureur qu'elle a indiqué;
- Employé des manœuvres dolosives pour inciter des clients à se procurer un produit ou un service financier, notamment en ajoutant ledit produit à l'insu des clients dans leur contrat de financement;
- Omis de remettre aux consommateurs les avis prévus à la loi, à savoir l'avis de résiliation de contrat et l'avis de libre choix;
- Refusé que des clients procèdent à la souscription de contrat d'assurance auprès d'un autre assureur que celui qu'elle a désigné s'ils ne démontraient pas qu'ils avaient préalablement payé les primes pour la durée totale du prêt;

OBSERVATIONS PRÉSENTÉES PAR LAC

164. Dans son avis préalable portant le numéro 2020-SECG-0020 et daté du 22 septembre 2020 auquel étaient jointes les pièces pertinentes, l'Autorité donnait l'opportunité à LAC de lui transmettre ses observations par écrit, et ce, dans un délai de trente jours;
165. Le 6 novembre 2020, LAC, par l'entremise de ses procureurs, sollicitait une prolongation du délai pour la transmission de ses observations jusqu'au 19 novembre 2020, lequel délai a été accordé par l'Autorité;

- 19 -

166. Le 19 novembre 2020, LAC a transmis à l'Autorité ses observations, sous forme d'une déclaration sous serment signée par M. Michel Coutu, président et secrétaire de LAC, et les documents afférents, présentés sous quatre annexes;
167. Sans limiter la généralité des observations formulées par LAC dans sa correspondance du 19 novembre 2020, elles peuvent sommairement s'articuler autour des thèmes suivants :

Les mesures mises en place par LAC pour s'assurer de respecter les obligations aux termes de la LDPSF

- LAC a mis en place diverses politiques et processus. De fait, ses employés ont reçu une formation dispensée par Industrielle Alliance concernant la conformité dans le cadre de la distribution de produits d'assurance;
- Le processus suivi pour la souscription de produits d'assurance est le suivant :
 - Le client désirant faire l'acquisition d'un véhicule automobile ou récréatif se présente auprès d'un concessionnaire de son choix pour y sélectionner son véhicule;
 - Une demande est transmise par le concessionnaire via le système « *Dealer Track* » ou via la plateforme en ligne de LAC;
 - Lorsque la demande de crédit est reçue par LAC et est préapprouvée, un courriel (le « **Courriel de préapprobation** ») est transmis au client par un système automatisé à l'adresse indiquée par le concessionnaire. Ce courriel contient une copie du guide de distribution, en français et en anglais;
 - Ledit courriel contient notamment les exigences pour obtenir le financement quant à l'assurance vie et à l'assurance invalidité;
 - Tous les envois de documents ou de conversation sont notés systématiquement au dossier du client;
 - Pour qu'une demande de crédit soit approuvée, LAC peut demander que le client soit bénéficiaire d'une assurance vie et/ou d'une assurance invalidité;
 - Bien que le client finalise les documents avec le concessionnaire, y compris pour les produits d'assurance souscrits, un représentant de LAC procède à une vérification diligente avant de donner l'autorisation au concessionnaire d'imprimer les documents à être signés par le client;

- 20 -

- Suivant la signature et la livraison du véhicule par le concessionnaire, un représentant de LAC contacte chacun des clients pour s'assurer que le véhicule est conforme à ce qui avait été convenu, qu'une copie du bail leur a été remise et pour valider si un dépôt en argent a été effectué;
- De façon concomitante à cet appel, un courriel de bienvenue (le « **Courriel de bienvenue** ») est transmis à tous les clients, incluant les coordonnées de LAC, le guide de distribution (ou le sommaire des produits d'assurance depuis le 13 juin 2019);
- Une lettre de bienvenue et un guide de distribution, le cas échéant, sont également transmis à tous les clients par la poste;

Les produits d'assurance distribués ou les informations afférentes

- Le client n'a aucune obligation de souscrire un produit d'assurance par l'entremise de LAC. Il peut remplir cette exigence auprès d'un autre assureur ou via une assurance qu'il détient déjà;
- Dans les faits, 2 788 clients sur 16 384 clients ne détiennent pas de produit d'assurance distribué par LAC;
- Une demande de crédit informant les clients de la rémunération reçue par LAC se trouve dans les documents devant être signés par les clients. Le contrat de bail à long terme indique au client la possibilité d'être assuré auprès de tiers;

Eu égard aux clients visés par le présent dossier

- Le Courriel de préapprobation contenant les exigences pour obtenir le financement, et comprenant notamment les volets de l'assurance vie et de l'assurance invalidité, a été transmis à tous les clients visés par le présent dossier. Toutefois, il n'y a aucune preuve de réception dudit courriel par ces clients. De ce fait, LAC présume de leur réception;
- Les allégations à l'effet que certains clients n'ont pas reçu d'appel de bienvenue sont fausses et sans fondement;
- Un seul client a fait une demande de crédit auprès de LAC après le 13 juin 2019. Puisque ce dossier a été annulé dans les dix jours de la signature de la demande de crédit, aucun sommaire des produits d'assurance ne lui a été transmis;

- 21 -

- Les allégations que certains clients n'ont pas reçu de guide de distribution sont fausses et sans fondement;

Liens entre les concessionnaires et LAC

- Bien que LAC signe les conventions de commerçant avec les concessionnaires, ces derniers ne sont pas mandataires de LAC. Ils ne reçoivent aucune ristourne ou rémunération de LAC quant aux produits d'assurance ajoutés au contrat;

Négation des manquements reprochés

- En terminant ses observations, LAC nie de façon générique chacun des manquements lui étant reproché.

ANALYSE DE L'AUTORITÉ

168. L'Autorité a étudié attentivement l'ensemble des observations soumises, bien qu'elles ne soient pas reprises au long dans le cadre de la présente décision, et a pris connaissance des annexes transmises à leur soutien. L'Autorité, après analyse, formule les commentaires ci-après détaillés;

169. Afin de faciliter la compréhension de la présente décision, les commentaires sont regroupés sous chacun des sujets suivants :

A. LES INFORMATIONS TRANSMISES AU CONSOMMATEUR ET LA DESCRIPTION DU PRODUIT

170. L'Autorité constate d'abord, à la lecture des observations transmises par LAC et suivant les témoignages des clients rencontrés, qu'il n'y a aucune interaction verbale entre un représentant de LAC et le consommateur avant la livraison du véhicule, sauf si c'est le client qui initie l'appel auprès de LAC;

171. En effet, afin de présenter les produits d'assurance aux consommateurs, LAC ne se fie qu'à la confirmation de transmission d'un Courriel de préapprobation, transmis à l'adresse courriel indiquée par le concessionnaire;

172. En aucun temps le système informatique de LAC ne lui permet d'obtenir une attestation de réception et de lecture dudit Courriel de préapprobation par le client;

173. Au surplus, aucune validation de l'adresse courriel inscrite par le concessionnaire n'est effectuée par LAC;

174. Ce Courriel de préapprobation transmis au client lui indique notamment qu'une assurance vie et une assurance invalidité sont obligatoires pour obtenir un prêt, si le client y est admissible, ajoutant que LAC peut le mettre en relation avec une compagnie d'assurance en mesure de lui offrir une telle assurance;

- 22 -

175. Il indique ensuite au consommateur les caractéristiques que doit obligatoirement comprendre l'assurance, à savoir :
- a) LAC doit être le bénéficiaire de l'assurance;
 - b) L'assurance doit couvrir la totalité des paiements hebdomadaires et le prix de l'option d'achat;
 - c) La prime doit être entièrement payée à l'avance et couvrir la durée du bail;
176. À aucun moment, préalablement à la souscription de l'assurance, le client n'est contacté par un représentant de LAC afin que lui soient expliquées verbalement les exclusions de l'assurance distribuée par LAC;
177. Il appert également qu'aucune validation n'est effectuée auprès du consommateur afin de vérifier si ce dernier détient une autre couverture d'assurance similaire auprès d'un autre assureur;
178. Quant aux vérifications de LAC concernant la situation financière du client, elles sont effectuées préalablement à la finalisation des documents de vente du véhicule;
179. De plus, ces vérifications sont effectuées auprès de l'employeur de ce dernier, plutôt qu'auprès du consommateur lui-même;
180. Ainsi, et de l'aveu même du président de LAC, ce n'est qu'après la réception du véhicule par le consommateur que ce dernier recevra un premier appel de la part d'un représentant de LAC;
181. L'Autorité retient par ailleurs des observations transmises par LAC que cet appel vise à s'assurer que le véhicule acquis est conforme à ce qui était convenu avec le concessionnaire, qu'une copie du bail a été remise au client et à vérifier qu'un dépôt en argent a été effectué;
182. Lors de cet appel, il n'est aucunement question des produits d'assurance acquis par le client; aucune description postérieure à la vente n'est faite et la compréhension du client quant au fait qu'il détient un tel produit d'assurance afférent à son véhicule n'est pas validée;
183. L'Autorité souligne que LAC ne peut se dégager de son obligation visant à décrire le produit distribué au client par l'envoi d'un courriel générique, dont elle n'a aucune preuve de réception ni de lecture, ni imputer au client l'obligation de s'informer quant aux exclusions du produit d'assurance afin de déterminer lui-même s'il ne se trouve pas dans l'une des situations d'exclusion;
184. L'article 431 de la LDPSF prévoit nommément que la personne qui distribue un produit d'assurance doit le décrire au client et lui préciser la nature de la garantie en plus de lui indiquer clairement les exclusions de garantie;

- 23 -

185. Quant au Courriel de bienvenue, transmis également par LAC postérieurement à la conclusion du contrat de vente et à la souscription des assurances, l'Autorité considère que les informations y étant contenues ne permettent pas au consommateur de comprendre facilement s'il détient, ou non, une assurance souscrite par l'entremise de LAC;
186. En effet, le Courriel de bienvenue indique en toutes lettres « *Vous retrouverez aussi votre guide de distribution de l'Industrielle Alliance concernant vos assurance-vie et/ou invalidité qui pourraient être incluses dans votre contrat de location* » (nos soulignements);
187. L'absence de personnalisation de ce Courriel de bienvenue et l'emploi de la forme conditionnelle ne permettent pas à un consommateur de réaliser en temps opportun qu'une assurance vie et/ou invalidité ont été ajoutées au contrat de location de son véhicule;
188. Par ailleurs, ce Courriel de bienvenue ne démontre pas que LAC a valablement rempli ses obligations en matière d'information, la LDPSF prévoyant que les renseignements pertinents doivent être en possession du client préalablement à la transaction;
189. Compte tenu de ce qui précède, l'Autorité est d'avis que LAC a omis de décrire le produit aux clients, de leur préciser la nature de la garantie et de leur indiquer clairement les exclusions;

B. LA RÉMUNÉRATION DE LAC

190. L'article 431 al. 3 de la LDPSF prévoit qu'un distributeur doit dévoiler au client sa rémunération lorsque celle-ci excède 30 % de son coût;
191. LAC indique effectuer ladite divulgation à même le document de demande de crédit, signé par le consommateur;
192. La mention contenue au document auquel LAC réfère est la suivante : « *En vertu de l'article 431 de la Loi sur la distribution des (sic) produits et services financiers : les frais d'indemnisation versés au distributeur par l'assureur excède (sic) 60% du montant des primes d'assurance vendues* »;
193. L'Autorité considère que cette divulgation n'est pas transparente envers le consommateur, puisqu'il n'est pas question de « rémunération » mais d'« indemnisation », deux concepts bien différents en matière d'assurance;
194. Ainsi formulée, cette divulgation est susceptible d'induire le consommateur en erreur quant au montant reçu par LAC suivant la vente d'un produit d'assurance;

C. L'OBLIGATION D'ASSURANCE AUPRÈS D'UN ASSUREUR DÉTERMINÉ

195. Tant dans le cadre du Courriel de préapprobation transmis au consommateur qu'à l'occasion de ses observations transmises à l'Autorité, LAC indique qu'il est possible pour le consommateur de souscrire les assurances vie et invalidité auprès de l'assureur de son choix, de telles assurances étant néanmoins obligatoires pour obtenir un prêt;
196. Dans les faits, et de l'aveu même du président de LAC, seuls 2 788 clients sur un total de 16 384 clients ne détiennent pas de produit d'assurance distribué par LAC, ce qui représente 17 % des clients;
197. LAC ne précise toutefois pas si ces clients étaient admissibles à une telle assurance ou non;
198. Par ailleurs, LAC n'a pu fournir, lors de l'enquête menée par l'Autorité, aucun exemple de consommateurs ayant effectivement souscrit une assurance auprès de l'assureur de leur choix;
199. Au surplus, la preuve au dossier révèle que le contrat de location du véhicule du consommateur [...] a été annulé par LAC suivant le refus de cette dernière de reconnaître une assurance valide souscrite par l'entremise d'un représentant en assurance de personnes;
200. En effet, il appert que LAC a refusé l'assurance souscrite par le client [...] au motif que ce dernier n'avait pas acquitté en avance la totalité des primes pour toute la durée du prêt, et ce, malgré la couverture supérieure offerte par la police d'assurance du client;
201. Ce faisant, LAC a obligé le consommateur à souscrire une assurance vie auprès de l'assureur qu'il indiquait, ce qui est nommément proscrit par l'article 443 de la LDPSF;

D. AVOIR EMPLOYÉ DES MANŒUVRES DOLOSIVES POUR INCITER DES CLIENTS À SE PROCURER UN PRODUIT OU UN SERVICE FINANCIER

202. Pour chacun des consommateurs énumérés à la présente décision, l'Autorité a obtenu une version détaillée des faits entourant l'acquisition de leur véhicule automobile ou récréatif auprès de LAC par l'entremise d'un concessionnaire;
203. Ces derniers ont alors relaté les manœuvres utilisées par le directeur commercial de leur concessionnaire d'automobiles afin de leur faire souscrire un produit d'assurance auprès d'Industrielle Alliance, par l'entremise du distributeur LAC;

- 25 -

204. Dans certains cas, malgré l'indication à leur contrat de financement, les consommateurs n'ont jamais été avisés par le directeur commercial de l'inclusion de primes d'assurance à leur financement, en plus de ne recevoir aucune information ou explication eu égard à quelque produit d'assurance;
205. Puisque l'enquête de l'Autorité a démontré que plusieurs clients de LAC ignoraient détenir un produit d'assurance, ces derniers n'auraient jamais pu bénéficier de la couverture d'assurance dans l'éventualité d'un événement visé par la police d'assurance, ne sachant pas qu'ils étaient couverts pour un tel événement;
206. Dans ses observations, LAC ne fait que nier la commission des infractions, sans toutefois indiquer en quoi les représentations effectuées par les consommateurs sont erronées et sans rétablir les faits pour chacun de ces consommateurs;
207. Or, la simple négation de la commission d'une infraction ne constitue pas un moyen de défense permettant de réfuter valablement la preuve obtenue dans le cadre d'une enquête et de démontrer qu'aucune infraction n'a été commise;
208. LAC affirme par ailleurs que les concessionnaires ne sont pas ses mandataires, bien qu'elle ait signé des conventions de commerçant avec eux;
209. Pourtant, ce sont les employés des concessionnaires qui distribuent les produits d'assurance au nom de LAC puisque ce sont eux qui informent les clients qu'ils doivent détenir une assurance pour obtenir un prêt auprès de LAC, qui complètent les documents pertinents, incluant les propositions d'assurance, et qui transmettent les demandes de crédit et d'assurance à LAC;
210. D'ailleurs, le troisième alinéa de l'article 408 de la LDPSF prévoit que « *seule une personne physique peut distribuer un produit d'assurance au nom d'un distributeur* »;
211. Soulignons enfin que LAC, en tant que distributeur des produits d'assurance 60184 et Avantage 70-P, demeure responsable du respect des obligations qui lui incombent à ce titre, lesquelles sont prévues à la LDPSF;

ADMISSIONS ET ENGAGEMENTS SOUSCRITS PAR LAC ENVERS L'AUTORITÉ

212. LAC s'en remet à la qualification des faits et des manquements effectués par l'Autorité dans le cadre du présent dossier;
213. LAC ajoute qu'elle ne distribue plus le produit 60184 depuis le 1^{er} mars 2018 et le produit Avantage 70-P depuis le 15 juillet 2020 et, qu'en date des présentes, elle n'agit à titre de distributeur pour aucun autre assureur;

- 26 -

214. En sus de ce qui précède, LAC formule les admissions spécifiques suivantes :
- Elle admet qu'aucun client mentionné à la présente procédure n'a eu de contact verbal avec l'un de ses employés préalablement à la signature des documents en lien avec les produits d'assurance distribués par LAC;
 - Elle admet qu'elle n'a obtenu aucune confirmation de lecture des courriels d'information transmis aux clients indiqués dans la présente procédure;
 - Elle admet qu'aucune formation relative aux produits d'assurance qu'elle distribue n'est dispensée par LAC aux concessionnaires avec lesquels elle transige. D'ailleurs, LAC considère que les concessionnaires et leurs employés ne sont pas ses mandataires;
 - Elle admet qu'elle n'effectue aucune supervision des concessionnaires quant aux procédures d'offres de produit d'assurance ou aux méthodes de souscription de produits d'assurance utilisées par ces derniers;
 - Elle admet qu'un produit d'assurance vie et/ou invalidité est requis pour qu'un consommateur puisse souscrire un financement auprès d'elle;
 - Elle admet qu'elle exige au client la preuve qu'il détient une assurance vie et/ou invalidité pour procéder à l'émission du financement et que le client doit au surplus lui démontrer qu'il a acquitté la totalité de la prime pour la durée complète du financement;
215. LAC consent à ce qu'une sanction administrative de 75 000 \$ lui soit imposée par l'Autorité en lien avec les manquements contenus à la présente. Elle demande toutefois un délai de douze mois afin d'acquitter ladite sanction et consent à transmettre à l'Autorité une série de douze chèques postdatés pour la période du 1^{er} avril 2021 au 1^{er} mars 2022;
216. LAC reconnaît qu'en contrepartie d'un tel mode de paiement, ses actionnaires seront solidairement responsables de la totalité de la sanction administrative, et ce, jusqu'à son paiement complet. À cet effet, un consentement desdits actionnaires sera joint à la présente décision;
217. LAC s'engage également à ne pas offrir ou distribuer, directement ou indirectement, incluant par l'entremise de ses dirigeants ou d'une société dont ils sont actionnaires ou administrateurs ou dont ils détiendraient autrement le contrôle, de produits d'assurance de quelque nature que ce soit, y compris des produits d'assurance vie, santé ou perte d'emploi à ses clients pour une durée de cinq (5) ans à compter de la signature de la présente décision, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois;

- 27 -

218. LAC comprend par ailleurs que toute contravention à un tel engagement pourra faire l'objet d'une sanction;

LÉGISLATION APPLICABLE

CONSIDÉRANT les articles 408, 408.1, 424, 426, 431, 436, 439, 440, 443 de la LDPSF, lesquels se lisent comme suit :

« **408.** Un assureur peut, conformément au présent titre, offrir des produits d'assurance par l'entremise d'un distributeur.

Le distributeur est la personne qui, dans le cadre de ses activités qui ne sont pas du domaine de l'assurance, offre de façon accessoire, pour le compte d'un assureur, un produit d'assurance afférent uniquement à un bien qu'elle vend ou qui y fait adhérer un client.

Seule une personne physique peut distribuer un produit d'assurance au nom d'un distributeur.

408.1. Un distributeur ne peut offrir un produit d'assurance afférent à un véhicule ou à un immeuble qu'il vend, sauf s'il s'agit d'un produit d'assurance visé par l'article 424.

Est considéré comme un véhicule, une automobile au sens de la Loi sur l'assurance-automobile (chapitre A-25), ainsi qu'un véhicule auquel s'applique la Loi sur les véhicules hors route (chapitre V-1.2).

(...)

424. Pour l'application du présent titre, sont réputés être des produits d'assurance afférents uniquement à un bien:

1° l'assurance-voyage;

2° l'assurance-location de véhicules pour une location d'une durée inférieure à quatre mois;

3° l'assurance sur les cartes de crédit et de débit;

4° l'assurance de frais funéraires;

5° l'assurance de remplacement, c'est-à-dire l'assurance de biens en vertu de laquelle l'assureur garantit le remplacement du véhicule assuré ou des pièces assurées et dont la forme et les conditions sont approuvées par l'Autorité en application de l'article 71 de la Loi sur les assureurs (chapitre A-32.1).

(...)

- 28 -

426. Pour l'application du présent titre, sont réputés être des produits d'assurance afférents uniquement à un bien auxquels adhère un client:

1° l'assurance sur la vie, la santé et la perte d'emploi d'un débiteur;

2° l'assurance sur la vie, la santé et la perte d'emploi des épargnants.

(...)

431. La personne qui distribue le produit, qu'il s'agisse du distributeur ou de la personne physique à qui ce dernier a confié cette tâche, doit le décrire au client et lui préciser la nature de la garantie.

Elle indique clairement les exclusions de garantie pour permettre au client de discerner s'il ne se trouve pas dans une situation d'exclusion.

Elle doit aussi, lorsque le distributeur reçoit pour la vente du produit une rémunération qui excède 30% de son coût, la dévoiler au client.

(...)

436. Le distributeur dont un client n'a pas reçu les renseignements exigés par l'article 431 ou prévus par règlement pris pour l'application de la Loi sur les assureurs (chapitre A-32.1) est responsable de tout préjudice en résultant pour ce client.

L'assureur est également responsable lorsque le manquement du distributeur résulte du défaut de l'assureur de respecter une disposition du présent titre ou d'un règlement visé au premier alinéa.

(...)

439. Un distributeur ne peut assujettir la conclusion d'un contrat à l'obligation pour le client de conclure un contrat d'assurance auprès d'un assureur qu'il indique.

Il ne peut exercer de pressions indues sur le client ou employer des manœuvres dolosives pour l'inciter à se procurer un produit ou un service financier.

440. Un distributeur qui, à l'occasion de la conclusion d'un contrat, amène un client à conclure un contrat d'assurance doit lui remettre un avis, rédigé de la façon prévue par règlement de l'Autorité, lui indiquant qu'il peut, dans les 10 jours de la signature de ce contrat d'assurance, le résoudre.

(...)

443. Un distributeur offrant un financement pour l'achat d'un bien ou d'un service et qui exige que le débiteur souscrive une assurance pour garantir le remboursement du prêt doit lui remettre un avis, rédigé de la façon prévue par règlement de l'Autorité, l'informant qu'il a la faculté de prendre l'assurance auprès de l'assureur et du représentant de son choix pourvu que l'assurance souscrite soit à la satisfaction du créancier qui ne peut la refuser sans motifs raisonnables. Il ne peut assujettir la conclusion d'un contrat de crédit à un contrat d'assurance avec un assureur qu'il indique.

- 29 -

Un contrat de crédit ne peut stipuler qu'il est conclu sous la condition que le contrat d'assurance pris auprès d'un tel assureur demeure en vigueur jusqu'à l'échéance du terme ni que la fin d'une telle assurance fait encourir au débiteur la déchéance du terme ou la réduction des droits.

Un débiteur n'encourt pas la déchéance de ses droits en vertu du contrat de crédit lorsqu'il résout ou résilie ce contrat d'assurance ou met fin à son adhésion pourvu qu'il ait alors souscrit une assurance auprès d'un autre assureur qui soit à la satisfaction du créancier qui ne peut la refuser sans motifs raisonnables. »

CONSIDÉRANT l'article 22 du RMAD qui se lit comme suit depuis le 13 juin 2019 :

« **22.** Avant d'offrir un produit par l'entremise d'un distributeur, l'assureur prépare le sommaire du produit conformément aux articles 28 et 29. Il confie au distributeur le mandat de le remettre au client au moment de lui offrir le produit avec une fiche de renseignements conforme au modèle de l'Annexe 2. »

CONSIDÉRANT l'article 419 de la LDPSF qui se lit comme suit :

« **419.** L'Autorité peut, lorsqu'elle estime qu'un assureur ou un distributeur ne se conforme pas aux dispositions du présent titre ou d'un règlement pris conformément à l'article 226, imposer à cet assureur ou à ce distributeur une sanction administrative pour un montant qui ne peut excéder 100 000 \$.

De même, l'Autorité peut rendre une ordonnance enjoignant à un assureur de cesser de distribuer un produit d'assurance par l'entremise de distributeurs. »

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, RLRQ, c. J-3, qui se lit comme suit :

« **5.** L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable:

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

Il est fait exception à ces obligations préalables lorsque l'ordonnance ou la décision est prise dans un contexte d'urgence ou en vue d'éviter qu'un préjudice irréparable ne soit causé aux personnes, à leurs biens ou à l'environnement et que, de plus, la loi autorise l'autorité à réexaminer la situation ou à réviser la décision. »

- 30 -

CONSIDÉRANT les articles 4 et 8 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 (la « **LESF** »), qui se lisent comme suit :

« 4. L'Autorité a pour mission de:

1° prêter assistance aux consommateurs de produits et utilisateurs de services financiers notamment en établissant des programmes éducationnels en matière de consommation de produits et services financiers, en assurant le traitement des plaintes reçues des consommateurs et en leur donnant accès à des services de règlement de différends;

2° veiller à ce que les institutions financières et autres intervenants du secteur financier respectent les normes de solvabilité qui leur sont applicables et se conforment aux obligations que la loi leur impose en vue de protéger les intérêts des consommateurs de produits et utilisateurs de services financiers et prendre toute mesure prévue à la loi à ces fins;

3° assurer l'encadrement des activités de distribution de produits et services financiers en administrant en outre les règles d'admissibilité et d'exercice de ces activités et en prenant toute mesure prévue à la loi à ces fins;

4° assurer l'encadrement des activités de bourse et de compensation et l'encadrement des marchés de valeurs mobilières en administrant notamment les contrôles prévus à la loi relativement à l'accès au marché public des capitaux, en veillant à ce que les émetteurs et les autres intervenants du secteur financier se conforment aux obligations qui leur sont applicables et en prenant toute mesure prévue à la loi à ces fins;

4.1° assurer l'encadrement des marchés de dérivés, notamment des bourses et des chambres de compensation de dérivés, en veillant à ce que les entités réglementées et les autres intervenants aux marchés de dérivés se conforment aux obligations prévues par la loi;

5° voir à la mise en place de programmes de protection et d'indemnisation des consommateurs de produits et utilisateurs de services financiers et administrer les fonds d'indemnisation prévus à la loi.

(...)

8. L'Autorité exerce ses fonctions et pouvoirs de manière:

1° à favoriser la confiance des personnes et des entreprises à l'égard des institutions financières et autres intervenants du secteur financier quant à leur solvabilité et à l'égard de la compétence des agents, des conseillers, des courtiers, des représentants et des autres intervenants qui œuvrent dans le secteur financier;

2° à promouvoir une offre de produits et services financiers de haute qualité et à un prix concurrentiel pour l'ensemble des personnes et des entreprises dans toutes les régions du Québec;

- 31 -

3° à assurer la mise en place d'un cadre réglementaire efficace favorisant le développement du secteur financier et permettant l'évolution des pratiques de gestion et des pratiques commerciales dans ce secteur;

4° à donner aux personnes et aux entreprises un accès à une information fiable, exacte et complète sur les institutions financières et autres intervenants du secteur financier et sur les produits et services financiers offerts;

5° à assurer la protection du public contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses et à donner accès aux personnes et aux entreprises lésées à divers modes de règlement de différends. »

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs faite par le président-directeur général conformément au premier alinéa de l'article 24 de la LESF;

CONSIDÉRANT QUE le montant maximal de la sanction administrative pouvant être imposée en vertu de l'article 419 de la LDPSF est de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT le nombre de polices émises, le montant des primes perçues, la gravité et la durée des manquements reprochés;

CONSIDÉRANT les admissions et les engagements souscrits;

DÉCISION

POUR CES MOTIFS, L'AUTORITÉ :

IMPOSE à Location Accès Crédit inc. une sanction administrative de 75 000 \$ pour avoir contrevenu au titre VIII de la LDPSF alors que ses employés, ou des personnes chargées par elle de distribuer les produits d'assurance visés, à savoir une assurance vie et une assurance invalidité souscrites auprès d'IAASF, ont :

- a) Omis de décrire le produit aux clients, de leur préciser la nature de la garantie et de leur indiquer clairement les exclusions pour leur permettre de discerner s'ils ne se trouvent pas dans une situation d'exclusion;
- b) Omis de dévoiler aux clients la rémunération obtenue pour la vente du produit, laquelle excédait 30 % du montant de la prime;
- c) Assujetti la conclusion du contrat de financement à l'obligation pour les clients de conclure un contrat d'assurance auprès d'un assureur qu'elle a indiqué;
- d) Omis de s'assurer qu'aucune manœuvre dolosive n'avait été employée par les employés des concessionnaires pour inciter des clients à se procurer un produit ou un service financier, notamment en ajoutant ledit produit à l'insu des clients dans leur contrat de financement;

- 32 -

- e) Omis de remettre aux consommateurs les avis prévus à la loi, à savoir l'avis de résiliation de contrat et l'avis de libre choix;
- f) Refusé que des clients procèdent à la souscription de contrat d'assurance auprès d'un autre assureur que celui qu'elle a désigné s'ils ne démontraient pas qu'ils avaient préalablement payé les primes pour la durée totale du prêt;

CONSENT à ce que ladite sanction administrative soit payable à raison de douze versements égaux, au montant de 6 250 \$ chacun, le premier versement devant avoir lieu le 1^{er} mai 2021;

PREND ACTE du consentement de Location Accès Crédit inc. à ce que ses actionnaires soient solidaires de ladite sanction administrative, étant entendu que tout défaut de paiement fait perdre le bénéfice du terme, le solde devenant alors exigible en entier;

PREND ACTE de l'engagement de Location Accès Crédit inc. à ne pas offrir ou distribuer, directement ou indirectement, incluant par l'entremise de ses dirigeants ou d'une société dont ils sont actionnaires ou administrateurs ou dont ils détiendraient autrement le contrôle, de produits d'assurance de quelque nature que ce soit, y compris des produits d'assurance vie, santé ou perte d'emploi à ses clients pour une durée de cinq (5) ans à compter de la signature de la présente décision, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

La décision à être rendue prendra effet à la date de sa signification et l'Autorité se réserve le droit d'entreprendre les recours que la Loi lui permet afin d'en assurer le respect.

Fait le 28 avril 2021.

Louise Gauthier
Directrice principale de l'encadrement
des politiques de distribution

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1375

DATE : 26 mai 2021

LE COMITÉ :	M ^e Marco Gaggino	Président
	M. Robert Chamberland, A.V.A.	Membre
	M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Plaignant
c.

NANCY BINETTE (certificat numéro 184030, BDNI 1206761)

Intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ
PRONONCE L'ORDONNANCE SUIVANTE :

Ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-diffusion du nom et prénom du consommateur visé par la plainte disciplinaire ainsi que de tout renseignement de nature personnelle et économique permettant de l'identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas à tout échange d'information prévu à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (RLRQ, c. E-6.1) et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2).

[1] L'intimée est citée devant le Comité de discipline de la Chambre de la sécurité

CD00-1375

PAGE : 2

financière (le « Comité ») à la suite d'une plainte disciplinaire du 28 mai 2019 dont l'unique chef d'infraction est libellé comme suit :

1. À St-Lambert-de-Lauzon, et ailleurs au Québec, entre mai 2011 et mars 2018, n'a pas agi avec honnêteté et loyauté envers sa cliente D.R. en procédant à des emprunts totalisant plus de 98 000\$ par le biais de chèques et de virements électroniques à partir du compte numéro (...) de la Banque Manuvie et appartenant à sa cliente, contrevenant ainsi à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*¹.

[2] Lors de l'audience, le plaignant était représenté par M^e Sylvie Poirier et l'intimée par M^e Enrico Théberge.

[3] Au début de l'audience, l'intimée a indiqué au Comité son intention d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité à l'égard de l'unique chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire.

[4] Le Comité a donc reconnu l'intimée coupable de l'unique chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire.

[5] Sur ce, les parties ont procédé à présenter leur preuve et leurs représentations sur sanction.

I- LES FAITS

Preuve du plaignant

[6] De consentement avec le procureur de l'intimée, la procureure du plaignant a produit et commenté les pièces P-1 à P-15.

[7] À cet effet, l'intimée a été certifiée en épargne collective du 4 septembre 2009 au 27 septembre 2009. Elle a été certifiée en assurance de personnes du 1^{er} avril 2010 au 31 janvier 2019 et en assurance collective de personnes du 29 novembre 2010 au 31 janvier 2019².

¹ RLRQ, c. D-9.2.

² Pièce P-1.

CD00-1375

PAGE : 3

[8] En date de l'audience, l'intimée n'est plus certifiée.

[9] La plainte disciplinaire découle d'une déclaration d'irrégularité transmise par *Manuvie* à l'*Autorité des marchés financiers* le ou vers le 24 septembre 2018. Cette déclaration fait état de la résiliation du contrat entre *Manuvie* et l'intimée, en date du 19 octobre 2018, pour cause de conflit d'intérêts relativement au dossier de D.R. pour laquelle l'intimée avait agi comme conseillère³.

[10] À cet effet, le 22 décembre 2010, une marge de crédit au montant de 110 000 \$ a été ouverte au nom de D.R. auprès de la *Banque Manuvie*. Dans les documents relatifs à l'ouverture de cette marge, l'intimée y est désignée comme agente. Par ailleurs, le numéro de compte de la marge de crédit est le même que celui du compte de banque avec opérations de D.R.⁴.

[11] À compter du 24 mai 2011, des chèques de ce compte sont émis à l'ordre de l'intimée. En tout, l'intimée dépose dans son propre compte un total de 60 587 \$ par le biais de 57 chèques⁵.

[12] Le 30 juillet 2011, D.R. transfère les sommes qu'elle détient dans son compte REER auprès de *Fiducie Desjardins* à *SSQ Investissement et retraite*, soit 20 437,94 \$. L'intimée est désignée à titre de conseillère dans le document de transfert⁶.

[13] Entre le 6 janvier 2016 et le 22 mars 2018, 62 virements électroniques sont effectués du compte bancaire de D.R. au compte bancaire de l'intimée, pour un total de 37 970 \$⁷.

Preuve de l'intimée

[14] Le procureur de l'intimée a déposé les pièces I-1 à I-4 et a fait entendre l'intimée.

[15] Au moment de l'audience, l'intimée est âgée de 47 ans et est sans emploi.

³ Pièce P-2.

⁴ Pièce P-10.

⁵ Pièces P-3 à P-8.

⁶ Pièce P-13.

⁷ Pièces P-9, P-11, P12.

CD00-1375

PAGE : 4

[16] Elle relate avoir eu des problèmes de santé pour lesquels elle a passé des tests en 2013.

[17] L'intimée a alors dû ralentir ses activités professionnelles.

[18] Pour les mêmes raisons de santé, l'intimée a commencé à référer ses clients à d'autres conseillers à compter de l'année 2016.

[19] Au printemps de l'année 2018, ses symptômes se sont accrus et elle a par la suite transféré l'ensemble de sa clientèle.

[20] L'intimée connaît D.R. depuis 2001 et précise avoir développé et entretenu une relation d'amitié avec celle-ci .

[21] L'intimée et D.R. se sont fréquentées plus régulièrement alors que D.R. a pris sa retraite en 2004 et que l'intimée était en congé de maternité à compter de 2005.

[22] Selon l'intimée, la marge de crédit de 110 000 \$⁸ a été ouverte le 22 décembre 2010 à la demande de D.R. Après en avoir discuté avec D.R., l'intimée a référé celle-ci à M. Philippe Caron de la *Banque Manuvie* pour procéder à son ouverture.

[23] De même, le transfert du compte REER que D.R. détenait auprès de Desjardins vers la S.S.Q. le 30 juillet 2011⁹, découle également d'une demande de D.R., laquelle était « tannée » de Desjardins.

[24] Par ailleurs, l'intimée explique que D.R., à qui elle rendait de nombreux services en raison d'un état de santé précaire, lui a prêté les sommes d'argent par le biais des nombreux chèques et virements effectués entre 2011 à 2018 afin de l'aider. En effet, l'intimée vivait des problèmes financiers en lien avec sa propre condition médicale et en raison d'un litige immobilier dont l'origine date de l'année 2012¹⁰.

[25] D.R. aurait mentionné à l'intimée qu'elle l'aiderait pendant une période de deux (2) ans, et ce, en attente du règlement du litige immobilier.

⁸ Pièce P-10.

⁹ Pièce P-13.

¹⁰ Pièces I-1 à I-4.

CD00-1375

PAGE : 5

[26] Cependant, comme le litige a perduré, celle-ci a continué de l'aider.

[27] L'argent ainsi reçu de la part de D.R. servait aux besoins personnels de l'intimée.

[28] L'intimée dit regretter ces emprunts qu'elle n'a pu rembourser à D.R., faute de moyens financiers, et ce, même lorsque le litige immobilier a été réglé par la vente du terrain à l'origine de celui-ci.

[29] D.R. notait l'ensemble des sommes prêtées dans un calepin et donc, l'intimée ne tenait aucune comptabilité de ces prêts.

[30] De même, l'intimée précise que D.R. lui demandait de temps à autre à être remboursée et que, à un moment donné, elle était devenue réticente à prêter d'autres sommes, car « elle commençait à être tannée ».

[31] L'intimée a également emprunté de l'argent à son père, à son ex-conjoint devenu son meilleur ami et, en 2015, à une amie. Cette dernière aurait été remboursée de 5 000 \$.

III- REPRÉSENTATIONS SUR SANCTION

Représentations du plaignant

[32] Les emprunts de l'intimée auprès de D.R. totalisent une somme de plus de 98 000 \$, et ce, par le biais de 57 chèques et de 62 virements électroniques.

[33] L'intimée a emprunté ces sommes pour subvenir à ses besoins personnels ainsi que pour régler certaines de ses dettes.

[34] Rien ne permet de croire que l'intimée pourra rembourser sa dette auprès de D.R., considérant notamment que les intérêts sur la marge de crédit de celle-ci continuent de courir.

[35] Cette marge de crédit a été ouverte sans aucune preuve des besoins de D.R., qui détenait déjà une marge de 10 000 \$ et seule l'intimée en a profité.

[36] L'intimée a abusé de la confiance et de son amitié avec D.R. laquelle était retraitée, malade et sans autre ami ou proche vivant à proximité.

CD00-1375

PAGE : 6

[37] L'intimée a donc abusé de la vulnérabilité de D.R., et ce, même si elle était de bonne foi, sans intention frauduleuse et qu'elle lui rendait des services.

[38] Au début, D.R. a sûrement donné son consentement pour prêter de l'argent à l'intimée. Cependant, ces sommes devaient être remboursées dans l'année ou les deux années suivant le prêt.

[39] À un moment donné, D.R. a voulu être remboursée. Non seulement elle ne l'a pas été, mais, au surplus, l'intimée a continué à vivre à ses dépens.

[40] Par ailleurs, l'intimée soutient que D.R. a toujours été consentante, ce qui ne peut être contredit puisque D.R. n'a pu être entendue en raison de son état de santé.

[41] La procureure du plaignant doute de la crédibilité de l'intimée.

[42] En effet, les transactions se font au début à une fréquence espacée alors que par la suite, cette fréquence augmente au point tel que, parfois, il y a deux (2) transactions au cours de la même journée. Or, l'intimée avait accès au compte de D.R. ainsi qu'à son NIP et elle pouvait donc faire ses retraits sans en parler avec celle-ci.

[43] Par ailleurs, selon le contenu de l'entrevue menée par l'enquêteur de la *Chambre de la sécurité financière* auprès de D.R.¹¹, celle-ci était terrorisée par l'intimée et la craignait, au point tel qu'elle a déménagé avec l'aide de son frère.

[44] Néanmoins, la procureure du plaignant admet que la preuve ne permet pas de conclure à l'absence de consentement de D.R.

[45] À tout événement, D.R. était vulnérable, non seulement de par son âge et de son isolement, mais également en raison de sa santé et de ses problèmes de mémoire.

[46] L'amitié que vouait D.R. à l'intimée s'est donc transformée en abus de confiance.

[47] L'examen du compte marge de D.R. démontre que la limite a été dépassée en de nombreuses occasions, et ce, à la connaissance de l'intimée. De même, vers la fin, il y a insuffisance de fonds et des pénalités sont imposées causant ainsi préjudice à D.R.

¹¹ Pièce P-15.

CD00-1375

PAGE : 7

[48] Pour la procureure du plaignant, les problèmes financiers chroniques de l'intimée sont préoccupants. Si celle-ci recommence à exercer et qu'elle a besoin de financement, va-t-elle faire d'autres victimes ? Il y a un danger de récidive qui doit être considéré pour la protection du public.

[49] Quant aux facteurs atténuants, la procureure du plaignant note les éléments suivants :

- Absence d'antécédents disciplinaires;
- Collaboration à l'enquête du syndic;
- Admission des transactions effectuées à son bénéfice.

[50] Par ailleurs, les facteurs aggravants suivants doivent être considérés :

- Les remords et les regrets de l'intimée sont peu convaincants et ne semblent pas sincères;
- L'intimée ne réalise pas la gravité de ses gestes. Celle-ci se rabat sur ses propres difficultés, mais ignore celles de D.R. trouvant presque normal d'emprunter de l'argent à D.R.

[51] En ce qui a trait aux facteurs reliés à l'infraction, la procureure du plaignant soumet les éléments qui suivent :

- L'appropriation de fonds et le conflit d'intérêts constituent des infractions dont la gravité objective est élevée; elles se situent dans les infractions les plus graves;
- L'infraction s'est déroulée sur une longue période de temps, soit sept (7) ans et s'est répétée à de nombreuses reprises, soit près de 119 fois;
- L'infraction était préméditée : l'intimée demandait de l'argent et a participé à la transaction par voie de transfert électronique;
- L'intimée a bénéficié d'une somme de 98 000 \$ et n'a remboursé que 4 000 \$;
- La consommatrice a subi un préjudice important, soit la perte d'une somme de près de 100 000 \$ en plus des intérêts;

CD00-1375

PAGE : 8

- Cette situation a occasionné un stress pour la consommatrice.

[52] Par ailleurs, la procureure du plaignant invite le Comité à tenir compte des autres facteurs suivants :

- Le fait que l'intimée a été inscrite depuis 2010 dans les domaines de l'assurance de personnes, de l'assurance collective et en valeurs mobilières;
- L'intimée exerçait en tant que représentante autonome, seule et sans encadrement;
- Bien que l'intimée soit inactive, elle désire pratiquer à nouveau; or, sa situation financière n'a pas évolué.

[53] S'appuyant sur les éléments qui précèdent ainsi que sur les décisions qu'elle a citées, la procureure du plaignant recommande au Comité d'imposer à l'intimée une radiation temporaire d'une durée de dix (10) ans à l'égard de l'unique chef d'infraction contenu à la citation, et ce, à compter de la réinscription de celle-ci, le cas échéant¹².

Représentations de l'intimée

[54] L'intimée suggère qu'une radiation temporaire de trois (3) ans serait juste et raisonnable.

[55] Ainsi, le chef d'infraction auquel l'intimée a plaidé coupable ne réfère pas à une appropriation de fonds.

[56] De même, si le plaignant désire référer à une possible appropriation à titre de facteur aggravant, encore faut-il qu'elle soit prouvée. Considérant la nature de l'infraction

¹² *Chambre de la sécurité financière c. Bélanger*, 2016 QCCDCSF 19; *Chambre de la sécurité financière c. Belleau*, 2011 CanLII 99530 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Ettie*, 2017 QCCDCSF 33; *Chambre de la sécurité financière c. Gaouette*, 2020 QCCDCSF 1; *Chambre de la sécurité financière c. Robillard*, 2017 QCCDCSF 12; *Chambre de la sécurité financière c. Bouillon*, 2019 QCCDCSF 19; *Chambre de la sécurité financière c. Turcotte*, 2013 CanLII 43422 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Balan*, 2011 CanLII 99446 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Di Civita*, 2019 QCCDCSF 55; *Chambre de la sécurité financière c. Ndiaje*, 2017 QCCDCSF 76; *Chambre de la sécurité financière c. Leroux*, 2017 QCCDCSF 89; *Chambre de la sécurité financière c. Véronneau*, 2017 QCCDCSF 51; *Chambre de la sécurité financière c. Lévesque*, 2017 QCCDCSF 84; *Chambre de la sécurité financière c. Moore*, 2016 QCCDCSF 12; *Chambre de la sécurité financière c. Yombé*, 2018 QCCDCSF 53.

CD00-1375

PAGE : 9

d'appropriation, cette preuve doit satisfaire au critère du droit criminel de la preuve hors de tout doute raisonnable ou bien emporter un degré élevé de conviction¹³ ou être, à tout le moins, prépondérante¹⁴.

[57] À tout événement, cette preuve n'a pas été faite par le plaignant.

[58] En effet, D.R. était toujours informée par l'intimée qu'elle lui empruntait des sommes d'argent pour ses fins personnelles. Elle avait donc l'autorisation de la consommatrice d'agir de la sorte¹⁵.

[59] Par ailleurs, plusieurs décisions soumises par le plaignant concernent des infractions à la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁶ (« LVM »).

[60] À cet effet, l'amende maximale prévue à cette loi est plus importante que celle que peut imposer le comité de discipline en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (« LDPSF ») et du *Code des professions*¹⁷, de sorte que, selon l'intimée, le législateur a considéré qu'une infraction à la LVM est plus grave qu'un manquement à la LDPSF¹⁸.

[61] Conséquemment, le Comité ne devrait pas appliquer ces décisions¹⁹ ou, à tout le moins, la sanction devrait être inférieure à celle imposée dans celles-ci.

[62] Revenant sur les faits, le procureur de l'intimée note que c'est à la demande de D.R. qu'une marge de crédit a été ouverte en son nom.

[63] De même, la preuve ne démontre pas que l'intimée a abusé de la confiance de D.R. ou qu'elle ait profité de son état de vulnérabilité découlant, entre autres de son état

¹³ *St-Laurent c. Richer*, 1997 CanLII 17367 (QC TP).

¹⁴ Voir les représentations complémentaires de l'intimée en date du 17 juillet 2020.

¹⁵ *Avocats* – 3 [1988] D.T.P.Q. no 1.

¹⁶ RLRQ c. V-1.1.

¹⁷ L'intimée réfère à l'article 202 de la LVM.

¹⁸ *R. c. Friesen* [2020] CSC 9, pars. 96-97.

¹⁹ Soit les décisions suivantes citées par le plaignant : *Chambre de la sécurité financière c. Ettie*, 2017 QCCDCSF 33; *Chambre de la sécurité financière c. Belleau*, 2011 CanLII 99530 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Gaouette*, 2020 QCCDCSF 1; *Chambre de la sécurité financière c. Turcotte*, 2013 CanLII 43422 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Véronneau*, 2017 QCCDCSF 51; *Chambre de la sécurité financière c. Yombé*, 2018 QCCDCSF 53.

CD00-1375

PAGE : 10

de santé.

[64] Par ailleurs, avant son litige immobilier, l'intimée n'a jamais eu de problèmes financiers.

[65] Le procureur de l'intimée note par ailleurs que celle-ci a collaboré à l'enquête du syndic et a fait preuve de transparence. Ses remords sont sincères et, en enregistrant un plaidoyer de culpabilité, l'intimée a facilité la preuve du syndic.

[66] Par ailleurs, l'intimée rappelle que le but du processus disciplinaire n'est pas de punir le professionnel, mais plutôt de voir à ce que la protection du public soit préservée. À cet égard, la sanction à être imposée par le Comité se doit d'être raisonnable, eu égard à l'ensemble des circonstances²⁰.

[67] Finalement, l'intimée a attiré l'attention du Comité sur certaines décisions disciplinaires pour justifier sa recommandation de lui imposer une radiation temporaire d'une durée de trois (3) ans²¹.

Réplique du plaignant

[68] Selon la procureure du plaignant, bien que l'infraction reprochée à l'intimée ne soit pas spécifiquement un chef d'appropriation de fonds, mais un manquement à son devoir d'agir avec honnêteté et loyauté envers sa cliente, les actes posés comportent tant les attributs de l'appropriation, au sens de du droit disciplinaire, que ceux du conflit d'intérêts.

[69] À cet égard, la notion d'appropriation doit recevoir une notion large en droit disciplinaire et ne requiert pas d'intention frauduleuse.

[70] Ainsi, l'emprunt d'une somme d'argent à un client, même avec l'intention de le rembourser, devient une appropriation dès le moment où la somme devient due à celui-

²⁰ *Chambre de la sécurité financière c. Murphy*, 2010 QCCA 1078, pars. 40-41; *Ledoux c. Chambre de la sécurité financière*, 2011 QCCQ 15733.

²¹ *Chambre de la sécurité financière c. Fortin*, 2009 CanLII 6861 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Duchesneau*, 2008 CanLII 45013 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Cossette*, 2015 CanLII 87578 (QC CDCSF).

CD00-1375

PAGE : 11

ci au terme du prêt, lorsque celui-ci a été déterminé, ou si aucun terme n'était prévu, dès que le client en réclame le remboursement²².

[71] Par ailleurs, la procureure du plaignant rappelle que le fardeau de la preuve en droit disciplinaire, tant en matière de culpabilité que sur sanction, est celui de la prépondérance de preuve, ce qui exclut un fardeau de preuve qui nécessiterait une preuve hors de tout doute ou plus élevé que la simple prépondérance²³.

[72] En ce qui a trait à l'argument de l'intimée reposant sur la disparité des sanctions entre la LVM et la LDPSF, la procureure du plaignant note que les peines prévues à la LVM visent uniquement des infractions pénales dans le cadre d'une procédure qui est différente de la procédure disciplinaire. Cet argument n'est donc pas applicable en l'instance.

[73] Finalement, la procureure du plaignant note que la peine minimale prévue à la LDPSF n'est pas moins sévère que la peine minimale prévue à la LVM.

IV- ANALYSE ET MOTIFS

[74] Le Comité doit imposer une sanction qui doit être juste et raisonnable compte tenu des principes applicables en matière de droit disciplinaire et, à cet égard, le Comité doit se livrer à un exercice délicat de pondération, tel que la Cour d'appel l'a rappelé dans l'arrêt de principe *Pigeon c. Daigneault*²⁴ :

« [38] La sanction disciplinaire doit permettre d'atteindre les objectifs suivants: au premier chef la protection du public, puis la dissuasion du professionnel de récidiver, l'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables et enfin, le droit par le professionnel visé d'exercer sa profession (*Latulippe c. Léveillé (Ordre professionnel des médecins)*, [1998] D.D.O.P. 311; *Dr J. C. Paquette c. Comité de discipline de la*

²² *Chambre de la sécurité financière c. Létourneau*, 2012 CanLII 97211 (QC CDCSF), pars. 36 à 53; *Chambre de la sécurité financière c. Lebrun*, 2016 CanLII 27451 (QC CDCSF), pars. 16 et ss.; *Chambre de la sécurité financière c. Leroux*, 2017 QCCDCSF 89 (CanLII), pars. 11 à 28; *Champagne c. Marapin*, 2014 CanLII 54812 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Pana*, 2013 CanLII 40561 (QC CDCSF); DE NIVERVILLE, Patrick, « La rédaction d'une plainte disciplinaire » 2008, Volume 290, pp. 173-175.

²³ *Bisson c. Lapointe*, 2016 QCCA 1078, pars. 66 à 68; *Chambre de la sécurité financière c. Skakni*, 2020 QCCDCSF 14 (CanLII), par. 99.

²⁴ 2003 CanLII 32934 (QC CA).

CD00-1375

PAGE : 12

Corporation professionnelle des médecins du Québec et al, [1995] R.D.J. 301 (C.A.); et *R. c. Burns*, [1994] 1 R.C.S. 656).

[39] Le Comité de discipline impose la sanction après avoir pris en compte tous les facteurs, objectifs et subjectifs, propres au dossier. Parmi les facteurs objectifs, il faut voir si le public est affecté par les gestes posés par le professionnel, si l'infraction retenue contre le professionnel a un lien avec l'exercice de la profession, si le geste posé constitue un acte isolé ou un geste répétitif, ... Parmi les facteurs subjectifs, il faut tenir compte de l'expérience, du passé disciplinaire et de l'âge du professionnel, de même que sa volonté de corriger son comportement. La délicate tâche du Comité de discipline consiste donc à décider d'une sanction qui tienne compte à la fois des principes applicables en matière de droit disciplinaire et de toutes les circonstances, aggravantes et atténuantes, de l'affaire. »

[75] Par ailleurs, eu égard à la preuve, celle-ci doit satisfaire à la norme de la prépondérance de la preuve. À cet égard, la norme de la preuve en matière criminelle ne s'applique pas en matière disciplinaire ni même une norme « intermédiaire » qui se situerait entre la preuve hors de tout doute raisonnable et la prépondérance de la preuve. Pour satisfaire à la norme de la balance des probabilités, il faut néanmoins que la preuve soit claire et convaincante²⁵.

[76] L'intimée a été déclarée coupable d'avoir fait défaut d'agir avec honnêteté et loyauté à l'égard de sa cliente D.R. en procédant à des emprunts totalisant plus de 98 000 \$ par le biais de chèques et de virements électroniques, et ce, en contravention de l'article 16 de la LDPSF.

[77] L'infraction commise par l'intimée est en lien direct avec l'exercice de la profession et va au cœur de celle-ci. Il n'y a nul doute que celle-ci est objectivement grave.

[78] Ainsi, l'intimée a profité de la confiance d'une personne vulnérable en obtenant de celle-ci des sommes d'argent importantes, pour ses besoins personnels, alors qu'elle savait ou aurait dû savoir que la possibilité que ces sommes soient remboursées était fort mince, si ce n'est inexistante.

[79] Les gestes posés par l'intimée ont causé un préjudice manifeste et sérieux à D.R.

²⁵*Bisson c. Lapointe*, 2016 QCCA 1078.

CD00-1375

PAGE : 13

qui se voit privé d'une somme d'argent importante et qui doit rembourser celle-ci, en plus des intérêts.

[80] Plutôt que de pouvoir profiter avec quiétude de sa retraite, D.R. a dû subir un stress financier que sa conseillère et amie aurait dû lui éviter.

[81] Cependant, l'infraction reprochée à l'intimée n'en est pas une d'appropriation et la preuve prépondérante présentée au Comité ne lui permet pas d'arriver à la conclusion qu'une telle appropriation, au sens de la jurisprudence en droit disciplinaire, a eu lieu, et ce, bien que le Comité puisse entretenir de sérieux doutes à cet égard.

[82] Conséquemment, le Comité ne retiendra pas la suggestion de la procureure du plaignant d'imposer une radiation temporaire de dix (10) ans à l'intimée, celle-ci se fondant essentiellement sur des décisions disciplinaires rendues en matière d'appropriation de fonds.

[83] Par ailleurs, la preuve révèle clairement que l'infraction commise par l'intimée s'apparente à une situation de conflit d'intérêts, laquelle est incompatible avec le comportement consciencieux, compétent et loyal qui doit être celui de la représentante.

[84] Le Comité comprend que l'intimée a pu vivre des moments difficiles au niveau de ses finances. Cependant, cette situation ne lui permettait aucunement d'agir tel qu'elle l'a fait.

[85] Bien que la malhonnêteté ne caractérise pas les agissements de l'intimée selon la preuve prépondérante, ceux-ci démontrent de sa part un comportement hautement déficient, tant sur le plan du jugement, de la loyauté que de l'indépendance professionnelle. L'intimée a ainsi fait défaut de préserver, face à sa cliente vulnérable, la distance indispensable à la sauvegarde de son indépendance professionnelle.

[86] Par ailleurs, les remords et les regrets exprimés par l'intimée lors de l'audience

CD00-1375

PAGE : 14

n'ont pas paru sincères au Comité; celui-ci a plutôt constaté que l'intimée ne semble pas réaliser la pleine gravité de ses gestes.

[87] Compte tenu de l'ensemble des facteurs applicables, tant objectifs que subjectifs de même qu'aggravants et atténuants, le Comité conclut qu'une radiation temporaire de cinq (5) ans constitue la sanction juste et raisonnable qui doit être imposée à l'intimée.

[88] Cette sanction est par ailleurs en lien avec certaines des autorités soumise par le plaignant²⁶.

[89] À cet égard, le Comité n'a aucune réserve à s'inspirer de ces autorités malgré que certaines de celles-ci concernent des infractions à la LVM²⁷.

[90] En effet, le Comité ne retient pas l'argument de l'intimée selon lequel une infraction disciplinaire à la LDPSF mériterait automatiquement une sanction moindre qu'une infraction disciplinaire à la LVM parce que l'amende maximale pouvant être imposée pour une infraction disciplinaire à la LDPSF est moindre que l'amende pénale maximale qui peut être imposée pour une infraction pénale à la LVM. Ainsi, tel que le mentionne le plaignant²⁸, il s'agit là de deux (2) régimes différents qui ne sont pas exclusifs et qui ne visent pas les mêmes objectifs.

[91] La période de radiation temporaire de cinq (5) ans ne sera par ailleurs exécutoire qu'au moment où l'intimée, le cas échéant, reprendra son droit de pratique et que

²⁶ Notamment les affaires *Chambre de la sécurité financière c. Bélanger*, 2016 QCCDCSF 19; *Chambre de la sécurité financière c. Ettie*, 2017 QCCDCSF 33; *Chambre de la sécurité financière c. Gaouette*, 2020 QCCDCSF 1; *Chambre de la sécurité financière c. Robillard*, 2017 QCCDCSF 12; *Chambre de la sécurité financière c. Bouillon*, 2019 QCCDCSF 19; *Chambre de la sécurité financière c. Turcotte*, 2013 CanLII 43422 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Lévesque*, 2017 QCCDCSF 84; *Chambre de la sécurité financière c. Moore*, 2016 QCCDCSF 12.

²⁷ Soit : *Chambre de la sécurité financière c. Ettie* ; *Chambre de la sécurité financière c. Gaouette* (arrêt des procédures quant à l'article 160 de la LVM); *Chambre de la sécurité financière c. Turcotte*.

²⁸ Références complémentaires du plaignant du 10 juillet 2020.

CD00-1375

PAGE : 15

l'Autorité des marchés financiers ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom.

[92] Finalement, le Comité ordonnera la publication de l'avis de la présente décision et condamnera l'intimée au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité de l'intimée à l'égard de l'unique chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire ;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimée à l'égard de l'unique chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

ET STATUANT SUR SANCTION :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimée pour une période de cinq (5) ans quant à l'unique chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire;

ORDONNE que cette période de radiation temporaire de cinq (5) ans ne soit exécutoire qu'au moment où l'intimée reprendra, le cas échéant, son droit de pratique et que *l'Autorité des marchés financiers* ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

ORDONNE à la secrétaire du Comité de faire publier, conformément à l'article 156, al. 7 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), aux frais de l'intimée, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où cette dernière a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où elle a ou pourrait exercer sa profession;

CD00-1375

PAGE : 16

ORDONNE à la secrétaire du Comité de ne procéder à cette publication qu'au moment où l'intimée reprendra, le cas échéant, son droit de pratique et que l'*Autorité des marchés financiers* ou toute autre autorité compétente émettra un certificat en son nom;

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

PERMET la notification de la présente décision à l'intimée par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01), à savoir par courrier électronique.

(S) M^e Marco Gaggino

M^e Marco Gaggino
Président du Comité de discipline

(S) M. Robert Chamberland

M. Robert Chamberland, A.V.A.
Membre du Comité de discipline

(S) M. Pierre Masson

M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.
Membre du Comité de discipline

M^e Sylvie Poirier
CDNP AVOCATS INC.
Procureurs de la partie plaignante

M^e Enrico Théberge
DUMAS, GAGNÉ, THÉBERGE
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 6 juillet 2020

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N°: CD00-1443

DATE: 20 mai 2021

LE COMITÉ :	M ^e Claude Mageau	Président
	M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin.	Membre
	M. Nicolas Maheu-Giroux	Membre

SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Partie plaignante

c.

PATRICK POULIN, conseiller en sécurité financière (numéro de certificat 153284 et numéro de BDNI 1739641)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

Ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion du nom et prénom du consommateur concerné par la plainte disciplinaire ainsi que de toute information permettant de l'identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas à tout échange d'information prévu à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (RLRQ, c. E-6.1) et de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2).

CD00-1443

PAGE : 2

[1] L'intimé fait l'objet d'une plainte disciplinaire devant le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière (le « comité ») datée du 26 octobre 2020 et libellée comme suit :

LA PLAINTÉ

Dans la région de Magog, entre juin 2017 et juillet 2019, l'intimé n'a pas sauvegardé son indépendance et s'est placé en situation de conflit d'intérêts en versant une somme de 50 000 \$ à son client G.P. et en acceptant que ce client agisse à titre de caution pour un emprunt hypothécaire, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

[2] Le comité s'est réuni par visioconférence le 31 mars 2021 pour procéder à l'audience sur culpabilité et sanction de la plainte.

[3] Le plaignant est représenté alors par M^e Alain Galarneau et M^e Frédéric Sylvestre représente l'intimé qui était aussi présent à l'audience.

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ

[4] À l'ouverture de l'audience, le comité est informé par les parties que l'intimé désire plaider coupable à l'infraction reprochée.

[5] Après que l'intimé ait confirmé au comité son intention de plaider coupable et qu'il ait reconnu que les gestes reprochés constituent une infraction déontologique, le procureur du plaignant présente brièvement la description des faits reprochés à l'intimé.

[6] Suite à cette brève description de la trame factuelle, le comité prend acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé et le déclare coupable, séance tenante, d'avoir contrevenu à la fois à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

CD00-1443

PAGE : 3

[7] Considérant le principe interdisant des condamnations multiples, le comité ordonne cependant la suspension conditionnelle des procédures en ce qui concerne l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et invite les procureurs à lui présenter la preuve et leurs représentations sur sanction quant à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

LA PREUVE

[8] Le plaignant, avec le consentement de l'intimé, dépose les pièces identifiées P-1 à P-12 et ne fait pas entendre de témoin.

[9] L'intimé est représentant en assurance de personnes, planificateur financier et représentant de courtier en placements.

[10] Le client G.P. est un ami proche de l'intimé.

[11] Le 21 juin 2017, alors que G.P. est en manque de liquidités, l'intimé lui prête la somme de 50 000 \$.

[12] Le 23 août 2018, l'intimé, qui vient de se séparer de son épouse, fait l'achat d'une maison et G.P. agit alors à titre de caution pour le prêt hypothécaire contracté par l'intimé.

[13] G.P. a cessé d'être le client de l'intimé depuis l'été 2019.

[14] L'intimé, quant à lui, ne dépose pas de documents, mais il témoigne.

[15] Il est âgé de 43 ans et père de trois enfants âgés respectivement de 14, 11 et 6 ans.

CD00-1443

PAGE : 4

[16] Il détient un baccalauréat en finance de l'Université Laval et exerce sa profession depuis 2002.

[17] Il est actuellement conseiller en placements depuis 2020 avec Placements Manuvie.

[18] Il exerce à titre de représentant en assurance de personnes avec Services Financiers Poulin et Associés Inc. qu'il a fondé en 2003.

[19] Sa pratique est légèrement plus importante à titre de conseiller en placements et, à cet effet, il gère des actifs pour une valeur de 75 millions de dollars.

[20] Il dessert près de 2 500 clients à titre de représentant en assurance de personnes.

[21] L'intimé et G.P. sont des amis depuis 1995 alors qu'ils étaient patrouilleurs de ski.

[22] Ils ont fait des voyages de ski ensemble et même après que G.P. ait cessé d'être son client en 2019, cette amitié existe toujours.

[23] Il explique qu'il a prêté à G.P. la somme de 50 000 \$ en juin 2019, alors que celui-ci était ponctuellement en manque de liquidités.

[24] Il déclare que ce prêt lui a été fait à titre d'ami et l'a été sans intérêt.

[25] G.P. lui a remis la somme de 35 000 \$, mais lui doit toujours un solde de 15 000 \$.

CD00-1443

PAGE : 5

[26] À l'été 2018, alors qu'il venait de se séparer de son épouse et qu'il faisait l'achat d'une maison, G.P. lui a offert d'agir à titre de caution pour son prêt hypothécaire, ce que l'intimé a accepté.

[27] Il explique que dans la tourmente de sa séparation, il n'a pas alors songé à la situation de conflit d'intérêts dans laquelle il se trouvait en acceptant que son client agisse à titre de caution.

[28] L'intimé est natif de Saint-Hyacinthe, y a toujours exercé sa profession et est très impliqué dans sa communauté.

[29] Il précise que la plainte l'affecte quotidiennement dans sa pratique et que son dénouement aura un impact très important au niveau de sa réputation et sa pratique professionnelle.

[30] Il termine en déclarant qu'il regrette sincèrement le geste et qu'il ne se reproduira plus.

REPRÉSENTATIONS COMMUNES DES PARTIES

[31] M^e Galarneau mentionne que les parties se sont entendues pour recommander conjointement comme sanction la radiation temporaire de l'intimé pour une période de trois mois, la publication d'un avis de la décision dans les journaux locaux de la région où l'intimé a son domicile professionnel et sa condamnation au paiement des déboursés, incluant les frais de publication.

[32] Il explique qu'un client doit avoir une confiance absolue dans son représentant et les services qu'il rend ne peuvent être affectés par ses intérêts personnels.

CD00-1443

PAGE : 6

[33] M^e Galarneau reconnaît l'existence d'un lien d'amitié entre l'intimé et G.P. au moment des gestes reprochés, mais selon lui, l'obligation du représentant d'être indépendant demeure quel que soit le lien existant avec son client.

[34] Il soumet les éléments objectifs pertinents dont, entre autres, que le client n'a pas subi de perte en l'espèce.

[35] Au niveau subjectif, il souligne que l'intimé a collaboré pleinement tant à l'enquête du plaignant qu'au processus disciplinaire, qu'il a plaidé coupable et exprimé ses regrets.

[36] L'intimé a un antécédent disciplinaire remontant à 2018, lequel n'est cependant pas en semblable matière.

[37] M^e Galarneau réfère à plusieurs décisions venant appuyer cette recommandation commune qu'il considère être à l'intérieur de la fourchette jurisprudentielle¹.

[38] Le procureur de l'intimé approuve les représentations de M^e Galarneau, tout en soulignant que la gravité objective de l'infraction n'est pas parmi les plus graves.

[39] Il insiste aussi sur les facteurs atténuants suivants :

- Le plaidoyer de culpabilité;

¹ *Chambre de la sécurité financière c. Falet*, 2019 QCCDCSF 29 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Falet*, 2020 QCCDCSF 47 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Lessard*, 2012 CanLII 97181 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Baker*, 2011 CanLII 99467 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Kendall*, 2017 QCCDCSF 92 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Chantal*, 2019 QCCDCSF 36 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Pop*, 2016 CanLII 86842 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Bouillon*, 2019 QCCDCSF 19 (CanLII).

CD00-1443

PAGE : 7

- La relation d'amitié existant entre l'intimé et G.P., laquelle existe toujours même si G.P. n'est plus son client;
- Aucune perte d'argent pour le client;
- L'absence de malhonnêteté ou d'abus de confiance;
- La collaboration montrée par l'intimé à l'enquête du syndic;
- Il s'agit d'un geste isolé.

[40] Il termine en référant à la jurisprudence transmise au comité qu'il considère pertinente dans le présent cas².

[41] Il considère que la sanction recommandée est à l'intérieur de la fourchette jurisprudentielle et qu'elle est appropriée en l'espèce.

ANALYSE ET MOTIFS

[42] Les parties recommandent conjointement au comité la radiation temporaire de l'intimé pour une période de trois mois, la publication d'un avis de la décision conformément à l'article 156 (7) du *Code des professions* de même que le paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions*.

[43] Lorsque des sanctions sont suggérées conjointement par les parties, le comité n'a pas à s'interroger sur la justesse de la recommandation qui lui est faite.

² *Chambre de la sécurité financière c. Fontaine*, 2012 CanLII 96969 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Falet*, 2019, préc., note 1; *Chambre de la sécurité financière c. Falet*, 2020, préc., note 1; *Chambre de la sécurité financière c. Gauthier*, 2013 CanLII 43416 (QC CDCSF); *Chambre de la sécurité financière c. Hébert*, 2018 QCCDCSF 57 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Tremblay*, 2015 QCCDCSF 21 (CanLII).

CD00-1443

PAGE : 8

[44] Comme la Cour suprême l'a dicté dans l'affaire *Anthony-Cook*, il doit plutôt se demander si la recommandation qui lui est faite est contraire à l'intérêt public ou susceptible de déconsidérer l'administration de la justice :

« [4] La question précise dont nous sommes saisis est de savoir si le juge du procès a commis une erreur en écartant la recommandation conjointe des parties. La question plus générale concerne le critère juridique que les juges du procès devraient appliquer pour décider s'il est approprié, dans une affaire donnée, d'écarter une recommandation conjointe.

[5] Pour les motifs qui suivent, et avec égards, je suis d'avis que le juge du procès en l'espèce a appliqué un critère moins rigoureux que celui qu'il aurait dû appliquer lorsqu'il a choisi d'écarter la recommandation conjointe — et, ce faisant, il a commis une erreur de principe. Il a appliqué un critère relatif à la " justesse de la peine ". Le critère qu'il aurait dû appliquer était de savoir si la peine proposée serait susceptible de déconsidérer l'administration de la justice, ou serait par ailleurs contraire à l'intérêt public. »³ (nos soulignés)

[45] Ce principe bien établi en droit criminel l'est aussi en droit disciplinaire :

« [19] Avec raison, l'appelante ne reproche pas au Conseil de s'être mal dirigé en droit.

[20] En effet, le Conseil énonce correctement le principe selon lequel il n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence des recommandations conjointes et qu'il doit y donner suite, sauf s'il les considère comme déraisonnables, contraires à l'intérêt public, inadéquates ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice.

[21] Cela dit, d'aucuns pourraient s'interroger sur l'à-propos de l'emploi par le Conseil des termes " déraisonnables " et " inadéquates ". Il semble que s'ils ont déjà été de mise en pareille circonstance, ils ne le sont plus. Dans R. c. Anthony-Cook[20], le juge Moldaver, pour la Cour, énonce ainsi le critère permettant au décideur de s'écarter de la recommandation commune :

[...] Le critère qu'il aurait dû appliquer était de savoir si la peine proposée serait susceptible de déconsidérer l'administration de la justice, ou serait par ailleurs contraire à l'intérêt public. »⁴ (nos soulignés et référence omise)

³ R. c. *Anthony-Cook*, 2016 CSC 43 (CanLII), [2016] 2 RCS 204, par. 4-5.

⁴ *Notaires (Ordre professionnel des) c. Marcotte*, 2019 QCTP 78 (CanLII), par. 19-21.

CD00-1443

PAGE : 9

[46] Le comité doit donc se demander en l'espèce si la recommandation commune qui lui est faite est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice ou est contraire à l'intérêt public.

[47] C'est sans hésitation que le comité considère que la recommandation commune proposée par les parties respecte le critère de l'intérêt public et qu'elle doit par conséquent être entérinée.

[48] Tout d'abord, la gravité objective de l'infraction reprochée est significative, bien que n'étant pas parmi les plus graves.

[49] Néanmoins, il est nécessaire pour un représentant de s'assurer de garder une indépendance et d'éviter les conflits d'intérêts dans sa relation professionnelle avec son client.

[50] En l'espèce, l'intimé devait s'assurer que la relation d'amitié existant avec G.P. ne mène pas à l'existence d'un conflit d'intérêts.

[51] En l'espèce, il ne s'agit par conséquent pas d'un cas de conflit d'intérêts de la nature d'un abus de confiance.

[52] De plus, il n'y a eu aucune malhonnêteté de la part de l'intimé et il n'y a pas eu de perte de la part du consommateur même si son obligation de caution existe toujours pour un emprunt hypothécaire qui était en 2018 pour une somme de 388 000 \$⁵.

[53] L'intimé a un antécédent disciplinaire, soit d'avoir, le 13 juillet 2015, signé à titre de témoin de la signature de deux clients, hors la présence de ceux-ci, une

⁵ Pièce P-7.

CD00-1443

PAGE : 10

infraction pour laquelle il a été condamné le 25 septembre 2018 au paiement d'une amende de 5 000 \$⁶.

[54] Cet antécédent disciplinaire n'est cependant pas en semblable matière.

[55] L'intimé a aussi été suspendu pour de courtes périodes pour des motifs d'ordre administratif, tel qu'il appert de son attestation du droit de pratique, pièce P-1.

[56] L'intimé a collaboré entièrement à l'enquête du plaignant, a reconnu les faits et il regrette ses gestes.

[57] Le comité considère que les risques de récidive sont minimes.

[58] Le comité est convaincu que la radiation suggérée aura un impact important sur les activités professionnelles de l'intimé, car il est très impliqué dans sa communauté.

[59] La recommandation faite par les parties est à l'intérieur de la fourchette jurisprudentielle acceptable.

[60] Considérant ce qui précède, après révision des éléments, tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants, qui lui ont été présentés, le comité est d'avis que la sanction recommandée par les parties, représentées par des procureurs d'expérience, constitue une sanction juste et appropriée, adaptée à l'infraction, conforme aux précédents jurisprudentiels applicables, ainsi que respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont il ne peut faire abstraction.

⁶ Pièce P-12.

CD00-1443

PAGE : 11

[61] Le comité entérinera donc la recommandation commune des parties, car elle ne contrevient pas à l'intérêt public ou ne déconsidère pas l'administration de la justice.

[62] Pour toutes ces raisons, le comité ordonnera la radiation temporaire de l'intimé pour une période de trois mois, la publication d'un avis de la décision aux frais de l'intimé conformément à l'article 156 (7) du *Code des professions* et le condamnera au paiement des déboursés conformément à l'article 151 du *Code des professions*.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE l'ordonnance de non-divulgation, de non-publication et de non-diffusion du nom et prénom du consommateur concerné par la plainte disciplinaire ainsi que de toute information permettant de l'identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas à tout échange d'information prévu à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (RLRQ, c. E-6.1) et de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

PREND ACTE à nouveau du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous l'unique chef d'infraction contenu à la plainte disciplinaire;

RÉITÈRE la déclaration de culpabilité de l'intimé prononcée à l'audience le 31 mars 2021 pour avoir contrevenu à l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2) et à l'article 18 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, c. D-9.2, r.3);

ORDONNE la suspension conditionnelle des procédures en ce qui concerne l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2);

CD00-1443

PAGE : 12

ET STATUANT SUR LA SANCTION QUANT À L'ARTICLE 18 DU CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE :

ORDONNE sous l'unique chef d'infraction de la plainte la radiation temporaire de l'intimé pour une période de trois mois;

ORDONNE à la secrétaire du comité de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où ce dernier a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'article 156 (7) du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26).

(S) M^e Claude Mageau

ME CLAUDE MAGEAU

Président du comité de discipline

(S) Benoit Bergeron

M. BENOIT BERGERON, A.V.A., Pl. Fin.

Membre du comité de discipline

(S) Nicolas Maheu-Giroux

M. NICOLAS MAHEU-GIROUX

Membre du comité de discipline

M^e Alain Galarneau
POULIOT, PRÉVOST, GALARNEAU, S.E.N.C.
Avocats de la partie plaignante

M^e Frédéric Sylvestre
SYLVESTRE & ASSOCIÉS SENCRL
Avocats de la partie intimée

Date d'audience : 31 mars 2021

CD00-1443

PAGE : 13

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1446

DATE : 20 mai 2021

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M. Jacques Denis, Pl. Fin.	Membre
M. Denis Croteau, A.V.A. Pl. Fin.	Membre

SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE
Plaignant

c.

GERRY LARIVIÈRE, conseiller en sécurité financière, et conseiller en assurance et rentes collectives (numéro de certificat 119500 et numéro de BDNI 1871951)
Intimé

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- **Non-divulcation, non-diffusion et non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte, ainsi que de toute information permettant de les identifier au motif de protéger leur vie privée. Toutefois, il est entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges des informations prévus par la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.**

[1] Préalablement à l'audience fixée au 20 avril 2021, la procureure du plaignant a informé le comité de discipline (le comité) de la Chambre de sécurité financière (CSF)

CD00-1446

PAGE : 2

que les parties lui présenteraient un plaidoyer de culpabilité et des recommandations communes sur sanction.

[2] La plainte portée contre l'intimé comporte deux chefs d'accusation. Ceux-ci lui reprochent de ne pas avoir recueilli tous les renseignements et procédé à une analyse complète des besoins financiers (ABF) des consommateurs E.C. et M.G. quant au premier contrat qu'il leur a fait souscrire le 6 septembre 2017. Il en a fait de même le 26 février 2018, à l'égard d'un autre contrat pour E.C.

LA PLAINTE

1. À Dollard-des-Ormeaux, vers le 6 septembre 2017, l'intimé n'a pas recueilli tous les renseignements et procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers de E.C. et M.G, alors qu'il leur faisait souscrire le contrat [AAAA], notamment pour les motifs suivants :

- a. L'existence de la résidence appartenant aux consommateurs et la valeur de celle-ci ne sont pas consignées à l'analyse ;
- b. Les polices d'assurance vie détenues par chacun des consommateurs chez Sun Life pour un capital assuré de 50 000 \$ ne sont pas consignées à l'analyse comme étant des « amount available in case of death » ;

contrevenant ainsi à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*.

2. À Dollard-des-Ormeaux, vers le 26 février 2018, l'intimé n'a pas recueilli tous les renseignements et procédé à une analyse complète et conforme des besoins financiers de E.C., alors qu'il lui faisait souscrire le contrat [BBBB], notamment pour les motifs suivants :

- a. L'existence de la résidence appartenant aux consommateurs et la valeur de celle-ci ne sont pas consignées à l'analyse ;
- b. Les polices d'assurance vie détenues par chacun des consommateurs chez Sun Life pour un capital assuré de 50 000 \$ ne sont pas consignées à l'analyse comme étant des « amount available in case of death » ;
- c. La police d'assurance vie pour un capital assuré de 240 000\$ numéro [AAAA]; souscrite par la consommatrice M.G. par l'intermédiaire de l'intimé n'est pas consignée à l'analyse ;
- d. La police d'assurance vie pour un capital assuré de 200 000\$, numéro [CCCC] souscrite par le consommateur E.C. par l'intermédiaire de l'intimé n'est pas consignée à l'analyse ;

contrevenant ainsi à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*.

CD00-1446

PAGE : 3

[3] L'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité sous chacun des deux chefs d'accusation portés contre lui, qu'il a signé le 19 avril 2021 (I-1).

[4] Après avoir pris connaissance de ce plaidoyer, le comité a donné acte à l'enregistrement de celui-ci et a déclaré l'intimé coupable sous chacun des deux chefs, pour avoir contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants*.

[5] Ensuite, le procureur de la plaignante a déposé de consentement l'attestation du droit de pratique de l'intimé, confirmant que celui-ci détenait un certificat dans les disciplines de l'assurance de personnes et en assurance collective de personnes du 1^{er} août 2017 au 30 juin 2021, pour le cabinet Industrielle Alliance, Assurance et services financiers Inc. Il était également inscrit du 1^{er} août 2017 au 12 juin 2020 pour le cabinet Investia services financiers Inc., établissant ainsi la compétence du comité pour la période indiquée à la présente plainte disciplinaire.

[6] Étant donné les recommandations communes des parties sur sanction, le comité aura à décider si celles-ci déconsidèrent l'administration de la justice ou sont contraires à l'intérêt public, tel que confirmé notamment par la Cour suprême dans *R.c. Anthony-Cook*¹.

ET PROCÉDANT SUR SANCTION

[7] Les parties n'avaient pas de preuve supplémentaire à offrir sur sanction.

[8] L'intimé, bien que parlant couramment français, est plus à l'aise en anglais. Ainsi, les parties ont soumis par écrit leurs admissions des faits entourant les infractions reprochées, de même que leurs recommandations sur sanction, en anglais.

[9] Les faits ainsi admis sont reproduits ci-après :

1. *At the time of the alleged offences, Respondent held a certificate as an insurance representative and was employed by Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc. (Exhibit P-1);*

¹ 2016 CSC 43, [2016] 2 R.C.S. 204.

CD00-1446

PAGE : 4

2. *At the time of the alleged offences, Respondent was an experienced insurance representative with close to 30 years of experience;*
3. *Respondent is 50 years old;*
4. *On or about September 6, 2017, Respondent carried out a financial needs analysis for the consumers, E.C. and M.G., and filled out an insurance proposal for them for the insurance policy [AAAA];*
5. *By pleading guilty on count 1, Respondent recognizes that he did not collect all required information and did not carry out the requisite complete analysis of the financial needs of the consumers, E.C. and M.G., when he had them apply for the insurance policy [AAAA]; in that:*
 - a. *The existence of the residence owned by the consumers and its value are not recorded in the analysis;*
 - b. *The life insurance policies held by each consumer with Sun Life for an insured capital of 50 000 \$ are not recorded in the analysis as being "an amount available in case of death";*
6. *On or about January 30, 2018, the consumers were delivered their contract for the insurance policy [AAAA], for which E.C. was refused;*
7. *On or about January 30, 2018, Respondent filled out an insurance proposal for the consumer, E.C., for the insurance policy [BBBB], which policy was accepted and delivered on February 27, 2018;*
8. *On or about February 28, 2018, Respondent carried out another financial needs analysis for the consumers, E.C. and M.G., and filled out an insurance proposal for the consumer, E.C., for the insurance policy [CCCC];*
9. *By pleading guilty on count 2, Respondent recognizes that he did not collect all required information and did not carry out the requisite complete analysis of the financial needs of E.C., when he had him apply for the insurance policy [CCCC], in that:*
 - a. *The existence of the residence owned by the consumers and its value are not recorded in the analysis;*
 - b. *The life insurance policies held by each consumer with Sun Life for an insured capital of 50 000 \$ are not recorded in the analysis as being "amount available in case of death";*
 - c. *The life insurance policy for an insured capital of 240 000 \$ number [AAAA] taken out by the consumer M.G. through Respondent is not recorded in the analysis;*

CD00-1446

PAGE : 5

- d. *The life insurance policy for an insured capital of 200 000 \$, number [BBBB] taken out by the consumer E.C. through the Respondent is not recorded in the analysis;*
10. *Regarding paragraphs c and d of the second count, Respondent had no dishonest intention and believed that the missing information relating to the life insurance policies were added automatically by the system;*
 11. *Respondent recognizes that the committed violations are at the very heart of his profession;*
 12. *Respondent recognizes that a Financial Needs Analysis is a regulatory tool that constitutes the cornerstone of a personal insurance representative's work;*
 13. *Both parties recognize that the complaint only concerns one couple;*
 14. *Respondent recognizes having received a written warning on March 5, 2010 from Me Isabelle Desmarais of the Chambre de la sécurité financière, regarding his obligations to prepare and set down in writing a financial needs analysis before completing an insurance application;*
 15. *Respondent fully collaborated to the inquiry;*
 16. *Respondent has no prior disciplinary record;*
 17. *Respondent's clients, E.C. and M. G., suffered no harm;*
 18. *Respondent now understands that he has the obligation to master the technological tools used in the practice of his profession;*
 19. *Given the above, Respondent undertakes to follow and to successfully complete a two-hour web training course on financial needs analysis;*
 20. *Respondent entered a guilty plea at the first convenient opportunity.*

RECOMMANDATIONS DES PARTIES

- [10] Les parties recommandent de condamner l'intimé :
- a) Sous le premier chef d'infraction, au paiement d'une amende de 5 000 \$;
 - b) Sous le deuxième chef d'infraction, au paiement d'une amende de 2 500 \$;
 - c) À suivre avec succès la formation suivante : « *L'analyse des besoins financiers 24902 LIFR* », étant entendu que celle-ci n'est pas offerte en anglais;
 - d) Au paiement des déboursés.

CD00-1446

PAGE : 6

[11] À l'appui de leurs recommandations, elles ont respectivement fait valoir les facteurs objectifs et subjectifs relevés en l'espèce.

[12] Ensuite, elles ont discuté des décisions suivantes rendues sur des infractions de nature semblable, ainsi que sur les grands principes jurisprudentiels portant sur la détermination des sanctions :

1. *St-Laurent c. Médecins (Ordre professionnel des)*, [1998] D.D.O.P. 271;
2. *Pigeon c. Daigneault*, [2003] R.J.Q. 1090;
3. *Lemire c. Médecins*, 2004 QCTP 59;
4. *Royer c. Chambre de la sécurité financière*, J.E. 2004-1486;
5. *Cuggia c. Chambre de la sécurité financière*, 2015 QCCQ 8829;
6. *Chambre de la sécurité financière c. Morinville*, 2011 CanLII 99444 (QC CDCSF);
7. *R. c. Lacasse*, 2015 CSC 64, [2015] 3 R.C.S. 1089;
8. *Chbeir c. Médecins (Ordre professionnel des)*, 2017 QCTP 4;
9. *Chan c. Médecins (Ordre professionnel des)*, 2014 QCTP 5;
10. *R. c. Anthony-Cook*, 2016 CSC 43, [2016] 2 R.C.S. 204;
11. *Notaires (Ordre professionnel des) c. Marcotte*, 2019 QCTP 78;
12. *Notaires (Ordre professionnel des) c. Génier*, 2019 QCTP 79;
13. *Infirmières et infirmiers auxiliaires (Ordre professionnel des) c. Ungureanu*, 2014 QCTP 20;
14. *R. c. Binet*, 2019 QCCA 669;
15. *Chambre de la sécurité financière c. St-Onge*, 2019 QCCDCSF 12;
16. *Chambre de la sécurité financière c. Déry*, 2020 QCCDCSF 34;
17. *Chambre de la sécurité financière c. Baillargeon*, 2010 CanLII 99871 (QC CDCSF);
18. *Chambre de la sécurité financière c. Efraimidis*, 2015 QCCDCSF 52;
19. *Chambre de la sécurité financière c. Taillon*, 2016 QCCDCSF 14;
20. *Chambre de la sécurité financière c. Charbonneau*, 2012 CanLII 97161 (QC CDCSF);
21. *Chambre de la sécurité financière c. Stamatopoulos*, 2016 CanLII 71472 (QC CDCSF);
22. *Chambre de la sécurité financière c. De Bellefeuille*, 2018 QCCDCSF 31;

CD00-1446

PAGE : 7

23. *Chambre de la sécurité financière c. Beckers*, 2012 CanLII 97172 (QC CDCSF);
24. *Chambre de la sécurité financière c. Simard*, 2018 QCCDCSF 44;
25. *Chambre de la sécurité financière c. Goulet*, 2018 QCCDCSF 19;
26. *Chambre de la sécurité financière c. Nemeth*, 2018 QCCDCSF 12.

ANALYSE ET MOTIFS

[13] Le comité a prononcé séance tenante une déclaration de culpabilité contre l'intimé sous chacun des deux chefs d'accusation de la plainte portée contre lui, pour avoir contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités du représentant*, lequel énonce :

Art. 6. *Le représentant en assurance de personnes doit, avant de faire remplir une proposition d'assurance ou d'offrir un produit d'assurance de personnes comportant un volet d'investissement, dont un contrat individuel à capital variable, analyser avec le preneur ses besoins ou ceux de l'assuré.*

Ainsi, selon le produit offert, le représentant en assurance de personnes doit analyser avec le preneur, notamment, ses polices ou contrat en vigueur ou ceux de l'assuré, selon le cas, leurs caractéristiques et le nom des assureurs qui les ont émis, ses objectifs de placement, sa tolérance aux risques, le niveau de ses connaissances financières et tout autre élément nécessaire, tels ses revenus, son bilan financier, le nombre de personnes à sa charge et ses obligations personnelles et familiales.

Le représentant en assurance de personnes doit consigner les renseignements recueillis pour cette analyse dans un document daté. Une copie de ce document doit être remise au preneur au plus tard au moment de la livraison de la police.
(Nos soulignés)

[14] Les obligations de l'article 6 sont impératives. Il n'est pas du ressort du représentant de déterminer le contenu des ABF et des informations à y être consignées par écrit².

² *Chambre de la sécurité financière c. Baillargeon*, 2010 CanLII 99871 (QC CDCSF), paragr. 21 (décision sur culpabilité) [ONGLET 17]; *Chambre de la sécurité financière c. Efraimidis*, 2015 QC CDCSF 52, paragr. 30 (décision sur culpabilité) [ONGLET 18].

CD00-1446

PAGE : 8

[15] Les décisions soumises par les parties confirment que la fourchette des sanctions pour ce type d'infraction va d'une réprimande à une amende se situant entre 3 000 \$ et 6 000 \$.

[16] On y constate qu'une amende de 5 000 \$ est habituellement imposée pour une infraction relative à l'ABF, suivie d'une réprimande pour une deuxième infraction de même nature. Toutefois, le comité de discipline de la CSF a récemment indiqué que cette dernière réprimande s'avérait clément³.

[17] Des cours de perfectionnement ont été également ajoutés à l'amende⁴ dans le cas où, comme en l'espèce, la pratique de l'intimé nécessitait un redressement.

[18] Le plaignant a identifié les divers facteurs subjectifs et a indiqué qu'en fonction de ceux-ci, il estime plutôt « faible » le risque de récidive dans le présent dossier :

Aggravants

- a) Mise en garde formelle vers le 15 février 2010;
- b) Grande expérience de l'intimé qui pratique depuis 30 ans;

Atténuants

- a) L'absence d'antécédents disciplinaires;
- b) L'absence de préjudice pour les consommateurs;
- c) L'absence d'intention malveillante de l'intimé;
- d) L'intimé a reconnu la gravité de ses gestes et a enregistré un plaidoyer de culpabilité à la première occasion utile;
- e) L'engagement de l'intimé à suivre une formation portant sur l'ABF;

Neutre

- a) L'intimé a collaboré pleinement au processus d'enquête.

[19] Selon les parties, la faute de l'intimé s'explique par sa mauvaise compréhension des outils technologiques utilisés dorénavant pour exécuter les ABF. Ce serait donc une

³ *Chambre de la sécurité financière c. St-Onge*, 2019 QCCDSF 12, paragr. 49 [ONGLET 15].

⁴ *Chambre de la sécurité financière c. Nemeth*, 2018 QCCDCSF 12, paragr. 154 et 155.

CD00-1446

PAGE : 9

erreur de parcours et non une pratique généralisée.

[20] Aussi, comme mentionné par son procureur, le plaidoyer de culpabilité de l'intimé et les recommandations communes des parties réduisent de façon appréciable les coûts qu'un débat de deux jours⁵ aurait engendrés.

[21] Néanmoins, rappelons que la gravité objective des infractions commises ne fait aucun doute, « *l'analyse des besoins financiers du consommateur étant la pierre d'assise du travail du représentant sur laquelle doit s'appuyer sa recommandation au consommateur* »⁶.

[22] Les sanctions proposées sont conformes à celles imposées habituellement pour ce même type d'infractions.

[23] Comme déjà annoncé, dans le cas de recommandations communes sur sanction, le comité ne devrait s'écarter de celles-ci que s'il les juge contraires à l'intérêt public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice.

[24] Ainsi, considérant les faits propres à la présente affaire ainsi que les facteurs objectifs et subjectifs tant aggravants qu'atténuants soulignés par les parties, le comité est d'avis que leurs recommandations communes ne sont pas contraires à l'intérêt public ou de nature à déconsidérer l'administration de la justice. Le comité y donnera donc suite.

[25] Par conséquent, l'intimé sera condamné au paiement d'une amende de 5 000 \$ sous le premier chef d'infraction et de 2 500 \$ sous le deuxième, pour un total de 7 500 \$.

[26] De même, le comité recommandera au conseil d'administration d'imposer à l'intimé de suivre, à ses frais, la formation accréditée par la CSF intitulée : « *L'analyse des besoins financiers - 24902 LIFR* » ou l'équivalent. L'intimé devra produire audit conseil

⁵ Durée estimée initialement par les procureurs.

⁶ Plan d'argumentation de la partie plaignante citant notamment *Chambre de la sécurité financière c. Baillargeon*, 2010 CanLII 99871 (QC CDCSF), paragr. 61.

CD00-1446

PAGE : 10

d'administration une attestation confirmant qu'il a suivi ladite formation avec succès dans les douze mois de sa résolution, le défaut de s'y conformer résultant en la suspension de son droit d'exercice par l'autorité compétente jusqu'à la production de cette attestation.

[27] Quant à la demande de l'intimé, et en l'absence d'opposition de la partie plaignante, d'un délai de trois mois pour acquitter les amendes totalisant 7 500 \$ ainsi que les déboursés, elle sera accueillie.

[28] Enfin, l'intimé ayant manifesté son accord, la présente décision lui sera notifiée par voie électronique.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

RÉITÈRE ORDONNER la non-divulgateion, non-diffusion et non-publication des noms et prénoms des consommateurs impliqués dans la plainte, ainsi que de toute information permettant de les identifier au motif de protéger leur vie privée. Toutefois, il est entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas aux échanges des informations prévus par la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

RÉITÈRE PRENDRE ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous chacun des deux chefs d'accusation portés contre lui;

RÉITÈRE DÉCLARER l'intimé coupable sous chacun de ces deux chefs d'accusation, pour avoir contrevenu à l'article 6 du *Règlement sur l'exercice des activités du représentant*;

ET STATUANT SUR LA SANCTION :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$ sous le premier chef d'infraction et de 2 500 \$ sous le deuxième chef d'infraction, totalisant 7 500 \$;

CD00-1446

PAGE : 11

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

RECOMMANDE au conseil d'administration de la Chambre de la sécurité financière d'**IMPOSER** à l'intimé de suivre, à ses frais, la formation accréditée par la Chambre intitulée « *L'analyse des besoins financiers-24902 LIFR* » ou l'équivalent, l'intimé devant produire audit conseil d'administration une attestation confirmant qu'il a suivi ladite formation avec succès dans les douze mois de sa résolution, le défaut de s'y conformer résultant en la suspension de son droit d'exercice par l'autorité compétente jusqu'à la production de cette attestation;

ACCORDE à l'intimé un délai de trois mois pour acquitter lesdites amendes et déboursés.

PERMET la notification de la présente décision à l'intimé par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25), à savoir par courrier électronique.

CD00-1446

PAGE : 12

(S) M^e Janine Kean

M^e Janine Kean
Présidente du comité de discipline

(S) Jacques Denis

M. Jacques Denis, Pl. Fin
Membre du comité de discipline

(S) Denis Croteau

M. Denis Croteau, A.V.A. Pl. Fin.
Membre du comité de discipline

M^e Sophie Gratton et Me Jessica Pilote-Boissé
SARRAZIN PLOURDE
Procureurs de la partie plaignante

M^e Martin Courville
AD LITEM AVOCATS, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : Le 20 avril 2021

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

DISCIPLINARY COMMITTEE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC

NO: CD00-1447

DATE: 19 mai 2021

THE COMMITTEE: M ^e Chantal Donaldson	President
Mrs. Dominique Vaillancourt	Member
Mr. André Boucher, Pl. Fin.	Member

SYNDIC OF THE CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Plaintiff

v.

DAVID DICKINSON (certificate no. 208693)

Respondent

DECISION REGARDING GUILT AND SANCTION

[1] The Respondent was the subject of a complaint before the Disciplinary Committee of the Chambre de la sécurité financière (the "**Committee**") dated November 13, 2020 which reads as follows:

THE COMPLAINT

CD00-1447

PAGE : 2

In Ottawa, Ontario, between February 21, 2018 and March 22, 2018, asked B.C., one of his employees, to perform and earn professional development units on his behalf and then claimed these professional development units as his own, thereby contravening section 16 of the *Act respecting the distribution of financial products and services* and sections 5 and 35 of the *Code of ethics of the Chambre de la sécurité financière*.

[2] On March 17, 2021, the Committee met to hear by visioconference the complaint. The Committee has drafted this decision in English as the Respondent primarily speaks English and does not speak French.

GUILTY PLEA

[3] The Respondent admitted the facts described in the complaint and submitted a guilty plea regarding the three infractions described in the only count of the Complaint, acknowledging therein the voluntary nature of his guilty plea, his awareness of the consequences thereof and the fact that he had the opportunity to consult an attorney before entering such plea.

[4] The Committee accepted the Respondent's plea of guilt and declared him guilty of the three (3) infractions covered by the above Complaint. Considering the principle prohibiting multiple convictions for the same conduct, the Committee order a conditional stay of proceedings regarding the legal provisions cited in the Complaint in regards to section 16 of the *Act respecting the distribution of financial products and services* and section 5 of the *Code of ethics of the Chambre de la sécurité financière*.

[5] Following the Respondent's guilty plea, the Plaintiff presented the documentary evidence reviewed below detailing the impugned conduct of the Respondent.

CD00-1447

PAGE : 3

PLAINTIFF'S EVIDENCE

[6] Exhibit P-1 is an Attestation by the Autorité des marchés financiers for the Respondent which establishes that he was a member of the Chambre from April 8, 2015 to February 7, 2018 and from March 28, 2018 to June 25, 2019. During these periods, he held a valid certificate to practise in the Quebec Group insurance of persons industry from that time until his resignation (requested by the employer as per Exhibit P-2), thereby subjecting him to the jurisdiction of the Committee during the period covered by the Complaint.

[7] On or about January 23, 2018, the Respondent was advised by the Autorité des marchés financiers that he failed to comply with the professional development requirements set out in the *Regulation respecting the compulsory professional development* of the Chambre de la sécurité financière (Exhibit P-3).

[8] In a decision dated February 8, 2018, the Autorité des marchés financiers informed the Respondent that his right to practise was suspended until the completion of the required professional development units (Exhibit P-4).

[9] Exhibit P-5 shows that professional development units were completed between February 27 and March 28, 2018 using the Respondent's access code (PDU 208693).

[10] As shown in emails in Exhibit P-6, the professional development units were in fact completed by another employee (B.C.) at the Respondent's request. In addition, a recorded telephone conversation between a representative of the Plaintiff and the

CD00-1447

PAGE : 4

Respondent confirms that the units were indeed completed by B.C. and not the Respondent himself (Exhibit P-7).

RESPONDENT'S PROOF

[11] The Respondent has practiced in the insurance industry since 1987 and has been licensed in Ontario in good standing throughout this time. The Respondent holds his chartered life underwriter designation (CLU), certified financial planner designation (CFP), and his charter financial consultant designation (ChFC).

[12] The Respondent has always met the continuing education requirements for his license in the province of Ontario and has always done so in compliance with all applicable rules and standards, without incident or complaint.

[13] It was the first licensing renewal in the province of Quebec for the Respondent and believed that the continuing education courses that he qualified for in Ontario would apply in Quebec. He learned that it wasn't the case when informed in a letter in 2018. At the time, the Respondent was working up to 70 hours per week.

RECOMMENDATION REGARDING SANCTION

[14] The Plaintiff recommends a temporary striking off the roll for two months which will only begin upon the issuance of a valid certificate by the Autorité des marchés financiers in the Respondent's name and payment of all applicable costs by the Respondent.

[15] The Respondent agrees with the Plaintiff's recommendation regarding sanction.

CD00-1447

PAGE : 5

[16] As regards the aggravating factors, Plaintiff invokes the objective gravity of Respondent's misconduct (asking an employee to complete required professional development units on his behalf), which conduct strikes at the core values of the profession, taints the public image of the profession, a certainty degree of dishonesty and the Respondent's years of experience (over 30 years) at the time of the infraction.

[17] As for the attenuating factors, Plaintiff refers to the fact that Respondent had no prior disciplinary record, that he pleaded guilty and that no clients were prejudiced by the Respondent's conduct. The Respondent has acknowledged his lapse in judgment and has repeatedly stated that he very much regrets his actions, thereby reducing the risk of recidivism.

[18] Plaintiff referred the Committee to the following jurisprudential precedents, which set forth the applicable principles in cases of this kind and/or imposed sanctions consistent with the recommendation herein in cases involving similar facts:

1. *Chambre de la sécurité financière c. Ducharme*, 2017 QCCDCSF 78;
2. *Chambre de la sécurité financière c. Berthelet*, 2018 QCCDCSF 5;
3. *Physiothérapie (Ordre professionnel de la) c. Martineau*, 2019 CanLII 4573 (QC OPPQ).

ANALYSIS AND REASONS

[19] The Committee subscribes to the recommendation of the Plaintiff for the following reasons:

- a. Members' competence is directly linked to the primary objective of the Chambre de la sécurité financière, namely the protection of the public. Continuing education helps achieve this objective and failure to comply with it cannot be trivialized;

CD00-1447

PAGE : 6

- b. the conduct of the Respondent calls for the imposition of serious sanctions given the nature of the infraction which results in dishonesty;
- c. the Respondent agrees with this recommendation;
- d. however, the sanctions must be tempered by a recognition of the fact that no client suffered prejudice from his misconduct and the fact that Respondent has no prior disciplinary record, cooperated with the investigation, pleaded guilty, expressed sincere remorse for his actions and is unlikely to repeat them;
- e. the joint recommendations regarding the sanctions to impose upon Respondent appear to be consistent with the jurisprudence in similar cases.

[20] Considering the foregoing, and after reviewing the relevant facts and aforesaid aggravating and attenuating factors, the Committee is of the view that the sanctions described in paragraph 14 hereof are just and appropriate, adapted to the infractions described in the Complaint, in conformity with the foregoing jurisprudential precedents and respectful of the principles of exemplarity and deterrence which must guide the Committee in the exercise of its discretion.

[21] For these reasons, the Committee will impose upon Respondent the sanction recommended by Plaintiff, as described in paragraph 14 above.

[22] As regards costs, no reason has been given which would justify an exception to the general rule that Respondent be obliged to pay all costs applicable pursuant to article 151 of the *Professional Code*.

FOR THESE REASONS, the Disciplinary Committee:

TAKES ACT of Respondent's guilty plea herein;

DECLARES the Respondent guilty under Count 1 of the Complaint for having contravened to sections 16 of the *Act respecting the distribution of financial products and services*, 5 and 35 of the *Code of Ethics of the Chambre de la sécurité financière* (CQLR, c. D-9.2, r.3);

CD00-1447

PAGE : 7

ORDERS a conditional stay of proceedings of the complaint as regards to section 16 of the *Act respecting the distribution of financial products and services* (CQLR, c. D-9.2) and section 5 of the *Code of ethics of the Chambre de la sécurité financière* (CQLR, c. D-9.2, r.3);

CONDEMNNS the Respondent to a temporary striking off the roll of two months;

ORDERS the Secretary of the Committee to publish, at Respondent's expense, a notice of the present decision in a newspaper circulating in the place where Respondent has his professional domicile or where he has exercised or may exercise his profession, in conformity with article 156 (7) of the *Professional Code* (CQLR, c. C-26);

CONDEMNNS the Respondent to pay all costs, including the registration fees, pursuant to article 151 of the *Professional Code* (CQLR, c. C-26).

S) M^e Chantal Donaldson

M^e Chantal Donaldson
President of the Disciplinary Committee

(S) Mrs. Dominique Vaillancourt

Mrs. Dominique Vaillancourt
Member of the Disciplinary Committee

(S) Mr. André Boucher

Mr. André Boucher, Pl. Fin.
Member of the Disciplinary Committee

M^e Valérie Déziel
CDNP AVOCATS INC.
Attorney for the Plaintiff

The Respondent was self-represented

Date of the hearing: March 17, 2021

TRUE COPY OF THE ORIGINAL SIGNED

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses



Décision : 2021-SACD-1033986

Le 26 mai 2021

**Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec (le « territoire »)**

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

**de Takeda Pharmaceutical Company Limited
(le « déposant »)**

Décision

Contexte

L'autorité principale du territoire a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières du territoire de l'autorité principale (la « législation ») lui accordant une dispense (la « dispense souhaitée ») de l'obligation d'inscription à titre de courtier afin que cette obligation ne s'applique pas à l'administrateur de régime (au sens donné à ce terme ci-dessous) relativement à la première opération visée des actions de dépositaire américain du déposant (les « actions de dépositaire américain ») émises à l'exercice ou à la conversion des attributions (au sens donné à ce terme ci-dessous), ou à l'acquisition des droits rattachés aux attributions, qui auront été émises dans le cadre du régime incitatif à long terme du déposant en vigueur le 1^{er} juillet 2020 (tel qu'il peut être modifié, complété ou remplacé à l'occasion) (le « RILT ») et du régime d'achat d'actions à l'intention des employés du déposant en vigueur le 1^{er} juillet 2020 (tel qu'il peut être modifié, complété ou remplacé à l'occasion) (le « RAAE », et collectivement avec le RILT, les « régimes »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous le régime de passeport) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») dans chacun des autres territoires du Canada, à l'exception de l'Ontario et de l'Alberta.

Québec

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512

Montréal

800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Télécopieur : 514 873-3090

www.lautorite.qc.ca

Décision : 2021-SACD-1033986

2

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, le *Règlement 45-102 sur la revente de titres* (le « Règlement 45-102 »), le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* et le Règlement 11-102 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société constituée sous le régime des lois du Japon et dont le siège social est situé à Tokyo, au Japon. La majorité des membres de la haute direction ou des administrateurs du déposant résident ordinairement à l'extérieur du Canada. Par conséquent, le déposant est un « émetteur étranger » au sens donné à ce terme dans le Règlement 45-102.
2. Le capital-actions autorisé du déposant est composé de 3 500 000 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires »). Au 31 mars 2021, 1 576 387 908 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au 31 mars 2021, 157 129 958 actions de dépositaire américain étaient émises et en circulation et chacune des actions de dépositaire américain représente une demi-action ordinaire.
3. Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Tokyo et à la cote d'autres bourses de valeurs japonaises locales. Les actions de dépositaire américain du déposant sont inscrites à la cote de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») et sont négociées sous le symbole « TAK ». Aucune action ordinaire ni aucune action de dépositaire américain n'est inscrite à la cote d'une bourse de valeur canadienne et le déposant n'a actuellement aucune intention d'inscrire ces titres à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.
4. Au 31 mars 2021, les résidents du Canada n'étaient pas propriétaires, directement ou indirectement, de plus de 10 % des actions ordinaires en circulation (en supposant que chaque action de dépositaire américain en circulation a été échangée contre les actions ordinaires sous-jacentes), et ne représentaient pas plus de 10 % du nombre total de propriétaires, directement ou indirectement, des actions ordinaires (en supposant que chaque action de dépositaire américain en circulation a été échangée contre les actions ordinaires sous-jacentes).
5. Les actions de dépositaire américain du déposant sont inscrites en vertu du paragraphe b de l'article 12 de la Loi de 1934. Le déposant est un émetteur privé étranger au sens du terme *foreign private issuer* de la Loi de 1934, il est soumis aux règles et aux règlements applicables pris en application de cette loi et il dépose des documents d'information continue aux États-Unis conformément à sa catégorie d'inscription.
6. Le 8 janvier 2019, aux termes d'un plan d'arrangement intervenu en vertu de la loi intitulée *Companies (Jersey) Law 1991*, telle qu'elle peut être modifiée, entre le déposant et Shire plc (« Shire »), le déposant a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires du capital de Shire, après quoi Shire est devenue une filiale en propriété exclusive du déposant (l'« arrangement »). Avant l'arrangement, Shire était un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec et de la Colombie-Britannique (collectivement,

Décision : 2021-SACD-1033986

3

les « territoires d'assujettissement »). À la suite de l'arrangement, le déposant est devenu un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires d'assujettissement. Le déposant n'a pas l'intention de devenir un émetteur assujéti en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un autre territoire du Canada.

7. Takeda Canada Inc. (« Takeda Canada ») est une filiale en propriété exclusive du déposant. Takeda Canada n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada et elle n'a aucune intention de le devenir ni d'inscrire ses titres à la cote d'une bourse de valeurs au Canada.
8. Le déposant administre les régimes dans le cadre desquels des attributions de titres, tels que des unités d'actions incessibles, des unités d'actions liées au rendement, des actions incessibles, des attributions liées au rendement, des options d'achat d'actions, des droits à la plus-value d'actions, des unités d'actions différées ou des droits d'achat, qui sont réglés sous forme d'actions de dépositaire américain (collectivement, les « attributions »), peuvent être octroyées aux employés admissibles du déposant ou aux employés admissibles des membres de son groupe, dont Takeda Canada, dont l'emploi est situé à l'extérieur du Japon (les « participants »). Sous réserve de certaines exceptions, les attributions octroyées dans le cadre des régimes ne peuvent pas être transférées, sauf par testament ou en vertu des lois en matière de succession et de distribution successorale.
9. En date du 24 février 2021, 18 participants au Canada, exception faite de l'Ontario, détenaient environ 0,25 % des attributions en cours dans le cadre du RILT et aucune attribution dans le cadre du RAAE. Toutefois, il est prévu que durant la prochaine période d'inscription au RAAE qui doit avoir lieu en août 2021 relativement au placement qui débutera le 1^{er} octobre 2021, on comptera environ 107 participants au Canada, exception faite de l'Ontario, ce qui représentera environ 0,34 % des attributions en cours dans le cadre du RAAE à ce moment.
10. La participation aux régimes est volontaire et les participants n'obtiendront aucune attribution ni ne seront incités à exercer ou à convertir des attributions en vue d'obtenir ou de conserver un emploi ou une nomination auprès du déposant ou de toute autre entité membre du groupe du déposant.
11. Les participants au Canada qui se verront octroyer des attributions recevront tous les documents d'information que les employés du déposant qui résident aux États-Unis et qui se voient octroyer des attributions ont le droit de recevoir.
12. Le déposant va transmettre simultanément aux participants qui résident au Canada tous les documents d'information continue qu'il est tenu de transmettre aux participants qui résident aux États-Unis en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières ou des obligations des bourses américaines.
13. Le déposant a recours aux services d'un administrateur de régime, à savoir Equatex US Inc. (l'« administrateur de régime »), relativement aux régimes. L'administrateur de régime participe notamment à la tenue de documents et facilite l'émission d'attributions de même que l'exercice et la conversion des attributions. Les opérations visant des actions de dépositaire américain acquises dans le cadre des régimes seront effectuées par l'entremise de l'administrateur de régime, lequel est inscrit en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières pour effectuer des opérations sur les titres dans la catégorie de courtier.

Décision : 2021-SACD-1033986

4

14. Le déposant, Takeda Canada et l'administrateur de régime, y compris leurs employés, leurs mandataires ou leurs représentants, ne fournissent aucun conseil en matière de placement. L'administrateur de régime est responsable de traiter les demandes provenant des participants et ses coordonnées figureront dans les documents relatifs aux régimes.
15. Puisqu'aucun marché actif pour la négociation des actions de dépositaire américain n'existe au Canada et qu'il est peu probable qu'un tel marché s'y développe, il est prévu que toute opération visant les actions de dépositaire américain effectuée par des participants, leurs représentants légaux ou leurs cessionnaires admissibles ou encore par l'administrateur de régime sera réalisée par l'entremise de la NYSE ou sur un marché ou une bourse situé à l'extérieur du Canada à la cote duquel les actions de dépositaire américain pourraient être inscrites ou par l'entremise d'une personne physique ou morale située à l'extérieur du Canada.
16. Une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier n'est pas disponible dans les territoires visés par la présente décision relativement à la première opération visée des actions de dépositaire américain qui ont été acquises dans le cadre des régimes, notamment les opérations effectuées par l'entremise de l'administrateur de régime. Une telle dispense aurait pu être obtenue à l'égard des opérations effectuées par l'administrateur de régime conformément au paragraphe 3 de l'article 8.16 du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* n'eût été le fait que le déposant est un émetteur assujetti dans les territoires d'assujettissement.
17. Le déposant n'est pas en défaut à l'égard de la législation en valeurs mobilières des territoires d'assujettissement, sauf en ce qui a trait à l'obligation prévue au paragraphe a) de l'article 4 du *Règlement 52-108 sur la surveillance des auditeurs* (le « Règlement 52-108 ») voulant que le rapport de l'auditeur soit établi par un cabinet d'experts-comptables qui, à la date du rapport de l'auditeur, est un « cabinet d'audit participant », au sens donné à ce terme dans le Règlement 52-108. Les états financiers du déposant pour (i) l'exercice terminé le 31 mars 2020 et (ii) l'exercice terminé le 31 mars 2019 étaient accompagnés d'un rapport de l'auditeur préparé par un cabinet d'experts-comptables qui n'était pas un cabinet d'audit participant, puisqu'il n'avait pas conclu avec le Conseil canadien sur la reddition de comptes une « convention de participation » (au sens donné à ce terme dans le Règlement 52-108).

Décision

L'autorité principale estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) au moment de l'émission des actions de dépositaire américain à l'exercice ou à la conversion des attributions ou à l'acquisition des droits rattachés aux attributions (le « moment de l'exercice »), le déposant n'était pas un émetteur assujetti dans un territoire du Canada, sauf dans les territoires d'assujettissement;

Décision : 2021-SACD-1033986

5

- b) au moment de l'exercice, soit :
 - (i) en tenant compte de l'émission des actions de dépositaire américain et de toute autre action de dépositaire américain émise en même temps ou dans le cadre de son placement, les résidents du Canada :
 - i. ne détenaient pas, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires en circulation (en supposant que chaque action de dépositaire américain en circulation a été échangée contre les actions ordinaires sous-jacentes);
 - ii. ne représentaient pas un nombre supérieur à 10 % du nombre total de propriétaires directs et indirects d'actions ordinaires (en supposant que chaque action de dépositaire américain en circulation a été échangée contre les actions ordinaires sous-jacentes);
 - (ii) le déposant était un émetteur étranger;
- c) l'opération est effectuée soit :
 - (i) par l'intermédiaire d'une bourse ou d'un marché situé à l'extérieur du Canada;
 - (ii) avec une personne physique ou morale située à l'extérieur du Canada.

Kim Lachapelle
Surintendante de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution, par intérim

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Aucune information

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA****Avis du maintien d'une autorisation à la suite d'un changement de nom**

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a maintenu inchangée l'autorisation d'exercer l'activité d'assureur au Québec de Compagnie d'assurance d'hypothèques Genworth Financial Canada (nom utilisé au Québec par Genworth Financial Mortgage Insurance Company Canada) à la suite du réexamen en raison du changement de nom pour celui de :

Compagnie d'assurance d'hypothèques Sagen Canada (nom utilisé au Québec par Sagen Mortgage Insurance Company Canada)

Cet avis fait suite à l'avis d'intention publié le 27 mai 2021.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 2 juin 2021

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
LMPG inc.	31 mai 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FINB d'actions des marchés émergents Mackenzie FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	31 mai 2021	Ontario
Fonds canadien à revenu fixe, Fonds d'actions marchés émergents Fonds d'actions internationales	27 mai 2021	Ontario
Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations américaines Canada Vie Fonds d'occasions de croissance mondiales Canada Vie Fonds d'actions européennes Canada Vie Fonds d'actions de marchés émergents Canada Vie	1 ^{er} juin 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de ressources mondiales Canada Vie		
Fonds de métaux précieux Canada Vie		
Fonds de revenu alternatif Venator	31 mai 2021	Ontario
Fonds alternatif fondateurs Venator		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie II	28 mai 2021	Ontario
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie		
Fonds de croissance mondiale Mackenzie		
Fonds des marchés émergents Mackenzie		
Fonds des marchés émergents Mackenzie II		
Fonds européen Mackenzie Ivy		
Fonds de métaux précieux Mackenzie		
Fonds d'opportunités à petites capitalisations Pender	26 mai 2021	Colombie-Britannique
Fonds de situations spéciales Pender (auparavant, le Fonds placements stratégiques Pender)		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie II	28 mai 2021	Ontario
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy II		
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy II		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie II		
Fonds d'actions canadiennes		
Fonds d'actions canadiennes MondeMeilleur		
Mackenzie		
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie II		
Fonds canadien de croissance Mackenzie II		
Fonds de croissance américaine Mackenzie		
Fonds de croissance de petites et		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
moyennes capitalisations américaines Mackenzie Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres Fonds d'actions mondiales MondeMeilleur Mackenzie Fonds de valeur Mackenzie Cundill II Fonds de croissance mondiale Mackenzie Fonds mondial chinois Mackenzie Fonds des marchés émergents Mackenzie II Fonds européen Mackenzie Ivy Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy II Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy – Devises neutresFonds international Mackenzie Ivy II Fonds mondial de ressources Mackenzie II Fonds de lingots d'or Mackenzie Fonds de métaux précieux Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie II Portefeuille d'actions Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie II Portefeuille prudent Symétrie II Portefeuille croissance modérée Symétrie II Fonds indiciel Diversification maximale Canada Mackenzie		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie II	28 mai 2021	Ontario
Fonds de revenu stratégique Mackenzie II		
Fonds canadien de croissance Mackenzie II		
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie II		
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie		
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie		
Fonds de croissance mondiale Mackenzie		
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie II		
Portefeuille prudent Symétrie II		
Portefeuille équilibré Symétrie II		
Portefeuille croissance modérée Symétrie II		
Portefeuille d'actions Symétrie		
Timbercreek Financial Corp.	31 mai 2021	Ontario
Topaz Energy Corp.	25 mai 2021	Alberta
VerticalScope Holdings Inc.	26 mai 2021	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations à court terme imaxx Fonds canadien à versement fixe imaxx	28 mai 2021	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds FlexiFonds Prudent Fonds FlexiFonds Équilibré Fonds FlexiFonds Croissance	31 mai 2021	Québec
Lightspeed POS Inc.	28 mai 2021	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Portefeuille FDP Équilibré Portefeuille FDP Équilibré croissance Portefeuille FDP Équilibré revenu Portefeuille FDP Obligations canadiennes Portefeuille FDP Gestion des liquidités Portefeuille FDP Revenu fixe mondial Portefeuille FDP Actions canadiennes Portefeuille FDP Actions canadiennes dividende Portefeuille FDP Actions globales Portefeuille FDP Actions américaines Portefeuille FDP Actions pays émergents	26 mai 2021	Québec - Ontario - Nouveau-Brunswick

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Aritzia Inc.	27 mai 2021	Colombie-Britannique
BMO Fonds du marché monétaire	28 mai 2021	Ontario
BMO Fonds d'obligations		
BMO Fonds concentré mondial équilibré		
BMO Fonds d'obligations de base		
BMO Fonds d'obligations de base Plus		
BMO Fonds d'obligations mixtes BMO Portefeuille diversifié de revenu		
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents		
BMO Fonds de revenu à taux variable		
BMO Fonds mondial de revenu mensuel		
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles		
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques		
BMO Fonds de croissance et de revenu		
BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée*		
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II		
BMO Fonds de revenu mensuel		
BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme		
BMO Fonds d'actions privilégiées		
BMO Fonds d'obligations durables		
BMO Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique		
BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé		
BMO Fonds universel d'obligations		
BMO Fonds asiatique de croissance et de revenu		
BMO Fonds de l'allocation de l'actif		
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes		
BMO Fonds d'actions canadiennes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds canadien d'actions à grande capitalisation		
BMO Fonds d'actions canadiennes sélectionnées		
BMO Fonds concentré d'actions mondiales		
BMO Fonds concentré d'actions américaines		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés		
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés		
BMO Fonds de dividendes		
BMO Fonds européen		
BMO Fonds mondial équilibré		
BMO Fonds mondial de dividendes		
BMO Fonds mondial d'actions		
BMO Fonds mondial de croissance et de revenu		
BMO Fonds d'infrastructures mondiales		
BMO Fonds d'occasions de croissance		
BMO Fonds FNB d'actions internationales		
BMO Fonds d'actions internationales		
BMO Fonds valeur internationale		
BMO Fonds japonais		
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes à faible volatilité		
BMO Fonds FNB d'actions américaines à faible volatilité		
BMO Fonds d'actions multi-factorielles		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds FNB actions du Nasdaq 100		
BMO Fonds de dividendes nord-américains		
BMO Fonds d'actions mondiales d'engagement ODD		
BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes		
BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines		
BMO Fonds d'actions canadiennes à perspectives durables BMO Fonds d'actions chinoises à perspectives durables		
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables		
Fonds d'actions mondiales à perspectives durables BMO privé,		
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique		
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'actions gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique		
BMO Fonds d'actions américaines toutes capitalisations		
BMO Fonds de dividendes américains		
BMO Fonds FNB d'actions américaines		
BMO Fonds d'actions américaines		
BMO Fonds d'actions américaines Plus		
BMO Fonds leadership féminin		
BMO Fonds canadien d'actions à faible capitalisation		
BMO Fonds FNB actions du secteur énergie propre		
BMO Fonds des marchés en développement		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

mondial à petite capitalisation		
BMO Fonds de métaux précieux		
BMO Fonds de ressources		
BMO Fonds américain à petite capitalisation		
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe		
BMO Portefeuille FNB de revenu		
BMO Portefeuille FNB conservateur		
BMO Portefeuille FNB équilibré		
BMO Portefeuille FNB croissance		
BMO Portefeuille FNB actions de croissance		
BMO Portefeuille FNB de revenu en dollars US		
BMO Portefeuille FNB conservateur en dollars US		
BMO Portefeuille FNB équilibré en dollars US		
BMO Fonds équilibré en dollars US		
BMO Fonds de dividendes en dollars US		
BMO Fonds indice-actions en dollars US		
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US		
BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US		
BMO Catégorie asiatique de croissance et de revenu		
BMO Catégorie actions canadiennes		
BMO Catégorie dividendes		
BMO Catégorie mondiale de dividendes		
BMO Catégorie mondiale énergie		
BMO Catégorie mondiale d'actions		
BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité		
BMO Catégorie Chine élargie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Catégorie valeur internationale		
BMO Catégorie actions américaines		
BMO Portefeuille de revenu CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille actions de croissance CatégorieSélect ^{MD}		
BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu		
BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré		
BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance		
BMO Catégorie Portefeuille FNB actions de croissance		
BMO Portefeuille de revenu FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille équilibré FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille croissance FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille de revenu FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille conservateur FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille équilibré FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille croissance FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille actions de croissance FiducieSélect ^{MD}		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035		
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2040		
BMO Portefeuille de retraite revenu		
BMO Portefeuille de retraite conservateur		
BMO Portefeuille de retraite équilibré		
BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque		
BMO Fonds d'actions Réduction du risque		
BMO Portefeuille de revenu Ascension ^{MC}		
BMO Portefeuille conservateur Ascension ^{MC}		
BMO Portefeuille équilibré Ascension ^{MC}		
BMO Portefeuille croissance Ascension ^{MC}		
BMO Portefeuille actions de croissance Ascension ^{MC}		
BMO Portefeuille de revenu durable (auparavant, BMO Portefeuille de revenu axé sur les principes)		
BMO Portefeuille conservateur durable (auparavant, BMO Portefeuille conservateur axé sur les principes)		
BMO Portefeuille équilibré durable (auparavant, BMO Portefeuille équilibré axé sur les principes)		
BMO Portefeuille croissance durable (auparavant, BMO Portefeuille croissance axé sur les principes)		
Catégorie de ressources Maple Leaf	27 mai 2021	Colombie-Britannique
Catégorie de revenu Maple Leaf		
Catégorie protection accrue Yorkville	31 mai 2021	Ontario
Catégorie protection accrue QER Canada Yorkville		
Catégorie protection accrue QER États-Unis Yorkville		
Catégorie occasions de santé		
Catégorie occasions mondiales Yorkville		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie obligations à rendement optimal Yorkville		
Catégorie protection accrue internationale QER Yorkville		
Catégorie occasions cryptomonnaie, chaîne de blocs et technologie financière Yorkville		
FNB Horizons Indice S&P obligations vertes	26 mai 2021	Ontario
Fonds canadien équilibré de croissance, Précision MD	31 mai 2021	Ontario
Fonds d'obligations MD		
Fonds d'obligations à court terme MD		
Fonds canadien de croissance modérée, Précision MD		
Fonds d'actions MD		
Placements d'avenir MD		
Fonds croissance de dividendes MD		
Fonds international de croissance MD		
Fonds international de valeur MD		
Fonds monétaire MD		
Fonds d'actions canadiennes MD		
Fonds américain de croissance MD		
Fonds américain de valeur MD		
Fonds stratégique de rendement MD		
Fonds d'occasions stratégiques MD		
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD		
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		
Portefeuille conservateur, Précision MD		
Portefeuille de revenu équilibré, Précision MD		
Portefeuille équilibré modéré, Précision MD		
Portefeuille de croissance modérée, Précision MD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD		
Portefeuille de croissance maximale, Précision MD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		
Fonds Capital Group ciblé actions canadiennes ^{MC} (Canada)	27 mai 2021	Ontario
Fonds Capital Group occasions totales marchés émergents ^{MC} (Canada)		
Fonds Capital Group actions mondiales ^{MC} (Canada)		
Fonds Capital Group actions internationales ^{MC} (Canada)		
Fonds Capital Group actions américaines ^{MC} (Canada)		
Fonds Capital Group revenu fixe essentiel plus canadien ^{MC} (Canada)		
Fonds Capital Group équilibré mondial ^{MC} (Canada)		
Fonds Capital Group obligations mondiales ^{MC} (Canada)		
Capital Group générateur de revenu ^{MC} (Canada)		
Capital Group portefeuille de revenu mensuel ^{MC} (Canada)		
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	31 mai 2021	Ontario
Fonds collectif d'obligations GPPMD		
Fonds collectif de dividendes GPPMD		
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		
Fonds d'opportunités de revenu tactique PIMCO	26 mai 2021	Ontario
Fonds de capital Goodwood	26 mai 2021	Ontario
Fonds de pension longévité	31 mai 2021	Ontario
Fonds équilibré Beutel Goodman	27 mai 2021	Ontario
Fonds d'actions canadiennes Beutel Goodman		
Fonds total d'actions mondiales Beutel Goodman		
Fonds concentré d'actions nord-américaines Beutel Goodman		
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman*		
Fonds à petite capitalisation Beutel Goodman		
Fonds de dividendes canadiens Beutel Goodman		
Fonds mondial de dividendes Beutel Goodman		
Fonds concentré d'actions mondiales Beutel Goodman		
Fonds d'actions mondiales Beutel Goodman		
Fonds d'actions internationales Beutel Goodman		
Fonds d'actions américaines Beutel		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Goodman		
Fonds revenu Beutel Goodman		
Fonds d'obligations à long terme Beutel Goodman		
Fonds d'obligations de base Plus Beutel Goodman		
Fonds d'obligations à court terme Beutel Goodman		
Fonds du marché monétaire Beutel Goodman		
Fonds marché monétaire canadien Mawer	28 mai 2021	Alberta
Fonds canadien d'obligations Mawer*		
Fonds équilibré Mawer		
Fonds équilibré avantage fiscal Mawer		
Fonds équilibré mondial Mawer		
Fonds d'actions canadiennes Mawer		
Fonds nouveau du Canada Mawer*		
Fonds d'actions américaines Mawer		
Fonds d'actions internationales Mawer		
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer		
Fonds d'actions mondiales Mawer		
Fonds d'actions marchés émergents Mawer		
Fonds international de grandes capitalisations Mawer		
LDIC North American Small Business Fund	1 juin 2021	Ontario
Plan individuel familial	27 mai 2021	Ontario
Portefeuille canadien EdgePoin	31 mai 2021	Ontario
Portefeuille mondial EdgePoin		
Portefeuille canadien de fonds de revenu et de croissance EdgePoint		
Portefeuille mondial de fonds de revenu et de croissance EdgePoint		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
SLANG Worldwide Inc.	26 mai 2021	Ontario
Softchoice Corporation	26 mai 2021	Ontario
TELUS Corporation	26 mai 2021	Colombie-Britannique
Topaz Energy Corp.	1 ^{er} juin 2021	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Nuvei Corporation	31 mai 2021	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines	31 mai 2021	Ontario
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Mackenzie Métaux précieux		
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance	31 mai 2021	Ontario
Catégorie Mackenzie Ivy Canadien équilibré		
Catégorie Mackenzie Ivy Mondial équilibré		
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes		
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens		
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité		
Catégorie Mackenzie Croissance américaine		
Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines – Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Mackenzie Actions de petites et moyennes capitalisations mondiales		
Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères – Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Ivy International		
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources		
Catégorie Mackenzie Lingot d'or		
Catégorie Mackenzie Métaux précieux		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie indicielle Diversification maximale Canada Mackenzie		
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance	31 mai 2021	Ontario
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes		
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens		
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Croissance petites et moyennes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
FNB d'actions américaines avec marge de protection échéant en mai Cboe Vest First Trust FNB d'actions américaines avec marge de protection accrue échéant en mai Cboe Vest First Trust	27 mai 2021	Ontario
Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco Fonds d'excellence canadien de croissance Invesco Catégorie d'excellence canadienne de croissance Invesco Fonds des marchés émergents Invesco Catégorie croissance européenne Invesco Fonds de croissance international Invesco Catégorie croissance internationale Invesco	27 mai 2021	Ontario
Fonds de revenu stratégique Franklin Fonds d'optimisation du revenu mondial Franklin Brandywine Fonds international d'actions Templeton Fonds de croissance internationale Franklin ClearBridge	27 mai 2021	Ontario
Fonds du marché monétaire Renaissance Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance Fonds du marché monétaire américain Renaissance Fonds de revenu à court terme Renaissance	1 ^{er} juin 2021	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		
Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		
Fonds à rendement flexible Renaissance		
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		
Fonds équilibré canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance		
Portefeuille optimal de revenu Renaissance		
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance		
Fonds de dividendes canadien Renaissance		
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance		
Fonds de revenu diversifié Renaissance		
Fonds de revenu élevé Renaissance		
Fonds de valeur de base canadien Renaissance		
Fonds de croissance canadien Renaissance		
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance		
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance		
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance		
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance		
Fonds d'actions américaines Renaissance		
Fonds de dividendes international Renaissance		
Fonds d'actions internationales Renaissance		
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance		
Fonds des marchés mondiaux Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance		
Portefeuille optimal d'actions mondiales neutre en devises Renaissance		
Fonds de valeur mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial Renaissance		
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds accent mondial Renaissance		
Fonds accent mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance		
Fonds Chine plus Renaissance		
Fonds de marchés émergents Renaissance		
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance		
Fonds d'infrastructure mondial neutre en		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
devises Renaissance		
Fonds immobilier mondial Renaissance		
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance		
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance		
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance		
Portefeuille équilibré de revenu Axiom		
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Axiom		
Portefeuille équilibré de croissance Axiom		
Portefeuille de croissance à long terme Axiom		
Portefeuille canadien de croissance Axiom		
Portefeuille mondial de croissance Axiom		
Portefeuille de titres étrangers de croissance Axiom		
Portefeuille 100 % actions Axiom		
Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance		
Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance		
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance		
Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance		
Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance		
Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance		
Mandat privé de revenu d'actions Renaissance		
Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance		
Mandat privé d'actions américaines Renaissance		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mandat privé d'actions internationales Renaissance		
Mandat privé d'actions mondiales Renaissance		
Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance		
Mandat privé d'actifs réels Renaissance		
HEXO Corp.	27 mai 2021	Ontario
VerticalScope Holdings Inc.	31 mai 2021	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Artemis Gold Inc.	2021-05-12	2021-01-12
Ascot Resources Ltd.	2021-04-05	2021-01-21
Auxly Cannabis Group Inc.	2021-03-23	2021-03-18
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-23	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-24	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-26	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-03-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-01	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-06	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-08	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-15	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-15	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-15	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-15	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-22	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-27	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-29	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-30	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-30	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-04	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-04	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-06	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-11	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-13	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-18	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-20	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-21	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-21	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-21	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-25	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-28	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-05-31	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-06-02	2019-11-05
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2021-04-13	2020-08-28

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Bausch Health Companies Inc.

Vu la demande présentée par Bausch Health Companies Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 mai 2021 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de billets de premier rang, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 10 mai 2021.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° 3215635

Décision n°: 2021-FS-0113

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Angany Inc.	2020-07-31	3 074 958 \$
Angel Pond Holdings Corporation	2021-05-20	1 207 \$
Brunswick Exploration Inc.	2020-11-03	38 000 \$
Caffeinated Capital Opportunity Fund III, LP	2021-05-14	242 180 \$
diaMentis inc.	2020-12-31	666 180 \$
diaMentis inc.	2021-05-21	5 069 903 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
HPQ-Silicon Resources Inc.	2020-11-12	28 250 \$
Hyundai Capital Canada Inc.	2021-05-12	500 000 000 \$
Intact Corporation financière	2021-05-18	888 750 000 \$
Kensington Private Equity Fund	2021-05-05	49 565 945 \$
Kontrol Energy Corp.	2020-11-02 au 2020-11-12	917 314 \$
Lower Mattagami Energy Limited Partnership	2021-05-14	322 000 000 \$
Macquarie Bank Limited	2021-05-18	13 858 650 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2020-10-23	25 800 \$
MT Nutrition II Cayman, LP	2021-05-17	18 139 623 \$
MT Nutrition II, LP	2021-05-17	6 463 335 \$
NorthIsle Copper and Gold Inc.	2020-11-02	3 198 998 \$
Peer Capital Corporation	2020-10-28 au 2020-11-07	35 100 \$
Peer Capital Corporation	2020-11-08 au 2020-11-18	62 210 \$
Petro Viking Energy Inc.	2020-11-05	1 223 000 \$
Petro Viking Energy Inc.	2020-12-15	77 500 \$
Petro Viking Energy Inc.	2021-01-20	380 050 \$
Petro Viking Energy Inc.	2021-03-31	52 037 \$
PPC III LP	2021-05-18	9 640 800 \$
Pyrowave Inc.	2021-05-17	7 594 638 \$
Resverlogix Corp.	2020-11-10	795 675 \$
Ryerson University	2021-05-04	250 000 000 \$
Superior Plus LP	2021-05-18	488 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TA Strategic Partners Fund XIV, L.P.	2021-05-18	3 630 000 \$
Union Pacific Corporation	2021-05-20	81 716 169 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Erratum

Banque Nationale Investissements inc. Décision n° 2021-EFI-0002

Veuillez noter que l'annexe A faisant partie de la décision n° 2021-EFI-0002 du 6 mai 2021 a été omise, par erreur, dans le texte de cette décision publié à la section 6.6.5 du bulletin du 13 mai 2021 (vol. 18, n° 19). Le texte de la décision n° 2021-EFI-0002 avec son annexe A est publié ci-dessous.

Fait le 3 juin 2021.

Banque Nationale Investissements inc.

Le 6 mai 2021

**Dans l'affaire
de la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)**

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

**de Banque Nationale Investissements inc.
(le « déposant »)**

et

**les Fonds BNI identifiés à l'annexe A
(individuellement ou collectivement, le ou les « fonds »)**

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant, pour le compte des fonds, une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») pour permettre aux fonds de prolonger les délais pour renouveler le prospectus simplifié, la notice annuelle et les aperçus du fonds des fonds (les « documents de prospectus »), comme si la date de caducité était le 7 juin 2021 (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires du Canada, autres que les territoires;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 11-102*, le *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*, RLRQ c. V-1.1, r. 38, (le « Règlement 81-101 ») et le *Règlement 81 102 sur les fonds d'investissement*, RLRQ c. V-1.1, r. 39, (le « Règlement 81-102 ») ont le même sens dans la présente décision, à moins qu'on ne leur y donne une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

Le déposant

1. Le déposant est une société par actions régie par les lois du Canada ayant son siège à Montréal (Québec).
2. Le déposant agit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement des fonds et est inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador.

3. Ni le déposant ni les fonds ne sont en défaut aux termes de la législation en valeurs mobilières d'un territoire du Canada.

Les fonds

4. Les fonds sont soit des fonds communs de placement à capital variable établies en tant que fiducies selon les lois de l'Ontario ou du Québec, soit une catégorie de société de placement à capital variable régie par les lois du Canada.
5. Les titres des fonds sont offerts dans chacun des territoires du Canada au moyen des documents de prospectus courants datés du 14 mai 2020, dans leurs versions modifiées le 21 juillet 2020, le 9 octobre 2020, le 18 novembre 2020, le 11 février 2021 et le 9 mars 2021.
6. Les fonds sont des émetteurs assujettis au sens des lois de chaque territoire du Canada.
7. La date de caducité des documents de prospectus courants est le 14 mai 2021 (la « date de caducité actuelle »). Par conséquent, en vertu du paragraphe 62(1) de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario) (L.R.O. 1990, c. S.5) et de l'article 2.5(4) du Règlement 81-101, le placement de titres des fonds doit cesser à la date de caducité actuelle sauf si : i) un projet de prospectus simplifié est déposé au moins 30 jours avant la date de caducité actuelle (c'est à dire au plus tard le 14 avril 2021); ii) un prospectus simplifié définitif est déposé au plus tard 10 jours après la date de caducité actuelle (c'est à dire le 24 mai 2021); et iii) un visa pour le prospectus simplifié définitif est obtenu dans les 20 jours suivant la date de caducité actuelle (c'est à dire le 3 juin 2021).

Fusions de fonds

8. Le déposant propose des fusions de fonds (les « fusions ») qui ont une incidence sur les fonds identifiés comme tel à l'annexe A (les « fonds appelés à disparaître ») et qui, si elles surviennent, prendront effet après la date de caducité actuelle, mais au plus tard le 4 juin 2021.
9. Si la dispense souhaitée n'est pas accordée, les documents de prospectus des fonds appelés à disparaître devront être renouvelés peu avant la fusion de ces fonds.
10. Les fusions seront effectuées conformément aux exigences du Règlement 81-102, le déposant devant notamment obtenir l'approbation des porteurs de titres à une assemblée extraordinaire (l'« assemblée extraordinaire ») qui se tiendra le ou vers le 17 mai 2021 et obtenir l'approbation des autorités réglementaires.

Motifs pour la dispense souhaitée

11. Le déposant souhaite prolonger la date de caducité des documents de prospectus courants afin de lui accorder un délai suffisant pour tenir compte convenablement des résultats du vote à l'assemblée extraordinaire, en retirant les fonds appelés à disparaître des documents de prospectus définitifs, et ainsi éviter de devoir inclure ces fonds dans les documents de prospectus définitifs puisqu'ils seront dissous dans les deux semaines suivant la date de caducité actuelle.
12. Compte tenu de la date de caducité actuelle, un report de la date de caducité actuelle au 7 juin 2021 est minime et ne représente pas de désavantage pour les porteurs de titres des fonds.
13. Étant donné qu'il ne sait pas si les porteurs de titres approuveront toutes les fusions à l'assemblée extraordinaire, le déposant a déposé les projets de documents de prospectus le 31 mars 2021, à l'égard de tous les fonds, et, suite à l'assemblée extraordinaire, propose de

déposer les documents de prospectus définitifs en y retirant les fonds appelés à disparaître dont la fusion aura été approuvée par les porteurs de titres et qui, par conséquent, ne seront pas maintenus après les fusions.

14. Si les approbations requises des fusions sont obtenues et que les fonds appelés à disparaître sont retirés des documents de prospectus définitifs, les seuls placements de titres des fonds appelés à disparaître qui auront lieu après la date de caducité actuelle mais avant les fusions, seront des achats effectués dans le cadre de programmes d'investissement automatique et du réinvestissement des distributions.
15. Depuis la date des documents de prospectus courants, les fonds n'ont fait l'objet d'aucun changement important n'ayant pas été divulgué. Par conséquent, les documents de prospectus courants continuent de contenir des renseignements exacts sur les fonds.
16. Les nouveaux investisseurs dans les fonds recevront les plus récents aperçus du fonds portant sur les fonds applicables et les documents de prospectus courants des fonds continueront d'être offerts aux investisseurs, sur demande.
17. Le déposant soumet que la dispense souhaitée ne portera pas atteinte à la fiabilité et à l'exactitude des renseignements présentés dans les documents de prospectus courants et n'est pas contraire à l'intérêt public.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée.

Annexe A

Les Fonds

* Fonds appelés à disparaître

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE

Fonds de marché monétaire BNI

FONDS DE COURT TERME ET DE REVENU

Fonds de revenu à taux variable BNI
Fonds d'hypothèques et de revenu tactique BNI*
Fonds d'obligations BNI
Fonds de revenu BNI
Fonds de dividendes BNI*
Fonds d'obligations mondiales BNI*
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI
Fonds d'obligations corporatives BNI
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI
Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI
Fonds d'actions privilégiées BNI
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect de revenu BNI*
Fonds de placements présumés sûrs BNI

PORTEFEUILLES BNI

Portefeuille Prudent BNI
Portefeuille Conservateur BNI
Portefeuille Pondéré BNI
Portefeuille Équilibré BNI
Portefeuille Croissance BNI
Portefeuille Actions BNI

FONDS DIVERSIFIÉS

Fonds diversifié Prudent Banque Nationale*
Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale*
Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale*
Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale*
Fonds diversifié Croissance Banque Nationale*
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI*
Fonds de revenu et de croissance américain stratégique BNI*
Fonds de répartition tactique d'actifs BNI

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

Fonds Jarislowsky Fraser Sélect d'actions canadiennes BNI*

Fonds d'actions canadiennes *SmartBeta* BNI

Fonds d'actions canadiennes BNI*

Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI

Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI

Fonds de petite capitalisation BNI

Fonds croissance Québec BNI

FONDS D' ACTIONS MONDIALES

Fonds d'actions mondiales *SmartBeta* BNI

Fonds d'actions mondiales BNI

Fonds d'actions mondiales diversifié BNI

Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI

Fonds de dividendes américains BNI*

Fonds d'actions américaines *SmartData* BNI

Fonds d'actions américaines BNI

Fonds d'actions internationales *SmartData* BNI

Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI

Fonds de marchés émergents BNI

FONDS SPÉCIALISÉS

Fonds de ressources BNI

Fonds de métaux précieux BNI

Fonds de science et de technologie BNI

FONDS INDICIELS

Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI

Fonds indiciel canadien BNI*

Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI

Fonds indiciel américain BNI*

Fonds indiciel d'actions américaines BNI

Fonds indiciel américain neutre en devises BNI*

Fonds indiciel international BNI*

Fonds indiciel d'actions internationales BNI

Fonds indiciel international neutre en devises BNI*

PORTEFEUILLES PRIVÉS BNI

Portefeuilles privés de revenu fixe

Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI*

Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

Portefeuille privé d'obligations canadiennes diversifié BNI*

Portefeuille privé d'obligations américaines BNI

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI*

Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI

Portefeuille privé équilibré

Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI

Portefeuilles privés d'actions canadiennes

Portefeuille privé de revenu d'actions BNI

Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI

Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI

Portefeuille privé d'actions canadiennes de petite capitalisation BNI*

Portefeuilles privés d'actions mondiales

Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI

Portefeuille privé d'actions américaines BNI

Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI

Portefeuille privé d'actions internationales BNI

Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI

Portefeuille privé tactique d'actions BNI

Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI

Portefeuille privé d'actifs réels BNI*

PORTEFEUILLES MÉRITAGE**Portefeuilles Méritage d'actions**

Portefeuille Méritage Actions canadiennes

Portefeuille Méritage Catégorie Actions canadiennes*

Portefeuille Méritage Actions mondiales

Portefeuille Méritage Catégorie Actions mondiales*

Portefeuille Méritage Actions américaines

Portefeuille Méritage Actions internationales

Portefeuille Méritage Actions internationales

Portefeuille Méritage Actions internationales

Portefeuilles Méritage d'investissement

Portefeuille Méritage Conservateur

Portefeuille Méritage Modéré

Portefeuille Méritage Équilibré

Portefeuille Méritage Croissance

Portefeuille Méritage Catégorie Croissance*

Portefeuille Méritage Croissance Plus

Portefeuille Méritage Catégorie Croissance Plus*

Portefeuille Méritage Catégorie Croissance Plus*

Portefeuille Méritage Catégorie Croissance Plus*

Portefeuilles Méritage de revenu

Portefeuille Méritage revenu fixe Diversifié

Portefeuille Méritage revenu Conservateur

Portefeuille Méritage revenu Modéré

Portefeuille Méritage revenu Équilibré
 Portefeuille Méritage revenu Croissance
 Portefeuille Méritage revenu Croissance Plus

Portefeuille Méritage mondial Croissance Plus
 Portefeuille Méritage mondial Catégorie
 Croissance Plus*

Portefeuilles Méritage mondiaux

Portefeuille Méritage mondial Conservateur
 Portefeuille Méritage mondial Modéré
 Portefeuille Méritage mondial Équilibré
 Portefeuille Méritage mondial Croissance
 Portefeuille Méritage mondial Catégorie
 Croissance*

Portefeuilles Méritage FNB tactiques

Portefeuille Méritage FNB tactique Revenu fixe*
 Portefeuille Méritage FNB tactique Modéré
 Portefeuille Méritage FNB tactique Équilibré
 Portefeuille Méritage FNB tactique Croissance
 Portefeuille Méritage FNB tactique Actions

Jacinthe Des Marchais
 Directrice de l'encadrement des fonds d'investissement

Décision n°: 2021-EFI-0002

BBTV Holdings inc.

Vu la demande présentée par BBTV Holdings inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 mai 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 1er juin 2021 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
2. le rapport financier intermédiaire pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2021 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
3. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020;
4. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 18 mai 2021;
5. la déclaration d'acquisition d'entreprise datée du 30 novembre 2020.

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient établis en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait le 31 mai 2021.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0133

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Perspecta Inc.

En conséquence, l'Autorité révoque l'état d'émetteur assujetti de Perspecta Inc.
Fait le 28 mai 2021.

Décision n°: 2021-IC-0014

Ressources Algold Itée

Le 31 mai 2021

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières du
Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et

dans l'affaire de
la levée de l'interdiction d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt

et

Dans l'affaire du
traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujetti

et

Dans l'affaire de
Ressources Algold Itée (le « déposant »)

Décision

Contexte

Ressources Algold Itée (l'« émetteur ») est visé par une décision d'interdiction d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt (l'« interdiction d'opérations ») prononcée le 22 novembre 2020 par l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières des territoires (chacun étant un « décideur »).

Les décideurs ont reçu une demande de l'émetteur en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») dans laquelle l'émetteur demande à obtenir ce qui suit :

- i) une décision (la « décision de levée de l'interdiction d'opérations »), en vertu de la législation pour obtenir la levée de l'interdiction d'opérations;
- ii) une décision (la « décision de révocation de l'état d'émetteur assujéti ») en vertu de la législation révoquant l'état d'émetteur assujéti de l'émetteur dans tous les territoires du Canada dans lesquels il est émetteur assujéti.

La décision de levée de l'interdiction d'opérations est prononcée par l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières au Québec et fait foi de la décision du décideur en Ontario.

En ce qui a trait à la décision de révocation de l'état d'émetteur assujéti, dans le cadre du traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujéti (demande sous régime double) :

- a) l'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières au Québec est l'autorité principale (l'« autorité principale »);
- b) l'émetteur a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4C.5 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (Règlement 11-102) en Alberta, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon;
- c) la décision de révocation de l'état d'émetteur assujéti est prononcée par l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, ou, au Québec, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions*, dans le Règlement 11-102, dans l'*Instruction générale 11-206 relative au traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujéti* (l'« Instruction générale 11-206 ») et dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes de l'émetteur :

1. L'émetteur est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») dont le siège social est situé au Québec.

2. L'émetteur est une société d'exploration aurifère dont le principal actif est le permis Tijirit en Mauritanie.
3. Le capital social autorisé de l'émetteur est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires (les « actions ordinaires ») dont 27 830 525 sont émises et en circulation en date de la demande.
4. Exception faite des actions ordinaires, l'émetteur n'avait aucun titre émis et en circulation immédiatement avant la date de prise d'effet (tel que défini par la suite).
5. Les actions ordinaires de l'émetteur sont inscrites à la cote de la bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole ALG.
6. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les provinces et territoires du Canada.
7. Le 22 juin 2020, une interdiction d'opérations a été prononcée par les décideurs à l'égard de l'émetteur suite au défaut de l'émetteur de déposer : (i) ses états financiers audités annuels, (ii) son rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et (iii) les attestations annuelles requises en lien avec le dépôt de ces documents (les « documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ») et depuis le prononcée de l'interdiction, l'émetteur n'a pas été en mesure de déposer les documents annuels et intermédiaires subséquents (ensemble, les « documents à déposer »).
8. L'émetteur affirme être en défaut relativement aux documents annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 en raison de difficultés financières résultant des défis sans précédent créés par la pandémie de la COVID-19 et des conditions des marchés, ayant comme conséquence l'impossibilité de l'émetteur de payer les honoraires de divers prestataires de services, y compris les auditeurs.

Les procédures LFI

9. Le 15 janvier 2021, l'émetteur a signé un avis d'intention de faire une proposition (« l'avis d'intention ») en vertu des dispositions pertinentes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada) (la « LFI ») et le même jour, Raymond Chabot Inc. a déposé l'avis d'intention auprès du Bureau du surintendant des faillites et a été nommé syndic (le « syndic »).
10. Le syndic a déposé en vertu de la LFI et soumis aux créanciers de l'émetteur une proposition et un plan de réorganisation en vertu des dispositions pertinentes de la LFI et de la LCSA aux termes desquels, entre autres, toutes les actions ordinaires émises et en circulation de l'émetteur seront rachetées en contrepartie d'actions d'Aya Or & Argent Inc. (Aya), Aya devenant l'unique actionnaire de l'émetteur.
11. Aya est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec.
12. Les actions ordinaires d'Aya sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole AYA.
13. Le 5 mars 2021, les créanciers de l'émetteur ont approuvé la proposition (telle que définie ci-dessous), laquelle est conditionnelle à la mise en place de la réorganisation (telle que décrite ci-dessous).
14. La TSX a conditionnellement approuvé l'émission et l'inscription à la cote des actions de réorganisation d'Aya (tel que cette expression est définie ci-dessous) et des actions de proposition d'Aya (tel que cette expression est définie ci-dessous) tandis que la TSXV a conditionnellement approuvé l'avis de l'émetteur quant à la réorganisation (telle que décrite ci-dessous).

15. Le 26 mars 2021, la Cour Supérieure du Québec a rendu une ordonnance approuvant la réorganisation (telle que décrite ci-dessous) et la proposition (telle que définie ci-dessous).

La réorganisation

16. La réorganisation est effectuée en vertu de l'article 191 de la LCSA et les principales étapes qui ont été approuvées par l'ordonnance sont résumées ci-dessous (la « réorganisation ») :
- a) Création d'un nombre illimité d'actions d'une catégorie désignée comme « actions rachetables », assorties des droits, privilèges, restrictions et conditions décrits dans des statuts de réorganisation à déposer auprès de Corporations Canada (les « statuts de réorganisation ») ;
 - b) Transformation des actions ordinaires en actions rachetables sur la base d'une action rachetable pour une action ordinaire;
 - c) Rachat de la totalité des actions rachetables émises et en circulation conformément aux statuts de réorganisation en contrepartie de l'émission d'actions de réorganisation d'Aya (comme décrit ci-dessous);
 - d) Déclaration, immédiatement après le rachat de toutes les actions rachetables émises et en circulation conformément aux statuts de réorganisation, que le capital autorisé (mais non émis) de l'émetteur ne sera constitué que d'un nombre illimité d'actions ordinaires et des actions rachetables;
 - e) Rétraction des actions ordinaires et actions rachetables autorisées (mais non émises) en tant que catégories d'actions et tous les droits, privilèges, restrictions et conditions qui s'y rattachent; et
 - f) Création d'un nombre illimité d'actions d'une catégorie désignée comme « actions ordinaires de classe A », avec les droits, privilèges, restrictions et conditions qui s'y rattachent, tels que décrits dans les statuts de réorganisation.
17. Dans le cadre de la réorganisation, Aya propose d'émettre aux actionnaires de l'émetteur, en contrepartie de leurs actions ordinaires respectives, des actions ordinaires du capital-actions d'Aya (les « actions de réorganisation d'Aya »), d'une valeur totale de 2 400 000 \$ calculée en fonction du prix moyen pondéré en fonction du volume sur cinq jours des actions ordinaires d'Aya au cours des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'émission, d'inscription à la cote de la bourse et d'envoi des actions de réorganisation d'Aya.
18. La TSX a approuvé sous condition l'émission et l'inscription à la cote des actions de réorganisation d'Aya et des actions de proposition d'Aya (définies ci-dessous), tandis que la TSXV a approuvé sous condition l'avis de l'émetteur concernant la réorganisation.

La proposition

19. La proposition a été faite en vertu des articles 50, 59(4) et 66(1,4) de la LFI. Aux termes de la proposition, Aya émettrait aux créanciers de l'émetteur une valeur globale de 2 500 000 \$ d'actions du capital social d'Aya (les « actions de proposition d'Aya »), calculée sur la base de la moyenne pondérée des cours de clôture des actions ordinaires d'Aya lors des cinq jours de négociation de ses actions ordinaires précédant immédiatement la date d'émission, d'inscription à la cote de la bourse et d'envoi des actions de proposition d'Aya. À la demande de Revenu Québec, la proposition a ultérieurement été légèrement amendée, et ce, avant que la Cour Supérieure du Québec ne rende son ordonnance (la « proposition »).
20. La réorganisation et la proposition devraient être clôturées (la « date de prise d'effet ») le ou vers le 28 mai 2021.

21. À la date de prise d'effet, l'émetteur n'est pas un émetteur assujéti du marché de gré à gré en vertu du *Règlement 51-105 sur les émetteurs cotés sur les marchés de gré à gré américains*;
22. À la date de prise d'effet, aucun titre de l'émetteur n'est négocié sur un « marché » au sens du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché*, et il n'y a actuellement aucune intention de la part des actionnaires, administrateurs et dirigeants de l'émetteur de chercher du financement au moyen d'un appel public à l'épargne de ses titres au Canada ou ailleurs.
23. La Réorganisation ne peut être réalisée sans que l'émetteur obtienne la décision de levée de l'interdiction d'opérations.
24. Après la date de prise d'effet, Aya sera l'unique actionnaire de l'émetteur.
25. L'émetteur demande à cesser d'être un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada dans lesquels il est émetteur assujéti.
26. En raison du fait que l'émetteur est en défaut de son obligation relative à la production des documents à déposer, il ne peut pas se prévaloir de la « procédure simplifiée » aux termes de l'Instruction générale 11-206.
27. Dans le cadre de l'exécution de l'ordonnance, l'émetteur peut avoir effectué certains actes visant la réalisation des opérations sur ses titres, lesquelles actes ont été pris sur l'ordre de la cour, avec son approbation et sous sa supervision. À l'exception de son défaut de produire les documents à déposer, l'émetteur n'est pas en défaut en vertu de la législation.
28. L'émetteur reconnaît que, en accordant la levée d'interdiction d'opérations et la révocation de l'état d'émetteur assujéti, les décideurs n'expriment aucune opinion ou approbation quant aux termes de la Réorganisation.

Décision

Chacun des décideurs estime que la décision de levée de l'interdiction d'opérations et la décision de révocation de l'état d'émetteur assujéti respectent le critère prévu par la législation qui leur permet de les prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est de rendre la décision de levée de l'interdiction d'opérations et la décision de révocation de l'état d'émetteur assujéti.

Marie-Claude Brunet-Ladrie
Directrice de l'information continue

Décision n°: 2021-IC-0012

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
A.I.S. RESOURCES LIMITED	2021-03-31
ADVANTEX MARKETING INTERNATIONAL INC.	2021-03-31
AM RESOURCES CORP.	2021-03-31
AMP ALTERNATIVE MEDICAL PRODUCTS INC.	2021-03-31
ARIANNE PHOSPHATE INC.	2021-03-31
ARTEMIS GOLD INC.	2021-03-31
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	2021-03-31
AUXLY CANNABIS GROUP INC.	2021-03-31
AVIVAGEN INC.	2021-04-30
BANQUE CANADIENNE DE L'OUEST	2021-04-30
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE	2021-04-30
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)	2021-04-30
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	2021-04-30
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2021-04-30
BANQUE ROYALE DU CANADA	2021-04-30
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	2021-04-30
BELL COPPER CORPORATION	2021-03-31
BESRA GOLD INC.	2021-03-31
BLOCKCHAINK2 CORP.	2021-03-31
BLOCKMINT TECHNOLOGIES INC.	2021-03-31
BLUE MOON METALS INC.	2021-03-31
BMO CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE ASIATIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE CHINE ELARGIE (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE DIVIDENDES (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE FNB MONDIAL A FAIBLE VOLATILITE (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE D'ACTIONS (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE ENERGIE (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB ACTIONS DE CROISSANCE (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB DE REVENU (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE (#5402)	2021-03-31
BMO CATEGORIE VALEUR INTERNATIONALE (#5402)	2021-03-31
BMO FNB DIVIDENDES GESTION TACTIQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS A REVENU FIXE REDUCTION DU RISQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS AMERICAIN A PETITE CAPITALISATION (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS CANADIEN D'ACTIONS A FAIBLE CAPITALISATION (#5402)	2021-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	

	Date du document
BMO FONDS CONCENTRE D'ACTION AMERICAINES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS CONCENTRE D'ACTION MONDIALES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION AMERICAINES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION AMERICAINES PLUS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION CANADIENNES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION CANADIENNES A PERSPECTIVES DURABLES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION MONDIALES À PERSPECTIVES DURABLES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION MULTI-FACTORIELLES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION PRIVILEGIEES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'ACTION REDUCTION DU RISQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A RENDEMENT ELEVE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS DE BASE PLUS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS MIXTES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES STRATEGIQUES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES REVENU SUPPLEMENTAIRE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS D'OCCASIONS DE CROISSANCE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES AMERICAINS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES NORD AMERICAINS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE L'ALLOCATION DE L'ACTIF (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE METAUX PRECIEUX (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE RESSOURCES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DE REVENU MENSUEL (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DES MARCHES EN DEVELOPPEMENT (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS EQUILIBRE EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2022 (#5402)	2021-03-31
RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
BMO FONDS ETAPE PLUS 2025 (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2026 (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2030 (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS EUROPEEN (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTION AMERICAINES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTION AMERICAINES A FAIBLE VOLATILITE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTION CANADIENNES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTION CANADIENNES A FAIBLE VOLATILITE (#5402)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BMO FONDS FNB D' ACTIONS INTERNATIONALES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB EQUILIBRE GESTION TACTIQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB MONDIAL D' ACTIONS GESTION TACTIQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB MONDIAL D' ALLOCATION DE L' ACTIF GESTION TACTIQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB MONDIAL D' OBLIGATIONS GESTION TACTIQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB MONDIAL DE CROISSANCE GESTION TACTIQUE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB VENTE D' OPA COUV. DE SOC. EUROPEENNES A DIVIDENDES ELEVES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB VENTE D' OPA COUVERTES DE SOC. AMERICAINES A DIV. ELEVES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB VENTE D' OPT. D' ACH. COUV. DE SOC. CANADIENNES A DIV. ELEVES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS FNB VENTE D' OPTIONS D' ACHAT COUVERTES DE BANQUES CANADIENNES (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS HYPOTHECAIRE ET DE REVENU A COURT TERME (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS INDICE- ACTIONS EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS INTERNATIONAL D' ACTIONS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS JAPONAIS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS LEADERSHIP FEMININ (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS MONDIAL D' ACTIONS (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS MONDIAL DE REVENU MENSUEL (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS MONDIAL EQUILIBRE (#5402)	2021-03-31
BMO FONDS UNIVERSEL D' OBLIGATIONS (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE A REVENU FIXE FIDUCIESELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE ASCENSION (#39798)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE CATEGORIESELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE FONDSELECT (#5402)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BMO PORTEFEUILLE CONSERVATEUR ASCENSION (#39798)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE CONSERVATEUR DURABLE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE CATEGORIESELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE ASCENSION (#39798)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE DURABLE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE FONDSELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE D' EDUCATION OBJECTIF REVENU (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE D' EDUCATION OBJECTIF 2025 (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE D' EDUCATION OBJECTIF 2030 (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE D' EDUCATION OBJECTIF 2035 (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE D' EDUCATION OBJECTIF 2040 (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DE RETRAITE CONSERVATEUR (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DE RETRAITE EQUILIBRE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DE RETRAITE REVENU (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DE REVENU CATEGORIESELECT (#5402)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BMO PORTEFEUILLE DE REVENU ASCENSION (#39798)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DE REVENU DURABLE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DE REVENU FONDSELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE CATEGORIESELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE ASCENSION (#39798)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE DURABLE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE FONDSELECT (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB A REVENU FIXE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB ACTIONS DE CROISSANCE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB CONSERVATEUR (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB CONSERVATEUR EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BMO PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB DE REVENU (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB DE REVENU EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE (#5402)	2021-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE EN DOLLARS US (#5402)	2021-03-31
BMO SIA FONDS CIBLE D'ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2021-03-31
BMO SIA FONDS CIBLE D'ACTIONS NORD-AMERICAINES (#5402)	2021-03-31
BRILLE ENERGY SYSTEMS INC.	2021-03-31
BRUNSWICK EXPLORATION INC.	2021-03-31
CANADIAN CREDIT CARD TRUST II	2021-03-31
CANADIAN OIL RECOVERY & REMEDIATION ENTERPRISES LTD.	2021-03-31
CANSO SELECT OPPORTUNITIES CORPORATION	2021-03-31
CANUC RESOURCES CORPORATION	2021-03-31
CAPHA PHARMACEUTICALS INC.	2021-03-31
CAPITAL METEORITE INC.	2021-03-31
CAPITAL ORLETTO II INC.	2021-03-31
CATEGORIE ACTIFS REELS MONDIAUX AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE ACTIONS DE CROISSANCE CANADIENNES AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE CROISSANCE AMERICAINE (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE D'ACTIONS EUROPEENNES AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALE AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE DE CROISSANCE DU REVENU NCM (#26536)	2021-03-31
CATEGORIE DIRECTION CHINE AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE DIVERSIFIE DE REVENU AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE MARCHES EN EMERGENCE AGF- GR. MONDIAL	
AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE DE CROISSANCE DU REVENU NCM (#26536)	2021-03-31
CATEGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE OBLIGATIONS A RENDEMENT GLOBAL AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS CONSERVATEUR AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS CROISSANCE AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS EQUILIBRE AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS RENDEMENT AGF (#4835)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS MONDIAL AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE REVENU A COURT TERME AGF (#4835)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE REVENU DE DIVIDENDES NORD-AMERICAINS AGFIQ (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE REVENU FIXE PLUS AGF (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE SECTEURS AMERICAINS AGFIQ (#4835)	2021-03-31
CATEGORIE SOCIETES A PETITE CAPITALISATION NCM (#26536)	2021-03-31
CERRO GRANDE MINING CORPORATION	2021-03-31
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	2021-03-31
CONSOLIDATED HCI HOLDINGS CORPORATION	2021-03-31
CORPORATION GEEKCO TECHNOLOGIES	2021-03-31
CORPORATION MINIÈRE FOKUS	2021-03-31
CORPORATION RESSOURCES NEVADO	2021-03-31
CORPORATION TERRANUEVA	2021-03-31
CRESCO LABS INC.	2021-03-31
CUDA PETROLE ET GAZ INC.	2021-03-31
DEEPSPATIAL INC.	2021-03-31
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC. (THE)	2021-04-30
DXI CAPITAL CORP.	2021-03-31
EAST AFRICA METALS INC.	2021-03-31
ECOLOMONDO CORPORATION	2021-03-31
ELIXXER LTD.	2021-03-31
EMERALD HEALTH THERAPEUTICS, INC.	2021-03-31
ENTREPRISES BOLD CAPITAL (LES)	2021-03-31
EQ INC.	2021-03-31
EROS RESOURCES CORP.	2021-03-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2021-03-31
EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE	2021-03-31
FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	2021-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL CIBC	2021-04-30
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	2021-04-30
FINB D' ACTIONS AMERICAINES FRANKLIN LIBERTYQT (#39970)	2021-03-31
FINB D' ACTIONS INTERNATIONALES FRANKLIN LIBERTYQT (#39970)	2021-03-31
FINB DE DIVIDENDES MONDIAUX FRANKLIN LIBERTYQT (#39970)	2021-03-31
FINB DE MARCHES EMERGENTS FRANKLIN LIBERTYQT (#39970)	2021-03-31
FINB FTSE CANADA TOUTES CAPITALISATIONS FRANKLIN (#39970)	2021-03-31
FINB FTSE ETATS-UNIS FRANKLIN (#39970)	2021-03-31
FINB FTSE EUROPE HORS R.-U. FRANKLIN (#39970)	2021-03-31
FINB FTSE JAPON FRANKLIN (#39970)	2021-03-31
FLOWR CORPORATION (THE)	2021-03-31
FNB ACTIF D'INNOVATION FRANKLIN (#44917)	2021-03-31
FNB ACTIF DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN (#39978)	2021-03-31
FNB ACTIONS AMÉRICAINES AGFIQ (#39499)	2021-03-31
FNB ACTIONS CANADIENNES AGFIQ (#39499)	2021-03-31
FNB ACTIONS DES MARCHES EMERGENTS AGFIQ (#39499)	2021-03-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FNB ACTIONS INTERNATIONALES AGFIQ (#39499)	2021-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FNB ACTIONS MONDIALES CROISSANCE DURABLE AGF (#44354)	2021-03-31
FNB ACTIONS MONDIALES FACTEURS ESG AGFIQ (#39499)	2021-03-31
FNB ACTIONS MONDIALES INFRASTRUCTURES AGFIQ (#39499)	2021-03-31
FNB D'ACTIONS CANADIENNES A RISQUE GERE FRANKLIN LIBERTY (#39978)	2021-03-31
FNB D'ACTIONS PRIVILEGIEES CANADIENNES RBC (#32845)	2021-03-31
FNB D'OBL.DE QUALITE DE SOC. AMERICAINES FRANKLIN LIBERTY(COUVERT EN \$CA)(#39978)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS A DURATION COURTE FRANKLIN LIBERTY (#39978)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES ECHELONNEES 1-5 ANS RBC (#32845)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES A COURT TERME RBC PH&N (#32845)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES A ESCOMPTE RBC (#32845)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITE DE SOCIETES CANADIENNES FRANKLIN LIBERTY(#39978)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS DE SOCIETES AMERICAINES A COURT TERME RBC (#32845)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS DE SOCIETES ECHELONNEES 1-5 ANS RBC (#32845)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PLUS FRANKLIN LIBERTY (#39978)	2021-03-31
FNB D'OBLIGATIONS TOTALES MONDIALES FRANKLIN LIBERTY(COUVERT EN \$CA)(#39978)	2021-03-31
FNB DE REVENU DIVERSIFIE MONDIAL BLUEBAY RBC (CAD - COUVERT) (#32845)	2021-03-31
FNB EQUILIBRE DE BASE FRANKLIN LIBERTY (#39978)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2027 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2021 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2022 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2023 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2024 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2025 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL D'OBLIGATIONS DE SOCIETES OBJECTIF 2026 RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL DE RENDEMENT DES BANQUES AMERICAINES RBC (#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL DE RENDEMENT DES BANQUES AMERICAINES RBC (CAD - COUVERT)(#32845)	2021-03-31
FNB INDICIEL DE RENDEMENT DES BANQUES CANADIENNES RBC (#32845)	2021-03-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FNB INDICIEL MSCI CANADA DE LEADERSHIP FEMININ VISION RBC (#32845)	2021-03-31
FNB NEUTRE AU MARCHE ANTI-BETA E.-U. - COUV. \$CAN AGFIQ (#43022)	2021-03-31
FNB OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTEURS AGFIQ (#39499)	2021-03-31
FNB OBLIGATIONS OCCASIONS MONDIALES AGF (#44354)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS AMERICAINES RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS CANADIENNES RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS DE MARCHES EMERGENTS RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS EAEO RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS D' ACTIONS EAEO RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES AMERICAINS RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES AMERICAINS RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES CANADIENS RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EAEO RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EAEO RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EUROPEENS RBC (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES EUROPEENS RBC (CAD COUVERT) (#32845)	2021-03-31
FNB QUANTITATIF LEADERS DE DIVIDENDES DE MARCHES EMERGENTS RBC (#32845)	2021-03-31
FONDS AGF DE MARCHE MONETAIRE CANADIEN (#4835)	2021-03-31
FONDS ALTERNATIF MONDIAL PORTLAND (#41452)	2021-03-31
FONDS ALTERNATIF NORD-AMERICAIN PORTLAND (#42452)	2021-03-31
FONDS ALTERNATIF 15 SUR 15 PORTLAND (#42452)	2021-03-31
FONDS AMERICAIN DE BASE NCM (#26536)	2021-03-31
FONDS CANADIEN DE BASE NCM (#26536)	2021-03-31
FONDS CANADIEN DE PETITES CAPITALISATIONS AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS CROISSANCE ET REVENU NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D'ACTIFS REELS MONDIAUX AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES ER NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES ER NEI (#10215)	2021-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION ER NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS EUROPEENNES AGF (#4835)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ER NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CROISSANCE DURABLE AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ER NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS A RENDEMENT GLOBAL AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DE SOCIETES MONDIALES AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DES MARCHES EMERGENTS AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS IMPACT MONDIAL NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES CONVERTIBLES AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT ELEVE NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT GLOBAL NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAINE AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES AMERICAINS NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ER NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS DE MARCHES EN EMERGENCE AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DE REVENU D' ACTIONS AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DE REVENU DE BASE NCM (#26536)	2021-03-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES NORD-AMERICAINS AGFIG (#4835)	2021-03-31
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CANADIENS AGFIQ (#4835)	2021-03-31
FONDS DE REVENU FIXE PLUS AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DE VALEUR MONDIAL NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS DES MARCHES EMERGENTS NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS DIVERSIFIE DE REVENU AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE NEI (#10215)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS E.U. PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN PORTLAND (#34295)	2021-03-31
FONDS EQUILIBRE DURABLE MONDIAL NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS EQUILIBRE MONDIAL PORTLAND (#34295)	2021-03-31
FONDS EQUILIBRE STRATEGIQUE MONDIAL AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS INDICIEL CANADIEN AMELIORE ESG NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS LEADERS EN ENVIRONNEMENT NEI (#10215)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE BASE NCM (#26536)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES AGF (#4835)	2021-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES BMO (#5402)	2021-03-31
FONDS NCM (#26536)	2021-03-31
FONDS PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE MONDIAL AGFIQ (#44351)	2021-03-31
FONDS PORTEFEUILLE FNB MONDIAL DE REVENU AGFIQ (#44351)	2021-03-31
FONDS SELECT MONDIAL AGF (#4835)	2021-03-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FONDS TACTIQUE AGF (#4835)	2021-03-31
FORTIFIED TRUST	2021-03-31
FORTUNE BAY CORP.	2021-03-31
FOUNTAIN ASSET CORP.	2021-03-31
GABRIEL RESOURCES LTD.	2021-03-31
GESTION ACE AVIATION INC.	2021-03-31
GITENNES EXPLORATION INC.	2021-03-31
GLACIER CREDIT CARD TRUST	2021-03-31
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	2021-03-31
GLOBAL POLETRUSION GROUP CORP	2021-03-31
GLOW LIFETECH CORP.	2021-03-31
GOLIATH RESOURCES LIMITED	2021-03-31
GRAVITAS FINANCIAL INC.	2021-03-31
GREENFIRST FOREST PRODUCTS INC.	2021-03-31
GROUPE PEAK FINTECH INC.	2021-03-31
GUNGNIR RESOURCES INC.	2021-03-31
HARMONY ENERGY TECHNOLOGIES CORPORATION	2021-03-31
IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.	2021-03-31
INTEMA SOLUTIONS INC.	2021-03-31
JAGUAR FINANCIAL CORPORATION	2021-03-31
JOHN DEERE CANADA FUNDING INC.	2021-05-02
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	2020-12-31
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	2021-03-31
JURA ENERGY CORPORATION	2021-03-31
KHIRON LIFE SCIENCES CORP.	2021-03-31
KRAKEN ROBOTICS INC.	2021-03-31
LABORATOIRES ENGAGEMENT INC.	2021-03-31
LANESBOROUGH REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-03-31
LEGEND POWER SYSTEMS INC.	2021-03-31
LEUCROTTA EXPLORATION INC.	2021-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
MANDAT NEI ACTIONS CANADIENNES (#10215)	2021-03-31
MANDAT NEI ACTIONS MONDIALES (#10215)	2021-03-31
MANDAT NEI REPARTITION D'ACTIFS SOUS GESTION (#10215)	2021-03-31
MANDAT NEI REVENU FIXE (#10215)	2021-03-31
MANGAZEYA MINING LTD.	2021-03-31
MASON GRAPHITE INC.	2021-03-31
MAZARIN INC.	2021-03-31
METAMATERIAL INC.	2021-03-31
MILLROCK RESOURCES INC.	2021-03-31
MINES ABCOURT INC.	2021-03-31
MINES INDEPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.	2021-03-31
MISTANGO RIVER RESOURCES INC.	2021-03-31
NADG NNN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2021-03-31
NEXLIVING COMMUNITIES INC.	2021-03-31
NICKEL 28 CAPITAL CORP.	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
NIOCAN INC.	2021-03-31
NORONT RESOURCES LTD	2021-03-31
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	2021-03-31
NORTHISLE COPPER AND GOLD INC.	2021-03-31
NOVA ROYALTY CORP.	2021-03-31
NOVAMIND INC.	2021-03-31
NOVRA TECHNOLOGIES INC.	2021-03-31
NUINSCO RESOURCES LIMITED	2021-03-31
ORBUS PHARMA INC.	2021-03-31
ORCA GOLD INC.	2021-03-31
OREZONE GOLD CORPORATION	2021-03-31
ORSU METALS CORPORATION	2021-03-31
O2GOLD INC	2021-03-31
PADLOCK PARTNERS UK FUND I	2021-03-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2021-03-31
PESA CORPORATION	2021-03-31
PETROLYMPIC LTD.	2021-03-31
PHARMACIELO LTD.	2021-03-31
PHARMADRUG INC.	2021-03-31
PIVOTREE INC.	2021-03-31
PLANET 13 HOLDINGS INC.	2021-03-31
POET TECHNOLOGIES INC.	2021-03-31
POPREACH CORPORATION	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM (#26536)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU EQUILIBRE NCM (#26536)	2021-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM (#26536)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS CONSERVATEUR AGF (#4835)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS CROISSANCE AGF (#4835)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS EQUILIBRE AGF (#4835)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS MONDIAL AGF (#4835)	2021-03-31
PORTEFEUILLE ELEMENTS RENDEMENT AGF (#4835)	2021-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE MONDIAL AGFIQ (#39499)	2021-03-31
PORTEFEUILLE FNB MONDIAL DE REVENU AGFIQ (#39499)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI ER SELECT CROISSANCE (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI ER SELECT CROISSANCE MAXIMALE (#18949)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI ER SELECT CROISSANCE ET REVENU (#18949)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI ER SELECT EQUILIBRE (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI ER SELECT REVENU (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI ER SELECT REVENU ET CROISSANCE (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI RENDEMENT CONSERVATEUR (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE NEI RENDEMENT EQUILIBRE (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEI CROISSANCE (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEI EQUILIBRE (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEI REVENU (#10215)	2021-03-31
PORTEFEUILLE PRIVE NEI REVENU ET CROISSANCE (#10215)	2021-03-31

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	2021-03-31
QUIPT HOME MEDICAL CORP.	2021-03-31
RESSOURCES AUXICO CANADA INC.	2021-03-31
RESSOURCES CERRO DE PASCO INC.	2021-03-31
RESSOURCES DELTA LIMITEE	2021-03-31
RESSOURCES KWG INC.	2021-03-31
RESSOURCES MINIERES VANSTAR INC.	2021-03-31
RESSOURCES NIPPON DRAGON INC.	2021-03-31
RESSOURCES ROBEX INC.	2021-03-31
ROCKY MOUNTAIN LIQUOR INC.	2021-03-31
RUSORO MINING LTD.	2021-03-31
SCOZINC MINING LTD.	2021-03-31
SLANG WORLDWIDE INC.	2021-03-31
SMOOTH ROCK VENTURES CORP	2021-03-31
SOCIETE ASBESTOS LIMITEE	2021-03-31
SOCIETE EN COMMANDITE RIVER PARK ESTATES	2021-03-31
SOLUTIONS GLOBALES MOBI724 INC.	2021-03-31
SPACKMAN EQUITIES GROUP INC.	2021-03-31
SRG MINING INC.	2021-03-31
STAKEHOLDER GOLD CORP.	2021-03-31
STAR ROYALTIES LTD.	2021-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND (*26113) (*26114)	2021-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) REALTY TRUST (*26112) (*26114)	2021-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) MORTGAGE FUND (*28233)	2021-03-31
<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) REALTY TRUST (*28232)	2021-03-31
TECHNOLOGIES DARKHORSE LTÉE	2021-03-31
TECHNOLOGIES RELEVIVUM INC.	2021-03-31
TINTINA MINES LIMITED	2021-03-31
TRANSPORT SCOLAIRE SOGESCO INC.	2021-03-31
UNIGOLD INC.	2021-03-31
URBANIMMERSIVE INC.	2021-03-31
VERSABANK	2021-04-30
VICTORY NICKEL INC.	2021-03-31
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2021-03-31
WESTPHALIA DEV. CORP.	2021-03-31
WHITEHORSE GOLD CORP.	2021-03-31
WOW UNLIMITED MEDIA INC.	2021-03-31
37 CAPITAL INC.	2021-03-31
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2021-03-31
<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2020-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2021-03-31
CANOPY GROWTH CORPORATION	2021-03-31
CATEGORIE OBLIGATIONS A RENDEMENT OPTIMAL YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE OCCASIONS MONDIALES YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE OCCASIONS SOINS DE SANTE YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE INTERNATIONALE QER YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE QER ETATS-UNIS YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE QER CANADA YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CHAMPION IRON LIMITED	2021-03-31
CLEAN AIR METALS INC.	2021-01-31
DXC TECHNOLOGY COMPANY	2021-03-31
GLOBAL POLETRUSION GROUP CORP	2019-12-31
GLOBAL POLETRUSION GROUP CORP	2020-12-31
GROUPE STINGRAY INC.	2021-03-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2021-04-03
KNIGHTSCOPE, INC.	2020-12-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2021-03-31
LOOP INDUSTRIES INC.	2021-02-28
MAVAN TECH OPPORTUNITY FUND #1	2020-12-31
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2021-01-31
PODA TECHNOLOGIES LTD.	2021-01-31
ROYAL STANDARD MINERALS INC.	2021-01-31
SLAM EXPLORATION LTD.	2021-01-31
TECHNOLOGIES ORTHO REGENERATIVES INC.	2021-01-31
VVC EXPLORATION CORPORATION	2021-01-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2021-03-31
CANOPY GROWTH CORPORATION	2021-03-31
CATEGORIE OBLIGATIONS A RENDEMENT OPTIMAL YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE OCCASIONS MONDIALES YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE OCCASIONS SOINS DE SANTE YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE INTERNATIONALE QER YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE QER ETATS-UNIS YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE QER CANADA YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CATEGORIE PROTECTION ACCRUE YORKVILLE (#32569)	2021-03-31
CHAMPION IRON LIMITED	2021-03-31
CLEAN AIR METALS INC.	2021-01-31
DXC TECHNOLOGY COMPANY	2021-03-31
GROUPE STINGRAY INC.	2021-03-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2021-04-03

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2021-03-31
LOOP INDUSTRIES INC.	2021-02-28
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2021-01-31
PODA TECHNOLOGIES LTD.	2021-01-31
ROYAL STANDARD MINERALS INC.	2021-01-31
SLAM EXPLORATION LTD.	2021-01-31
TECHNOLOGIES ORTHO REGENERATIVES INC.	2021-01-31
VVC EXPLORATION CORPORATION	2021-01-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
ABITIBI ROYALTIES INC.	
AEGIS BRANDS INC.	
AIR CANADA	
ANB CANADA INC.	
ASCOT RESOURCES LTD.	
ATW TECH INC.	
AUTOMOTIVE FINCO CORP.	
BLUE MOON METALS INC.	
CAPITAL METEORITE INC.	
CAPITAL ORLETTO II INC.	
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	
CONVERGE TECHNOLOGY SOLUTIONS CORP.	
DUNDEE, TECHNOLOGIES DURABLES INC.	
ECOLOMONDO CORPORATION	
ENTREPRISES BOLD CAPITAL (LES)	
ENTREPRISES INTERNATIONALES DE PROSPECTION	
FANCAMP EXPLORATION LTD	
FORACO INTERNATIONAL SA	
FORTUNA SILVER MINES INC.	
FORTUNE BAY CORP.	
FURY GOLD MINES LIMITED	
GALAXY DIGITAL HOLDINGS LTD.	
GLACIER MEDIA INC.	
GLEN EAGLE RESOURCES INC.	
GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.	
HALO COLLECTIVE INC.	
HUT 8 MINING CORP.	
IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.	
K-BRO LINEN INC.	
KRAKEN ROBOTICS INC.	
MEDICURE INC.	
MINES DE LA VALLEE DE L'OR LTEE	
MOUNT LOGAN CAPITAL INC.	
NEWCORE GOLD LTD.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	
NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	
NOVRA TECHNOLOGIES INC.	
OCEANAGOLD CORPORATION	
ORSU METALS CORPORATION	
OUTCROP GOLD CORP.	
PINETREE CAPITAL LTD.	
PIVOTREE INC.	
PIZZA PIZZA ROYALTY CORP.	
PRAIRIE PROVIDENT RESOURCES INC.	
PYROGENESE CANADA INC.	
REDLINE COMMUNICATIONS GROUP INC.	
RESSOURCES CERRO DE PASCO INC.	
RESSOURCES DELTA LIMITEE	
RESSOURCES YORBEAU INC. (LES)	
SIR ROYALTY INCOME FUND	
SOLUTIONS GLOBALES MOBI724 INC.	
SWISS WATER DECAFFEINATED COFFEE INC.	
TAKEDA PHARMACEUTICAL COMPANY LIMITED	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
TERAGO INC.	
THREED CAPITAL INC.	
TIDEWATER MIDSTREAM AND INFRASTRUCTURE LTD.	
VAL-D'OR MINING CORPORATION	
WESTERN URANIUM & VANADIUM CORP.	
XEBEC ADSORPTION INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
CANOPY GROWTH CORPORATION	2021-03-31
CHAMPION IRON LIMITED	2021-03-31
GROUPE STINGRAY INC.	2021-03-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2021-04-03
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2021-03-31
LOOP INDUSTRIES INC.	2021-02-28
NEWCORE GOLD LTD.	2020-12-31
TECHNOLOGIES ORTHO REGENERATIVES INC.	2021-01-31
AVIS SUR L'EMPLOI DU PRODUIT	
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2020-12-31
KNIGHTSCOPE, INC.	2020-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
37 Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kalpajian, Bedo H	4	O	2021-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
5N Plus Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bertrand, Luc	4	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	2.9000	QC
Perron, Richard	5	O	2021-05-17	D	51 - Exercice d'options	37 500	1.6500	QC
<i>Options</i>								
Perron, Richard	5	O	2021-05-17	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	1.6500	QC
A&W Revenue Royalties Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Mindell, David Allen	4	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	37.1000	BC
The Cedarhurst Foundation	PI	O	2021-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	167	37.1000	BC
Senecal, Susan	6	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	37.1000	BC
		O	2021-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32	37.0500	BC
Aimia Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blondeau, Eric	5	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Blondeau, Eric	5	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Leonard, Steven Clark	5	O	2021-06-01	D	52 - Expiration d'options	(15 002)	18.1500	QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boccia, Matthew	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	34.2100	ON
		O	2021-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	34.5200	ON
		O	2021-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	34.8000	ON
<i>Droits - Performance Share Units</i>								
Boccia, Matthew	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 532	33.7700	ON
Alamos Gold Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	427		ON
Allied Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Cormack, Lois	4	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	450	44.4544	ON
AltaGas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jenkins, Donald Mark	5	O	2019-12-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	80 061	19.5700	AB
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 540)	23.7600	AB
<i>Options</i>								
Jenkins, Donald Mark	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(80 061)	19.5700	AB
Altius Minerals Corporation								
<i>Droits DSUs</i>								
Adshead-Bell, Nicole	4	O	2020-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NF
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 250		NF
Conway, Teresa	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 250		NF
Gaumont, André	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 842		NF
Lace, Roger	4, 7	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 842		NF
Lewis, Benjamin Gerard	5	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 952		NF
Mifflin, Frederick James	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 842		NF
Strauss, James Digby Ronald	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 842		NF
Stylianides, Anna	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 842		NF

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Wells, Chad	5	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 365		NF
Winter, Stephen Lawrence	5	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 660		NF
Altius Renewable Royalties Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gaumond, André	4, 6	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.7000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.6000	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.4000	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.2500	ON
QUE 91639971 Inc.	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	8.9000	ON
RRSP - Joanne	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.9000	ON
Amex Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cantore, Victor	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2500	QC
<i>Options</i>								
Cantore, Victor	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.2500	QC
Gelinas, Yvon	4	O	2020-11-10	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.2500	QC
AMP Alternative Medical Products Inc. (Formerly AMP German Cannabis Group Inc.)								
<i>Options</i>								
Feuerstein, Stefan	4, 5	O	2020-11-24	D	50 - Attribution d'options	255 000	0.3850	BC
Anaconda Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bullock, Kevin	4, 5	O	2021-05-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	33 437	0.6300	ON
		O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.2400	ON
Dufour, Robert	5	O	2021-05-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 500	0.6300	ON
Lawrick, Victor Lewis	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.2400	ON
<i>Options</i>								
Bullock, Kevin	4, 5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.2400	ON
Lawrick, Victor Lewis	4	O	2020-05-19	D	52 - Expiration d'options	(175 000)	0.0800	ON
		M	2020-05-19	D	52 - Expiration d'options	(43 750)	0.3200	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.2400	ON
Andlauer Healthcare Group Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Clark, Andrew	4							
BMO Nesbitt Burns in Trust for Andrew Clark	PI	O	2019-12-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-18	I	51 - Exercice d'options	18 000	36.5900	ON
<i>Options</i>								
Clark, Andrew	4	O	2021-05-18	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	36.5900	ON
ARC Resources Ltd.								
<i>Options</i>								
Proctor, Marty Leigh	4	O	2021-05-26	D	52 - Expiration d'options	(614 162)		AB
		M	2021-05-26	D	52 - Expiration d'options	(614 162)		AB
		O	2021-05-28	D	52 - Expiration d'options	(22 160)		AB
<i>Performance Share Units (PSU) (Cash based only)</i>								
Anderson, Terry Michael	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	103 733	9.1100	AB
Berrett, Ryan Victor	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 392	9.1100	AB
Bibby, Kristen Jon	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 492	9.1100	AB
Calder, Sean Ross Allen	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 929	9.1100	AB
Cerny, Kristin Lyn	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 377	9.1100	AB
Chrumka, Lynne Patricia	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 833	9.1100	AB
Conrad, Larissa Marianne	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 955	9.1100	AB
Groundwater, Brian Rognvald	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 441	9.1100	AB
Holt, David Barry	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	46 104	9.1100	AB
Jahangiri, Armin	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 955	9.1100	AB
Newmarch, Brian John	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 833	9.1100	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Olsen, Lisa Ann	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 052	9.1100	AB
<i>Restricted Share Units (RSU) (Cash based only)</i>								
Anderson, Terry Michael	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 525	9.1100	AB
Berrett, Ryan Victor	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 348	9.1100	AB
Bibby, Kristen Jon	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 123	9.1100	AB
Calder, Sean Ross Allen	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 732	9.1100	AB
Cerny, Kristin Lyn	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 844	9.1100	AB
Chrumka, Lynne Patricia	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 708	9.1100	AB
Conrad, Larissa Marianne	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 488	9.1100	AB
Groundwater, Brian Rognvald	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 360	9.1100	AB
Holt, David Barry	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 526	9.1100	AB
Jahangiri, Armin	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 488	9.1100	AB
Newmarch, Brian John	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 708	9.1100	AB
Olsen, Lisa Ann	5	O	2021-05-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 512	9.1100	AB
Ariane Phosphate Inc.								
<i>Options</i>								
Cowley, James	4	O	2021-06-01	D	55 - Expiration de bons de souscription	(200 000)		QC
Aritzia Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
AHI Holdings Inc.	3	O	2021-05-28	D	36 - Conversion ou échange	(2 270 000)		BC
Hill, Brian James Beaumont	4, 6, 5							
AHI Holdings Inc.	PI	O	2021-05-28	C	36 - Conversion ou échange	(2 270 000)		BC
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
AHI Holdings Inc.	3	O	2021-05-28	D	36 - Conversion ou échange	2 270 000		BC
ARON Charitable Foundation	PI	O	2021-06-01	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 270 000)	30.0000	BC
Sven Holdings Inc.	PI	O	2021-06-01	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(330 000)	30.0000	BC
Hill, Brian James Beaumont	4, 6, 5							
AHI Holdings Inc.	PI	O	2021-05-28	C	36 - Conversion ou échange	2 270 000		BC
ARON Charitable Foundation	PI	O	2021-06-01	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 270 000)	30.0000	BC
Sven Holdings Inc.	PI	O	2021-06-01	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(330 000)	30.0000	BC
Sven Holdings Inc.	PI	O	2021-06-01	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(440 700)	30.0000	BC
Artemis Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alderson, Candice	5	O	2021-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	57 400	6.1000	BC
Atkinson, Robert George	4	O	2021-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	82 000	6.1000	BC
Batalha, Christopher Ross	5	O	2021-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 400	6.1000	BC
Beedie, Ryan K	4							
BIV Holdings Ltd.	PI	O	2021-05-25	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	8 197 000	6.1000	BC
Black, W. David	4	O	2021-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	49 000	6.1000	BC
Campbell, Nicholas James	8	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	6.5900	BC
Dean, Steven	4, 5							
Dean Global Holdings Trust	PI	O	2021-05-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	245 900	6.1000	BC
Sirocco Advisory Services Ltd.	PI	O	2021-05-25	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	82 000	6.1000	BC
Langford, Jeremy	5	O	2021-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	327 900	6.1000	BC
Rees, Helena Elise	4	O	2021-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 500	6.1000	BC
<i>Options</i>								
Rees, Helena Elise	4	O	2021-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	75 000	6.8800	BC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series A</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	900	23.6511	MB
<i>Actions privilégiées Series E</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	23.2405	MB
Parts								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	313 384	10.9606	MB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(952 352)		MB
Ascot Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bennett, William	4							
S. Beth Bennett	PI	O	2018-02-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
ATS Automation Tooling Systems Inc.								
<i>Deferred Share Unit</i>								
Cummings, David William	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	6 435		ON
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	7 038		ON
Lange, Kirsten	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	6 435		ON
McAusland, David L.	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	9 251		ON
Whitehead, Phil	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	3 821		ON
<i>Droits RSU</i>								
McCuaig, Stewart	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 190		ON
<i>Options</i>								
Alexander, Angella	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	5 720	30.2800	ON
Debus, Christian	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	5 720	30.2800	ON
Hart, Chris	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	5 720	30.2800	ON
Hider, Andrew	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	107 784	30.2800	ON
McCuaig, Stewart	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	7 151	30.2800	ON
McLeod, Ryan	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	13 157	30.2800	ON
Metri, Joe	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	3 718	30.2800	ON
Panenka, Udo	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	6 864	30.2800	ON
Patten, Jeremy	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	5 434	30.2800	ON
Roberts, Simon	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	4 290	30.2800	ON
Sielemann, Heinrich	5	O	2021-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	2 860	30.2800	ON
Volpi, Simone	5	O	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	2 860	30.2800	ON
<i>RSU</i>								
Alexander, Angella	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 953		ON
Debus, Christian	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 953		ON
Hart, Chris	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 953		ON
Hider, Andrew	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	93 321		ON
McLeod, Ryan	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 391		ON
Metri, Joe	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 219		ON
Panenka, Udo	5	O	2020-08-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 889		ON
		M	2020-08-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 888		ON
		O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 943		ON
Patten, Jeremy	5	O	2020-08-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 553		ON
		M	2020-08-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 554		ON
		O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 705		ON
Roberts, Simon	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 714		ON
Sielemann, Heinrich	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 476		ON
Volpi, Simone	5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 476		ON
AYA OR & ARGENT INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beaudoin, Raphaël	5	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.2700	QC
		M	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.2700	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 766)	7.2790	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	7.3340	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.2550	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	7.2500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.3100	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.3200	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	7.3060	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.3200	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.3200	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.3300	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.2600	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	7.2500	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.2600	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.2600	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	7.2700	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.3500	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	7.3300	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	7.3100	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.3000	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	7.3000	QC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.3200	QC
Elias, Elias	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 866)	7.4500	QC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	7.4500	QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.4500	QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	7.2800	QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	7.2500	QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	7.3200	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 600)	7.3400	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.4500	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.4000	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.3200	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.3000	QC
Badger Infrastructure Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Badger Daylighting Ltd.	1	O	2021-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	600	39.4983	AB
		O	2021-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	39.9548	AB
		O	2021-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	700	39.9807	AB
		O	2021-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.5825	AB
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.1184	AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.0951	AB
		O	2021-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	38.8334	AB
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	38.8468	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.0338	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.0997	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	39.1103	AB
		O	2021-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(8 000)		AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		AB
Banque de Montréal								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tennyson, Steven Lloyd	5	O	2018-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	13 199	56.0000	QC
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	13 864	60.1100	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 199)	126.9833	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 864)	127.0610	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Babiak, Jan	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	242	125.4100	QC
Brochu, Sophie	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	263	125.4100	QC
Broderick, Craig Wyeth	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	62	125.4100	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Cope, George	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	9	125.4100	QC
		O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	449	125.4100	QC
Edwards, Christine A.	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	41	125.4100	QC
		O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	349	125.4100	QC
Eichenbaum, Martin Stewart	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	149	125.4100	QC
Harquail, David	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	60	125.4100	QC
Huber, Linda Susan	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	76	125.4100	QC
Mitchelmore, Lorraine	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	154	125.4100	QC
RICHER LA FLÈCHE, ERIC	4	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	225	125.4100	QC
Options								
Tennyson, Steven Lloyd	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(13 199)	56.0000	QC
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(13 864)	60.1100	QC
Performance Share Units								
Barclay, Daniel	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	742	125.4100	QC
Casper, David Robert	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	764	125.4100	QC
Cronin, Patrick	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	741	125.4100	QC
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	657	125.4100	QC
Johannson, Erminia	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	422	125.4100	QC
Malone, Mona Elizabeth	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	121	125.4100	QC
Rotenberg, Joanna Michelle	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	480	125.4100	QC
Tennyson, Steven Lloyd	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	266	125.4100	QC
White, William Darryl	7, 5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	1 278	125.4100	QC
Restricted Share Units								
Barclay, Daniel	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	246	125.4100	QC
Haward-Laird, Sharon Marie	5	O	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2021-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	113	125.4100	QC
Malone, Mona Elizabeth	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	51	125.4100	QC
Tennyson, Steven Lloyd	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	114	125.4100	QC
Tuzun, Tayfun	5	O	2021-05-26	D	35 - Dividende en actions	118	125.4100	QC
Bausch Health Companies Inc. (formerly, Valeant Pharmaceuticals International, Inc.)								
Actions ordinaires								
Wechsler, Amy	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 037)	31.7850USD	QC
Baylin Technologies Inc.								
Actions ordinaires								
Gavrilovic, Milorad	5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	1.0400	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.0425	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 053)	1.0492	ON
BBTV Holdings Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Rafati, Shahrzad	4, 5	O	2020-10-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	468 750	16.0000	BC
1107755 B.C. Ltd.	PI	M	2020-10-28	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	468 750	16.0000	BC
		O	2020-10-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Shahbazi, Hamed	4							
Impactreneur Capital Corp.	PI	O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	7.8700	BC
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.8800	BC
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.9200	BC
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50	7.9000	BC
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.8900	BC
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.9300	BC
		O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.7700	BC
		O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.7900	BC
		O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.9800	BC
		O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	7.9100	BC
		O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	7.9500	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
BCE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bibic, Mirko Holding Company	7 PI	O O	2021-02-15 2021-02-15	D I	97 - Autre 97 - Autre	(15 937) 15 937		QC QC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	60.0000	QC
BELLUS Santé Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
BERGER, FRANKLIN MILAN	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 857	4.6274	QC
Desjardins, Clarissa	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 615	4.6274	QC
Larochelle, Pierre	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 285	4.6274	QC
Mezzanotte, William Schubert	4	O	2021-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 670	4.6274	QC
Rus, Joseph	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 890	4.6274	QC
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Alsop, Laurie Frances Smaldone	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 560		ON
Daniels, Michael Alan	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 560		ON
Dattels, Timothy	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 560		ON
Disbrow, Lisa S.	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 560		ON
Lynch, Richard John	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 560		ON
Stymiest, Barbara Gayle	4, 5	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 075		ON
Watsa, V. Prem	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 972		ON
Wouters, Wayne Gordon	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 561		ON
Bombardier Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Classe A/ Class A Shares (Multiple Voting)</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Actions privilégiées série 2/ Series 2 Preferred Shares</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Actions privilégiées série 3/ Series 3 Preferred Shares</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Actions privilégiées série 4/ Series 4 Preferred Shares</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Deferred Stock Units/Unités d'actions différées</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Options</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Performance Share Units/Unités d'actions liées au rendement</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles</i>								
Laurier, Eve	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Bonterra Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	4.1208	AB
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	4.4500	AB
Brookfield Infrastructure Finance ULC								
<i>5.000 Subordinated Notes due 2081</i>								
Burgundy Acquisitions I Ltd.	3	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Brookfield Property Partners L.P.								
<i>Options (Global)</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Davis, Bryan Kenneth	7, 5	O	2021-05-24	D	51 - Exercice d'options	(112 000)	18.4900USD	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(86 400)	18.7500USD	ON
Brookfield Renewable Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Exchangeable</i>								
Westwell, Stephen	4	O	2020-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	146	52.4888	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	173	51.0250	ON
C3 Metals Inc. (formerly Carube Copper Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meka, Lulezim Hynsi	4							
LEMAE	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	320 000	0.1547	ON
Tomlinson, Kevin Michael	4, 5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	304 500	0.1500	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	175 500	0.1650	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 000	0.1700	ON
CAE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gagnon, Hélène Violaine	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	10 825	27.1400	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	37.3250	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	37.3300	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	37.3350	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	37.2950	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	37.2900	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	37.3000	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2750	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	37.2700	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2671	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85)	37.2717	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	37.2600	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	37.2603	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 815)	37.2500	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	37.2400	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2575	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2454	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2466	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.2087	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.2026	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	37.2000	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.1900	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(663)	37.1652	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	37.1600	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.1531	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(337)	37.1400	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	37.1300	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	37.1303	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.1200	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(201)	37.1108	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	37.1000	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.0900	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	37.0866	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(272)	37.0808	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.0800	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(827)	37.0600	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	37.0500	QC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	18 000	22.1700	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(525)	37.3900	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.3700	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	37.3600	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	37.3500	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	37.3450	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	37.3550	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	37.3350	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	37.3300	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	37.3050	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	37.3100	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	37.3250	QC
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>								
Gagnon, Hélène Violaine	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 825)	22.1700	QC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(18 000)	22.1700	QC
Canada Goose Holdings Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Baker, Carrie	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	785	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(785)	46.5131	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	11 084	0.0190	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 084)	50.0000	ON
BLACKFORD, MICHAEL	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 275	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 275)	46.5131	ON
Brook, Penelope	7, 5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	937	33.9700	ON
Cameron, Scott	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	785	33.9700	ON
Chiquet, Maureen	4	O	2017-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	331	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(142)	46.5131	ON
Davison, John	4	O	2017-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	331	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(189)	46.5131	ON
Forrest, David Martin	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	429	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(429)	46.5131	ON
Gunn, Stephen	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	331	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(189)	46.5131	ON
Heimpel Butts, Jodi Lynn	4	O	2017-11-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	331	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(189)	46.5131	ON
Huët, Jean Marc	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	331	33.9700	ON
Koumettis, Nikolaos	7	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	61	33.9700	ON
MacKillop, Kara	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	785	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(447)	46.5131	ON
Mihaljevic, Ana	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	736	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(419)	46.5131	ON
Moran, John	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	785	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(785)	46.5131	ON
Reiss, Dani	4, 5, 3	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 560	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 560)	46.5131	ON
Sherlock, Pat	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	901	33.9700	ON
Sinclair, Jonathan	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 911	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 911)	46.5131	ON
		O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 550	77.4700	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 550)	49.8183	ON
Westerby, Eric Phillip	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	368	33.9700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(210)	46.5131	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Baker, Carrie	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(785)	33.9700	ON
BLACKFORD, MICHAEL	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 275)	33.9700	ON
Brook, Penelope	7, 5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(937)	33.9700	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Cameron, Scott	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(785)	33.9700	ON
Chiquet, Maureen	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(331)	33.9700	ON
Davison, John	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(331)	33.9700	ON
Forrest, David Martin	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(429)	33.9700	ON
Gunn, Stephen	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(331)	33.9700	ON
Heimpel Butts, Jodi Lynn	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(331)	33.9700	ON
Huët, Jean Marc	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(331)	33.9700	ON
Koumettis, Nikolaos	7	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(61)	33.9700	ON
MacKillop, Kara	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(785)	33.9700	ON
Mihaljevic, Ana	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(736)	33.9700	ON
Moran, John	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(785)	33.9700	ON
Reiss, Dani	4, 5, 3	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 560)	33.9700	ON
Sherlock, Pat	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(901)	33.9700	ON
Sinclair, Jonathan	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 911)	33.9700	ON
Westerby, Eric Phillip	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 550)	77.4700	ON
Options								
Baker, Carrie	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(11 084)	0.0190	ON
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bradley, Bryan Charles	5	O	2021-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	45.0150	AB
Fichter, Darren	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	10 000	20.7600	AB
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	40.9000	AB
Peterson, William Robert	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	9 500	20.7600	AB
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	41.9064	AB
Options								
Fichter, Darren	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	20.7600	AB
Peterson, William Robert	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(9 500)	20.7600	AB
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Utilities Limited	1	O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	73 300	35.3358	AB
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(73 300)		AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	43 204	35.1820	AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(43 204)		AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Blackett, Kelly St. Clair	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	6 494	23.6950	AB
Options								
Blackett, Kelly St. Clair	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(18 663)	23.6950	AB
Canfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johansson, Mans	5	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	30.0000	BC
Capstone Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brack, George Leslie	8	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 700)	5.5200	BC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	5.4300	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	5.5540	BC
Grm Investments Ltd.	3	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000 000	5.3500	BC
<i>Deferred Share Units</i>								
Giardini, Anne Elizabeth	4	O	2021-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 954	5.7900	BC
Options								
Giardini, Anne Elizabeth	4	O	2021-04-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	9 564		BC
Cascades inc.								
<i>Swap sur actions - Position acheteur 3</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Cascades inc.	1	O	2021-05-31	D	73 - Expiration d'un dérivé émis par un tiers	(1)		QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur 4</i>								
Cascades inc.	1	O	2003-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	13.7500	QC
<i>Unités d'actions liées au rendement / Performance share unit</i>								
D'Amours, Hugo	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 046)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(2 031)		QC
Doré, Dominic	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 356)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 904)		QC
Fernet, Maryse	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(6 037)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 025)		QC
Gaudreault, Riko	7	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 177)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(784)		QC
Guerra, Michael	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(342)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(228)		QC
Hall, Robert F.	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(12 479)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(8 319)		QC
Hogg, Allan	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(15 385)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(10 257)		QC
Langevin, Luc	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(17 458)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(11 639)		QC
Lemaire, Alain	4, 5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(19 549)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(13 032)		QC
Malo, Charles	7	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(16 067)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(10 711)		QC
Marineau, Léon	5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 116)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 411)		QC
Nepton, Mario	7	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(793)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(528)		QC
Plourde, Mario	4, 5	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(67 425)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(44 950)		QC
Tardif, Jean-David	7	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(6 767)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 511)		QC
Trudel, Thierry	7	O	2021-05-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(967)		QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(645)		QC
Cathedral Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Graham, Ian	5	O	2021-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Graham, Ian	5	O	2021-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.3100	AB
CCL Industries Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Cash, Linda A.	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 685	67.9100	ON
Galifi, Vincent Joseph	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Horn, Alan Douglas	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Keller-Hobson, Kathleen	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Lang, Erin Melissa	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Lang, Stuart W.	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Muzyka, Douglas W.	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Peddie, Tom	4	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Suarez-Gonzalez, Susana	4	O	2021-01-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	552	67.9100	ON
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
ConocoPhillips Company	3	O	2021-05-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500 000)	7.9100USD	AB
		O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500 000)	7.8200USD	AB
		O	2021-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500 000)	7.8300USD	AB
		O	2021-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500 000)	8.0000USD	AB
Mongeau, Claude	4	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 000	10.1888	AB
CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
Lahtenmaa, Leena-Mari	5	O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	3 000	63.2300	QC
		O	2021-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	108.9400	QC
<i>Options</i>								
Lahtenmaa, Leena-Mari	5	O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	63.2300	QC
Champs d'Or de la Beauce Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gagnon, Robert	4	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.3400	QC
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brooks, John Kenneth	5							
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	8 904		AB
Clements, James Dominic Luther	5							
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	9 480		AB
Courville, Isabelle	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 600		AB
Creel, Keith E.	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	58 352		AB
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	14 644		AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	820		AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	7 750	40.3000	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	97.8040	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	97.8100	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(487)	97.7999	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	97.7878	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.7757	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.8120	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	97.7800	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	97.7900	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	97.7700	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	97.7637	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.7600	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(320)	97.7516	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	97.7500	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101)	97.7395	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(139)	97.7400	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	97.7275	AB
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	3 232		AB
Paull, Matthew	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	12 000		AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	5 940	30.2000USD	AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	5 485	37.1700USD	AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	9 355	41.0600USD	AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	8 855	53.1600USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.0900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	82.1250USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.1400USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	82.1600USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	82.1500USD	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.1800USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 840)	82.2100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.1200USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60)	82.2100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.2400USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	82.2500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	82.2700USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	82.2800USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 125)	82.2900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(975)	82.2900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.3075USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.3100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	82.3050USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	82.3200USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	82.3300USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.3400USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	82.3500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	82.3600USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.3700USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.3650USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.3975USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.3950USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	82.4100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	82.4200USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.4300USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.4400USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(280)	82.4500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(820)	82.4500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.4100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.2900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.2500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.2700USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.2100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	82.2000USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.1400USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.1100USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.1000USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.0800USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	82.0400USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	81.9900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	81.9800USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	82.0200USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(484)	82.0500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	82.0600USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(235)	82.0700USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	82.0900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	82.1200USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	82.1300USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	82.1800USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	82.1900USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	82.1600USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(116)	82.0650USD	AB
Redeker, Michael	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 164		AB
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	6 208		AB
Joint Account Wanda/Michael Redeker	PI	O	2021-05-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	720		AB
LIRA	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	1 420		AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
RRSP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	380		AB
Wanda Redeker RRSP	PI	O	2021-05-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	888		AB
Rolstad, Chad	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	940		AB
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	1 476		AB
Velani, Nadeem	5							
ESPP	PI	O	2021-05-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	868		AB
RRSP Joint Account Nadeem Velani/Tineke de Swart-Velani	PI	O	2021-05-13	C	37 - Division ou regroupement d'actions	1 540		AB
<i>Actions ordinaires 401K</i>								
Creel, Keith E.	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	620		AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	340		AB
<i>Droits DSU</i>								
Baird, John Russell	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	24 868		AB
Brooks, John Kenneth	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 536		AB
Clements, James Dominic Luther	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	11 396		AB
Courville, Isabelle	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	41 616		AB
Creel, Keith E.	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	128 616		AB
Denham, Gillian H. (Jill)	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	17 732		AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	13 020		AB
Hamberger, Edward	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 132		AB
MACDONALD, REBECCA	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	51 416		AB
Monser, Edward Lomax	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	7 312		AB
Paull, Matthew	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	27 148		AB
Peverett, Jane Leslie	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	18 484		AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	17 900		AB
Redeker, Michael	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	24 200		AB
Robertson, Andrea	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 120		AB
Rolstad, Chad	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	3 724		AB
Trafton II, Gordon T.	4	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	18 316		AB
Velani, Nadeem	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	28 736		AB
<i>Droits PSU</i>								
Brooks, John Kenneth	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	49 884		AB
Clements, James Dominic Luther	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	18 964		AB
Creel, Keith E.	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	233 824		AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	28 004		AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	28 832		AB
Redeker, Michael	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	12 908		AB
Rolstad, Chad	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	13 640		AB
Velani, Nadeem	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	43 356		AB
<i>Droits RSU</i>								
Clements, James Dominic Luther	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	4		AB
<i>Options</i>								
Brooks, John Kenneth	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	188 388		AB
Clements, James Dominic Luther	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	146 644		AB
Creel, Keith E.	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	2 612 944		AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	129 792		AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(7 750)		AB
		O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	84 004		AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(5 940)	30.2000USD	AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(5 485)	37.1700USD	AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(9 355)	41.0600USD	AB
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(8 855)	53.1600USD	AB
Redeker, Michael	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	145 764		AB
Rolstad, Chad	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	42 876		AB
Velani, Nadeem	5	O	2021-05-13	D	37 - Division ou regroupement d'actions	266 784		AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Options</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Williams, David Evan	5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	(3 400)		ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(4 805)		ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(10 854)		ON
Parts de fiducie								
Williams, David Evan	5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	3 400	12.3800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	14.6000	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	4 805	12.3800	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 805)	14.6000	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	10 854	11.9200	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 854)	14.6000	ON
Chorus Aviation Inc.								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Eveson, Chas	7	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	656		NS
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	4.7700	NS
Falconer, Richard Douglas	4	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	103 200	4.8079	NS
Fisker, Ole	7	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Kelly, Christopher Les	7	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	5.1950	NS
Murphy, James	7	O	2021-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	215		NS
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 374)	5.1400	NS
<i>Droits (Ongoing Long-Term Incentive Plan)</i>								
Fisker, Ole	7	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
CI Financial Corp.								
<i>Débetures 3.215 Débetures due 2024</i>								
CI Financial Corp.	1	O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 4 567 000.00		ON
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 4 567 000.00)		ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Muni, Amit	5	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 348	18.4000USD	ON
Cineplex Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Banks, Jordan	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		ON
Bruce, Robert W.	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		ON
Dea, Joan	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		ON
Fukakusa, Janice Rose	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 963		ON
Hayes, Donna Marie	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		ON
Marwah, Sarabjit	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636		ON
Mohamed, Nadir	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 881		ON
Yaffe, Phyllis	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 863		ON
Cipher Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Godin, Christian	4	O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	744	1.4300	ON
Wolkin, Harold Morton	4	O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 202	1.4300	ON
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Strusievici, Mihai	5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	133.0000	ON
Wolf, Andrea	5	O	2021-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	129.6900	ON
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators								
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>								
Daniel, Kevin	7	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	ON
Hanna, Paul	7	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation Roytor & Co.	3 PI	O	2021-05-25	I	38 - Rachat ou annulation	(537 679)	38.8400	AB
		O	2021-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	(537 679)	39.4800	AB
		O	2021-05-27	I	38 - Rachat ou annulation	(537 679)	40.0500	AB
		O	2021-05-28	I	38 - Rachat ou annulation	(537 678)	39.8600	AB
		O	2021-05-31	I	38 - Rachat ou annulation	(537 679)	40.6100	AB
Condor Petroleum Inc.								
<i>Options</i>								
Balderston, Dennis Blair	4	O	2021-05-25	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		AB
Quilty, Stanley Martin	5	O	2021-05-25	D	52 - Expiration d'options	(125 000)		AB
Storm, Norman	6	O	2021-05-25	D	52 - Expiration d'options	(85 000)		AB
Streu, Donald James	4, 5	O	2021-05-25	D	52 - Expiration d'options	(125 000)		AB
Zoellner, Werner (Dr.)	5	O	2021-05-25	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		AB
Corby Spiritueux et Vins Limitée								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Llewellyn, Robert	4	O	2021-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	161	17.0380	ON
		O	2021-03-08	D	35 - Dividende en actions	54	16.6850	ON
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 699)	18.0000	ON
Lussier, Donald Vincent	4	O	2021-03-08	D	35 - Dividende en actions	96	16.6850	ON
		O	2021-03-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	161	17.0380	ON
Corporation Cameco								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clark, Dale Robert	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	12 500	12500.0000	SK
		M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	12 500	16.3800	SK
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	25.1100	SK
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	25.1000	SK
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	24.9500	SK
<i>Options</i>								
Clark, Dale Robert	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	16.3800	SK
Corporation Financière Power								
<i>PFC Performance Deferred Share Units</i>								
Généreux, Claude	7, 6	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	779		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	14 530		QC
Tretiak, Gregory Dennis	7, 6, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	415		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	7 747		QC
<i>PFC Performance Share Units</i>								
de Seze, Amaury-Daniel	6	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	143		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	2 673		QC
Desmarais, Paul III	6	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	1 832		QC
Lefebvre, Jocelyn	6	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274		QC
		M	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	5 119		QC
		M	2021-05-25	D	97 - Autre	5 119		QC
Lemay, Stéphane	6, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	122		QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-25	D	d'actionnariat			
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5	O	2021-05-25	D	97 - Autre	2 277		QC
		O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 751		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	51 317		QC
Corporation TC Énergie								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kirby, Sonya	7	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	514	61.9600	AB
Yeomans, Mark Spouse RSP account	7 PI	O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	61.7000	AB
Cresco Labs Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Corcoran, Gerald Francis	4	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.1000USD	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	12.1200USD	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	12.1700USD	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	12.2000USD	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87	12.1600USD	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	813	12.2000USD	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	12.1500USD	BC
Crosswinds Holdings Inc. (formerly C.A. Bancorp Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Irwin, Christopher 2673954 Ontario Inc.	3 PI	O	2021-05-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 500 000)		ON
Crown Capital Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crown Capital Partners Inc.	1	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 600	5.1731	AB
CT Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Smith, Kelly Lynne	4	O	2021-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 204	16.3960	ON
		M	2021-03-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 204	16.3960	ON
<i>Parts</i>								
Silver, Kenneth	4, 5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 254	16.3960	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	99	16.3740	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	98	16.4910	ON
<i>Restricted Units</i>								
Silver, Kenneth	4, 5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 254)	16.3960	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(99)	16.3740	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(98)	16.4910	ON
Curaleaf Holdings, Inc. (formerly Lead Ventures Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Kahn, Mitchell Phillip	4	O	2021-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 324)	17.4215	BC
Mitchell P. Kahn Revocable Trust	PI	O	2021-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 900)	17.3749	BC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	17.8236	BC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 600)	17.7614	BC
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	17.8959	BC
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	18.0489	BC
DAVIDsTEA INC.								
<i>Droits (Restricted Share Units)</i>								
Hillcoat, Martin	5	O	2021-05-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 427	3.6600USD	QC
Segal, Sarah	5	O	2021-05-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 390	3.6600USD	QC
Zitella, Franco	5	O	2021-05-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 590	3.6600USD	QC
Denison Mines Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schoonderwoerd, Michael James	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	133 000	0.6800	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	89 000	0.4550	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	1.5700	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Options</i>								
Schoonderwoerd, Michael James	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(133 000)	0.6800	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(89 000)	0.4550	ON
dentalcorp Holdings Ltd.								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Rosenberg, Graham Lawrence	4, 5, 3							
GR BCM2 #2 Acquisition Limited Partnership	PI	O	2021-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 071 429	14.0000	ON
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Amini, Gahiz	5							
EAWA Limited Partnership	PI	O	2021-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Deall, Nicola	5	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Glassman, Gary	5							
1930428 Ontario Inc.	PI	O	2021-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
LC8 DCC Investment Borrower, L.P.	3	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	36 - Conversion ou échange	7 702 256		ON
Miclea, Matthew	5	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Mowbray, Stacey	4	O	2021-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Tchaplia, Nathaniel	5							
NSTK Limited Partnership	PI	O	2021-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Volpacchio, Gino	4	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Wolf, Robert Thomas	4	O	2021-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Amini, Gahiz	5	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	1 375 000		ON
Deall, Nicola	5	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Miclea, Matthew	5	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rosenberg, Graham Lawrence	4, 5, 3	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	2 750 000		ON
Tchaplia, Nathaniel	5	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	1 375 000		ON
<i>Subscription Receipts</i>								
LC8 DCC Investment Borrower, L.P.	3	O	2021-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 122 001		ON
Rosenberg, Graham Lawrence	4, 5, 3							
GR BCM2 #2 Acquisition Limited Partnership	PI	O	2021-05-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	712 500		ON
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Trust Units</i>								
Bhatia, Rajan Sacha	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	727	13.7600	ON
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	13.7600	ON
Mulrone, Benedict Martin Paul	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	13.7600	ON
Schiff, Vicky Lee	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	363	13.7600	ON
DRI Healthcare Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Hedayat, Ali	4	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.5000USD	ON
E Split Corp.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Brasseur, Jeremy	6	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	13.4950	AB
Lauzon, Robert	7	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	13.3000	AB
EarthRenew Inc. (Formerly known as Valencia Ventures Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Driver, Keith	5							
Seven Hours Holding Company Inc.	PI	O	2021-05-27	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	85 714	0.3500	ON
McMillan, Shawn	5	O	2021-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Stretch, Catherine	4	O	2021-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	71 429	0.3500	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Driver, Keith	5							
Seven Hours Holding Company Inc.	PI	O	2021-05-27	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	42 857	0.4750	ON
Stretch, Catherine	4	O	2021-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 714	0.4750	ON
Eden Empire Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Taekema, Kolten Joshua	4, 5, 3	O	2021-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 800	0.0971	BC
Eldorado Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allaway, Cara Lea	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	14.2574	BC
Aram, Karen Christine	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	14.2574	BC
Burns, George Raymond	4, 5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	298	14.2574	BC
CHO, JASON	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	14.2574	BC
Ferneyhough, Paul Anthony	5	O	2021-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Gill, Brock	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	14.2574	BC
HILLE, SIMON OSWALD	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	156	14.2574	BC
Yee, Philip Chow	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	91	14.2574	BC
<i>Performance Share Units</i>								
Ferneyhough, Paul Anthony	5	O	2021-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 937		BC
Electrovaya Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McLean, Alexander	4	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 200)	1.5600	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 800)	1.5110	ON
Empire Company Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Empire Company Limited	1	O	2021-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	116 700	39.0815	NS
		O	2021-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(116 700)		NS
		O	2021-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	39.5283	NS
		O	2021-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		NS
		O	2021-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	39.8027	NS
		O	2021-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)		NS
		O	2021-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	51 700	40.6752	NS
		O	2021-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(51 700)		NS
		O	2021-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	40.5563	NS
		O	2021-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		NS
		O	2021-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	40.4810	NS
		O	2021-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		NS

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Enbridge Inc.								
<i>Droits 2019 Restricted Stock Units (RSUs)</i>								
Yardley, William Turner	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(9 293)	38.1100USD	AB
Endeavour Mining Corporation								
<i>Deferred Share Units (Cash payment on Redemption)</i>								
Biggar, William John	4	O	2021-05-25	D	59 - Exercice au comptant	(344)	28.7300	BC
Wheatley, Frank David	4	O	2021-05-25	D	59 - Exercice au comptant	(344)	28.7300	BC
Endeavour Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Castro, Luis Renato	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	23 200	3.2300	BC
		O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	36 600	2.1400	BC
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 800)	8.6160	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 000)	8.5100	BC
<i>Options</i>								
Castro, Luis Renato	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(23 200)	3.2300	BC
		O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(36 600)	2.1400	BC
Enerflex Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Izett, David Hamilton	5	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	8.0000	AB
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	390	8.1800	AB
Energy Fuels Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Higgs, Dennis	4	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	8.2635	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(575)	8.2700	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	8.2400	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	8.2200	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	8.2000	ON
EQ Inc.								
<i>Options</i>								
Beriker, James Kerman	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	75 000	1.4600	ON
Lobo, Vernon	4, 6	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	75 000		ON
Equinox Gold Corp.								
<i>Droits Restricted Share Units - Performance Based</i>								
Vicentijevic, Gordana	5	O	2021-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 855		BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Droits Restricted Share Units - Time Based</i>								
Vicentijevic, Gordana	5	O	2021-05-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 855		BC
Equitable Group Inc.								
<i>Actions privilégiées Series 3</i>								
Equitable Group Inc.	1	O	2021-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	600	25.7500	ON
		O	2021-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	(600)	25.7500	ON
		O	2021-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	25.7500	ON
		O	2021-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(500)	25.7500	ON
Essential Energy Services Ltd.								
<i>Droits RSU</i>								
Amundson, Garnet K.	4, 5	O	2021-01-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 317 909		AB
		O	2021-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(262 667)	0.2200	AB
		O	2021-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(120 000)	0.2200	AB
		O	2021-01-15	D	59 - Exercice au comptant	(400 000)	0.2200	AB
NEWMAN, JEFFREY BURT	5	O	2021-01-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 049 509	0.2200	AB
		O	2021-01-08	D	59 - Exercice au comptant	(110 000)	0.2200	AB
		O	2021-01-10	D	59 - Exercice au comptant	(50 000)	0.2200	AB
		O	2021-01-08	D	59 - Exercice au comptant	(222 222)	0.2200	AB
PERASALO, KAREN DENISE	5	O	2021-01-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	975 973	0.2200	AB
		O	2021-01-08	D	59 - Exercice au comptant	(110 000)	0.2200	AB
		O	2021-01-10	D	59 - Exercice au comptant	(50 000)	0.2200	AB
		O	2021-01-08	D	59 - Exercice au comptant	(166 667)	0.2200	AB
Ether Capital Corporation (formerly named Movit Media Corp.)								
<i>Options</i>								
di PRATA, Camillo	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Home, Liam Ivan	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Krug, Joseph Charles	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
McMorrow, Colleen	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Roberts, Benjamin Mark	4, 5	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Ruffolo, John	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Seif, Som	4, 5	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Wertz, Boris Oliver	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	12 500	4.1000	ON
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward Hume Kernwood Limited	4, 3 PI	O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	10.9000	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	10.8900	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	10.8800	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	10.8700	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	10.8600	ON
Exploration Dios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Girard, Marie-José	4, 5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.0800	QC
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fontaine, Michel	4	O	2020-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.2760	QC
Michel Fontaine REER	PI	O	2020-09-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.2900	QC
Robillard, Marcel	4, 5	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2900	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2700	QC
		O	2021-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2750	QC
<i>Options</i>								
THIBAUT, RICHARD	4	O	2021-05-18	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2500	QC
		O	2021-02-01	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1600	QC
Exploration Typhon Inc.								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>								
Dufour, Yves	4							
9400-4579 Québec inc.	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0550	QC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.0550	QC
Morin, Ghislain	5							
9400-4579 Québec inc.	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0550	QC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.0550	QC
ROY, SERGE	5							
9400-4579 Québec inc.	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0550	QC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.0550	QC
Fancamp Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ANKCORN, PAUL RUSSELL	4	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	800 000	0.0800	BC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1000	BC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	800 000	0.1500	BC
Billings, Mark Anthony	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 050 000	0.1500	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	600 000	0.1000	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.0800	BC
Chapman, Debra Joan	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 050 000	0.1500	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	500 000	0.0800	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.1000	BC
Mehra, Ashwath	4	O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	800 000	0.1500	BC
		M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	800 000	0.1500	BC
		O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.0800	BC
		M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.0800	BC
		O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	600 000	0.0800	BC
		M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	600 000	0.0800	BC
		O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1000	BC
Sharma, Rajesh	4, 5	M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1000	BC
		O	2020-09-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 000 000	0.0800	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	750 000	0.1000	BC
<i>Options</i>								
ANKCORN, PAUL RUSSELL	4	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(800 000)		BC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(150 000)		BC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(800 000)		BC
Billings, Mark Anthony	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(1 050 000)		BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(600 000)	0.1000	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1000	BC
Chapman, Debra Joan	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(1 050 000)	0.1500	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(500 000)	0.0800	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.1000	BC
Mehra, Ashwath	4	O	2013-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2013-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M'	2013-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M''	2013-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-11-05	D	50 - Attribution d'options	200 000		BC
		M	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	200 000		BC
		M'	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		BC
		O	2019-08-27	D	50 - Attribution d'options	600 000		BC
		M	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	600 000		BC
		M'	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(600 000)		BC
		O	2021-03-12	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.1000	BC
		M	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.1000	BC
		M'	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.1000	BC
		O	2018-01-15	D	50 - Attribution d'options	800 000	0.1500	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
FAX Capital Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
FAX Capital Corp.	1	O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	3.9900	ON
		O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	(2 200)		ON
		O	2021-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 241	4.0500	ON
		O	2021-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(4 241)		ON
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	4.1000	ON
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(400)		ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	4 241	4.1000	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(4 241)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Driscoll, Blair	4, 5, 3	O	2018-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	72 335		ON
Finning International Inc.								
<i>Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Amar, Juan Pablo	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 832)		BC
Boothman, Tant Michael	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 067)		BC
Cummings, David William	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(4 581)		BC
Damjanic Yutronic, Pedro Antonio	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 466)		BC
Gray, Cheryl Lynn	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(225)		BC
Guridi, Sebastian Tomas	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 832)		BC
Harrod, Darcy Joel	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 466)		BC
Hiley, Chad, Stephen	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(4 581)		BC
Hogg, Mark Stephen	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(933)		BC
Marks, Anna Pia	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 832)		BC
Murdoch, Heather Jane	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 686)		BC
Palaschuk, Gregory	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 832)		BC
Parkes, Kevin	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(4 581)		BC
Primrose, David Francis Neil	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 652)		BC
Thomson, Scott	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(24 988)		BC
Fire & Flower Holdings Corp. (formerly Cinaport Acquisition Corp. II)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Adam, Judy Chieh	5							
Edward Adam LIRA Account	PI	O	2021-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Edward Adam RRSP Account	PI	O	2021-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Edward Adam TFSA Account	PI	O	2021-05-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Firm Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baril, Boris	5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.7100	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	14.7000	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.8000	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	14.8000	ON
Granovski, Victoria Shali	4, 5	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	14.8512	ON
First Majestic Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alkhafaji, Mani	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.8400	BC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	22.5000	BC
Hsia, Sophie Emmanuelle	5	O	2021-06-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 333		BC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 333)	21.6000	BC
Lillico, Connie	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	20 000	11.5900	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Fonds d'actifs réels mondiaux Middlefield								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lauzon, Robert	7							
RRSP	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	8.7988	AB
Middlefield Global Real Asset Fund	1	O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	8.7136	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.8000	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.7200	AB
Fonds de placement immobilier PRO								
<i>Parts</i>								
Lawlor, Gordon G.	5	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	833	6.5900	QC
GDRJL Holdings Inc.	PI	O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	267	6.6300	QC
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.6400	QC
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	6.6500	QC
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	6.6600	QC
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	6.6700	QC
Fonds des secteurs de l'immobilier et du commerce électronique Split Corp.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Orrico, Dean	4, 6, 5	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	15.0471	AB
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3	PI	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 049	16.9800	ON
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	580	16.9800	ON
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18)	16.9800	ON
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 392	16.9800	ON
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(505)	16.9800	ON
		O	2021-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 627	16.9412	ON
		M	2021-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 646	16.9412	ON
		O	2021-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(107)	16.9800	ON
Fonds mondial de dividendes des secteurs de l'immobilier et du commerce électronique								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Real Estate & E-Commerce Dividend Fund	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	100	13.9500	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	300	13.9900	AB
Freshii Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
Freshii Inc.	1	O	2021-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.0372	ON
		O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.0107	ON
		O	2021-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.0150	ON
		O	2021-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	1.9925	ON
		O	2021-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	1.9938	ON
		O	2021-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	1.9994	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	1.9916	ON
		O	2021-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	1.9769	ON
		O	2021-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	100 100	2.0000	ON
		O	2021-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.0453	ON
		O	2021-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.0552	ON
		O	2021-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.0659	ON
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	2.0474	ON
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.1296	ON
		O	2021-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	2.1265	ON
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	2.1592	ON
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	2.1743	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	8 200	2.1430	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	8 254	2.1445	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(235 002)	2.1430	ON
Frontera Energy Corporation								
<i>Billets (New) Exp. 2023</i>								
Gramercy Funds Management LLC	3							
Gramercy Distressed Opportunity Fund III LP	PI	O	2021-06-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 1 100 000.00)		ON
Gramercy EM Dislocation Fund	PI	O	2021-06-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 200 000.00)		ON
Galaxy Digital Holdings Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ferraro, Christopher Charles	7, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	50 000	22.0999	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	22.0999	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	23.7502	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	23.7502	ON
Kurz, Stephen S.	7, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	82 100	22.8650	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(82 100)	22.8650	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	50 000	23.7293	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	23.7293	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	76 900	21.5762	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76 900)	21.5762	ON
Siegel, Andrew Neal	7, 5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	40 000	20.0000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	20.0000	ON
Tavoso, Richard	7	O	2021-05-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(30 000)	23.4600	ON
		O	2021-05-26	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(50 000)	23.3830	ON
		O	2021-05-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(20 000)	21.6400	ON
<i>Options</i>								
Brown, Erin	5	O	2021-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	750 000	24.0600	ON
Ferraro, Christopher Charles	7, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	22.0999	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	23.7502	ON
Ioffe, Alexander Michael	5	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	750 000	24.0600	ON
Kurz, Stephen S.	7, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(82 100)	22.8650	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	23.7293	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(76 900)	21.5762	ON
Siegel, Andrew Neal	7, 5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	20.0000	ON
<i>RSU</i>								
Brown, Erin	5	O	2021-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	275 000	22.9800	ON
Don Angelo, Francesca	5	O	2018-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 365	22.9800	ON
Englehardt, Samuel Eli	7, 5	O	2018-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 723	22.9800	ON
Ferraro, Christopher Charles	7, 5	O	2018-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	968 000	22.9800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Ioffe, Alexander Michael	5	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	275 000	22.9800	ON
Kurz, Stephen S.	7, 5	O	2018-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	271 009	22.9800	ON
Pillemer, Kim Maxfield	7, 5	O	2018-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 410	22.9800	ON
Siegel, Andrew Neal	7, 5	O	2018-07-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 873	22.9800	ON
Urban, Jason Peter	5	O	2020-11-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 260	22.9800	ON
GDI Services aux immeubles inc.								
<i>Performance Share Units</i>								
Bigras, Claude	4, 5, 3	O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 233	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	42 466	16.7200	QC
		O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 877	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 754	16.7200	QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(70 220)	53.2300	QC
Boomrod, Ahmed S.	5	O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 994	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 988	16.7200	QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(15 988)	53.2300	QC
Edwards, Fred	5	O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 359	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 718	16.7200	QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(10 718)	53.2300	QC
Hinchey, David	5	O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 486	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 972	16.7200	QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(8 972)	53.2300	QC
Lavigne, Stéphane	5	O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 450	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 900	16.7200	QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(18 900)	53.2300	QC
MASSE, MICHAEL	7	O	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 626	16.7200	QC
		M	2018-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 252	16.7200	QC
		O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(15 252)	53.2300	QC
STANFORD, CRAIG WILLIAM	5	O	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2019-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(12 192)	53.2300	QC
Getchell Gold Corp.								
<i>Options</i>								
Frostad, Scott Robert	5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5900	ON
Sieb, Mike	4	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5900	ON
Wagener, William	4, 5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
GFL Environmental Inc.								
<i>6.00 Tangible Equity Units</i>								
Nayar, Arun	4	O	2021-05-27	D	36 - Conversion ou échange	(10 000)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Nayar, Arun	4	O	2021-05-27	D	36 - Conversion ou échange	21 931		ON
Glacier Media Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Scott, Geoffrey Lawson	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 829 000	0.4100	BC
Glen Eagle Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Laverdiere, Gilles	4	O	2020-12-28	D	52 - Expiration d'options	(350 000)		QC
Global Innovation Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Global Innovation Dividend Fund	1	O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	400	13.4575	AB
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Appel, Jason	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	10 358	35.5000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 223)	149.4151	ON
Fiederer, Andrea	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	3 566	148.0013	ON
		M	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	3 566	35.5000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 566)	148.0013	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	3 000	35.5000	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	150.0000	ON
Ingram, David	4, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	20 000	35.5000	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 002)	146.7242	ON
Poole, Steven Donald	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	4 236	35.5000	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 236)	149.6250	ON
<i>Deferred Share Unit Plan</i>								
Appel, David Harry	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	147.3800	ON
Basian, Karen	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	147.3800	ON
Deakin, Tara	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	147.3800	ON
Doniz, Susan	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	147.3800	ON
Johnson, Donald Kenneth	4, 3	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	147.3800	ON
Moore, James	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	23	147.3800	ON
Morrison, Sean	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	147.3800	ON
<i>Options</i>								
Appel, Jason	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(10 358)	35.5000	ON
Fiederer, Andrea	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(3 566)	35.5000	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	35.5000	ON
Ingram, David	4, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	35.5000	ON
Poole, Steven Donald	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(4 236)	35.5000	ON
Gold Standard Ventures Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sun Valley Gold LLC	3							
Client accounts	PI	O	2021-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	146 246	0.6000USD	BC
Gold X Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Friedland, Robert Martin	4	O	2020-06-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	2 000 000	2.5000	BC
Kaloti, Jasvir Kaur	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	5 150	1.6600	BC
		O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	30 000	2.2100	BC
Matysek, Paul Frank	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	200 000	2.1600	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	475 000	1.3000	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	700 000	2.8300	BC
Moubarak, Bassam	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	300 000	1.3000	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	75 000	1.3000	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	300 000	2.1600	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	300 000	2.8300	BC
O'Neill, Brian	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	18 750	2.1600	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.3000	BC
<i>Options</i>								
Friedland, Robert Martin	4	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(2 000 000)		BC
Kaloti, Jasvir Kaur	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(5 150)	1.6600	BC
		O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	2.2100	BC
Matysek, Paul Frank	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	2.1600	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(475 000)	1.3000	BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(700 000)	2.8300	BC
Moubarak, Bassam	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(375 000)		BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(300 000)		BC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(300 000)		BC
O'Neill, Brian	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(18 750)	2.1600	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.3000	BC
Groupe Colabor Inc.								
<i>Options</i>								
Blanchette, Pierre	5	O	2021-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	300 000		QC
Groupe IBI Inc.								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Stewart, Scott	4, 6	O	2021-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(14 446)		ON
		O	2021-05-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 766)		ON
Taylor, Stephen	5	O	2021-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 470)		ON
		O	2021-05-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 166)		ON
Thom, David Maxwell	4	O	2021-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(10 941)		ON
		O	2021-05-15	D	58 - Expiration de droits de souscription	(2 853)		ON
Groupe WSP Global Inc.								
<i>Options</i>								
Dumas, Marie-Claude	7	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	2 836	134.2800	QC
<i>Performance Share Unit</i>								
Dumas, Marie-Claude	7	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 038	134.2800	QC
<i>Restricted Shares Units</i>								
Dumas, Marie-Claude	7	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	415	134.2800	QC
Halo Collective Inc. (formerly Halo Labs Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
van den Berg, Philippus Johannes Theodorus	4, 5	O	2021-04-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0975	ON
		O	2021-04-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0950	ON
		O	2021-04-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0951	ON
Headwater Exploration Inc. (formerly Corridor Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rideout, Scott Earl	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(153 472)	4.1510	AB
Rose Rideout	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(115 000)	4.1510	AB
Spousal RRSP	PI	O	2020-03-04	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	93 478	0.9200	AB
		M	2020-03-04	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	70 652	0.9200	AB
Spousal TFSA	PI	M	2020-03-04	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	93 478	0.9200	AB
		O	2020-03-04	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	70 652	0.9200	AB
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 000)	4.1510	AB
High Tide Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kanji, Rahim	5	O	2021-05-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	9.6000	AB
<i>Bons de souscription</i>								
Kanji, Rahim	5	O	2021-05-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 500	12.2500	AB
HIVE Blockchain Technologies Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Daubaras, Darcy Glenn	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.1500	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.1300	BC
Home Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hong, John	5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 678)	35.1880	ON
i-80 Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Downie, Ewan Stewart	4, 5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.5900	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	2.6500	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.5700	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5800	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.5900	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	2.6000	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6300	ON
Equinox Gold Corp	3	O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 479 536	2.6000	ON
IM Cannabis Corp. (formerly, Navasota Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grywacheski, Karl	7	O	2021-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.2000	BC
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
WEISSMAN, KENNETH	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	22.0000USD	ON
Inca One Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
HART, Kevin Ryan	5	O	2021-05-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	167 500	0.4000	BC
Michelle Hart	PI	O	2021-05-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	194 500	0.4000	BC
Kelly, Edward John	4							
EKELLY Investments	PI	O	2021-05-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	190 000	0.4000	BC
Stevens, Rodney	4	O	2021-05-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	139 645		BC
<i>Bons de souscription</i>								
HART, Kevin Ryan	5	O	2021-05-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	167 500	0.6000	BC
Michelle Hart	PI	O	2021-05-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	194 500	0.6000	BC
Kelly, Edward John	4							
EKELLY Investments	PI	O	2021-05-26	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	190 000	0.6000	BC
Stevens, Rodney	4	O	2017-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-26	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	139 645	0.6000	BC
Innergex énergie renouvelable Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Innergex énergie renouvelable inc.	1	O	2021-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	43 826	18.9969	QC
		O	2021-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	29 913	18.8498	QC
		O	2021-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	105 513	18.8658	QC
		O	2021-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 350	18.9433	QC
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(180 602)		QC
InPlay Oil Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dunne, Joan	4	O	2021-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Just Energy Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pacific Investment Management Company LLC	3							
HVS XVI LLC	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
LVS III SPE XV LP	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
OC II LVS XIV LP	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
TOCU XVII LLC	PI	O	2020-09-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kinross Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sims, John Lewis	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	6 528	4.5900	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 528)	9.8200	ON
<i>Options</i>								
Sims, John Lewis	5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(6 528)	4.5900	ON
Kits Eyecare Ltd.								
<i>Options</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Harvalias, Stefan Paul	5	O	2021-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
KLONDIKE GOLD CORP.								
<i>Bons de souscription</i>								
Giustra, Frank	3							
Fiore Financial Corporation	PI	O	2021-05-31	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 200 000)		BC
Keep, Gordon	4	O	2021-05-31	D	55 - Expiration de bons de souscription	(500 000)		BC
Tallman, Peter	4, 5	O	2021-05-31	D	55 - Expiration de bons de souscription	(300 000)		BC
Klondike Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kennedy, Thomas John	4, 5	O	2021-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0900	BC
kneat.com, inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Behki, Nutan	4	O	2021-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 333		NS
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>								
Ahmed, Riaz	5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	26 312	40.5400	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 312)	87.6100	ON
		O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	37 600	40.5400	ON
BAMBAWALE, AJAI	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	1 000	53.1500	ON
		O	2021-06-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	86.9000	ON
Campbell, Norie Clare	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	1 200	52.4600	ON
		O	2021-06-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 200)	86.9000	ON
Mongeau, Claude	4	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 240	86.6300	ON
<i>Options</i>								
Ahmed, Riaz	5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	(26 312)	40.5400	ON
		O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	(37 600)	40.5400	ON
BAMBAWALE, AJAI	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	53.1500	ON
Campbell, Norie Clare	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(1 200)	52.4600	ON
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Milic, Tom	7	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.3300USD	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.2849USD	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Options</i>								
Hicks, Gregory Hubert	4, 5	O	2021-05-25	D	59 - Exercice au comptant	(13 946)		ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF Management Limited, La Societe de Gestion AGF Limitee	1	O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	14 300	7.5098	ON
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(14 300)	7.5098	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	171 100	7.5997	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(171 100)	7.5997	ON
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>								
BUCHAN, JANE MELISSA	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 737	7.5600	ON
Camilli, Kathleen Mary	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	661	7.5600	ON
Davis, Sarah Ruth	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 331	7.5600	ON
Derry, Douglas	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 596	7.5600	ON
Guay, Charles	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	661	7.5600	ON
Squibb, Geoffrey Wayne	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 960	7.5600	ON
Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	9.1500	AB
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	16 000	9.0820	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	9.1108	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	9.0141	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	9.0820	AB
Le Fonds de dividendes du secteur des infrastructures durables								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Infrastructure Dividend Fund	1	O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	10.4864	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.5507	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	10.6454	AB
Le Fonds de dividendes du secteur des produits de consommation numériques								
<i>Parts de fiducie</i>								
Digital Consumer Dividend Fund	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	900	11.9167	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.9125	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	300	12.0000	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.9285	AB
les aliments High Liner incorporee								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Chow, Joan Kai	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 536		NS
Dexter, Robert P.	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
Hennigar, Andrew	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
Hennigar, David John	4, 6	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 757	13.3100	NS
Jamieson, Shelly L.	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
MAHODY, Jolene	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
Miller, Ralph Andy	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
Pace, Robert	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
van Schaayk, Frank Bernard Harry	4	O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 756		NS
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Liris, Andreas	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	11 600		ON
		M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	11 600		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 600)		ON
		M	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 600)		ON
<i>Options Employee</i>								
Liris, Andreas	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(11 600)		ON
		M	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(11 600)		ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
George Weston Limited	3							
Scotia Capital Inc. - ASDP	PI	O	2021-05-25	I	38 - Rachat ou annulation	(157 045)	74.7700	ON
		O	2021-05-26	I	38 - Rachat ou annulation	(166 129)	75.4500	ON
		O	2021-05-27	I	38 - Rachat ou annulation	(156 637)	74.1200	ON
		O	2021-05-28	I	38 - Rachat ou annulation	(87 992)	74.3400	ON
Les métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonneau, Jacques	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	35 000	0.3500	QC
<i>Options</i>								
Bonneau, Jacques	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	0.3500	QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
De Haan, Jason	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 185		QC
Harries, Rhodri	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 076		QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23		QC
Masi, Benito	5	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43		QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Ward, Chuckie J.	7	O	2020-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		QC
Performance Share Units								
Bajaj, Arun Douglas	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	72		QC
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	7 556		QC
De Haan, Jason	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	264		QC
Harries, Rhodri	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	2 179		QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	144		QC
Masi, Benito	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 653		QC
Pirie Woodbridge, Maria Andrea	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	25		QC
Roiter, Jonathan	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	160		QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	128		QC
Restricted Share Units								
Bajaj, Arun Douglas	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	312		QC
De Haan, Jason	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	264		QC
Harries, Rhodri	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	392		QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	144		QC
Pirie Woodbridge, Maria Andrea	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	25		QC
Roiter, Jonathan	5	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	160		QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2020-12-31	D	35 - Dividende en actions	128		QC
LifeWorks Inc.								
Actions ordinaires								
Branker, Nigel Bernard	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 287	32.9156	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 240)		ON
Joyce, Norah	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 275	32.9156	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(666)		ON
Marsh, Susan Elizabeth	5	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 906	32.9156	ON
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 906	32.9156	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 519)		ON
Shlesinger, Idan	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 718	32.9156	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 465)		ON
Droits 2017 RSU								
Branker, Nigel Bernard	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 287)	32.9156	ON
Joyce, Norah	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 275)	32.9156	ON
Marsh, Susan Elizabeth	5	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 906)	32.9156	ON
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 906)	32.9156	ON
Shlesinger, Idan	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 718)	32.9156	ON
Droits PH - DSUs								
Bachand, Luc	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	664	32.9156	ON
COURTEAU, Robert G	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	664	32.9156	ON
Denham, Gillian H. (Jill)	5	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 063	32.9156	ON
Lalonde, Ronald Anthony Marshall	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	740	32.9156	ON
Levy, Bradford	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 243	32.9156	ON
Nayak, Chitra	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	621	32.9156	ON
Pennington, Kevin	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 387	32.9156	ON
Ponder, Dale Rosa Winnifred	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	740	32.9156	ON
Droits PH - RSUs								
Marsh, Susan Elizabeth	5	O	2015-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 835	32.9156	ON
Logistec Corporation								
Actions à droit de vote subalterne Class B								
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	42.2500	QC
		O	2021-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(100)		QC
Lundin Mining Corporation								
Actions ordinaires								
Charter, Donald Kinloch	4	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	13.0012	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Madison Pacific Properties Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>								
Heung, Raymond	3							
YP Heung Foundation	PI	O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.6000	BC
		O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.5700	BC
		O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	4.5600	BC
		O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(499 800)	4.5000	BC
		O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	4.5100	BC
Madison Venture Corporation	3	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	499 300	4.5000	BC
MAG Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Taddei, Larry	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	7 059	14.9800	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 059)	25.6600	BC
<i>Options</i>								
Taddei, Larry	5	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(17 054)	14.9800	BC
Magnet Forensics Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Bolduc, Dany	5	O	2021-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	56 250	1.2500	ON
<i>Options</i>								
Bolduc, Dany	5	O	2021-05-21	D	51 - Exercice d'options	(56 250)		ON
Marathon Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bennett, Catherine M.	4	O	2021-01-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 816	2.4500	ON
Faught, George D.	4							
RBC Direct Investing	PI	O	2021-05-27	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	3.1000	ON
		O	2021-05-27	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	18 000	2.4500	ON
Galego, Marco DaCosta	8	O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 163	2.4500	ON
Gowans, James Kitchener	4	O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 408	2.4500	ON
Manson, Matthew Lamont	5	O	2021-05-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	16 667	1.9000	ON
		O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 677	3.1000	ON
Portmann, Hannes Philip	5	O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	12 500	3.1000	ON
Powell, James Kenneth	5	O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 613	3.1000	ON
Williams, Timothy	5	O	2020-07-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 677	3.1000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Manson, Matthew Lamont	5	O	2021-05-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	(16 667)	1.9000	ON
Powell, James Kenneth	5	O	2021-05-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	5 000	1.9000	ON
		M	2021-05-17	D	54 - Exercice de bons de souscription	(5 000)	1.9000	ON
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alonso, Alfredo	5	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	11.6200USD	ON
MBN Corporation								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
MBN Corporation	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.5700	AB
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	6.8016	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	900	6.8022	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(900)		AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	7 700	6.9177	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(7 700)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cipollone, Floriana	5							

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Computershare (ESOP - TFSA)	PI	O	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	17.3903	ON
Computershare (ESOP)	PI	O	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	17.3903	ON
Sutherland, Ian	4, 3	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	17.2500	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	17.2600	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	17.3500	ON
Capital Tachane Inc.	PI	O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(79 600)	17.2700	ON
		O	2021-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 000)	17.3500	ON
Judy Sutherland	PI	O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 400	17.3100	ON
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	17.3500	ON
Weaver, Karen H.	4, 5							
Computershare (ESOP)	PI	O	2021-05-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36	17.3902	ON
Droits								
Herridge, Gordon James	4							
TDW	PI	O	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 275)	0.0900	ON
		M	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(275)	0.0900	ON
TDW - RRSP	PI	O	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	61 343	0.0900	ON
		M	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 343	0.0900	ON
TDW - RRSP (Spouse)	PI	O	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 665	0.0900	ON
		M	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 626	0.0900	ON
TDW (Spouse)	PI	O	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.0900	ON
		M	2021-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	0.0900	ON
Pinto, Sylvia	5	O	2021-05-26	D	90 - Changements relatifs à la propriété	1 849		ON
Roland Pinto	PI	O	2021-05-26	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 849)		ON
Restricted Share Units								
Randle, Emily Anne	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 420		ON
		M	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 420	17.6000	ON
MCI OneHealth Technologies Inc.								
<i>Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Christodoulou, George	4, 3	O	2021-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	399 700	3.0000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	3.0400	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.0500	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.0700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.0970	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.1552	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	3.1882	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.0680	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	3.0995	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.1420	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.1850	ON
mdf commerce inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bell, Mary-Ann	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Medicare Inc								
<i>Actions ordinaires</i>								
Friesen, Albert David	4, 5							
L. FRIESEN	PI	O	2021-05-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.1500	MB
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	1.2000	MB
MEG Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gizen, Jeremy James	5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	8.0846	AB
Melcor Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Pelletier, Guy	6							

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
TFSA - Royal Bank	PI	O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	7.2000	AB
Pennock, Douglas Bruce	6							
Jackie Pennock Family Foundation	PI	O	2021-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2021-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Metalla Royalty & Streaming Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.3200	BC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 600	10.7085USD	BC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.6000USD	BC
<i>Options</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	2.3200	BC
Metaux Russel Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kelly, Maureen Ann	5	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	32.9100	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	32.9300	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	32.9800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	32.9200	ON
Metro inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourbonnière, Christian	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 271	55.2800	QC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 271)	58.3700	QC
<i>Performance Share Unit (PSU) / Unité d'actions au rendement</i>								
Bourbonnière, Christian	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 271)		QC
Mind Medicine (MindMed) Inc. (formerly Broadway Gold Mining Ltd.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Dellelce, Perry Nicholas	4							
Perry N. Dellelce Professional Corporation	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 400)	3.8000	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	3.8050	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 600)	3.8100	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 900)	3.8300	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	3.8400	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 700)	3.8500	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	3.8550	ON
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	3.8100	ON
		M	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	3.8100	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	3.8800	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.8300	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.8400	ON
		O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.8500	ON
Hurst, Stephen	4, 6	O	2020-02-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	3.3887USD	ON
Linton, Bruce	4	O	2021-04-15	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 750 000)		ON
12919206 Canada Inc.	PI	O	2020-02-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-04-15	C	90 - Changements relatifs à la propriété	3 750 000		ON
		O	2021-04-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	3 750 000		ON
		O	2021-05-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(368 481)	3.3456USD	ON
		O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	3.3133USD	ON
		O	2021-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(103 800)	4.0062	ON
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 046 200)	3.6591	ON
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 466 519)	3.0301	ON
		M	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 466 519)	3.0301USD	ON
THE LINTON FAMILY TRUST 2040	PI	O	2021-04-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(3 750 000)		ON
Rahn, Jamon Alexander	4, 5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(322 900)	3.8843	ON
Mines Indépendantes Chibougamau Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lotan Holdings Inc.	3	O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.3400	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 000	0.3400	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3400	QC
Lotan, David	4							
Lotan Holdings Inc.	PI	O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.3400	QC
		O	2021-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47 000	0.3400	QC
		O	2021-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3400	QC
Miniere Osisko Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Osisko Mining Inc.	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	3.4850	ON
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	3.4850	ON
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	154 200	3.4095	ON
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(154 200)	3.4095	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	84 200	3.4724	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(84 200)	3.4724	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	90 000	3.4661	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(90 000)	3.4661	ON
		O	2021-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	80 100	3.4675	ON
		O	2021-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	(80 100)	3.4675	ON
MINT Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
MINT Income Fund	1	O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.9520	AB
Mogo Inc. (formerly, Difference Capital Financial Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wekerle, Michael A.	4, 3	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.2400	BC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	9.3940	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 823)	9.2920	BC
Mount Logan Capital Inc. (formerly, Marret Resource Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goldthorpe, Edward	4, 5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	426	2.8986USD	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	478	2.9947USD	ON
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.1602	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.1166	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.0579	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.0313	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(357 680)		AB
		O	2021-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	17 884	13.3892	AB
Neighbourly Pharmacy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elman, Stuart Mitchell	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gardner, Christopher Kevin	4, 5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Greatrix, Lisa	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 800	17.0000	ON
Losty, Stephen Richard	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sorbie, Valerie	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 400	17.0000	ON
Villanen, Jari Pekka	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Wieschkowski, Roy Johnston	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Elman, Stuart Mitchell	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gardner, Christopher Kevin	4, 5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Greatrix, Lisa	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Losty, Stephen Richard	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sorbie, Valerie	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Villanen, Jari Pekka	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Wieschkowski, Roy Johnston	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Options								
Elman, Stuart Mitchell	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gardner, Christopher Kevin	4, 5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	149 900		ON
Greatrix, Lisa	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Losty, Stephen Richard	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	86 500		ON
Sorbie, Valerie	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Villanen, Jari Pekka	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	56 900		ON
Wieschkowski, Roy Johnston	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	35 100		ON
Restricted Share Units								
Elman, Stuart Mitchell	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gardner, Christopher Kevin	4, 5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Greatrix, Lisa	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Losty, Stephen Richard	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Sorbie, Valerie	4	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Villanen, Jari Pekka	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Wieschkowski, Roy Johnston	5	O	2021-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Neptune Solutions Bien-Être Inc. (anciennement Neptune Technologies & Bioressources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2021-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	47 172	1.2900USD	QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Cammarata, Michael Taylor	4	O	2021-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(47 172)	1.2900USD	QC
		O	2021-05-31	D	97 - Autre	(30 606)	1.2900USD	QC
New Klondike Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ali Khan, Abbas	3							
AAK Capital Holdings, Inc.	PI	O	2021-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Weyrauch, Derrick Horst	3							
Weyrauch and Associates Inc.	PI	O	2021-05-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	109 582 977	0.0010	ON
New Pacific Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CRUISE, MARK DANIEL	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.5170	BC
Feng, Rui	4, 6, 5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	7.3465	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	7.0112	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	6.8601	BC
		O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.5500	BC
<i>Options</i>								
Feng, Rui	4, 6, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.5500	BC
NGEx Minerals								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	O	2021-06-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200		BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2021-06-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200		BC
Northland Power Inc.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Melin, Morten	5	O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(4 847)		ON
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Mitchell, Craig Douglas	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(85 000)	13.1000	ON
Nouveau Monde Graphite Inc. (auparavant Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.)								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
BEAULIEU, YANNICK	4	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(280 800)		QC
Desaulniers, Eric	4, 5	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 333 575)		QC
ED Exploration INC	PI	O	2021-03-24	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(603 900)		QC
Jodoin, Nathalie	4	O	2021-05-26	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(100 000)		QC
		M	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(90 000)		QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	15.2500	QC
Casolo inc	PI	O	2016-01-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-01-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2017-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2750	QC
		M	2017-02-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2750	QC
		O	2017-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 000	0.2800	QC
		M	2017-02-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 000	0.2800	QC
		O	2016-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.3300	QC
		M	2016-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.3300	QC
		O	2016-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3300	QC
		M	2016-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3300	QC
		O	2016-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.3300	QC
		M	2016-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.3300	QC
		O	2016-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.3300	QC
		M	2016-06-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	0.3300	QC
		O	2018-05-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.3000	QC
		M	2018-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.3000	QC
		M'	2018-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.3000	QC
		M''	2018-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.3000	QC
		O	2018-08-13	C	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.2000	QC
		O	2021-03-24	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(423 000)		QC
REER	PI	O	2016-01-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2016-07-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	0.3250	QC
		O	2016-07-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000	0.3294	QC
		O	2021-03-24	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(39 870)		QC
Tarte, Charles-Olivier	5	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(286 875)		QC
		O	2021-05-29	D	51 - Exercice d'options	12 500	2.5000	QC
		O	2021-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	15.4300	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Jodoin, Nathalie	4							
Casolo inc	PI	O	2016-01-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-01-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M'	2016-01-08	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-05-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000		QC
		O	2018-08-13	C	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)		QC
		O	2020-05-17	C	55 - Expiration de bons de souscription	(20 000)		QC
<i>Options</i>								
BEAULIEU, YANNICK	4	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(675 000)		QC
Buron, Daniel	4	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(427 500)		QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	40 000		QC
Desaulniers, Eric	4, 5	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 500 000)		QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	150 000	16.8400	QC
Frandsen, Arne Hojriis	4	O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	22 500		QC
Jodoin, Nathalie	4	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	30 000	16.8400	QC
		O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(585 000)		QC
Köhler, Jürgen	4	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	45 000		QC
Pilon, Nathalie	4	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(225 000)		QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	27 500		QC
Scarlett, James	4	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(225 000)		QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	27 500		QC
Tarte, Charles-Olivier	5	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 250 000)		QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	75 000		QC
		O	2021-05-29	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	2.5000	QC
Torrallbo, David	5	O	2021-03-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(900 000)		QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
Willis, Andrew	4, 6	O	2019-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	22 500		QC
Nova Royalty Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.2500	BC
		O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667	0.5000	BC
<i>Options</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.2500	BC
<i>Options Restrictive Share Units</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)	0.5000	BC
NOVAGOLD RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Garrett, Diane Renee	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		BC
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Dorward-King, Elaine Jay	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	788		BC
Dowdall, Sharon Elizabeth	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 050		BC
Levental, Igor	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		BC
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		BC
Nauman, Clynton R.	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		BC
Schutt, Ethan	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		BC
Walsh, Anthony P.	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	525		BC
Nuinsco Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jones, Paul, Latimer	4, 5	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64 000)	0.0200	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 936 000)	0.0200	ON
Nuvo Pharmaceuticals Inc. (d/b/a Miravo Healthcare)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dobranowski, Anthony Edward	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 181	1.5000	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	1.4500	ON
O2Gold Inc.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Atin, Aaron	5	O	2020-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	333 333		QC
		O	2021-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(333 333)		QC
Battiston, Deborah	5	O	2020-01-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		QC
		O	2021-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)		QC
Lalinde, Jaime	4, 5	O	2020-01-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-04-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500 000		QC
		O	2021-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500 000)		QC
Obsidian Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Loukas, Stephen	4, 5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	1.6500USD	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	1.6800USD	AB
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.6900USD	AB
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	1.8900USD	AB
Omai Gold Mines Corp. (formerly Anconia Resources Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stifano, Mario	4, 5	O	2021-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2000	ON
ONEX CORPORATION								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Options</i>								
Mackay, Derek Christopher	5	O	2021-05-31	D	59 - Exercice au comptant	(1 250)	33.1100	ON
Optiva Inc. (formerly Redknee Solutions Inc.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne (Common shares redesignated-Apr/17)</i>								
EdgePoint Investment Group Inc.								
3								
Cymbria Corporation	PI	O	2021-04-08	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	80 322	30.0000	ON
		M	2021-04-08	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	80 332	30.0000	ON
<i>Options</i>								
SHARMA, DINESH	5	O	2021-05-07	D	52 - Expiration d'options	(188)		ON
Orbit Garant Drilling Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alexandre, Eric	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	126 000	1.2800	QC
MAHEU, DANIEL	5	O	2021-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	32 000	1.2800	QC
<i>Options</i>								
Alexandre, Eric	4, 5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(126 000)	1.2800	QC
MAHEU, DANIEL	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(32 000)	1.2800	QC
OutdoorPartner Media Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marrelli, Carmelo	4, 3	O	2021-06-02	D	90 - Changements relatifs à la propriété	28 778 204		ON
Marrelli Investments Limited	PI	O	2021-06-02	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(28 778 204)		ON
Pan American Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carroll, Michael Louis	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 773	40.6172	BC
de Gelder, Neil	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 187	40.6172	BC
Jeannes, Charles A.	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 449	40.6172	BC
Maki, Jennifer	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 187	40.6172	BC
Segsworth, Walter Thomas	4	O	2021-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 187		BC
Sendall, Kathleen E.	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 187	40.6172	BC
Winckler, Gillian	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 676	40.6172	BC
Pan Orient Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pan Orient Energy Corp.	1	O	2021-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8600	AB
		O	2021-05-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.8400	AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(440 000)		AB
Papiers Tissu KP Inc.								
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Hardy, James Richmond	4	O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	394	10.2900	ON
Letellier, Michel	4	O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 214	10.2900	ON
Vimard, Francois	4, 7	O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 579	10.2900	ON
Wendling, Louise Michele	4	O	2021-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 214	10.2900	ON
<i>Performance Share Units (PSU)</i>								
BIANCO, DINO JOE	4, 5	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 552	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(47 952)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 017	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(10 017)	10.1800	ON
Goss, Gordon William	7	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 493	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(13 512)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 823	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 823)	10.1800	ON
Gosselin, Mario	7	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(30 527)	10.1800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 377	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(6 377)	10.1800	ON
Holbrook, Mark Kenneth	7, 5	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 329	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(13 571)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 835	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 835)	10.1800	ON
Manseau, Michel	7	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 327	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(14 471)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 023	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(3 023)	10.1800	ON
O'Hara, John Leonard	7, 6	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 346	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(11 407)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 383	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(2 383)	10.1800	ON
Restricted Stock Units (RSU)								
BIANCO, DINO JOE	4, 5	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26 552	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(19 253)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 447	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 447)	10.1800	ON
Goss, Gordon William	7	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 493	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(8 293)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	597	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(597)	10.1800	ON
Manseau, Michel	7	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 327	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(10 338)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	777	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(777)	10.1800	ON
O'Hara, John Leonard	7, 6	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 346	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(7 111)	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	533	10.1800	ON
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(533)	10.1800	ON
Paramount Resources Ltd.								
Actions ordinaires Class A								
HAN, MICHAEL S.	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 166)	14.0000	AB
Park Lawn Corporation								
Actions ordinaires								
Millett, Daniel	5	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	160	32.2500	ON
PESA Corporation								
Actions ordinaires								
Sutton, Howard	4	O	2021-04-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	693 244	0.0500	ON
		M	2021-06-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	693 244	0.0500	ON
Peyto Exploration & Development Corp.								
Actions ordinaires								
Burdick, Todd	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	8 375	5.8500	AB
Options								
Burdick, Todd	5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(8 375)		AB
Platinum Group Metals Ltd.								
Actions ordinaires								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Begic, Kris	5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	5.1000	BC
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 724)	5.0200	BC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	5.1200	BC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	5.0200	BC
Liberty Metals & Mining Holdings, LLC	3	O	2021-05-26	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(12 110)	4.2179USD	BC
		O	2021-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(121 165)	4.1625USD	BC
		O	2021-05-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(50 000)	4.2857USD	BC
Points International Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Adams, David L.	4, 5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 118	20.9100	ON
Barnard, Christopher	4, 5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 744	21.0000	ON
Beckerman, Michael	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 815	20.9100	ON
Boyd, Christopher	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 313	17.4100USD	ON
Brown, Danielle	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	853	21.0000	ON
Croxon, David Bruce	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 815	20.9100	ON
Dew, Donald Alan	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 446	21.0000	ON
Georgiou, Erick James	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 954	21.0000	ON
MacLean, Robert	4, 5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	23 279	21.0000	ON
Malowney, Jay B.	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 634	21.0000	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 158	21.0000	ON
Skoblo, Jane	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 815	20.9100	ON
Thompson, John	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 486	20.9100	ON
van Leeuwen-Atkins, Leontine	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 113	20.9100	ON
<i>Droits Share Units</i>								
Adams, David L.	4, 5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 204	20.4800	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 569)	20.9100	ON
Barnard, Christopher	4, 5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 930	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 280	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 733)	21.0000	ON
Beckerman, Michael	4	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 333	20.4800	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 770)	20.9100	ON
Boyd, Christopher	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 768	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 666	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 982)	17.4100USD	ON
Brown, Danielle	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 221	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 809	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 838)	21.0000	ON
Croxon, David Bruce	4	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 333	20.4800	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 770)	20.9100	ON
Dew, Donald Alan	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 709	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 446	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 112)	21.0000	ON
Georgiou, Erick James	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 442	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 878	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 817)	21.0000	ON
MacLean, Robert	4, 5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 946	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 098)	21.0000	ON
Malowney, Jay B.	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 442	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 269	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 126)	21.0000	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 465	20.4800	ON
		O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 428	20.4800	ON
		O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 951)	21.0000	ON
Skoblo, Jane	4	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 333	20.4800	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 770)	20.9100	ON
Thompson, John	4	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 948	20.4800	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 012)	20.9100	ON
van Leeuwen-Atkins, Leontine	4	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 606	20.4800	ON
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 322)	20.9100	ON
Performance Share Units								
Barnard, Christopher	4, 5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 094	20.4800	ON
Boyd, Christopher	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 889	20.4800	ON
Brown, Danielle	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 270	20.4800	ON
Dew, Donald Alan	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 149	20.4800	ON
Georgiou, Erick James	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 960	20.4800	ON
MacLean, Robert	4, 5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 649	20.4800	ON
Malowney, Jay B.	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 090	20.4800	ON
Murdoch, Inez Mary Christine	5	O	2021-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 143	20.4800	ON
Pollard Banknote Limited								
Actions ordinaires								
Franzmann, Paul Edmund	5	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	60.0000	MB
		O	2021-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	60.0000	MB
Meagher, Lee	4	O	2021-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			MB
Richard, Riva Jean	5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	10 000	10.0000	MB
Options								
Richard, Riva Jean	5	O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	10.0000	MB
Power Corporation du Canada								
Actions à droit de vote subalterne								
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	39.0275	QC
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	38.8181	QC
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 241)	38.8551	QC
Equity Forward Contract								
Power Corporation of Canada	1	O	2021-05-27	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	38.6740	QC
Performance Deferred Share Units								
Généreux, Claude	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	275		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	5 126		QC
Tretiak, Gregory Dennis	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	439		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	8 199		QC
Performance Share Units								
de Seze, Amaury-Daniel	5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	152		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	2 829		QC
Desmarais, Paul III	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	1 940		QC
Lefebvre, Jocelyn	5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	564		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	10 516		QC
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	129		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	2 410		QC
PFC Performance Deferred Share Units								
Généreux, Claude	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	779		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	14 530		QC
Tretiak, Gregory Dennis	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	415		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	7 747		QC
PFC Performance Share Units								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
de Seze, Amaury-Daniel	5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	143		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	2 673		QC
Desmarais, Paul III	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	1 832		QC
Lefebvre, Jocelyn	5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	274		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	5 119		QC
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	2 277		QC
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 5	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 751		QC
		O	2021-05-25	D	97 - Autre	51 317		QC
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 2018-03</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2021-05-25	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)	38.2870	QC
		M	2021-05-25	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(11)	38.2870	QC
Prairie Provident Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lai, Mimi	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0550	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Lai, Mimi	5	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	146 000		AB
Likuski, Brad	5	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	146 000		AB
Taylor, Gjoa	5	O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	146 000		AB
PrairieSky Royalty Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robotti, Robert Edward	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 600	13.4034	AB
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 400	13.4540	AB
Robotti Securities, LLC	PI	O	2021-05-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(27)		AB
Primo Water Corporation (formerly, Cott Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	16 299	10.4000USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(173)	17.6100USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64)	17.6200USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	17.6300USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	17.6400USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	17.6500USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	17.6600USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 101)	17.6700USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.6800USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(802)	17.6900USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	17.7000USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(265)	17.7100USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(504)	17.7200USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	17.7300USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.7400USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.7450USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 190)	17.7500USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	17.7600USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	17.7700USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.7800USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 701	11.2200USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	17.7000USD	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.7100USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	17.7200USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.7300USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	17.7400USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	17.7500USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	17.7600USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(601)	17.7700USD	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.7800USD	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	897	10.4000USD	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.6000USD	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(497)	17.6200USD	ON
Options								
Fowden, Jeremy Stephen Gary	5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(16 299)		ON
		O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(5 701)		ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(897)		ON
PYROGENÈSE CANADA INC.								
Actions ordinaires								
Carabin, Pierre	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.5200	QC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	6.5000	QC
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3	O	2021-05-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	500 000	0.8500	QC
Ramsey, Nannette Marie	4	O	2021-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Bons de souscription								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3	O	2019-05-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		QC
		O	2021-05-26	D	54 - Exercice de bons de souscription	(500 000)	0.8500	QC
Options								
Carabin, Pierre	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	0.5200	QC
Quarterhill Inc. (formerly, Wi-LAN Inc.)								
Actions ordinaires								
Quarterhill Inc.	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(78 400)		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 200	2.3646	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 200	2.3748	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	2.3779	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 700	2.3931	ON
Queen's Road Capital Investment Ltd.								
Actions ordinaires								
Cook, Vicki	5	O	2021-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Quincaillerie Richelieu Ltée								
Unités d'actions différées								
Chabot, Lucie	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	441	42.5100	QC
Courteau, Robert	4, 5	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	500	42.5100	QC
Lemay, Marie	4	O	2021-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	441	42.5100	QC
Martin, Luc	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	500	42.5100	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	441	42.5100	QC
Poulin, Marc	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	441	42.5100	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	882	42.5100	QC
Quinsam Capital Corporation								
Actions ordinaires								
Quinsam Capital Corporation	1	O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	208 000	0.1850	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	542 000	0.1900	ON
Actions ordinaires DSU -Deferred Share Unit								
Dent, Roger	4, 5	O	2021-05-31	D	35 - Dividende en actions	17 236		ON
		O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	774 000		ON
Droits Deferred Share Units								
Szustak, Eric	4	O	2021-05-31	D	35 - Dividende en actions	907		ON
Options								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Dent, Roger	4, 5	O	2021-05-31	D	50 - Attribution d'options	1 500 000	0.1900	ON
Geddes, Hugh Ross	4	O	2021-05-31	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1900	ON
Roodenburg, Anthony Ralph	4	O	2021-05-31	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Szustak, Eric	4	O	2021-05-31	D	50 - Attribution d'options	340 000	0.1900	ON
Quipt Home Medical Corp.								
<i>Options</i>								
Carter, Kevin	4	O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	5 625	8.4800	BC
		M	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	5 625	8.4800	BC
Crawford, Gregory J.	4, 5	O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	75 000	8.4800	BC
Ewing, Eugene	4	O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	60 000	8.4800	BC
Greenberg, Mark Alan	4	O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	60 000	8.4800	BC
Mehta, Hardik	5	O	2021-05-25	D	50 - Attribution d'options	60 000	8.4800	BC
<i>RSU's</i>								
Carter, Kevin	4	O	2020-12-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 125		BC
Crawford, Gregory J.	4, 5	O	2016-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	355 000		BC
Ewing, Eugene	4	O	2018-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 000		BC
Greenberg, Mark Alan	4	O	2017-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 000		BC
Mehta, Hardik	5	O	2018-02-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-25	D	56 - Attribution de droits de souscription	292 500		BC
Real Matters Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Real Matters Inc.	1	O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	93 300	16.5952	ON
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(93 300)	16.5952	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	113 800	16.6906	ON
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(113 800)	16.6906	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	16.5689	ON
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(73 800)	16.5689	ON
		O	2021-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	98 600	16.6156	ON
		O	2021-06-01	D	38 - Rachat ou annulation	(98 600)	16.6156	ON
		O	2021-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	94 500	16.8495	ON
		O	2021-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(94 500)	16.8495	ON
Smith, Jason	4, 5	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.4368	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.5738	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.5665	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.6468	ON
Recipe Unlimited Corporation (formerly Cara Operations Limited)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Norris, Michael John	4	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 837)	20.1623	ON
Rothschild, John	4	O	2021-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(16 215)	20.1623	ON
Red Pine Exploration Inc.								
<i>Options</i>								
Engelstad, Nils Frederik Jonas	4	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-31	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.7600	ON
REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burzynski, John Feliks	7	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 540)	17.4050	QC
Redevances Nomad Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lévesque, Elif	5	O	2021-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	79 009	1.0800	QC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Lévesque, Elif	5	O	2021-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(79 009)		QC
		O	2021-05-29	D	59 - Exercice au comptant	(87 658)		QC
Ressources Cartier inc.								
<i>Options</i>								
Bouchard, Michel	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3050	QC
Cloutier, Philippe	4, 5	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3050	QC
Jacob, Mario	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3050	QC
Lacoursiere, Nancy	5	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	200 000		QC
Laliberté, Jean-Yves	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3050	QC
Lavallière, Gaétan	5	O	2021-05-28	D	50 - Attribution d'options	200 000		QC
Massé, Daniel	4	O	2021-05-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.3050	QC
Ressources Minières Vanstar Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Contardi, Albert	4							
Generic Capital Corporation	PI	O	2021-06-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.7600	QC
St-Amour, JC	5	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.7500	QC
Ressources Robex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doyon, Michel	4	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(227 000)	0.3950	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	0.4000	QC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4150	QC
Marti, Christian. A.	4	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 000)	0.4300	QC
		M	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 000)	0.4300	QC
Ressources Sirios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Dominique	4, 5	O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1050	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 000	0.1100	QC
Restaurant Brands International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thompson Motta, Roberto Moses	4, 6	O	2014-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	25 627		ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 627)	68.3000USD	ON
<i>Options</i>								
Thompson Motta, Roberto Moses	4, 6	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(25 627)	19.5100USD	ON
Resverlogix Corp.								
<i>Options</i>								
Cann, Aaron Bradley	5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(38 300)		AB
JOHANSSON, DR. JAN OVE	5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		AB
Kulikowski, Ewelina	5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(6 600)		AB
Lebioda, Kenneth Eugene	5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(35 700)		AB
MCCAFFREY, DONALD J.	4, 5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(128 700)		AB
Sweeney, Michael	5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(63 700)		AB
WONG, NORMAN C.W.	5	O	2021-05-19	D	52 - Expiration d'options	(25 000)		AB
Rex Opportunity Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marrelli, Carmelo	5							
Marrelli Capital Limited	PI	O	2021-05-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Marrelli, Carmelo	5							
Marrelli Capital Limited	PI	O	2021-05-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Marrelli, Carmelo	5							
Marrelli Capital Limited	PI	O	2021-05-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
RF Capital Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
DUHAMEL, VINCENT	4	O	2021-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Mowat, Jane	4	O	2021-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Forfar Trust	PI	O	2021-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Riley, Sanford	4	O	2021-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Deborah Riley	PI	O	2021-05-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Securities Held in TFSA	PI	O	2021-05-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Actions privilégiées Series B								
Riley, Sanford	4							
Deborah Riley	PI	O	2021-05-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST								
Deferred Units								
Brooks, Bonnie	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	4740.0000	ON
Dansereau, Richard	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
Fukakusa, Janice Rose	4	O	2021-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
Godfrey, Paul Victor	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
Lastman, Dale Howard	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
Marshall, S. Jane	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
Sonshine, Edward	4	O	2003-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 111	21.0900	ON
Vanaselja, Sim A.	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
Winograd, Charles	4	O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 740	21.0900	ON
REU for Senior Executives								
Andrianopoulos, Terri	5	O	2020-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 193	21.2000	ON
Rogers Communications Inc.								
Actions sans droit de vote Class B								
Lind, Philip Bridgman	4							
Rocky Holdco Inc.	PI	O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(598)	62.0189	ON
Royal Standard Minerals Inc.								
Actions ordinaires								
Marrelli, Carmelo	4, 5, 3	O	2014-01-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-06-02	D	90 - Changements relatifs à la propriété	504 449		QC
Marrelli Investments Limited	PI	O	2021-06-02	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(504 449)		QC
Sangoma Technologies Corporation								
Actions ordinaires								
Wignall, William	5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 800	3.2000	ON
Scully Royalty Ltd.								
Actions ordinaires US\$0.001 par value each								
Subin, Neil S.	3							
ALIMCO	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(276)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(276)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(186)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(186)	14.7705USD	BC
Catherine C. Miller Irrevocable Trust	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33)	14.7705USD	BC
Catherine Miller Trust C	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(336)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(336)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(226)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(226)	14.7705USD	BC
Crider GST Trust	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34)	14.7705USD	BC
Kimberley S. Miller GST Trust dtd 12/17/1992	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32)	14.8407USD	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22)	14.7705USD	BC
LIMFAM LLC	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(294)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(294)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(199)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(199)	14.7705USD	BC
Lloyd I. Miller III Irrevocable Trust D	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30)	14.7705USD	BC
Lloyd I. Miller Trust A-1	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68)	14.7705USD	BC
Lloyd I. Miller Trust A-3	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47)	14.7705USD	BC
Lloyd I. Miller, III GST Trust dtd 12/31/1991	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	14.7705USD	BC
Lloyd I. Miller, III Revocable Trust	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(254)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(254)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(172)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(172)	14.7705USD	BC
MILFAM I L.P.	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(234)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(234)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158)	14.7705USD	BC
MILFAM II L.P.	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(669)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(669)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(451)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(451)	14.7705USD	BC
MILFAM III LLC	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28)	14.7705USD	BC
MILFAM LLC	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(76)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51)	14.7705USD	BC
Miller Family Education & Medical Trust	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(276)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(276)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(186)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(186)	14.7705USD	BC
Susan F. Miller	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42)	14.7705USD	BC
Susan F. Miller Spousal Trust A-4	PI	O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(276)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(276)	14.8407USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(186)	14.7705USD	BC
		O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(186)	14.7705USD	BC

SHAW COMMUNICATIONS INC.

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>								
Shaw, Parker ESPP	6 PI	O	2018-06-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70	25.5900	AB
		O	2019-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	105	26.8200	AB
		O	2020-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	144	24.0700	AB
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2021-05-24	D	51 - Exercice d'options	500	5.1700USD	ON
		O	2021-05-24	D	36 - Conversion ou échange	(500)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	924		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(515)	1245.1022USD	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	570	62.1500USD	ON
		O	2021-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(570)	1231.9200USD	ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	462		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(258)	1245.1022USD	ON
Goodman, Gail Faye	4	O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(108)	1248.9100USD	ON
Johnston, Colleen	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	185		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(103)	1245.1022USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2021-05-24	D	36 - Conversion ou échange	500		ON
		O	2021-05-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500)	1224.8000USD	ON
		O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	462		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(257)	1245.1022USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	3 210	180.3800USD	ON
		O	2021-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 210)	1262.4845USD	ON
7910240 Canada Inc.	PI	O	2021-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 500)	1262.3590USD	ON
Shannan, Tobyn David	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	462		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(257)	1245.1022USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	924		ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(645)	1245.1022USD	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	575	137.7200USD	ON
		O	2021-05-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(575)	1231.9200USD	ON
<i>Options</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(570)	62.1500USD	ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2021-05-24	D	51 - Exercice d'options	(500)	5.1700USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(3 210)	180.3800USD	ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(575)	137.7200USD	ON
<i>RSU</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(924)		ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(462)		ON
Johnston, Colleen	4	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(185)		ON
Lemieux, Jean-Michel	5	O	2021-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(462)		ON
		M	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(462)		ON
Shannan, Tobyn David	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(462)		ON
Shapero, Amy Elizabeth	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(924)		ON
Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)								

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Jourdain Coleman, Paula	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.0000	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	16.1500	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	16.2000	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.2200	ON
SILVERCORP METALS INC.								
Actions ordinaires without par value								
Feng, Rui	4, 5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	7.8304	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	7.7893	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	7.7365	BC
		O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	150 000	3.4000	BC
Katusa, Marina	4	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 334		BC
Kim, Yong-Jae	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 334		BC
Kong, David TokPay	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 334	7.6700	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	7.7800	BC
Liu, Derek Zhihua	5	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 167)	7.8650	BC
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 334		BC
Liu, Yikang	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.9000	BC
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 334		BC
Shaver, Lon Eric	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		BC
Simpson, Stephen Paul	4	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 334		BC
Droits Restricted Share Units								
Katusa, Marina	4	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 334)		BC
Kim, Yong-Jae	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 334)		BC
Kong, David TokPay	4	O	2021-05-26	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 334)	7.6700	BC
Liu, Derek Zhihua	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 334)		BC
Liu, Yikang	4	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 334)		BC
Shaver, Lon Eric	5	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		BC
Simpson, Stephen Paul	4	O	2021-05-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 334)		BC
Options								
Feng, Rui	4, 5	O	2021-05-26	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	3.4000	BC
SIR Royalty Income Fund								
Parts								
irvine, william frederick	3	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	7.6200	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 900	7.8800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	8.0900	ON
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 200	8.6500	ON
Sleep Country Canada Holdings Inc.								
Actions ordinaires								
Howcroft, Dave	5							
2180232 Ontario Ltd.	PI	O	2021-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168	19.7500	ON
RRSP	PI	O	2021-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750	29.7500	ON
Spousal RRSP	PI	O	2015-07-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 297	29.9300	ON
SmartCentres Real Estate Investment Trust (formerly, Smart Real Estate Investment Trust)								
Class C Series 2 Units of ONR Limited Partnership I								
Goldhar, Mitchell	3							
SmartCentres Realty Inc.	PI	O	2021-05-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(52 487)	4.5500	ON
Societe Aurifere Barrick								
Actions ordinaires								
Raw, Catherine Philippa	5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 408)	28.8900	ON
Société financière IGM Inc.								
Actions ordinaires								
Kinzel, Mark Richard	7	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	44.5200	MB
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	44.5100	MB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	44.5000	MB
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 749)	44.4800	MB
Source Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Melbourn, Scott	5	O	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 003	1.5044	AB
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 114	1.5938	AB
		M'	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 114	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	97 - Autre	(1 016)	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	610	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	97 - Autre	(293)	1.5938	AB
Newell, Derren James	5	O	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 003	1.5044	AB
		M	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 114	1.5938	AB
		M'	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 114	1.5938	AB
		M''	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 114	1.5938	AB
		O	2021-05-19	D	97 - Autre	(482)	1.3300	AB
		M	2021-05-25	D	97 - Autre	(1 016)	1.5938	AB
		M'	2021-05-26	D	97 - Autre	(1 016)	1.5938	AB
		O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	610	1.5938	AB
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	610	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	97 - Autre	(293)	1.5938	AB
		M	2021-05-26	D	97 - Autre	(293)	1.5938	AB
Thomson, Brad	5	O	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 006	1.5044	AB
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 228	1.5938	AB
		M'	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 228	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	97 - Autre	(2 030)	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 222	1.5938	AB
		O	2021-05-26	D	97 - Autre	(587)	1.5938	AB
<i>Performance Share Units</i>								
Melbourn, Scott	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)	1.5938	AB
Newell, Derren James	5	O	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)	1.5938	AB
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)	1.5938	AB
Thomson, Brad	5	O	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 666)	1.5938	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Melbourn, Scott	5	O	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 003)	1.5044	AB
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 114)	1.5938	AB
Newell, Derren James	5	O	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 003)	1.5044	AB
		M	2021-05-25	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 114)	1.5938	AB
		M'	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 114)	1.5938	AB
Thomson, Brad	5	O	2021-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 006)	1.5044	AB
		M	2021-05-26	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 228)	1.5938	AB
SouthGobi Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Snetsinger, Allison	5	O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)		BC
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)		BC
Sprott Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Birch, Graham John	4	O	2021-06-01	D	46 - Contrepartie de services	55	56.0300	ON
Dewhurst, Ronald Richard	4	O	2021-06-01	D	46 - Contrepartie de services	48	56.0300	ON
Ranson, Sharon Margaret	4	O	2021-06-01	D	46 - Contrepartie de services	150	56.0300	ON
ZIGROSSI, ROSEMARY	4	O	2021-06-01	D	46 - Contrepartie de services	76	56.0300	ON
Stantec Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Finis, Mario	7	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	2 086	32.9800	AB
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 646)	54.1842	AB
Stantec Inc.	1	O	2021-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	50 046	54.3192	AB
		O	2021-05-10	D	38 - Rachat ou annulation	(50 046)	54.3192	AB

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	48 046	53.1336	AB
		O	2021-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(48 046)	53.1336	AB
		O	2021-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	56 146	53.8407	AB
		O	2021-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(56 146)	53.8407	AB
		O	2021-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	56 100	54.2876	AB
		O	2021-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	(56 100)	54.2876	AB
		O	2021-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	48 646	53.9279	AB
		O	2021-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(48 646)	53.9279	AB
		O	2021-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	52 746	53.9172	AB
		O	2021-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(52 746)	53.9172	AB
		O	2021-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	45 646	53.8572	AB
		O	2021-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(45 646)	53.8572	AB
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	162 046	54.4009	AB
		O	2021-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(162 046)	54.4009	AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	43 646	53.7412	AB
		O	2021-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(43 646)	53.7412	AB
		O	2021-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	24 300	54.1243	AB
		O	2021-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	(24 300)	54.1243	AB
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	25 646	54.2451	AB
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(25 646)	54.2451	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	19 046	54.1772	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(19 046)	54.1772	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	56 146	54.1087	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(56 146)	54.1087	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 646	53.9646	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(3 646)	53.9646	AB
Options								
Finis, Mario	7	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(2 086)	32.9800	AB
Stella-Jones Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Muzyka, Douglas	4							
TD Ameritrade Inc.	PI	O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	38.2900USD	QC
Travaglini, Silvana	5							
Industrial Alliance Securities	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	46.6400	QC
		O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	46.6500	QC
STEP Energy Services Ltd.								
<i>Phantom Restricted Share Units</i>								
Kane, Joshua Maxwell	5	O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 867)		AB
		O	2021-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(7 233)		AB
Summit Industrial Income REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
Lempert, Jo-Ann	4	O	2021-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Superior Plus Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marquard & Bahls AG	3	O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	168 200	14.9729	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	111 000	15.0219	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	112 400	14.9949	ON
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	14.9754	ON
Supremex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Supremex Inc	1	O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	2.1907	QC
		O	2021-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	2.1995	QC
		O	2021-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	2.1700	QC
		O	2021-05-11	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	2.1700	QC
		O	2021-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	2.1369	QC
		O	2021-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	11 600	2.2900	QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elekes, Margaret Ann	5							
RRSP	PI	O	2021-05-14	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 067	0.5200	AB
		O	2021-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 885	0.5700	AB
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.1220	AB
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	9.1191	AB
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	9.1737	AB
		O	2021-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	9.2083	AB
Taseko Mines Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
McDonald, Stuart David	5	O	2018-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68 750)	1.5900	BC
		M	2018-06-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(89 375)	1.5900	BC
<i>Options</i>								
Rotzinger, Robert John	5	O	2021-05-28	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	2.9400	BC
TELUS International (Cda) Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Willy, Wilfred Sean	7	O	2021-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Belec, Michel	5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 970		BC
Kanu, Vanessa	5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 541		BC
Koskovich, Charles	5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 370		BC
Puritt, Jeffrey	4, 5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	104 988		BC
Radzicki, James	5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 113		BC
Ringman, Michael	5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 799		BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 142		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Barry, Tony	7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 923		BC
Belec, Michel	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 970		BC
Blair, Joshua Andrew	4, 7	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 536		BC
Caron, Yves	7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 183		BC
Clancy, Roger	7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 799		BC
French, Douglas	4, 7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Emetteur								
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 691		BC
Geheran, Tony	4, 7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 118		BC
Hannon, Brian	7	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 572		BC
Kanu, Vanessa	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 541		BC
Koskovich, Charles	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 370		BC
Lewis, Stephen Flynn	4, 7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 691		BC
Ligorria, Estuardo	7	O	2021-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 738		BC
Puritt, Jeffrey	4, 5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	104 988		BC
Radzicki, James	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 113		BC
Ringman, Michael	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 799		BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2021-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 142		BC
TerraVest Industries Inc. (formerly TerraVest Capital Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gilbert, Mitchell Jordan	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	120 031	9.1000	AB
<i>Options</i>								
Gilbert, Mitchell Jordan	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(120 031)	9.1000	AB
		O	2021-05-27	D	59 - Exercice au comptant	(212 969)	9.1000	AB
Tetra Bio-Pharma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
AULD, CATHERINE ANNE	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kim, John	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
AULD, CATHERINE ANNE	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Kim, John	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
AULD, CATHERINE ANNE	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 845		ON
Norton, Brent	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	140 845	0.3550	ON
Weil, Dale	4	O	2020-09-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 845		ON
<i>Options</i>								
AULD, CATHERINE ANNE	4	O	2021-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Bitcoin Fund								
<i>Parts Class A</i>								
Sodhi, Tanvir Singh	4	O	2021-01-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-01-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Valens Company Inc. (formerly Valens Groworks Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buysen, Christopher Michael	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 968	3.2000	BC
Fallows, Jeffrey William	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 678	3.2000	BC
Howard, Daniel	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 145	3.2000	BC
Knight, Everett	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 527	3.2000	BC
Kunynetz, Paul Adrian	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 145	3.2000	BC
Popoff, Chantel	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 247	3.2000	BC
Robson, Andrew Tyler	4, 5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 032	3.2000	BC
Smith, Anderson Paul	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	916	3.2000	BC
Wolff, Andrew Donald	4	O	2021-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Zakrevsky, Ernestina	5	O	2021-05-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 030	3.2000	BC
<i>Options</i>								
Gandhi, Sunil	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-21	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.4700	BC
		M	2021-05-17	D	50 - Attribution d'options	75 000	3.4700	BC
Shea, Thomas Adam	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Emetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.7200	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160)	105.5000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.6600	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.5800	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240)	104.4500	ON
		M	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240)	105.4500	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.5500	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160)	105.5700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240)	105.7100	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.8200	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	105.9600	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.8950	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	105.9400	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	106.0900	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80)	106.1100	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43)	106.0300	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.7300	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	107.7200	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.7100	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.5100	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	107.5000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.4100	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.3900	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.3000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.2400	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.2100	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	107.2200	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.2300	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	107.2000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.1400	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	107.1300	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.2350	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	107.1600	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.1500	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.0700	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	107.0600	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	107.0400	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	107.0000	ON
		O	2021-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	106.9000	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	15 000	39.7900	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.4350	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.4750	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.4400	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	108.4200	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.4300	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.4450	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.4800	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.4700	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	108.4100	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.4050	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.4000	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.3900	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	108.3700	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	108.3100	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.2650	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	108.2450	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.1700	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.0700	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.0800	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.0150	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	107.8850	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.8300	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	107.9350	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.9300	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	107.9400	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	107.9550	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	108.0100	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	108.0000	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.0300	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	108.0200	ON
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	107.9600	ON
		O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	20 000	39.7900	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	109.6300	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	109.6200	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	109.5100	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	109.5000	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	109.2700	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	109.6700	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	109.6600	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	109.3300	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	109.3200	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	109.2900	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	109.2800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	109.3000	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	109.2500	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	109.0600	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	109.0500	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	109.0700	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	109.1700	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	109.0800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	109.0400	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	109.0300	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	109.0200	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	109.0100	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.7800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	108.7700	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.9100	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.8000	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.8050	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	108.6900	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	108.6800	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	108.7500	ON
Ogilvie, Robert M.	4							
473270 Ontario Ltd.	PI	O	2021-05-26	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(41 000)	108.1500	ON
Airlie Foundation	PI	O	2021-05-26	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	41 000	108.1500	ON
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Blake, Peter James	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Cherniavsky, Benjamin David	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Chisholm, Jeffrey Scott	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Cranston, Cathryn Elizabeth	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Gill, James Wendell	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Hill, Wayne S.	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Hodgson, Sharon	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Ogilvie, Robert M.	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	350		ON
Rethy, Katherine Anne	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Roy, Richard G	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		ON
Options								
Cochrane, Jennifer	5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	8 724		ON
Cuddy, Mike	5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	23 044		ON
Gregg, Miles Sean Ryan	5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	15 431		ON
Korbak, Lynn Margaret	5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	6 376		ON
Malinauskas, David Allan	7	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	14 464		ON
McMillan, Michael Stanley Howie	5	O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	31 548		ON
Medhurst, Scott	4, 5	O	2021-05-25	D	51 - Exercice d'options	(35 000)	39.7900	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	39.7900	ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	62 987		ON
		O	2021-05-31	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	39.7900	ON
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halyk, Daniel Kim	4, 5							
Myrdan Investments Inc.	PI	O	2021-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.7500	AB
		O	2021-05-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 900	3.7400	AB
Total Energy Services Inc	1							
ITF Employee Plan	PI	O	2021-05-31	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(13 000)		AB
Touchstone Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 086	1.6000	AB
Budau, Christopher Scott	5	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 109	1.6000	AB
Shipka, James	5	O	2021-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 500	1.6000	AB
Smith, Stanley Thomas	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.6500	AB
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.6300	AB
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.6100	AB
Vredenburg, Harrie	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	80 000	0.2300	AB
<i>Options</i>								
Vredenburg, Harrie	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	0.2300	AB
TransAlta Renewables Inc.								
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Drinkwater, David William	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	126	19.3300	AB
Hagerman, Allen R.	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	126	19.3300	AB
TAYLOR, PAUL H. E.	4	O	2021-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	144	19.3300	AB
Tree Island Steel Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tree Island Steel Ltd.	1	O	2021-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	3.4925	BC
		O	2021-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	3.5000	BC
		O	2021-04-28	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.5000	BC
		O	2021-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.3700	BC
		O	2021-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	900	3.3800	BC
		O	2021-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.3800	BC
		O	2021-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.4500	BC
		O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.4545	BC
		O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	3.4900	BC
		O	2021-05-04	D	38 - Rachat ou annulation	53	3.4900	BC
		O	2021-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	3.3933	BC
		O	2021-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	753	3.3815	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Trez Capital Senior Mortgage Investment Corporation								
<i>Class A Shares</i>								
Cowan, Jonathon	4	O	2019-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Windsor Private Capital Limited Partnership	3	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	1.9561	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	1.9914	BC
		O	2021-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 300	1.9869	BC
<i>Options</i>								
Cowan, Jonathon	4	O	2019-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2021-05-19	D	50 - Attribution d'options	73 180		BC
Nathan, Bradley	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Wiener, Kenneth	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Voting Shares</i>								
Kupinsky, Jordan	4							
Windsor Private Capital	PI	O	2021-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	1.9561	BC
Tricon Residential Inc. (formerly, Tricon Capital Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
MATUS, GEOFFREY	4, 6, 5, 3	O	2021-04-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(789)	13.0000	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 792)	13.0000	ON
Mandukwe Inc.	PI	O	2021-05-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 911)	13.0000	ON
		O	2021-05-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(135 508)	13.0000	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Douglas, Camille	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 455	12.8900	ON
Gluskin, Ira	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	2 909	12.8900	ON
KNOWLTON, JOHN MICHAEL ARTHUR	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 455	12.8900	ON
Matthews, Sian Margaret	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	3 103	12.8900	ON
Sacks, Peter	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 455	12.8900	ON
Sherren, Tracy	4	O	2021-05-26	D	46 - Contrepartie de services	1 455	12.8900	ON
Trilogy International Partners Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Horwitz, Brad	7	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.6600	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.6600	BC
Trilogy Metals Inc. (formerly NovaCopper Inc.)								
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Lang, Gregory Anthony	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 891		BC
Stairs, Janice Alayne	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 891		BC
Triple Flag Precious Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allen, Susan Lynn	4							
RRSP	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 300	13.0000USD	ON
RRSP Spouse - J. Cerisano	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	15 300	13.0000USD	ON
O'Hagan, Lawrence Peter	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	13.0000USD	ON
Usmar, Shaun Alleyne	4, 5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	15.4100	ON
		O	2021-05-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	30 700	13.0000USD	ON
Whittaker, Dawn Patricia	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	23 000	13.0000USD	ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Co-Invest LP Series B Units</i>								
Bari, Eban	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Board, Mary Kathryn	5							
Highlanders Diversified Holdings Inc.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Daniel, Leshan Soyini	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dendle, James Edward	5							
11718681 Canada Inc.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Polk, Allan James	5							
11718649 Canada Inc.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Usmar, Shaun Alleyne	4, 5							
Four Flags Holdings Ltd.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Vanderkooy, Sheldon Alexander	5							
GSCS Investments Limited	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Co-Invest Luxco Class B Shares</i>								
Bari, Eban	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Board, Mary Kathryn	5							
Highlanders Diversified Holdings Inc.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Daniel, Leshan Soyini	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dendle, James Edward	5							
11718681 Canada Inc.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Polk, Allan James	5							
11718649 Canada Inc.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Usmar, Shaun Alleyne	4, 5							
Four Flags Holdings Ltd.	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Vanderkooy, Sheldon Alexander	5							
GSCS Investments Limited	PI	O	2021-05-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Allen, Susan Lynn	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 800		ON
BAKER, TIMOTHY CLIVE	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 800		ON
Davis, Michael Lawrence	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 800		ON
O'Hagan, Lawrence Peter	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 800		ON
Whittaker, Dawn Patricia	4	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 800		ON
<i>Options</i>								
Bari, Eban	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	60 591		ON
Board, Mary Kathryn	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	59 148		ON
Daniel, Leshan Soyini	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	37 324		ON
Dendle, James Edward	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	79 460		ON
Polk, Allan James	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	73 810		ON
Usmar, Shaun Alleyne	4, 5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	800 661		ON
Vanderkooy, Sheldon Alexander	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	50 - Attribution d'options	250 153		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Bari, Eban	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 763		ON
Board, Mary Kathryn	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 697		ON
Daniel, Leshan Soyini	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 702		ON
Dendle, James Edward	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 623		ON
Polk, Allan James	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 366		ON
Usmar, Shaun Alleyne	4, 5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 510		ON
Vanderkooy, Sheldon Alexander	5	O	2021-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-05-26	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 407		ON
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
Options								
Biggar, William John	4	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.1700	ON
		M	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.1700	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.4400	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.4300	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	(6 666)	6.6600	ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.0400	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.2800	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.1700	ON
Parts de fiducie								
Biggar, William John	4	O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	1 332	6.1700	ON
		M	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	1 322	6.1700	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	1 060	6.4400	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	1 069	6.4300	ON
		O	2021-05-28	D	51 - Exercice d'options	564	6.6600	ON
		O	2021-05-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 015)	7.4700	ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 319	6.0400	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 102	6.2800	ON
		O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	1 202	6.1700	ON
Tucows Inc.								
Actions ordinaires								
Chase, Robin	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	3 750	27.5300USD	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	3 750	53.5500USD	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	2 500	53.5500USD	ON
Options								
Chase, Robin	4	O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	27.5300USD	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	53.5500USD	ON
		O	2021-06-01	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	53.5500USD	ON
Unigold Inc.								
Actions ordinaires								
PAGE, CHARLES ELIJAH	4	O	2021-05-28	D	54 - Exercice de bons de souscription	125 000	125000.0000	ON
Bons de souscription								
PAGE, CHARLES ELIJAH	4	O	2021-05-28	D	54 - Exercice de bons de souscription	(125 000)		ON
Options								
Haggarty, Steven Charles	4	O	2021-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2021-06-01	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Urbanimmersiv inc.								
Actions ordinaires								
Bedard, Simon	4, 5	O	2021-05-27	D	97 - Autre	109 091	0.1650	QC
Lemire, Ghislain	4, 5	O	2021-05-27	D	97 - Autre	109 091	0.1650	QC
Velan Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Nataf, Emanuel	5							
CELI	PI	O	2021-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Vermilion Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jeffery, Yvonne	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits Share Awards</i>								
Jeffery, Yvonne	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
VersaBank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Oliver, Paul G.	4							
Raymond James - non reg	PI	O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.1000	ON
		O	2021-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	14.1100	ON
Versus Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tingle, Brian	4	O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.9600USD	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.0400USD	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.9900USD	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	7.0500USD	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.0000USD	BC
<i>Options</i>								
Prince, Jennifer	4	O	2021-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Victoria Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gray, Paul Dunstan	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	26 667	7.5000	ON
		O	2021-05-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 900)	19.0100	ON
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 767)	18.2900	ON
<i>Options</i>								
Gray, Paul Dunstan	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(26 667)	7.5000	ON
Village Farms International, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dosanjh, Mandesh	7	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	11.1300	BC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	11.1400	BC
Vizsla Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cmrlec, Simon	4	O	2021-05-31	D	54 - Exercice de bons de souscription	133 000	0.2500	BC
Konnert, Michael	4	O	2021-05-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.2500	BC
Parry, Craig Andrew	4	O	2021-05-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	2 666 667	0.2500	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Cmrlec, Simon	4	O	2021-05-31	D	54 - Exercice de bons de souscription	(133 000)	0.2500	BC
Konnert, Michael	4	O	2021-05-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)	0.2500	BC
Parry, Craig Andrew	4	O	2021-05-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(2 666 667)	0.2500	BC
Wesdome Gold Mines Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Units (Common Shares or Cash Settled)</i>								
Main, Charles	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 527	11.2600	ON
Miller, Nadine	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 527	11.2600	ON
Morley-Jepson, Warwick	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 325	11.2600	ON
Skanderbeg, Brian Neville	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 527		ON
Washington, William Albert	4	O	2021-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 527	11.2600	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2021-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 802	77.2608USD	BC
		O	2021-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	114 476	76.9442USD	BC
		O	2021-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	92.7135	BC
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	114 476	76.0080USD	BC
		O	2021-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	95 100	91.2193	BC
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	114 476	77.7530USD	BC
		O	2021-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	93.8647	BC
		O	2021-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	114 476	77.5026USD	BC

Emetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Western Copper and Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Spivak, Elena	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.9000	BC
		O	2021-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.9000	BC
<i>Options</i>								
Spivak, Elena	5	O	2021-05-27	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.9000	BC
Whitehorse Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kong, David TokPay	6	O	2021-05-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(50 000)	1.4800	BC
WildBrain Ltd. (formerly, DHX Media Ltd.)								
<i>Droits Deferred Share Units (Common Voting)</i>								
Hibben, Alan Roy	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	8 634	2.9680	NS
Machum, Donald Geoffrey	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	8 213	2.9680	NS
<i>Droits Deferred Share Units (Variable Voting)</i>								
Landry, Steve Michael	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	7 791	0.8274USD	NS
Whitcher, Jonathan	4	O	2021-05-28	D	46 - Contrepartie de services	8 213	0.8274USD	NS
Xebec Adsorption Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
RAO, PRABHU KRUTHYVEMTI	4	O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	5.0100	QC
		O	2021-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	5.2014	QC
Zenith Capital Corp.								
<i>Options</i>								
Cann, Aaron Bradley	5	O	2021-05-26	D	52 - Expiration d'options	(24 600)		AB
Hansen, Henrik Claus	5	O	2021-05-26	D	52 - Expiration d'options	(99 000)		AB
Lakhotia, Sanjay	5	O	2021-05-26	D	52 - Expiration d'options	(166 200)		AB

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») – Modifications à la Partie 4 des règles – Conduite des fonctions réglementaires de la Bourse.

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la Bourse, de modifications à la Partie 4 de ses règles. Les modifications visent à réorganiser et moderniser la Partie 4 des règles, qui décrit les pouvoirs de la Division de la réglementation dans la conduite de ses activités et dans la mise en application des règles, afin de renforcer le cadre des fonctions réglementaires de la Bourse.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 26 juillet 2021, à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Catherine Lefebvre
Analyste experte aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4348
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4348
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : catherine.lefebvre@lautorite.qc.ca

Lucie Prince
Analyste aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 2614
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 2614
Télécopieur : 514 873-7455
Courrier électronique : lucie.prince@lautorite.qc.ca

**CIRCULAIRE 094-21**

Le 25 mai 2021

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES**MODIFICATION DE LA PARTIE 4 DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.
CONDUITE DES FONCTIONS RÉGLEMENTAIRES DE LA BOURSE**

Le comité des règles et politiques de Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») et le Comité Spécial de la Division de la réglementation de la Bourse ont approuvé des modifications à la Partie 4 des règles de la Bourse ayant trait à la conduite des fonctions réglementaires de la Bourse. Les modifications proposées visent à renforcer le cadre des fonctions réglementaires de la Bourse pour que celles-ci continuent d'être exercées de façon efficace et équitable.

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés au plus tard le **26 juillet 2021**. Prière de soumettre ces commentaires à :

Adam Allouba
Chef des affaires juridiques
Bourse de Montréal Inc.
1800-1190 av. des Canadiens-de-Montréal
C.P. 37
Montréal QC H3B 0G7
Courriel : legal@tmx.com

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») à l'attention de :

M^e Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général
des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Veillez noter que les commentaires reçus par un de ces destinataires seront transmis à l'autre destinataire et que la Bourse pourrait publier un résumé des commentaires qu'elle aura reçus dans le cadre du processus d'autocertification du présent projet. À moins d'indication contraire de votre part, les commentaires seront publiés de manière anonyme par la Bourse.

Annexes

Vous trouverez en annexe le document d'analyse ainsi que le texte des modifications proposées. La date d'entrée en vigueur des modifications proposées sera déterminée par la Bourse conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

Processus d'établissement de règles

La Bourse est autorisée à exercer l'activité de bourse et est reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation (« **OAR** ») par l'Autorité. Le conseil d'administration de la Bourse a délégué au comité des règles et politiques l'approbation des règles, des politiques et des procédures, lesquelles sont par la suite soumises à l'Autorité conformément au processus d'autocertification, tel que prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

À titre d'OAR, la Bourse assume des responsabilités de réglementation de marché et d'encadrement des participants agréés. L'encadrement du marché et des participants agréés relève de la Division de la réglementation de la Bourse (la « **Division** »). La Division exerce ses activités de façon autonome par rapport à la Bourse, ayant une structure administrative distincte.

La Division est sous l'autorité d'un comité spécial (le « **Comité Spécial** ») nommé par le conseil d'administration de la Bourse. Le Comité Spécial a le pouvoir de recommander au conseil d'administration de la Bourse d'adopter ou de modifier les règles de la Bourse concernant certains aspects de l'encadrement des participants agréés de la Bourse. Le conseil d'administration de la Bourse a délégué au comité des règles et politiques de la Bourse le pouvoir d'adopter ou de modifier ces règles sur recommandation du Comité Spécial.

Tour Deloitte

1800-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7
Téléphone: 514 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353
Site Web: www.m-x.ca



MODIFICATION DE LA PARTIE 4 DES RÈGLES DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. – CONDUITE DES FONCTIONS RÉGLEMENTAIRES DE LA BOURSE

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION	1
MODIFICATIONS PROPOSÉES	2
ANALYSE	2
Contexte	2
Objectifs	3
Analyse comparative	5
Analyse des incidences	6
PROCESSUS	6
DOCUMENTS EN ANNEXE	7

I. DESCRIPTION

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») et la Division de la Réglementation de la Bourse (la « Division ») souhaitent réorganiser et moderniser la Partie 4 des Règles de la Bourse (les « Règles »), qui décrit les pouvoirs de la Division dans la conduite de ses activités et dans la mise en application des Règles, afin de renforcer le cadre des fonctions réglementaires de la Bourse pour que celles-ci continuent d'être exercées de façon efficace et équitable¹. La présente proposition comporte un certain nombre de modifications visant la mise à jour des Règles soit par la codification des pratiques actuelles, soit par le renforcement des Règles à la lumière des pratiques d'excellence adoptées par les homologues réglementaires de la Division. Ce faisant, la Bourse et la Division visent également à réorganiser la Partie 4 de manière à préciser les pouvoirs de la Division et les droits et obligations des personnes qui prennent part aux activités de négociation à la Bourse, de même qu'à faire état de la procédure et des exigences applicables, s'il y a lieu.

¹ Article 2.100, Établissement de la Division de la Réglementation

Les modifications proposées reposent sur une analyse comparative des règles et des pratiques d'autres autorités de réglementation, organismes d'autoréglementation (les « OARs ») et bourses.

II. MODIFICATIONS PROPOSÉES

Veillez consulter les modifications proposées présentées à l'annexe 1 ci-jointe. La Partie 4 des Règles actuelles sera remplacée par le libellé proposé à l'annexe 1.

En outre, la Division présente un résumé des modifications recommandées dans une table de concordance à l'annexe 2.

III. ANALYSE

a. Contexte

Les fonctions et activités réglementaires de la Bourse ont été confiées à la Division.² La Division est responsable, notamment (i) d'assurer le respect de la réglementation qui doit interdire et contrer l'abus, la manipulation, la fraude et les manœuvres trompeuses en matière de négociation boursière³ et (ii) de promouvoir l'intégrité du marché des produits dérivés. La Division s'acquitte de ces responsabilités en exerçant ses fonctions dans les domaines d'activité suivants : (i) propositions réglementaires et adhésion; (ii) analyses de marché; (iii) inspections; (iv) enquêtes; et (v) mise en application.

La Partie 4 des Règles décrit les mécanismes qui permettent à la Division d'exercer ses activités et définit la structure du processus disciplinaire. Au fil du temps, l'exercice de ces activités par la Division a soulevé certains questionnements quant aux obligations et aux droits des parties intéressées, ainsi qu'au niveau du processus disciplinaire. De plus, il convient de moderniser certaines dispositions de la Partie 4 des Règles, comme l'usage des communications électroniques pour la transmission de documents ou la tenue d'une audition.

Afin de mener ses fonctions réglementaires efficacement, il est essentiel pour la Division, son personnel ainsi que les participants de l'industrie que les Règles définissent un cadre clair applicable de manière uniforme et équitable à l'ensemble des participants agréés et des personnes assujetties aux Règles. Compte tenu de ce qui précède, en 2020, la Division a proposé un premier ensemble de modifications des Règles visant à améliorer la transparence et la prévisibilité du processus d'enquête de la Division pour les participants au marché, tout en accroissant l'efficacité du processus⁴ (la « Proposition de 2020 »). La Proposition de 2020 a été publiée aux fins de commentaires dans la [circulaire 074-20](#) le 30 avril 2020. Étant donné que la présente proposition englobe les modifications énoncées dans la Proposition de 2020, la Division propose de retirer cette dernière. Les modifications qui y étaient suggérées seront intégrées à la présente proposition, en tenant compte des commentaires reçus depuis la publication.

² [Article 2.100](#), Établissement de la Division de la Réglementation

³ *Loi sur les instruments dérivés*, [c. I-14.01](#); [Article 7.5](#) des Règles

⁴ [Circulaire 074-20](#) : Sollicitation de commentaires – Modification de la Partie 4 des Règles de Bourse de Montréal Inc. : Processus d'enquête

b. Objectifs

Après avoir réalisé un examen exhaustif de la Partie 4 des Règles, la Bourse et la Division proposent des modifications visant une réorganisation et une modernisation des dispositions de celle-ci. Ces modifications ont pour objectifs : (a) d'établir un cadre clair et rigoureux à partir duquel la Division et son personnel pourront continuer d'exercer de manière efficace les fonctions réglementaires de la Division conformément aux Règles; (b) d'énoncer les droits et obligations des personnes assujetties aux Règles, ainsi que les pouvoirs de la Division et de son personnel lorsque des demandes de renseignements seront présentées relativement à diverses sphères des activités réglementaires; (c) de réorganiser le processus de mise en application; et (d) d'harmoniser la Partie 4 des Règles avec les pratiques actuelles.

Structure de la Partie 4 des Règles

Dans le cadre du présent processus de révision, la Partie 4 a été réorganisée de façon à rendre sa structure plus cohérente. Une section de définitions sera ajoutée afin de mettre en relief les termes propres à la Partie 4 et de simplifier les renvois qui y sont effectués. Le premier chapitre donnera aussi le ton avec une déclaration qui présentera l'objet de la Partie 4 et décrira la compétence de la Bourse aux fins de la conduite de ses fonctions réglementaires.

Le maintien de la compétence de la Bourse à l'égard des anciens participants agréés, des anciennes personnes approuvées et des autres anciennes personnes assujetties aux Règles sera précisé dans ce chapitre. La période pendant laquelle des procédures disciplinaires pourront être engagées passera de trois ans à cinq ans, afin d'être mieux alignée avec les autres OARs canadiens du secteur financier. À titre d'exemple, le Division peut initier une enquête sur un ancien participant agréé ou une personne approuvée concernant une infraction potentielle aux Règles de la Bourse durant la période où il était un participant agréé ou une personne approuvée. Une collaboration entière est alors requise par le participant agréé ou la personne approuvée.

Une disposition a également été ajoutée pour établir que, lorsqu'il est question des Règles, les lois applicables seront celles de la province du Québec.

En vertu de la Partie 4, le Comité spécial nommera un secrétaire de Comité de discipline qui sera responsable des responsabilités administratives telle que communiquer avec les parties impliquées dans une procédure, constituer un Comité de discipline, préparer et consigner les procès-verbaux de toute audition.

Conduite des fonctions réglementaires

Les dispositions de ce chapitre porteront expressément sur les pouvoirs généraux de la Division de formuler des demandes de renseignements dans le cadre de la conduite de ses fonctions réglementaires et sur l'obligation des personnes impliquées dans les activités de négociation à la Bourse de répondre à de telles demandes et de collaborer pleinement et honnêtement. Le personnel de la Division, qui assume des responsabilités dans différents domaines d'activité au sein de celle-ci, traite quotidiennement de nombreuses informations et données relatives aux marchés et peut avoir besoin de renseignements détaillés sur les activités de négociation ou les activités connexes de ses participants agréés, personnes approuvées et clients.

Ces dispositions traiteront de l'obligation de répondre aux demandes de renseignements et de collaborer. Les participants doivent, par exemple, déployer des efforts raisonnables pour garantir la collaboration des personnes avec lesquelles ils interagissent en lien avec leurs activités à la Bourse, comme leurs clients et leurs fournisseurs dans le domaine des technologies de l'information. La Division considère que les participants pourront remplir cette obligation en incluant dans leurs ententes avec des tiers des clauses exigeant une telle collaboration.

Les dispositions susmentionnées sur les demandes de renseignements et l'obligation d'y répondre s'appliqueront aussi dans le cadre des enquêtes, bien qu'il y ait des articles supplémentaires qui s'appliqueront uniquement dans le contexte d'une enquête. Ces dispositions sont proposées en raison de la nature particulière des enquêtes. Par exemple, dans le cadre d'une enquête, la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (chapitre E-6.1) accorde à la Division le pouvoir de demander à toute personne qui ne se qualifie pas comme Personne Réglementée (telle que définie à la présente proposition de modifications réglementaires), de lui communiquer tout document ou renseignement que la Bourse juge utile à l'enquête.

Processus de mise en application

Le chapitre suivant portera sur le processus applicable lorsque le service de mise en application de la Division conclut qu'une infraction a été commise et recommande d'intenter des mesures disciplinaires. Les dispositions porteront sur les éléments qui suivent :

- i. Les étapes d'une procédure disciplinaire et les attentes à l'égard des parties intéressées, comme la signification et le contenu des avis, les réponses et les délais. À l'heure actuelle, le service de mise en application de la Division communique l'ensemble des renseignements et des documents détenus à titre de preuve dès qu'elle en reçoit la demande. Un article portant expressément sur la divulgation de la preuve lorsqu'une procédure disciplinaire est engagée sera ajouté afin de renforcer cette obligation fondamentale.
- ii. Les étapes concernant une offre de règlement et le processus d'acceptation qui suit la conclusion d'une entente au terme des négociations.
- iii. Le cadre et les mécanismes régissant les auditions, y compris les procédures durant l'audition.
- iv. Le processus décisionnel du comité de discipline et la détermination des sanctions que le comité peut imposer. Conformément à l'article 162 de la *Loi sur les instruments dérivés* (c. I-14.01). Le seuil applicable par infraction sera augmentée de 1 000 000\$ à une amende d'un montant maximum par infraction, selon le plus élevé, (a) de 5 000 000 \$, (b) du quadruple du bénéfice réalisé ou (c) des sommes consacrées à l'opération ou la série d'opérations. Lorsque le comité de discipline rend une décision de culpabilité, les parties pourront, durant la même séance d'audition, présenter des observations sur la sanction à imposer.
- v. Le droit d'en appeler d'une décision disciplinaire sera modifié afin qu'une partie puisse demander une révision de la décision auprès du Tribunal administratif des marchés financiers plutôt qu'au Comité spécial de la Division (le « Comité spécial »), comme c'est le cas actuellement. Au Québec, le Tribunal administratif des marchés financiers a été établi⁵

⁵ *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, [chapitre E-6.1](#)

- précisément afin d'offrir un recours en révision d'une décision d'un organisme administratif, comme la Bourse, et il possède la capacité⁶ et l'expertise pertinente à cet égard.
- vi. La constitution du comité de discipline ainsi que les qualifications et le rôle des membres. Des dispositions seront ajoutées afin de mieux encadrer l'établissement et la gouvernance du comité de discipline incluant l'admissibilité, la nomination, l'incapacité et la révocation des membres.
 - vii. Aucun changement ne sera apporté au régime d'infractions mineures, hormis des modifications mineures visant à adapter les dispositions actuelles à la nouvelle Partie 4. La *Liste des amendes pour infractions mineures* sera amendée afin de modifier la référence à «Lettre de rappel» par «Réprimande» lorsqu'une première occurrence d'infraction à ce régime intervient. Cette modification est alignée aux pouvoirs de la vice-présidente et chef de la réglementation de la Bourse à l'article 4.304 des Règles (nouvel article 4.211 (b) proposé).

Procédures sommaires

La section sur les procédures sommaires a également été révisée afin de rendre le processus plus complet.

En cas de circonstances urgentes jugées préjudiciables à la réputation ou aux intérêts de la Bourse, ou aux intérêts ou bien-être du public (dans les deux cas, tel que prévu à l'article 7.2 des Règles), sous la recommandation du vice-président et chef de la réglementation de la Bourse, la Bourse tiendra une audition. Au cours de celle-ci, le comité de discipline pourra examiner les circonstances et prendre des mesures, y compris la suspension, la révocation, la modification des conditions d'approbation précédemment émise ou l'imposition de nouvelles conditions d'approbation. Le processus d'audition sera le même que celui établi pour les procédures disciplinaires, avec les adaptations nécessaires.

Étant donné que ces situations urgentes peuvent exiger une intervention immédiate, la Division peut demander au Comité spécial d'imposer une suspension provisoire ou de prendre d'autres mesures provisoires appropriées, jusqu'à la tenue de l'audition.

D'autre part, les motifs de suspension ou de révocation d'une approbation accordée à un participant agréé ou à une personne approuvée qui ne respecte pas les conditions de l'approbation ont été retirés de cette section sur les procédures sommaires et ont été intégrés dans les dispositions sur la suspension et la révocation de la Partie 3 des Règles. Par conséquent, si les conditions d'une approbation ne sont pas respectées, la Division peut suspendre la personne ou révoquer ses droits ou privilèges lorsque la non-conformité n'est pas corrigée. En outre, dans le cas d'un participant agréé, une telle décision sera prise par le Comité spécial. Toute personne touchée par de telles décisions continuera d'avoir l'occasion de présenter ses observations avant la prise d'une décision. Ce droit sera précisé dans la présente proposition.

c. Analyse comparative

La Bourse et la Division ont réalisé une analyse comparative afin de s'assurer de demeurer en phase avec les pratiques d'excellence d'autres bourses, autorités de réglementation et OARs. Elles ont examiné les pouvoirs et les règles d'application de l'Organisme canadien de

⁶ *Loi sur les instruments dérivés, c. I-14.01*, chapitre III

réglementation du commerce des valeurs mobilières, de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, de la Chambre de la sécurité financière et de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (deux autorités d'autoréglementation québécoises), de l'Australian Securities Exchange, de CME Group Inc., de la Chicago Board Options Exchange, d'ICE Futures U.S. et d'ICE Futures Europe.

d. Analyse des incidences

i. Incidences sur le marché

Hormis le fait qu'elles permettront à la Bourse et à la Division de mieux réguler l'intégrité du marché, les modifications proposées n'auront aucune incidence directe sur les marchés des produits dérivés. Comme mentionné dans la première section, la proposition vise à renforcer le cadre des fonctions réglementaires de la Bourse pour que celles-ci continuent d'être exercées de façon efficace et équitable.

ii. Incidences sur les systèmes technologiques

Les modifications proposées n'auront aucune incidence sur les systèmes technologiques de la Bourse, des participants agréés de la Bourse et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC »).

iii. Incidences sur les fonctions réglementaires

Les modifications proposées découlent d'une initiative de la Division, appuyée par la Bourse, qui vise à réorganiser et à moderniser la Partie 4 des Règles. Elles auront pour effet de renforcer le cadre de réglementation et ainsi d'améliorer l'efficacité de la conduite des activités réglementaires de la Division.

iv. Incidences sur les fonctions de compensation et de négociation

Les modifications proposées n'auront aucune incidence sur les fonctions de négociation de la Bourse ni sur les fonctions de compensation de la CDCC.

v. Intérêt public

La Bourse est d'avis que les modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt public. En fait, le public et les participants au marché demandent généralement que le libellé des Règles soit clair et qu'il s'harmonise avec les pratiques d'excellence d'autres bourses de dérivés étrangères et, le cas échéant, avec celles d'autres OARs.

IV. PROCESSUS

Les modifications proposées sont soumises à l'approbation du Comité spécial et du Comité des règles et politiques de la Bourse. En outre, elles seront soumises à l'Autorité des marchés financiers conformément à la procédure d'autocertification et à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à titre informatif.

V. DOCUMENTS EN ANNEXE

Annexe 1 - Modifications proposées

Annexe 2 - Table de concordance

ANNEXE 1 — MODIFICATIONS PROPOSÉES

A. Modifications proposées aux articles connexes et divers

Article 1.101 Définitions

[...]

Défaillant (Defaulter) signifie un Participant Agréé ou une Personne Approuvée déclaré défaillant en vertu de l'Article ~~4.406~~**4.801** des Règles.

[...]

[NOUVEAU] Article 1.104 Délégation

(a) Sauf indication contraire et sous réserve des dispositions des lois applicables (y compris toute décision ou exigence d'une Autorité en Valeurs Mobilières), les personnes physiques suivantes peuvent déléguer les pouvoirs et obligations qui leur sont conférés aux termes des présentes Règles à un employé de la Bourse :

- (i) le président de la Bourse;
- (ii) le vice-président de la Division de la Réglementation; et
- (iii) le chef des Affaires juridiques.

(b) Plus précisément, aucun pouvoir ni aucune obligation ne peut être subdélégué par la suite.

[NOUVEAU] Article 1.105 Droit applicable et compétence

Les présentes Règles sont régies exclusivement par les lois applicables dans la province de Québec et doivent être interprétées conformément à celles-ci. Toute Personne assujettie aux présentes Règles s'en remet irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de la province de Québec du district judiciaire de Montréal.

[NOUVEAU] Article 1.106 Rubriques

Les rubriques et titres des présentes Règles servent uniquement aux fins de renvoi et n'ont aucun effet juridique.

Article 2.102 Supervision

(a) La Division de la Réglementation est assujettie au pouvoir de supervision du Comité Spécial, lequel doit :

- (i) s'assurer que la Division de la Réglementation possède les ressources nécessaires pour remplir ses fonctions;

(ii) s'assurer que la Division de la Réglementation accomplit ses ~~responsabilités~~fonctions de façon équitable, objective et sans conflits d'intérêt; et

[...]

Article 2.204 Pouvoirs du Comité Spécial

[...]

(h) décider d'ordonner une inspection ou une enquête spéciale en vertu de l'Article ~~4.3~~4.104 des Règles;

(i) ordonner une suspension pour omission de fournir des renseignements en vertu de l'Article ~~4.5~~ 4.102 des Règles;

(j) procéder par voie sommaire dans les cas prévus ~~aux Articles 4.4 et 4.401 et suivants~~ dans la Partie 4, Chapitre I des Règles, si les circonstances le justifient;

~~(k) procéder à l'audition des appels de décisions rendues par le Comité de Discipline à l'égard de plaintes, en vertu des Articles 4.201 et suivants des Règles ou par tout autre comité de la Bourse ou par le personnel de la Bourse;~~

(k) entendre les appels de décisions rendues par la Division de la Réglementation;

Article 2.205 Décisions du Comité Spécial

(a) Les décisions du Comité Spécial requièrent le vote majoritaire des membres présents en personne, par conférence téléphonique ou par vidéoconférence. Dans ~~les affaires disciplinaires ou par voie~~ le cadre de procédures sommaires, en cas d'incapacité d'agir d'un membre avant qu'une décision ne soit rendue, une décision peut être rendue par les membres restants, pourvu qu'il y en ait au moins quatre.

(b) Les copies du procès-verbal de chaque réunion seront transmises à tous les membres du Comité Spécial, au président du Conseil d'Administration, au président de la Bourse et au ~~vice-président, Affaires juridiques (produits dérivés)~~ chef des Affaires juridiques.

Article 3.112 Mainteneurs de Marché — Options et Contrats à Terme

[...]

(g) Conditions propres aux clients d'un Participant Agréé:

- (i) Aux termes de la Convention de Maintien de Marché obligatoire prévue au paragraphe (f) ci-dessus, le client d'un Participant Agréé accepte notamment ce qui suit en ce qui concerne ses activités et pratiques de négociation à titre de Mainteneur de Marché et doit : (i) être assujéti à la juridiction de la Bourse agissant à titre de bourse reconnue et d'organisme d'autoréglementation, incluant sa Division de la Réglementation ou l'un de ses Comités, pendant la durée de l'Assignation à Titre de Mainteneur de Marché et, par la suite, conformément à l'Article 4.201, dans la même mesure que le Participant Agréé et comme s'il était lui-même un Participant Agréé; et (ii) se conformer à la Réglementation de la Bourse comme s'il était lui-même un Participant Agréé, avec les adaptations nécessaires, incluant la Partie 4, ~~Chapitre C~~ (sauf en ce qui concerne les inspections) et les Articles 3.100, 3.110, 4.101, 6.3, 6.10, 6.11, 6.114, 6.115, 6.118, 6.118(j)(k), 6.119, 6.120, 6.202, 6.203, 6.204, 6.205, 6.206, 6.207, 6.209, 6.210, 6.309 et suivants concernant les limites de positions, 7.5, 7.6, 7.7 et 12.7 et suivants concernant les limites de positions, tel que ces Articles peuvent être modifiés et/ou remplacés de temps à autre.

Article 3.300 Demande de démission

~~a) Aucun Participant Agréé ne peut démissionner sans obtenir au préalable l'approbation du Comité Spécial.~~

(a) Aucun Participant Agréé ne peut démissionner sans obtenir au préalable l'approbation du Comité Spécial, et ce dernier peut refuser d'accorder l'approbation tant qu'il n'est pas convaincu que le Participant Agréé se conformera entièrement à toute enquête ou procédure en cours ou susceptible de survenir après sa démission. Au moment de prendre une telle décision, le Comité Spécial tient compte de tout élément qu'il juge pertinent, ce qui peut inclure une évaluation de la probabilité que le Participant Agréé maintienne son existence et ses ressources financières après sa démission. Pour s'assurer de ce qui précède, le Comité Spécial peut assortir son approbation de la démission du Participant Agréé de conditions et d'engagements qu'il juge appropriés, comme des engagements à maintenir l'existence du Participant Agréé ou des garanties financières de toute Personne exerçant un contrôle sur le Participant Agréé.

[...]

Article 3.302 Suspension et révocation

(a) Un Participant Agréé qui ne ~~satisfait~~ respecte plus aux conditions ~~pour être imposées~~ aux Participant Agréé ~~prévues énoncées~~ dans la Réglementation de la Bourse peut être suspendu ou ~~expulsé~~ peut voir son Approbation de la Bourse révoquée par le Comité Spécial ~~sur recommandation du vice-président de la Division de la Réglementation.~~

(b) Lorsqu'une Personne, autre qu'un Participant Agréé, ne respecte plus les conditions d'une Approbation de la Bourse la concernant, cette Approbation de la Bourse peut être suspendue ou révoquée. La suspension ou la révocation de l'Approbation de la Bourse empêchera par le fait même la Personne en question d'agir en la qualité pour laquelle l'Approbation de la Bourse était exigée. Un Participant Agréé ne devra pas permettre à une Personne de continuer d'agir en la qualité ou de remplir la fonction pour laquelle l'Approbation de la Bourse a été suspendue ou révoquée.

(c) Toute Personne susceptible de voir son Approbation de la Bourse suspendue ou révoquée en vertu du présent Article sera informée par la Bourse et aura la possibilité de présenter des observations avant la recommandation ou la confirmation de la suspension ou de la révocation.

Article 3.303 Les effets de la suspension ou de la révocation

[...]

(c) Un Participant Agréé ~~ou une Personne qui est~~ suspendu reste soumis à la juridiction de la Bourse. Un Participant Agréé ~~expulsé~~ ~~ou une Personne dont l'Approbation de la Bourse a été révoquée~~ demeure sous la juridiction de la Bourse conformément au paragraphe c) de l'Article 4.201.

Article 3.304 Révocation du statut du Participant Agréé

B. Modifications proposées — Partie 4 des Règles

[Ce qui suit remplacera la Partie 4 des Règles dans son intégralité.]

PARTIE 4 — CONDUITE DES FONCTIONS RÉGLEMENTAIRES DE LA BOURSE**Chapitre A — Définitions et dispositions générales****Article 4.1 Définitions**

Les termes définis dans le présent Chapitre, ainsi que les termes correspondants en anglais, ont le sens qui leur est attribué ci-après pour les besoins de la présente Partie :

Autorité en Valeurs Mobilières (Securities Regulator) désigne une commission des valeurs mobilières, une autorité en valeurs mobilières ou un organisme similaire.

Avis de Procédure (Notice of Proceedings) désigne un avis transmis par la Bourse à un Intimé conformément à l'Article 4.202.

Avocat Qualifié (Qualified Lawyer) désigne une Personne qui exerce le droit au Québec depuis au moins dix ans et qui possède une expérience pertinente selon l'appréciation de la Bourse.

Division de la Réglementation (Regulatory Division) pour les besoins de la présente Partie 4, comprend les employés de la Division de la Réglementation ou les agents agissant au nom de la Division de la Réglementation.

Document (Document) désigne, entre autres, les fichiers, les livres, les registres, les comptes, les données, les enregistrements, peu importe leur support de stockage et les moyens d'y accéder, y compris les livres comptables, les valeurs mobilières, les documents, les relevés de comptes de banque et de placement, les registres des activités de négociation et de surveillance, les dossiers et la documentation associés aux clients, les relevés comptables et les états financiers, les enregistrements audio et vidéo, les procès-verbaux, les notes et la correspondance, qu'ils soient écrits, stockés sous forme électronique ou consignés par tout autre moyen.

Intimé (Respondent) désigne une Personne Réglementée visée par une procédure en vertu de la Partie 4 des Règles.

Mandataire aux Fins de Signification (Agent for Service) désigne une personne nommée par une Personne Réglementée à titre de mandataire aux fins de signification de tout Avis de Procédure ou de tout autre document que la Bourse signifie à cette Personne Réglementée.

Membre (Member) désigne une personne physique qui a été choisie par le Secrétaire afin de siéger à un Comité de Discipline conformément à l'Article 4.600 et qui a accepté ce choix.

Membres de la Famille Immédiate (Immediate Family Members) désigne, à l'égard d'une personne physique, le conjoint (ou conjoint de fait), le père, la mère, l'enfant, le frère, la sœur, le beau-père, la belle-mère, le gendre, la belle-fille, le beau-frère, la belle-sœur ou quiconque (à l'exception d'un employé de la personne physique ou d'un membre de la famille immédiate de celle-ci) qui partage sa résidence.

Partie (Party) désigne, à l'égard d'une audition donnée, la Division de la Réglementation et chaque Intimé.

Personne Réglementée (Regulated Persons) désigne les personnes suivantes :

- a. les Personnes Approuvées;
- b. les Participants Agréés;
- c. les Représentants Attitrés; et
- d. les associés, les actionnaires, les administrateurs et les Dirigeants des Participants Agréés.

Plainte Disciplinaire (Disciplinary Complaint) désigne une plainte en matière disciplinaire déposée par la Bourse contre une ou des Personnes Réglementées.

Représentant du Secteur (Industry Representative) désigne une Personne qui est ou a été un administrateur, un dirigeant ou un associé d'un Participant Agréé.

Secrétaire (Secretary) désigne la personne physique nommée conformément à l'Article 4.601.

Article 4.2 Compétence

- (a) La Bourse détient la compétence à l'égard de toutes les Personnes Réglementées dans la conduite de ses fonctions réglementaires.
- (b) La Partie 4 des Règles énonce les pouvoirs de la Bourse dans l'exercice de ses fonctions conformément à l'Article 2.101 ainsi que les droits et obligations des Personnes Réglementées à l'égard de ces fonctions de réglementation.
- (c) Une Personne qui a cessé d'être une Personne Réglementée demeure soumise à la compétence de la Bourse comme si elle était demeurée une Personne Réglementée. Toutefois, la Bourse n'engagera aucune procédure en application de la présente Partie 4 contre une ancienne Personne Réglementée sans lui avoir signifié un Avis de Procédure au plus tard cinq ans après la date à laquelle cette Personne a cessé d'avoir le statut de Personne Réglementée.

Article 4.3 Signification de « par écrit »

L'expression « par écrit » et les expressions semblables utilisées dans la présente Partie 4 incluent la transmission par voie électronique.

Chapitre B — Conduite des activités de réglementation

Article 4.100 Demande de renseignements

- (a) En ce qui concerne l'exercice par la Bourse des fonctions qui lui incombent en vertu de l'Article 2.101, la Division de la Réglementation peut demander des Documents ou des renseignements, par écrit ou sous une autre forme, à toute Personne, y compris un client d'un Participant Agréé.
- (b) La Division de la Réglementation peut demander des Documents et des renseignements pour les motifs suivants :
- (i) exercer ses fonctions conformément à l'Article 2.101 et s'assurer que les activités de supervision des fonctions réglementaires de la Bourse sont exercées de façon efficiente et équitable conformément à l'Article 2.100;
 - (ii) répondre à une demande reçue par la Bourse dans le cadre d'une enquête menée par une bourse, un organisme d'autorégulation, une commission des valeurs mobilières ou une autorité similaire dont la compétence s'exerce sur le Participant Agréé ou avec laquelle la Bourse a conclu une entente conformément à l'Article 4.105, sous réserve de toute législation applicable en matière de protection des renseignements personnels; ou
 - (iii) tel que requis ou autrement autorisé par la loi.

Article 4.101 Obligation de répondre et de collaborer

- (a) Les Personnes Réglementées doivent fournir les Documents et les renseignements demandés conformément à l'Article 4.100 et doivent apporter leur entière collaboration de la manière établie par la Division de la Réglementation.
- (b) Les Personnes Réglementées doivent :
- (i) collaborer rapidement, pleinement et honnêtement avec la Division de la Réglementation, notamment en répondant à toutes les demandes qui leur sont faites et en présentant à la Division de la Réglementation, en libre accès, tout Document ou renseignement;
 - (ii) fournir en libre accès les Documents et les renseignements en leur possession ou sous leur responsabilité que la Division de la Réglementation exige, peu importe la nature du support et la forme des renseignements, des registres, des données, des fichiers, des documents ou des pièces;
 - (iii) fournir, sur demande, des exemplaires de Documents et de renseignements de la manière et sous la forme qu'exige la Division de la Réglementation, y compris sous forme d'enregistrement ou par voie électronique; et
 - (iv) aux fins du sous-paragraphe (b)(ii) de l'Article 4.100, présenter les renseignements demandés directement à la bourse, à l'organisme d'autorégulation, à la commission des valeurs mobilières ou à toute autorité similaire qui en a fait la demande, selon la forme et la manière prescrites dans la demande.

- (c) Les Participants Agréés doivent déployer des efforts raisonnables pour s'assurer de la collaboration, dans le cadre de l'exercice des pouvoirs de la Bourse en vertu de la présente Partie 4, de toute Personne sur laquelle ils exercent une autorité ou avec laquelle ils entretiennent des relations d'affaires, y compris leurs clients.
- (d) La conformité aux dispositions du présent Article n'engagera aucune responsabilité envers tout autre Participant Agréé, employé d'un Participant Agréé, Personne Approuvée ou client.

Article 4.102 Défaut de répondre ou de collaborer

Sans restreindre les autres recours qui s'offrent à la Bourse en vertu de sa Réglementation ou du droit applicable, toute Personne Réglementée qui ne respecte pas ses obligations énoncées dans le présent Chapitre peut faire l'objet de procédures en vertu de la présente Partie 4.

Article 4.103 Déroulement des enquêtes

- (a) La Division de la Réglementation peut faire enquête sur toute infraction possible à la Réglementation de la Bourse.
- (b) Dans le cadre d'une enquête et conformément à l'Article 4.100, la Division de la Réglementation peut demander à toute Personne de lui fournir tout Document ou renseignement qu'elle juge pertinent. Une telle Personne doit alors :
 - (i) se conformer, comme le prévoit l'Article 4.101, à une demande présentée au titre du paragraphe (a) dans le délai fixé dans la demande; et
 - (ii) se présenter en personne en vue d'une entrevue avec la Division de la Réglementation, ou par tout autre moyen fixé par cette dernière, afin de répondre aux questions de la Division de la Réglementation. Cette entrevue peut être transcrite ou enregistrée sur support électronique ou sur bande audio ou vidéo, à la guise de la Division de la Réglementation.
- (c) Une Personne que la Division de la Réglementation a informée de la tenue d'une enquête ne doit dissimuler ni détruire aucun renseignement, dossier, fichier, document ou objet ni aucune donnée ou pièce contenant des renseignements susceptibles d'être utiles à l'enquête. En outre, elle ne doit pas demander à une autre personne de le faire ni inciter une autre personne à le faire.
- (d) Toute Personne qui répond à une demande dans le cadre d'une enquête en vertu du présent Article peut obtenir l'assistance d'un avocat. La Division de la Réglementation peut, à sa discrétion, permettre à un représentant du Participant Agréé d'être présent pendant une entrevue. La présence d'un avocat ou d'un représentant du Participant Agréé à une entrevue menée par la Division de la Réglementation ne doit pas porter préjudice au déroulement de l'enquête.
- (e) Les demandes, Documents et renseignements ayant trait à une enquête doivent être considérés comme confidentiels. Toute Personne qui reçoit une demande en vertu du présent Article, qui participe à une enquête ou qui assiste une autre Personne dans le cadre d'une enquête ne doit divulguer aucun renseignement relatif à l'enquête en question, sauf :
 - (i) à un avocat qui prête son assistance dans le cadre de l'enquête;

- (ii) à une Personne responsable de la conformité ou de la supervision auprès du Participant Agréé;
 - (iii) à un représentant du Participant Agréé aux fins de supervision ou pour informer un associé, un administrateur ou un dirigeant du Participant Agréé;
 - (iv) lorsque la loi l'exige; ou
 - (v) lorsque la Division de la Réglementation en autorise par écrit la communication à la suite d'une demande.
- (f) Un manquement à toute disposition du présent Article sera réputé constituer une infraction à l'Article 4.101.
- (g) Lorsqu'une Personne ne répond pas à une demande conformément au présent Article, la Bourse peut demander au Tribunal administratif des marchés financiers constitué en vertu de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* du Québec de rendre une ordonnance enjoignant à cette personne de se conformer à la demande.

Article 4.104 Inspections et enquêtes spéciales

Sans restreindre les pouvoirs conférés à la Division de la Réglementation en vertu de la présente Partie, le Comité Spécial ou le vice-président de la Division de la Réglementation peuvent en tout temps et à leur entière discrétion ordonner une inspection ou une enquête spéciale sur toute question relevant de la compétence de la Division de la Réglementation, y compris, entre autres, la conduite, les activités commerciales ou les affaires de toute Personne Réglementée.

Article 4.105 Échange de renseignements

La Division de la Réglementation peut, au nom de la Bourse, conclure des accords avec une bourse, une contrepartie centrale de compensation, un organisme d'autoréglementation, une Autorité en Valeurs Mobilières, un organisme ou un service de renseignement financier ou d'application de la loi, au Québec ou ailleurs, visant la collecte et l'échange de renseignements. Sous réserve de la législation en matière de protection des renseignements personnels, la Division de la Réglementation peut en tout temps mettre à la disposition de ces Personnes tout rapport, Document ou renseignement décrit dans de tels accords, ou sur demande, conformément au paragraphe 4.100(b).

Article 4.106 Coûts et frais

Les éléments suivants constituent une dette envers la Bourse, à la charge de la Personne Réglementée, qui doit la payer sur demande :

- (a) les coûts et frais payés ou engagés par la Division de la Réglementation, incluant les honoraires professionnels, relativement à toute enquête effectuée ou toute procédure intentée sous la Partie 4 des Règles; et
- (b) tout montant facturé par la Division de la Réglementation conformément au barème des frais de la Bourse en vigueur.

Chapitre C — Procédures disciplinaires

Article 4.200 Procédures disciplinaires

- (a) La Bourse peut tenter des procédures contre une Personne Réglementée en vertu de la Partie 4 des Règles pour toute infraction à la Réglementation de la Bourse.
- (b) La Bourse engage et administre des procédures disciplinaires conformément aux dispositions du présent Chapitre.
- (c) La présente disposition s'ajoute aux pouvoirs que la Bourse peut posséder et choisir d'exercer en vertu des pouvoirs qui peuvent lui être délégués par une Autorité en Valeurs Mobilières.

Sous-partie 1 : Procédures

Article 4.201 Signification de documents

- (a) Tout document devant être signifié à la Bourse doit être adressé à l'attention du chef des Affaires juridiques et être envoyé à l'adresse électronique désignée par la Bourse.
- (b) Tout document devant être signifié à toute autre Personne que la Bourse doit l'être comme suit :
 - (i) par remise en mains propres à la Personne en question ou à son avocat;
 - (ii) dans le cas d'une personne physique, par la remise à une personne majeure à la résidence, au lieu de travail ou à l'établissement commercial de cette personne physique ou à l'établissement de son avocat ou de son agent;
 - (iii) dans le cas d'une Personne qui n'est pas une personne physique, par la remise à un administrateur, à un dirigeant ou à une autre personne qui détient, exerce ou semble détenir ou exercer un pouvoir de gestion à l'établissement commercial de cette Personne; ou
 - (iv) dans tous les cas :
 - (i) par courrier recommandé adressé à la Personne à sa dernière adresse connue; ou
 - (ii) par voie électronique à la dernière adresse électronique connue de la Personne;
 - (v) Si aucune des méthodes ci-dessus n'est possible, la Bourse peut utiliser tout autre mode de signification susceptible de porter le document à l'attention de la Personne.
- (c) Un affidavit signé par un employé ou par un représentant de la Bourse selon lequel les exigences de signification susmentionnées ont été remplies constitue une preuve suffisante de signification.
- (d) Un Participant Agréé Étranger doit s'assurer que la désignation d'un Mandataire aux Fins de Signification des actes de procédure conformément à l'Article 3.3 demeure valide tant qu'il maintient le statut de Participant Agréé Étranger et pendant une période d'au moins cinq ans par la suite. Le Participant Agréé Étranger doit aviser immédiatement la Bourse de tout changement de son Mandataire aux Fins de Signification ou des coordonnées de ce dernier.

- (e) Tout document devant être signifié à un Participant Agréé Étranger peut l'être à ce Participant Agréé Étranger ou à son Mandataire aux Fins de Signification.
- (f) La signification effectuée à l'adresse la plus récente d'une Personne Réglementée ou d'un Mandataire aux Fins de Signification (selon le cas) fournie à cette fin au chef des Affaires juridiques est réputée valide.

Article 4.202 Avis de Procédure

- (a) La Bourse doit signifier un Avis de Procédure à toute Personne Réglementée contre qui elle a intenté des procédures disciplinaires conformément à l'Article 4.200. L'Avis de Procédure comporte, selon le cas, les éléments suivants :
 - (i) un renvoi (qui peut prendre la forme d'un extrait) à toute Règle que la Bourse reproche au destinataire de l'Avis de Procédure d'avoir enfreinte, ainsi que l'adresse URL (adresse Web) où il est possible de consulter les Règles dans leur intégralité;
 - (ii) une mention selon laquelle la date, l'heure et le lieu de l'audition suivront dans un avis d'audition;
 - (iii) un énoncé précisant qu'une Partie à une audition peut :
 - a. agir pour son propre compte ou être représentée par un avocat, conformément au paragraphe 4.103(d),
 - b. prendre part à une conférence préparatoire à l'audition, conformément à l'Article 4.303, et
 - c. chercher à négocier un règlement avec la Bourse, conformément à l'Article 4.210 et suivants;
 - (iv) un avertissement précisant que le défaut de déposer une réponse dans le délai prescrit peut entraîner la forclusion du droit de produire des témoins ou des éléments de preuve à l'audition;
 - (v) une indication que les éléments de preuve qui seront présentés à l'audition seront fournis à l'Intimé conformément à la Réglementation de la Bourse; et
 - (vi) tout autre renseignement ou contenu que la Division de la Réglementation juge approprié.
- (b) Sauf lorsqu'un Avis de Procédure est transmis en vertu d'une procédure sommaire conformément au Chapitre I, une Plainte Disciplinaire est jointe à l'Avis de Procédure et elle comprend :
 - (i) un exposé sommaire des faits allégués sur lesquels la Division de la Réglementation entend se fonder et les conclusions que cette dernière a tirées sur la foi de ces faits allégués; et
 - (ii) les sanctions qui pourraient découler des allégations.
- (c) La présente disposition n'a aucune incidence sur la capacité de la Bourse d'exercer les pouvoirs qu'une Autorité en Valeurs Mobilières compétente peut lui avoir délégués.

Article 4.203 Réponse

- (a) Une Personne Réglementée qui a reçu un Avis de Procédure doit y répondre dans les 20 jours ouvrables suivant sa réception. La réponse, qui doit être signée par la Personne Réglementée ou par une personne physique autorisée à signer en son nom, doit inclure ce qui suit :
- (i) distinctement, pour chaque fait allégué dans l'Avis de Procédure, une mention précisant si le fait en question est admis ou nié, et, si le fait est nié, un résumé des motifs de cette dénégation;
 - (ii) une déclaration quant à la position de la Personne en ce qui a trait aux conclusions exposées par la Bourse dans la Plainte Disciplinaire et l'énoncé de tout fait additionnel invoqué par la Personne au soutien de sa position;
 - (iii) une liste provisoire des témoins que la Personne entend convoquer à l'audition.
- (b) Un Comité de Discipline peut admettre comme avéré tout fait allégué qui n'est ni expressément admis ni expressément nié, ou qui est nié sans que soient précisés les motifs de dénégation, conformément au paragraphe (a).
- (c) Le défaut de produire une réponse dans le délai imparti entraîne les conséquences suivantes :
- (i) la forclusion du droit de la Personne Réglementée de produire des témoins ou toute preuve à l'audition; et
 - (ii) la tenue d'une audition par la Division de la Réglementation sans autre avis.
- (d) Nonobstant ce qui précède, la Division de la Réglementation peut suspendre le calcul du délai de réponse établi au paragraphe (a) si elle juge, à sa seule discrétion :
- (i) qu'une Personne Réglementée ayant reçu un Avis de Procédure a entrepris des négociations de bonne foi avec la Division de la Réglementation en vue de conclure une entente de règlement; ou
 - (ii) qu'il existe des raisons suffisantes de le faire afin d'assurer l'équité procédurale à l'égard d'une Personne Réglementée qui a reçu un Avis de Procédure.

Article 4.204 Divulgence de la preuve

- (a) Dès qu'il est raisonnablement possible et au plus tard 20 jours ouvrables avant le début de l'audition au mérite, la Division de la Réglementation doit communiquer à l'Intimé et mettre à sa disposition aux fins d'examen toute preuve en sa possession ou sous son contrôle qui est pertinente aux procédures intentées;
- (b) Au plus tard 20 jours ouvrables avant le début de l'audition, chaque Partie doit, à moins que les Parties n'en conviennent autrement ou que le président du Comité de Discipline en décide autrement, fournir à l'autre Partie :

- (i) tout élément de preuve que la Partie entend produire lors de l'audition au mérite; et
 - (ii) une liste définitive de tous les témoins qu'elle entend convoquer à l'audition.
- (c) La liste définitive des témoins prévue au sous-paragraphe (b)(ii) comprend un résumé de la preuve que le témoin est censé présenter à l'audition et, dans le cas d'un témoin expert, une copie signée du rapport d'expert.
- (d) Lors de l'audition, une Partie ne peut pas produire d'éléments de preuve ou de témoins qui n'ont pas été communiqués conformément au paragraphe (b) ci-dessus, sauf avec l'autorisation du Comité de Discipline.
- (e) Nonobstant ce qui précède, un rapport écrit produit par la Division de la Réglementation sera seulement communiqué en vertu du présent Article si la Division de la Réglementation a l'intention de le déposer lors de l'audition.

Sous-partie 2 : Ententes de Règlement

Article 4.210 Principes généraux

- (a) La Division de la Réglementation peut négocier, en tout temps après la signification de l'Avis de Procédure, une entente de règlement avec l'un ou l'autre des Intimés ou avec l'ensemble de ceux-ci. Toute discussion portant sur une offre de règlement se fera sous toutes réserves. Aucun élément d'une telle discussion ne doit être utilisé en preuve ou évoqué dans quelque procédure que ce soit.
- (b) L'entente de règlement doit être faite par écrit suivant la forme prescrite par la Division de la Réglementation, être signée par les Parties et contenir les éléments suivants :
- (i) les dispositions de la Réglementation de la Bourse que l'Intimé reconnaît avoir enfreintes;
 - (ii) un exposé des faits;
 - (iii) les modalités du règlement, y compris l'imposition de toute sanction et le montant des coûts et frais de la Bourse qui seront payés par l'Intimé;
 - (iv) le consentement de l'Intimé au règlement;
 - (v) une disposition prévoyant que l'entente de règlement et ses modalités sont confidentielles tant que le Comité de Discipline ne l'a pas acceptée;
 - (vi) une disposition prévoyant que l'Intimé ne fera aucune déclaration publique qui contredit l'entente de règlement;
 - (vii) une disposition prévoyant que la Division de la Réglementation n'engagera aucune autre procédure contre l'Intimé en lien avec l'affaire faisant l'objet de l'entente de règlement;

- (viii) une mention indiquant que le règlement doit être accepté par le Comité de Discipline ou par le vice-président de la Division de la Réglementation, selon le cas, à défaut de quoi il ne liera pas les Parties intéressées, et la Bourse devra procéder à l'audition de l'affaire;
 - (ix) la renonciation par l'Intimé à tous ses droits en vertu des dispositions de la Réglementation de la Bourse concernant une audition ou un appel, advenant que l'entente de règlement soit acceptée conformément à l'Article 4.211; et
 - (x) toute autre disposition qui n'est pas contraire à la Réglementation de la Bourse et que les Parties conviennent d'inclure dans l'entente de règlement.
- (c) L'entente de règlement peut imposer à l'Intimé des obligations auxquelles il consent, sans égard au fait que le Comité de Discipline pourrait les imposer ou non.

Article 4.211 Présentation des ententes de règlement

- (a) Toute entente de règlement est soumise pour acceptation au Comité de Discipline, qui doit tenir une audition afin de l'accepter ou de la rejeter.
- (b) Nonobstant ce qui précède, le vice-président de la Division de la Réglementation peut accepter une entente de règlement sans tenir d'audition si la sanction imposée consiste en une réprimande, en la sanction prévue au sous-paragraphe (a)(viii) de l'Article 4.400, en une amende d'un montant maximal de 5 000 \$ ou en une combinaison de ces trois sanctions.
- (c) Lorsqu'une entente de règlement est acceptée en vertu du présent Article 4.211 :
- (i) l'affaire est réputée close et le règlement constitue une décision;
 - (ii) il est impossible d'en appeler;
 - (iii) le Secrétaire transmet un exemplaire de la décision aux Intimés, consigne celle-ci dans les dossiers de la Bourse et la met à la disposition du public sur le site Web de la Bourse;
 - (iv) le Comité de Discipline ou le vice-président de la Division de la Réglementation, selon le cas, doit motiver sa décision par écrit; et

- (v) la décision acceptant l'entente de règlement doit mentionner l'existence de toute autre entente de règlement antérieure conclue entre la Division de la Réglementation et l'Intimé qui aurait été rejetée dans le cadre des mêmes procédures, sans fournir les motifs du rejet.
- (d) Si une entente de règlement est rejetée, la Bourse doit procéder à l'audition de l'affaire, sauf si les Parties conviennent de négocier une nouvelle entente de règlement. Toute entente de règlement subséquente doit être présentée à un Comité de Discipline lequel composé d'aucun Membre qui était Membre du Comité de Discipline qui a rejeté l'entente de règlement précédente.

Chapitre D — Audition

Article 4.300 Principes généraux

- (a) La présente Partie 4 doit être interprétée et appliquée en vue d'assurer une audition impartiale et une résolution équitable d'une procédure sur le fond, dans les meilleurs délais et le plus économiquement possible.
- (b) Aucune procédure, aucun document, ni aucune décision ou audition d'une procédure n'est invalide en raison d'un défaut ou d'une irrégularité de forme.
- (c) Sous réserve des dispositions de la présente Partie 4, un Comité de Discipline a le pouvoir de diriger le déroulement de la procédure dont il est saisi et peut exercer ses pouvoirs de sa propre initiative ou à la demande d'une Partie.
- (d) À la demande d'une Partie, un Comité de Discipline peut déterminer la procédure applicable pour toute question de procédure ou de preuve qui n'est pas prévue dans la présente Partie 4 par analogie aux dispositions de la Partie 4 ou par renvoi aux règles de procédure d'un autre organisme d'autoréglementation ou d'une autre association professionnelle ou encore aux dispositions du *Code de procédure civile* ou du *Code civil* du Québec.
- (e) Le Secrétaire est responsable de l'administration d'une audition conformément aux dispositions du présent Chapitre et de l'Article 4.601.

Article 4.301 Avis d'audition

- (a) Lorsque la Division de la Réglementation décide qu'une audition est nécessaire, la Bourse doit, au moins 30 jours ouvrables avant l'audition, signifier un avis d'audition aux Personnes à qui l'Avis de Procédure a été signifié.
- (b) L'avis d'audition comprend :
 - (i) la date, l'heure et le lieu de l'audition; et
 - (ii) un avertissement adressé à ladite Personne, l'informant que sa présence est exigée et qu'advenant son défaut de comparaître à l'audition, le Comité de Discipline pourra procéder à l'audition en son absence.

Article 4.302 Audition publique

- (a) Toute audition est publique, sauf en ce qui concerne les auditions relatives aux ententes de règlement et aux conférences préparatoires.

- (b) Nonobstant ce qui précède, le Comité de Discipline saisi d'une affaire peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une Partie, ordonner que l'audience ou une partie de celle-ci soit tenue à huis clos ou interdire la publication ou la diffusion de renseignements ou de documents précis, dans l'intérêt de la morale ou de l'ordre public, notamment pour assurer le respect des renseignements commerciaux confidentiels ou du secret professionnel ou pour assurer le respect de la protection de la vie privée ou de la réputation d'une personne physique.
- (c) Le secrétaire publie l'annonce d'une audition sur le site Web de la Bourse.

Article 4.303 Conférence préparatoire

- (a) Le président du Comité de Discipline peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une Partie, ordonner la tenue d'une conférence préparatoire. Une telle conférence a pour objet de rechercher une entente entre les Parties sur toute question relative à la procédure, de manière à renforcer le caractère juste, harmonieux ou expéditif du déroulement ou du dénouement de la procédure.
- (b) La conférence préparatoire est présidée par le président du Comité de Discipline formé pour entendre l'affaire; celui-ci peut rendre une ordonnance relative à la procédure ou à l'audition à laquelle les deux Parties consentent et qui n'est pas contraire aux présentes Règles. Le président diffuse le libellé de l'ordonnance afin de recueillir les commentaires des deux Parties avant de signer l'ordonnance, qui aura dès lors force exécutoire et sera déposée auprès du Comité de Discipline.
- (c) Le Secrétaire rédige le procès-verbal de la conférence préparatoire, et le président du Comité de Discipline le signe.

Article 4.304 Déroulement de l'audition

- (a) L'audition peut être tenue en personne ou, si le président du Comité de Discipline le juge plus approprié dans les circonstances, par vidéoconférence. Le président du Comité de Discipline doit tenir compte des observations présentées par les Parties au moment d'évaluer l'opportunité de tenir l'audition par vidéoconférence.
- (b) Chaque Intimé a le droit d'être représenté par un avocat admissible à assurer une telle représentation en vertu de la *Loi sur le Barreau* du Québec.
- (c) La Division de la Réglementation peut citer à comparaître et interroger une Personne Réglementée qui est présumée avoir enfreint une disposition de la Réglementation de la Bourse, ainsi que tout témoin qu'elle ou qu'une autre Partie juge utile afin qu'il relate les faits dont il a eu personnellement connaissance ou qu'il produise tout Document relatif à l'affaire. En outre, cette Personne sera tenue de répondre à toutes les questions qui lui seront posées.
- (d) Avant de témoigner devant le Comité de Discipline, une personne physique doit s'engager solennellement à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.
- (e) Chaque audition se déroule selon la séquence suivante :
 - (i) la Division de la Réglementation présente un exposé introductif;
 - (ii) chaque Intimé peut présenter un exposé introductif;
 - (iii) la Division de la Réglementation présente sa preuve et interroge ses témoins;

- (iv) chaque Intimé peut contre-interroger les témoins de la Division de la Réglementation;
 - (v) chaque Intimé peut présenter sa preuve et interroger ses témoins;
 - (vi) la Division de la Réglementation peut contre-interroger les témoins d'un Intimé;
 - (vii) la Division de la Réglementation présente une plaidoirie; et
 - (viii) chaque Intimé peut présenter une plaidoirie.
- (f) Le Secrétaire rédige le procès-verbal de l'audition et le président du Comité de Discipline le signe.
- (g) Le Comité de Discipline peut admettre le dépôt en preuve d'éléments de preuve documentaire sans témoin s'il est d'avis que cela ne porte pas atteinte aux droits de contre-interrogatoire.

Article 4.305 Défaut de se présenter

Si un Intimé ne se présente pas à l'audition comme prévu dans l'avis d'audition, le Comité de Discipline procède à l'audition de l'affaire et rend sa décision en ce qui concerne cet Intimé à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'Avis de Procédure, sans autre avis et en l'absence de l'Intimé en question, même si ce dernier a fait signifier une réponse.

Chapitre E — Décision

Article 4.400 Sanctions

- (a) Lorsqu'il déclare un Intimé coupable d'une ou de plusieurs infractions, le Comité de Discipline peut, pour chaque infraction, imposer une ou plusieurs des sanctions ou Ordonnances suivantes :
- (i) une réprimande;
 - (ii) la restitution de toute somme obtenue, y compris toute perte évitée directement ou indirectement, en raison de l'infraction;
 - (iii) une amende maximale, selon le plus élevé (a) de 5 000 000 \$, (b) du quadruple du bénéfice réalisé ou (c) des sommes consacrées à l'opération ou la série d'opérations;
 - (iv) la suspension ou la révocation des droits ou privilèges de l'Intimé à titre de Participant Agréé ou de Personne Approuvée pendant la période et selon les conditions déterminées par le Comité de Discipline, y compris les conditions de réintégration;
 - (v) l'interdiction d'obtenir une approbation requise en vertu des présentes Règles ou d'y renoncer pendant la période et selon les conditions déterminées par le Comité de Discipline, y compris les conditions de levée d'une telle interdiction. Le Comité de Discipline peut aussi imposer une telle interdiction à toute corporation affiliée ou filiale de l'Intimé;
 - (vi) la révocation de l'Approbation de la Bourse de l'Intimé à titre de Participant Agréé;
 - (vii) la restitution à toute Personne de la perte qu'elle a subie par suite des actes ou des omissions de l'Intimé;

- (viii) la désignation d'un surveillant pour exercer les pouvoirs conférés par le Comité de Discipline, ce qui peut inclure la surveillance des activités et des affaires d'un Participant Agréé;
 - (ix) l'obligation, pour une Personne approuvée, de suivre un ou plusieurs cours ou toute autre formation jugés appropriés; ou
 - (x) le remboursement en tout ou en partie des coûts et frais (incluant les honoraires professionnels) payés ou engagés par la Bourse relativement à la Plainte Disciplinaire, ses incidents et ses conséquences, y compris les enquêtes, auditions, appels et autres procédures avant ou après la Plainte Disciplinaire.
- (b) Ces sanctions ou Ordonnances s'ajoutent à tout autre recours que la Bourse peut exercer en vertu de quelque autre disposition de sa Réglementation.

Article 4.401 Délibérations

Les délibérations du Comité de Discipline ont lieu en l'absence de toute autre Personne.

Article 4.402 Décision du Comité de Discipline

- (a) Le Comité de Discipline rend ses décisions à la majorité des voix exprimées par les Membres et ces décisions doivent être écrites.
- (b) Le Comité de Discipline consigne par écrit les motifs de sa décision.
- (c) Le Secrétaire :
 - (i) transmet un avis de la décision à chaque Intimé et à toute autre Personne désignée par le Comité de Discipline saisi de l'affaire;
 - (ii) consigne la décision dans les dossiers de la Bourse; et
 - (iii) publie la décision sur le site Web de la Bourse (sauf s'il s'agit d'une décision rejetant une entente de règlement).
- (d) Une décision du Comité de Discipline prend effet immédiatement à la communication de la décision écrite, sauf indication contraire dans la décision. Les amendes, frais ou autres sanctions pécuniaires sont payables dans les 30 jours suivant la date de signification de la décision écrite qui les impose.

Chapitre F — Révision en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés*

Article 4.500 Révision auprès du Tribunal administratif des marchés financiers

Une Partie peut soumettre une décision d'un Comité de Discipline pour révision conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec.

Chapitre G — Comité de Discipline

Article 4.600 Composition du Comité de Discipline

- (a) Pour être admissible à siéger à un Comité de Discipline, une personne physique doit avoir été approuvée par le Comité Spécial. Le Secrétaire tient une liste de telles personnes physiques. Le nom d'une personne physique est rayé de cette liste suivant les directives de cette personne ou du Comité Spécial.
- (b) Un Comité de Discipline compte trois Membres, dont l'un est un Avocat Qualifié chargé de présider le Comité de Discipline, et les deux autres sont des Représentants du Secteur. Aucun des Membres ne doit être non admissible au sens de l'Article 4.602.
- (c) Le Secrétaire est chargé de choisir les Membres et d'en informer par écrit les personnes physiques choisies, et ces dernières disposent d'un jour ouvrable pour accepter ou décliner leur sélection. À la réception d'un refus ou à défaut d'obtenir une réponse après un jour ouvrable, le Secrétaire choisit promptement une autre personne physique. Après avoir reçu l'acceptation de chaque personne physique choisie, le Secrétaire informe rapidement la Division de la Réglementation et chaque Intimé de la composition du Comité de Discipline.
- (d) S'il s'avère impossible de former un Comité de Discipline conforme aux exigences de composition susmentionnées, le Secrétaire peut déroger aux exigences dans la mesure requise pour constituer un Comité de Discipline.
- (e) Le Comité de Discipline demeure constitué jusqu'à la résolution définitive et sans possibilité d'appel de l'affaire pour laquelle il a été établi. La suppression du nom d'un Membre de la liste mentionnée au paragraphe (a) ci-dessus n'a pas d'incidence sur son statut de Membre de tout Comité de Discipline existant.
- (f) Après avoir accepté sa nomination, chaque Membre s'engage par écrit à respecter le code de déontologie des Membres du Comité de Discipline alors en vigueur.

Article 4.601 Secrétaire

- (a) Le Comité Spécial nomme le Secrétaire et peut nommer autant de secrétaires adjoints qu'il le souhaite. Un secrétaire adjoint peut remplir les fonctions du Secrétaire si ce dernier n'est pas en mesure de s'en acquitter ou s'il refuse de les faire. Le Secrétaire et chaque secrétaire adjoint demeurent en fonction jusqu'à leur démission, leur révocation ou leur décès.
- (b) Le Secrétaire :
 - (i) sélectionne les Membres de chaque Comité de Discipline;
 - (ii) planifie et organise chaque audition et conférence préparatoire;
 - (iii) transmet les documents aux Membres et aux Parties;
 - (iv) tient un registre et un procès-verbal de chaque audition et conférence préparatoire;
 - (v) transmet les décisions et les motifs écrits aux Parties;

- (vi) reçoit et traite les demandes d'appel présentées au Comité Spécial en vertu de l'Article 4.900; et
- (vii) remplit aussi toute autre fonction qui lui est assignée dans les présentes Règles ou que détermine autrement un Comité de Discipline ou le Comité Spécial.

Article 4.602 Conflit d'intérêts

- (a) Une personne physique ne peut pas agir en qualité de Membre si elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
 - (i) elle est ou elle a été, au cours des trois années précédant la date de l'Avis de Procédure pertinent, un membre du Comité Spécial;
 - (ii) elle est ou elle a été au cours des trois années précédant la date de l'Avis de Procédure pertinent, un administrateur, un dirigeant ou un associé de la Bourse ou de l'Intimé (si l'Intimé n'est pas une personne physique) ou l'une de leurs corporations ou entités affiliées;
 - (iii) un Membre de sa Famille Immédiate est ou a été au cours des trois années précédant la date de l'Avis de Procédure pertinent, un administrateur, un dirigeant ou un associé de la Bourse ou de l'Intimé (si l'Intimé n'est pas une personne physique) ou l'une de leurs corporations ou entités affiliées;
 - (iv) elle reçoit des honoraires de consultation, de conseil ou autres de la Bourse ou d'un Intimé, exception faite d'une rémunération reçue en tant que membre du conseil d'administration ou d'un comité du conseil d'administration ou que président ou vice-président à temps partiel du conseil d'administration ou d'un comité du conseil d'administration, ou de montants fixes versés à titre de rémunération différée pour des services antérieurs auprès de la Bourse ou de l'Intimé si cette rémunération n'est pas subordonnée à la continuation du service;
 - (v) elle se trouve, à l'égard d'un Intimé ou d'un employé de la Division de la Réglementation, dans l'une des situations décrites aux articles 202 ou 203 du *Code de procédure civile* (avec les adaptations nécessaires); ou
 - (vi) elle a ou elle a eu un autre lien avec une Partie, ou elle se trouve dans une autre situation, susceptible de susciter une crainte raisonnable de partialité.
- (b) Une personne physique sélectionnée pour faire partie d'un Comité de Discipline alors qu'elle sait se trouver dans l'une des situations susmentionnées doit décliner une telle sélection et informer le Secrétaire des motifs de sa décision. Un Membre qui se retrouve ou qui apprend se trouver dans l'une des situations susmentionnées après avoir accepté de siéger à un Comité de Discipline doit en informer immédiatement le Secrétaire qui, à son tour, doit en informer le Comité Spécial. Le Secrétaire doit aussi informer aussitôt le Comité Spécial s'il apprend d'une autre Personne qu'un Membre se trouve dans l'une des situations susmentionnées.
- (c) Dans les meilleurs délais, le Comité Spécial doit étudier la question et déterminer s'il y a lieu de révoquer le Membre (auquel cas il procède comme le prévoit l'Article 4.603).

Article 4.603 Incapacité d'agir

- (a) Si, avant le début d'une audition, un ou plusieurs Membres se trouvent dans l'incapacité d'agir, le Secrétaire trouve un nombre égal de nouveaux Membres conformément à la procédure et aux exigences en matière de composition énoncées à l'Article 4.600.
- (b) Lorsque, après le début d'une audition, un Membre se trouve dans l'incapacité d'agir, les deux autres Membres peuvent valablement procéder à l'audition et rendre une décision relativement à la déclaration de culpabilité et la sanction, à condition que toutes les Parties y consentent. À défaut d'un tel consentement, le Comité de Discipline est dissous, et une nouvelle audition est tenue devant un nouveau Comité de Discipline, qui sera constitué par le Secrétaire conformément à la procédure et aux exigences en matière de composition énoncées à l'Article 4.600.
- (c) Lorsque, après le début d'une audition, plusieurs Membres se trouvent dans l'incapacité d'agir, le Comité de Discipline est dissous, et une nouvelle audition est tenue devant un nouveau Comité de Discipline, qui sera constitué par le Secrétaire conformément à la procédure et aux exigences en matière de composition énoncées à l'Article 4.600.

Chapitre H — Infractions mineures**Article 4.700 Amende pour infraction mineure**

- (a) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut, conformément à la procédure prévue aux Articles 4.702 et suivants, pour toute infraction énumérée à la *Liste des amendes pour infractions mineures* publiée sur le site de la Bourse, imposer à un Participant Agréé ou à une Personne Approuvée l'amende qui y est prévue, laquelle ne peut excéder 5 000 \$ par infraction. Les infractions incluses à la *Liste des amendes pour infractions mineures* sont les suivantes :
 - (i) La production incomplète ou inexacte du rapport concernant l'accumulation de positions pour les Instruments Dérivés (Article 6.500(a));
 - (ii) Le dépassement de limites de positions (Article 6.310);
 - (iii) Le non-respect du temps d'exposition au marché (Article 6.205);
 - (iv) Le défaut de transmettre un avis de non-conformité ou un avis de dépassement de limite de position dans les délais prescrits (Article 3.105 et paragraphe 6.500(j));
 - (v) L'usage prohibé de la fonctionnalité de « volume caché » (Article 6.204);
 - (vi) L'octroi d'accès au Système de Négociation Électronique sans approbation (paragraphe 3.4(a) et Article 3.400).
- (b) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut imposer une amende pour toute infraction énumérée à la *Liste des amendes pour infractions mineures* contre un ancien Participant Agréé ou une ancienne Personne Approuvée, à la condition de lui signifier un avis d'infraction mineure dans le délai prévu au paragraphe 4.2 (c);

- (c) Nonobstant la possibilité d'imposer une amende pour toute infraction énumérée à la *Liste des amendes pour infractions mineures* en vertu des paragraphes (a) et (b) ci-dessus, le vice-président de la Division de la Réglementation peut, à sa discrétion, choisir de déposer une Plainte Disciplinaire conformément à la procédure prévue à la Partie 4, Chapitre C des Règles.

Article 4.701 Avis d'infraction mineure

- (a) Avant d'imposer une amende, le vice-président de la Division de la Réglementation doit signifier au Participant Agréé ou à la Personne Approuvée un avis d'infraction.
- (b) L'avis d'infraction mineure doit :
- (i) être par écrit;
 - (ii) être signé par le vice-président de la Division de la Réglementation;
 - (iii) contenir les éléments suivants pour chacune des infractions :
 - (1) l'infraction reprochée;
 - (2) l'article ou les articles de la réglementation relatifs à l'infraction reprochée;
 - (3) la date de l'infraction;
 - (4) un exposé sommaire des faits à l'origine de l'infraction;
 - (5) le montant de l'amende imposée relativement à l'infraction;
 - (6) le délai prévu à l'Article 4.702 dont bénéficie le Participant Agréé ou la Personne Approuvée pour présenter ses observations ou signifier une demande afin que l'affaire soit entendue par un Comité de Discipline;
 - (7) un avis indiquant que le défaut de soumettre des observations ou une réponse emporte forclusion de contester la décision d'imposer l'amende prévue.

Article 4.702 Observations ou contestation

- (a) À la suite de la signification d'un avis d'infraction mineure, le Participant Agréé ou la Personne Approuvée peut, dans un délai de 20 jours ouvrables :
- (i) soumettre par écrit des observations au vice-président de la Division de la Réglementation. Les observations doivent admettre ou nier les faits; ou
 - (ii) contester l'avis d'infraction mineure en informant le vice-président de la Division de la Réglementation de son souhait que l'affaire soit entendue par un Comité de Discipline conformément aux Chapitre G, un tel avis devant être accompagné d'une réponse décrite à l'Article 4.203. Dans ce cas, l'avis d'infraction mineure est réputé être une plainte en vertu l'Article 4.200.
- (b) Dans le cadre du processus d'imposition d'amendes pour infractions mineures, la défense de diligence raisonnable n'est pas admissible ni recevable.

- (c) À défaut de soumettre ses observations ou de contester l'avis d'infraction mineure dans le délai prescrit, le Participant Agréé ou la Personne Approuvée sera réputé avoir accepté de payer l'amende et avoir renoncé à tous ses droits en vertu de la Réglementation de la Bourse concernant l'audition et la contestation.

Article 4.703 Avis d'amende pour infraction mineure

- (a) À l'expiration du délai prévue à l'Article 4.702, et après avoir considéré les observations du Participant Agréé ou de la Personne Approuvée, le cas échéant, le vice-président de la Division de la Réglementation peut imposer au Participant Agréé ou à la Personne Approuvée l'amende prévue à la *Liste des amendes pour infractions mineures* en lui signifiant un avis d'amende pour infraction mineure ou ne pas imposer d'amende pour infraction mineure en envoyant un avis de fermeture de dossier.
- (b) L'amende pour infraction mineure imposée au Participant Agréé ou la Personne Approuvée est payable dans les 10 jours ouvrables suivant la signification de l'avis d'amende pour infraction mineure.

Article 4.704 Publication d'informations relatives à l'imposition d'amendes pour infractions mineures

La Division de la Réglementation publiera sur le site Web de la Bourse, mais sur une base anonyme, des informations relatives à l'imposition d'amendes pour infractions mineures notamment la nature des infractions mineures, les amendes imposées au cours de la période visée ainsi que toute autre information qu'elle juge pertinente.

Chapitre I — Procédures sommaires

Article 4.800 Motifs liés aux procédures sommaires

- (a) Lorsque le vice-président de la Division de la Réglementation détermine que les méthodes ou les pratiques utilisées par un Participant Agréé ou une Personne Approuvée peuvent porter préjudice à la réputation de la Bourse ou aux intérêts ou au bien-être de la Bourse ou du public, la Bourse signifiera à l'Intimé un avis d'audition conformément à l'Article 4.802. De telles méthodes ou pratiques peuvent comprendre, sans limitation :
- (i) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée est trouvé coupable d'un crime ou d'une infraction en matière de commerce de Valeurs Mobilières ou d'Instruments Dérivés ou d'une infraction à toute loi ou à tout règlement régissant les Valeurs Mobilières ou les Instruments Dérivés;
 - (ii) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée refuse ou néglige de fournir des Documents ou des renseignements ou encore de comparaître de la manière prévue à la Réglementation de la Bourse;
 - (iii) la situation financière ou générale du Participant Agréé ou de la Personne Approuvée est telle qu'elle porte ou pourrait porter préjudice à la réputation de la Bourse ou aux intérêts ou au bien-être de la Bourse ou du public; ou
 - (iv) le système de tenue de livres ou de registres utilisé par le Participant Agréé est insatisfaisant.

- (b) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut, en attendant l'audition, recommander au Comité Spécial de prendre des mesures et de procéder par voie de procédures sommaires conformément au présent Chapitre.
- (c) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut également recommander au Comité Spécial de prendre des mesures et de procéder par voie de procédures sommaires conformément au présent Chapitre dans les situations suivantes :
 - (i) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée n'acquiesce pas sur demande les cotisations, droits ou frais dus en vertu de la Réglementation de la Bourse ou de sa liste des frais ou toute autre dette envers la Bourse en souffrance, comme une amende ou les frais d'une audition, d'une enquête, d'une inspection ou d'une opération de surveillance; ou
 - (ii) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée ne s'acquiesce pas, admet ou révèle ne pouvoir s'acquiescer de ses engagements ou obligations envers la Bourse, un autre Participant Agréé ou le public.

Article 4.801 Mesures provisoires

- (a) Nonobstant toute disposition contraire prévue à la Réglementation de la Bourse, dans l'une ou l'autre des circonstances énoncées au paragraphe 4.800(a), le Comité Spécial peut imposer sans avis, audition ou autre formalité, une ou plusieurs mesures suivantes :
 - (i) la suspension d'un Participant Agréé ou d'une Personne Approuvée, suspension qui peut se limiter à des droits ou des privilèges précis, pour une période et selon les conditions établies par le Comité Spécial;
 - (ii) la modification des conditions d'une Approbation de la Bourse déjà accordée;
 - (iii) l'imposition de toutes les conditions auxquelles une Personne doit se soumettre pour continuer d'être un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, ce qui peut comprendre, sans limitation :
 - (1) restreindre un ou plusieurs secteurs d'opérations du Participant Agréé;
 - (2) exiger la présence d'employés ou de représentants de la Bourse sur les lieux d'affaires du Participant Agréé afin de surveiller les activités de négociation de ce dernier portant sur les Produits Inscrits transigés à la Bourse; ou
 - (3) exiger l'envoi d'avis aux clients du Participant Agréé, dont le contenu sera dicté par la Division de la Réglementation.
- (b) Toutes les mesures imposées par le Comité Spécial en vertu du paragraphe (a) sont des mesures provisoires qui entrent en vigueur immédiatement après la remise de l'avis au Participant Agréé ou à la Personne Approuvée et qui restent en vigueur jusqu'à la tenue d'une audition, durant laquelle elles pourront être confirmées, infirmées ou modifiées.
- (c) Dans l'une ou l'autre des circonstances énoncées au paragraphe 4.800(c), le Comité Spécial peut, sans avis, audition ou autre formalité :

- (i) déclarer Défaillant un Participant Agréé ou une Personne Approuvée; le Participant Agréé ou la Personne Approuvée sera alors automatiquement suspendu; et
 - (ii) dans un délai de 10 jours ouvrables après avoir déclaré Défaillant un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, ou dans tout autre délai qu'il juge approprié, suspendre ou révoquer l'Approbation de la Bourse du Participant Agréé ou de la Personne Approuvée en question si la cause du défaut n'est pas redressée à sa satisfaction.
- (d) Aucun Participant Agréé ne doit permettre à une Personne déclarée Défaillante de mener des activités de négociation sur la Bourse sans le consentement écrit du Comité Spécial.

Article 4.802 Audition de procédures sommaires

- (a) Sauf si les Parties conviennent d'une prorogation du délai ou d'une renonciation à l'audition, la Bourse doit signifier un avis d'audition à l'Intimé au moins 10 jours ouvrables avant l'audition.
- (b) Les procédures d'audition applicables aux procédures disciplinaires s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, à toute audition tenue conformément à la présente Partie.
- (c) Après l'examen des motifs de procédures invoqués au titre de l'Article 4.800, le Comité de Discipline peut rendre une décision pour :
 - (i) infirmer ou modifier une mesure provisoire imposée par le Comité Spécial en vertu du paragraphe 4.801(b);
 - (ii) suspendre un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, suspension qui peut se limiter à des droits ou des privilèges précis, pour une période et selon les conditions établies par le Comité Spécial;
 - (iii) révoquer une Approbation de la Bourse;
 - (iv) modifier les conditions d'une Approbation de la Bourse déjà accordée; ou
 - (v) imposer toutes les conditions auxquelles une Personne devra se soumettre pour continuer d'être un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, ce qui peut comprendre, sans limitation :
 - (1) restreindre un ou plusieurs secteurs d'opérations du Participant Agréé;
 - (2) exiger la présence d'employés ou de représentants de la Bourse sur les lieux d'affaires du Participant Agréé afin de surveiller les activités de négociation de ce dernier portant sur les Produits Inscrits transigés à la Bourse; ou
 - (3) exiger l'envoi aux clients du Participant Agréé d'avis dont le contenu est dicté par la Division de la Réglementation.

Chapitre J — Appel devant le Comité Spécial

Article 4.900 Compétence du Comité Spécial

Un appel d'une décision de la Division de la Réglementation (autre que la décision d'un Comité de Discipline) peut être porté devant le Comité Spécial.

Article 4.901 Délai d'appel

L'appel doit être déposé dans les 10 jours ouvrables de la signification de la décision.

Article 4.902 Demande d'appel

Tout appel d'une décision mentionnée à l'Article 4.900 doit être présenté par l'envoi d'un avis écrit au chef des Affaires juridiques. Un tel avis doit contenir un bref énoncé des motifs d'appel.

Article 4.903 Cautionnement pour frais

Lorsque l'appel paraît abusif, dilatoire, frivole ou pour quelque autre raison spéciale, le Comité Spécial peut, sur demande, ordonner à l'appelant de fournir, dans un délai déterminé, un cautionnement destiné à garantir, en totalité ou en partie, le paiement des frais d'appel, du montant de l'amende et des coûts et frais prévus à l'Article 4.106, en cas de rejet de l'appel. Si l'appelant ne fournit pas le cautionnement dans le délai imparti, le Comité Spécial peut rejeter l'appel.

Article 4.904 Suspension d'exécution

À moins que le Comité Spécial n'en ordonne autrement, l'appel suspend l'exécution d'une décision de la Division de la Réglementation. Toutefois, la suspension des droits à titre de Participant Agréé ou Personne Approuvée, l'interdiction d'obtenir une approbation, l'expulsion d'un Participant Agréé et la révocation de l'Approbation de la Bourse est exécutoire, nonobstant appel, à moins que le Comité Spécial n'en ordonne autrement.

Article 4.905 Fondement de l'appel

L'appel est plaidé sur la base du dossier. Toutefois, le Comité Spécial peut, en raison de circonstances exceptionnelles et lorsque des principes d'équité l'exigent, autoriser la présentation d'une preuve additionnelle.

Article 4.906 Procédures applicables

Sous réserve des dispositions du présent Chapitre, les procédures d'audition applicables aux procédures disciplinaires s'appliquent à toute audition devant le Comité Spécial, avec les adaptations nécessaires.

Article 4.907 Inhabilité

Un membre du Comité Spécial ayant des motifs de récusation en vertu de l'Article 4.602 (autres que ceux énoncés au sous-paragraphe 4.602(a)(i)) est inhabile à siéger en appel d'une décision.

Article 4.908 Révision en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés*

Une Partie peut soumettre une décision du Comité Spécial pour révision conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec, à l'exception d'une mesure prise en vertu de l'Article 4.801.

ANNEXE 1 — MODIFICATIONS PROPOSÉES

A. Modifications proposées aux articles connexes et divers

Article 1.101 Définitions

[...]

Défaillant (Defaulter) signifie un Participant Agréé ou une Personne Approuvée déclaré défaillant en vertu de l'Article 4.801 des Règles.

[...]

[NOUVEAU] Article 1.104 Délégation

(a) Sauf indication contraire et sous réserve des dispositions des lois applicables (y compris toute décision ou exigence d'une Autorité en Valeurs Mobilières), les personnes physiques suivantes peuvent déléguer les pouvoirs et obligations qui leur sont conférés aux termes des présentes Règles à un employé de la Bourse :

- (i) le président de la Bourse;
- (ii) le vice-président de la Division de la Réglementation; et
- (iii) le chef des Affaires juridiques.

(b) Plus précisément, aucun pouvoir ni aucune obligation ne peut être subdélégué par la suite.

[NOUVEAU] Article 1.105 Droit applicable et compétence

Les présentes Règles sont régies exclusivement par les lois applicables dans la province de Québec et doivent être interprétées conformément à celles-ci. Toute Personne assujettie aux présentes Règles s'en remet irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de la province de Québec du district judiciaire de Montréal.

[NOUVEAU] Article 1.106 Rubriques

Les rubriques et titres des présentes Règles servent uniquement aux fins de renvoi et n'ont aucun effet juridique.

Article 2.102 Supervision

(a) La Division de la Réglementation est assujettie au pouvoir de supervision du Comité Spécial, lequel doit :

- (i) s'assurer que la Division de la Réglementation possède les ressources nécessaires pour remplir ses fonctions;

(ii) s'assurer que la Division de la Réglementation accomplit ses fonctions de façon équitable, objective et sans conflits d'intérêt; et

[...]

Article 2.204 Pouvoirs du Comité Spécial

[...]

(h) décider d'ordonner une inspection ou une enquête spéciale en vertu de l'Article 4.104 des Règles;

(i) ordonner une suspension pour omission de fournir des renseignements en vertu de l'Article 4.102 des Règles;

(j) procéder par voie sommaire dans les cas prévus dans la Partie 4, Chapitre I des Règles, si les circonstances le justifient;

(k) entendre les appels de décisions rendues par la Division de la Réglementation;

Article 2.205 Décisions du Comité Spécial

(a) Les décisions du Comité Spécial requièrent le vote majoritaire des membres présents en personne, par conférence téléphonique ou par vidéoconférence. Dans le cadre de procédures sommaires, en cas d'incapacité d'agir d'un membre avant qu'une décision ne soit rendue, une décision peut être rendue par les membres restants, pourvu qu'il y en ait au moins quatre.

(b) Les copies du procès-verbal de chaque réunion seront transmises à tous les membres du Comité Spécial, au président du Conseil d'Administration, au président de la Bourse et au chef des Affaires juridiques.

Article 3.112 Mainteneurs de Marché — Options et Contrats à Terme

[...]

(g) Conditions propres aux clients d'un Participant Agréé:

(i) Aux termes de la Convention de Maintien de Marché obligatoire prévue au paragraphe (f) ci-dessus, le client d'un Participant Agréé accepte notamment ce qui suit en ce qui concerne ses activités et pratiques de négociation à titre de Mainteneur de Marché et doit : (i) être assujéti à la juridiction de la Bourse agissant à titre de bourse reconnue et d'organisme d'autoréglementation, incluant sa Division de la Réglementation ou l'un de ses Comités, pendant la durée de l'Assignment à Titre de Mainteneur de Marché et, par la suite, conformément à l'Article 4.2, dans la même mesure que le Participant Agréé et comme s'il était lui-même un Participant Agréé; et (ii) se conformer à la Réglementation de la Bourse comme s'il était lui-même un Participant Agréé, avec les adaptations nécessaires, incluant la Partie 4 (sauf en ce qui concerne les inspections) et les Articles 3.100, 3.110, 4.101, 6.3, 6.10, 6.11, 6.114, 6.115, 6.118, 6.118(j)(k), 6.119, 6.120, 6.202, 6.203, 6.204, 6.205, 6.206, 6.207, 6.209, 6.210, 6.309 et suivants concernant les limites de positions, 7.5, 7.6, 7.7 et 12.7 et suivants concernant les limites de positions, tel que ces Articles peuvent être modifiés et/ou remplacés de temps à autre.

Article 3.300 Demande de démission

(a) Aucun Participant Agréé ne peut démissionner sans obtenir au préalable l'approbation du Comité Spécial, et ce dernier peut refuser d'accorder l'approbation tant qu'il n'est pas convaincu que le Participant Agréé se conformera entièrement à toute enquête ou procédure en cours ou susceptible de survenir après sa démission. Au moment de prendre une telle décision, le Comité Spécial tient compte de tout élément qu'il juge pertinent, ce qui peut inclure une évaluation de la probabilité que le Participant Agréé maintienne son existence et ses ressources financières après sa démission. Pour s'assurer de ce qui précède, le Comité Spécial peut assortir son approbation de la démission du Participant Agréé de conditions et d'engagements qu'il juge appropriés, comme des engagements à maintenir l'existence du Participant Agréé ou des garanties financières de toute Personne exerçant un contrôle sur le Participant Agréé.

[...]

Article 3.302 Suspension et révocation

- (a) Un Participant Agréé qui ne respecte plus aux conditions imposées aux Participant Agréé énoncées dans la Réglementation de la Bourse peut être suspendu ou peut voir son Approbation de la Bourse révoquée par le Comité Spécial sur recommandation du vice-président de la Division de la Réglementation.
- (b) Lorsqu'une Personne, autre qu'un Participant Agréé, ne respecte plus les conditions d'une Approbation de la Bourse la concernant, cette Approbation de la Bourse peut être suspendue ou révoquée. La suspension ou la révocation de l'Approbation de la Bourse empêchera par le fait même la Personne en question d'agir en la qualité pour laquelle l'Approbation de la Bourse était exigée. Un Participant Agréé ne devra pas permettre à une Personne de continuer d'agir en la qualité ou de remplir la fonction pour laquelle l'Approbation de la Bourse a été suspendue ou révoquée.
- (c) Toute Personne susceptible de voir son Approbation de la Bourse suspendue ou révoquée en vertu du présent Article sera informée par la Bourse et aura la possibilité de présenter des observations avant la recommandation ou la confirmation de la suspension ou de la révocation.

Article 3.303 Les effets de la suspension ou de la révocation

[...]

- (c) Un Participant Agréé ou une Personne qui est suspendu reste soumis à la juridiction de la Bourse. Un Participant Agréé ou une Personne dont l'Approbation de la Bourse a été révoquée demeure sous la juridiction de la Bourse conformément au paragraphe c) de l'Article 4.2.

Article 3.406 Suspension ou révocation d'une Approbation

[...]

(b) Dans le cas d'une suspension ou révocation de l'approbation d'une Personne Approuvée en vertu du présent Article ou de l'Article 4.400, sauf s'il est autrement ordonné par le vice-président de la Division de la Réglementation, le Participant Agréé, la corporation affiliée ou filiale du Participant Agréé qui emploie cette Personne doit mettre fin immédiatement à son emploi en tant que Personne Approuvée et cette Personne ne doit pas, par la suite, être employée à ce même titre par un Participant Agréé, une corporation affiliée ou filiale du Participant Agréé sans la permission du vice-président de la Division de la Réglementation. Une telle permission peut être révoquée en tout temps par le vice-président de la Division de la Réglementation.

(d) Une Personne Approuvée suspendue reste soumise à la juridiction de la Bourse. Une Personne Approuvée dont l'Approbation de la Bourse a été révoquée demeure sous la juridiction de la Bourse, conformément au paragraphe (c) de l'Article 4.2.

Annexe 6D-2 TRAITEMENT DES DEMANDES DE DISPENSE DE LIMITES DE POSITIONS

[...]

- (c) Le Comité de consultation interne est composé des personnes suivantes ou de leur délégué :
- (i) Chef des Affaires juridiques;

B. Modifications proposées — Partie 4 des Règles

[Ce qui suit remplacera la Partie 4 des Règles dans son intégralité.]

PARTIE 4 — CONDUITE DES FONCTIONS RÉGLEMENTAIRES DE LA BOURSE**Chapitre A — Définitions et dispositions générales****Article 4.1 Définitions**

Les termes définis dans le présent Chapitre, ainsi que les termes correspondants en anglais, ont le sens qui leur est attribué ci-après pour les besoins de la présente Partie :

Autorité en Valeurs Mobilières (Securities Regulator) désigne une commission des valeurs mobilières, une autorité en valeurs mobilières ou un organisme similaire.

Avis de Procédure (Notice of Proceedings) désigne un avis transmis par la Bourse à un Intimé conformément à l'Article 4.202.

Avocat Qualifié (Qualified Lawyer) désigne une Personne qui exerce le droit au Québec depuis au moins dix ans et qui possède une expérience pertinente selon l'appréciation de la Bourse.

Division de la Réglementation (Regulatory Division) pour les besoins de la présente Partie 4, comprend les employés de la Division de la Réglementation ou les agents agissant au nom de la Division de la Réglementation.

Document (Document) désigne, entre autres, les fichiers, les livres, les registres, les comptes, les données, les enregistrements, peu importe leur support de stockage et les moyens d'y accéder, y compris les livres comptables, les valeurs mobilières, les documents, les relevés de comptes de banque et de placement, les registres des activités de négociation et de surveillance, les dossiers et la documentation associés aux clients, les relevés comptables et les états financiers, les enregistrements audio et vidéo, les procès-verbaux, les notes et la correspondance, qu'ils soient écrits, stockés sous forme électronique ou consignés par tout autre moyen.

Intimé (Respondent) désigne une Personne Réglementée visée par une procédure en vertu de la Partie 4 des Règles.

Mandataire aux Fins de Signification (Agent for Service) désigne une personne nommée par une Personne Réglementée à titre de mandataire aux fins de signification de tout Avis de Procédure ou de tout autre document que la Bourse signifie à cette Personne Réglementée.

Membre (Member) désigne une personne physique qui a été choisie par le Secrétaire afin de siéger à un Comité de Discipline conformément à l'Article 4.600 et qui a accepté ce choix.

Membres de la Famille Immédiate (Immediate Family Members) désigne, à l'égard d'une personne physique, le conjoint (ou conjoint de fait), le père, la mère, l'enfant, le frère, la sœur, le beau-père, la belle-mère, le gendre, la belle-fille, le beau-frère, la belle-sœur ou quiconque (à l'exception d'un employé de la personne physique ou d'un membre de la famille immédiate de celle-ci) qui partage sa résidence.

Partie (Party) désigne, à l'égard d'une audition donnée, la Division de la Réglementation et chaque Intimé.

Personne Réglementée (Regulated Persons) désigne les personnes suivantes :

- a. les Personnes Approuvées;
- b. les Participants Agréés;
- c. les Représentants Attitrés; et
- d. les associés, les actionnaires, les administrateurs et les Dirigeants des Participants Agréés.

Plainte Disciplinaire (Disciplinary Complaint) désigne une plainte en matière disciplinaire déposée par la Bourse contre une ou des Personnes Réglementées.

Représentant du Secteur (Industry Representative) désigne une Personne qui est ou a été un administrateur, un dirigeant ou un associé d'un Participant Agréé.

Secrétaire (Secretary) désigne la personne physique nommée conformément à l'Article 4.601.

Article 4.2 Compétence

- (a) La Bourse détient la compétence à l'égard de toutes les Personnes Réglementées dans la conduite de ses fonctions réglementaires.
- (b) La Partie 4 des Règles énonce les pouvoirs de la Bourse dans l'exercice de ses fonctions conformément à l'Article 2.101 ainsi que les droits et obligations des Personnes Réglementées à l'égard de ces fonctions de réglementation.
- (c) Une Personne qui a cessé d'être une Personne Réglementée demeure soumise à la compétence de la Bourse comme si elle était demeurée une Personne Réglementée. Toutefois, la Bourse n'engagera aucune procédure en application de la présente Partie 4 contre une ancienne Personne Réglementée sans lui avoir signifié un Avis de Procédure au plus tard cinq ans après la date à laquelle cette Personne a cessé d'avoir le statut de Personne Réglementée.

Article 4.3 Signification de « par écrit »

L'expression « par écrit » et les expressions semblables utilisées dans la présente Partie 4 incluent la transmission par voie électronique.

Chapitre B — Conduite des activités de réglementation

Article 4.100 Demande de renseignements

- (a) En ce qui concerne l'exercice par la Bourse des fonctions qui lui incombent en vertu de l'Article 2.101, la Division de la Réglementation peut demander des Documents ou des renseignements, par écrit ou sous une autre forme, à toute Personne, y compris un client d'un Participant Agréé.
- (b) La Division de la Réglementation peut demander des Documents et des renseignements pour les motifs suivants :

- (i) exercer ses fonctions conformément à l'Article 2.101 et s'assurer que les activités de supervision des fonctions réglementaires de la Bourse sont exercées de façon efficiente et équitable conformément à l'Article 2.100;
- (ii) répondre à une demande reçue par la Bourse dans le cadre d'une enquête menée par une bourse, un organisme d'autorégulation, une commission des valeurs mobilières ou une autorité similaire dont la compétence s'exerce sur le Participant Agréé ou avec laquelle la Bourse a conclu une entente conformément à l'Article 4.105, sous réserve de toute législation applicable en matière de protection des renseignements personnels; ou
- (iii) tel que requis ou autrement autorisé par la loi.

Article 4.101 Obligation de répondre et de collaborer

- (a) Les Personnes Réglementées doivent fournir les Documents et les renseignements demandés conformément à l'Article 4.100 et doivent apporter leur entière collaboration de la manière établie par la Division de la Réglementation.
- (b) Les Personnes Réglementées doivent :
 - (i) collaborer rapidement, pleinement et honnêtement avec la Division de la Réglementation, notamment en répondant à toutes les demandes qui leur sont faites et en présentant à la Division de la Réglementation, en libre accès, tout Document ou renseignement;
 - (ii) fournir en libre accès les Documents et les renseignements en leur possession ou sous leur responsabilité que la Division de la Réglementation exige, peu importe la nature du support et la forme des renseignements, des registres, des données, des fichiers, des documents ou des pièces;
 - (iii) fournir, sur demande, des exemplaires de Documents et de renseignements de la manière et sous la forme qu'exige la Division de la Réglementation, y compris sous forme d'enregistrement ou par voie électronique; et
 - (iv) aux fins du sous-paragraphe (b)(ii) de l'Article 4.100, présenter les renseignements demandés directement à la bourse, à l'organisme d'autorégulation, à la commission des valeurs mobilières ou à toute autorité similaire qui en a fait la demande, selon la forme et la manière prescrites dans la demande.
- (c) Les Participants Agréés doivent déployer des efforts raisonnables pour s'assurer de la collaboration, dans le cadre de l'exercice des pouvoirs de la Bourse en vertu de la présente Partie 4, de toute Personne sur laquelle ils exercent une autorité ou avec laquelle ils entretiennent des relations d'affaires, y compris leurs clients.
- (d) La conformité aux dispositions du présent Article n'engagera aucune responsabilité envers tout autre Participant Agréé, employé d'un Participant Agréé, Personne Approuvée ou client.

Article 4.102 Défaut de répondre ou de collaborer

Sans restreindre les autres recours qui s'offrent à la Bourse en vertu de sa Réglementation ou du droit applicable, toute Personne Réglementée qui ne respecte pas ses obligations énoncées dans le présent Chapitre peut faire l'objet de procédures en vertu de la présente Partie 4.

Article 4.103 Déroulement des enquêtes

- (a) La Division de la Réglementation peut faire enquête sur toute infraction possible à la Réglementation de la Bourse.
- (b) Dans le cadre d'une enquête et conformément à l'Article 4.100, la Division de la Réglementation peut demander à toute Personne de lui fournir tout Document ou renseignement qu'elle juge pertinent. Une telle Personne doit alors :
 - (i) se conformer, comme le prévoit l'Article 4.101, à une demande présentée au titre du paragraphe (a) dans le délai fixé dans la demande; et
 - (ii) se présenter en personne en vue d'une entrevue avec la Division de la Réglementation, ou par tout autre moyen fixé par cette dernière, afin de répondre aux questions de la Division de la Réglementation. Cette entrevue peut être transcrite ou enregistrée sur support électronique ou sur bande audio ou vidéo, à la guise de la Division de la Réglementation.
- (c) Une Personne que la Division de la Réglementation a informée de la tenue d'une enquête ne doit dissimuler ni détruire aucun renseignement, dossier, fichier, document ou objet ni aucune donnée ou pièce contenant des renseignements susceptibles d'être utiles à l'enquête. En outre, elle ne doit pas demander à une autre personne de le faire ni inciter une autre personne à le faire.
- (d) Toute Personne qui répond à une demande dans le cadre d'une enquête en vertu du présent Article peut obtenir l'assistance d'un avocat. La Division de la Réglementation peut, à sa discrétion, permettre à un représentant du Participant Agréé d'être présent pendant une entrevue. La présence d'un avocat ou d'un représentant du Participant Agréé à une entrevue menée par la Division de la Réglementation ne doit pas porter préjudice au déroulement de l'enquête.
- (e) Les demandes, Documents et renseignements ayant trait à une enquête doivent être considérés comme confidentiels. Toute Personne qui reçoit une demande en vertu du présent Article, qui participe à une enquête ou qui assiste une autre Personne dans le cadre d'une enquête ne doit divulguer aucun renseignement relatif à l'enquête en question, sauf :
 - (i) à un avocat qui prête son assistance dans le cadre de l'enquête;
 - (ii) à une Personne responsable de la conformité ou de la supervision auprès du Participant Agréé;
 - (iii) à un représentant du Participant Agréé aux fins de supervision ou pour informer un associé, un administrateur ou un dirigeant du Participant Agréé;
 - (iv) lorsque la loi l'exige; ou

- (v) lorsque la Division de la Réglementation en autorise par écrit la communication à la suite d'une demande.
- (f) Un manquement à toute disposition du présent Article sera réputé constituer une infraction à l'Article 4.101.
- (g) Lorsqu'une Personne ne répond pas à une demande conformément au présent Article, la Bourse peut demander au Tribunal administratif des marchés financiers constitué en vertu de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* du Québec de rendre une ordonnance enjoignant à cette personne de se conformer à la demande.

Article 4.104 Inspections et enquêtes spéciales

Sans restreindre les pouvoirs conférés à la Division de la Réglementation en vertu de la présente Partie, le Comité Spécial ou le vice-président de la Division de la Réglementation peuvent en tout temps et à leur entière discrétion ordonner une inspection ou une enquête spéciale sur toute question relevant de la compétence de la Division de la Réglementation, y compris, entre autres, la conduite, les activités commerciales ou les affaires de toute Personne Réglementée.

Article 4.105 Échange de renseignements

La Division de la Réglementation peut, au nom de la Bourse, conclure des accords avec une bourse, une contrepartie centrale de compensation, un organisme d'autoréglementation, une Autorité en Valeurs Mobilières, un organisme ou un service de renseignement financier ou d'application de la loi, au Québec ou ailleurs, visant la collecte et l'échange de renseignements. Sous réserve de la législation en matière de protection des renseignements personnels, la Division de la Réglementation peut en tout temps mettre à la disposition de ces Personnes tout rapport, Document ou renseignement décrit dans de tels accords, ou sur demande, conformément au paragraphe 4.100(b).

Article 4.106 Coûts et frais

Les éléments suivants constituent une dette envers la Bourse, à la charge de la Personne Réglementée, qui doit la payer sur demande :

- (a) les coûts et frais payés ou engagés par la Division de la Réglementation, incluant les honoraires professionnels, relativement à toute enquête effectuée ou toute procédure intentée sous la Partie 4 des Règles; et
- (b) tout montant facturé par la Division de la Réglementation conformément au barème des frais de la Bourse en vigueur.

Chapitre C — Procédures disciplinaires

Article 4.200 Procédures disciplinaires

- (a) La Bourse peut tenter des procédures contre une Personne Réglementée en vertu de la Partie 4 des Règles pour toute infraction à la Réglementation de la Bourse.
- (b) La Bourse engage et administre des procédures disciplinaires conformément aux dispositions du présent Chapitre.

- (c) La présente disposition s'ajoute aux pouvoirs que la Bourse peut posséder et choisir d'exercer en vertu des pouvoirs qui peuvent lui être délégués par une Autorité en Valeurs Mobilières.

Sous-partie 1 : Procédures

Article 4.201 Signification de documents

- (a) Tout document devant être signifié à la Bourse doit être adressé à l'attention du chef des Affaires juridiques et être envoyé à l'adresse électronique désignée par la Bourse.
- (b) Tout document devant être signifié à toute autre Personne que la Bourse doit l'être comme suit :
- (i) par remise en mains propres à la Personne en question ou à son avocat;
 - (ii) dans le cas d'une personne physique, par la remise à une personne majeure à la résidence, au lieu de travail ou à l'établissement commercial de cette personne physique ou à l'établissement de son avocat ou de son agent;
 - (iii) dans le cas d'une Personne qui n'est pas une personne physique, par la remise à un administrateur, à un dirigeant ou à une autre personne qui détient, exerce ou semble détenir ou exercer un pouvoir de gestion à l'établissement commercial de cette Personne; ou
 - (iv) dans tous les cas :
 - (i) par courrier recommandé adressé à la Personne à sa dernière adresse connue; ou
 - (ii) par voie électronique à la dernière adresse électronique connue de la Personne;
 - (v) Si aucune des méthodes ci-dessus n'est possible, la Bourse peut utiliser tout autre mode de signification susceptible de porter le document à l'attention de la Personne.
- (c) Un affidavit signé par un employé ou par un représentant de la Bourse selon lequel les exigences de signification susmentionnées ont été remplies constitue une preuve suffisante de signification.
- (d) Un Participant Agréé Étranger doit s'assurer que la désignation d'un Mandataire aux Fins de Signification des actes de procédure conformément à l'Article 3.3 demeure valide tant qu'il maintient le statut de Participant Agréé Étranger et pendant une période d'au moins cinq ans par la suite. Le Participant Agréé Étranger doit aviser immédiatement la Bourse de tout changement de son Mandataire aux Fins de Signification ou des coordonnées de ce dernier.
- (e) Tout document devant être signifié à un Participant Agréé Étranger peut l'être à ce Participant Agréé Étranger ou à son Mandataire aux Fins de Signification.
- (f) La signification effectuée à l'adresse la plus récente d'une Personne Réglementée ou d'un Mandataire aux Fins de Signification (selon le cas) fournie à cette fin au chef des Affaires juridiques est réputée valide.

Article 4.202 Avis de Procédure

- (a) La Bourse doit signifier un Avis de Procédure à toute Personne Réglementée contre qui elle a intenté des procédures disciplinaires conformément à l'Article 4.200. L'Avis de Procédure comporte, selon le cas, les éléments suivants :
- (i) un renvoi (qui peut prendre la forme d'un extrait) à toute Règle que la Bourse reproche au destinataire de l'Avis de Procédure d'avoir enfreinte, ainsi que l'adresse URL (adresse Web) où il est possible de consulter les Règles dans leur intégralité;
 - (ii) une mention selon laquelle la date, l'heure et le lieu de l'audition suivront dans un avis d'audition;
 - (iii) un énoncé précisant qu'une Partie à une audition peut :
 - a. agir pour son propre compte ou être représentée par un avocat, conformément au paragraphe 4.103(d),
 - b. prendre part à une conférence préparatoire à l'audition, conformément à l'Article 4.303, et
 - c. chercher à négocier un règlement avec la Bourse, conformément à l'Article 4.210 et suivants;
 - (iv) un avertissement précisant que le défaut de déposer une réponse dans le délai prescrit peut entraîner la forclusion du droit de produire des témoins ou des éléments de preuve à l'audition;
 - (v) une indication que les éléments de preuve qui seront présentés à l'audition seront fournis à l'Intimé conformément à la Réglementation de la Bourse; et
 - (vi) tout autre renseignement ou contenu que la Division de la Réglementation juge approprié.
- (b) Sauf lorsqu'un Avis de Procédure est transmis en vertu d'une procédure sommaire conformément au Chapitre I, une Plainte Disciplinaire est jointe à l'Avis de Procédure et elle comprend :
- (i) un exposé sommaire des faits allégués sur lesquels la Division de la Réglementation entend se fonder et les conclusions que cette dernière a tirées sur la foi de ces faits allégués; et
 - (ii) les sanctions qui pourraient découler des allégations.
- (c) La présente disposition n'a aucune incidence sur la capacité de la Bourse d'exercer les pouvoirs qu'une Autorité en Valeurs Mobilières compétente peut lui avoir délégués.

Article 4.203 Réponse

- (a) Une Personne Réglementée qui a reçu un Avis de Procédure doit y répondre dans les 20 jours ouvrables suivant sa réception. La réponse, qui doit être signée par la Personne Réglementée ou par une personne physique autorisée à signer en son nom, doit inclure ce qui suit :

- (i) distinctement, pour chaque fait allégué dans l'Avis de Procédure, une mention précisant si le fait en question est admis ou nié, et, si le fait est nié, un résumé des motifs de cette dénégaration;
 - (ii) une déclaration quant à la position de la Personne en ce qui a trait aux conclusions exposées par la Bourse dans la Plainte Disciplinaire et l'énoncé de tout fait additionnel invoqué par la Personne au soutien de sa position;
 - (iii) une liste provisoire des témoins que la Personne entend convoquer à l'audition.
- (b) Un Comité de Discipline peut admettre comme avéré tout fait allégué qui n'est ni expressément admis ni expressément nié, ou qui est nié sans que soient précisés les motifs de dénégaration, conformément au paragraphe (a).
- (c) Le défaut de produire une réponse dans le délai imparti entraîne les conséquences suivantes :
- (i) la forclusion du droit de la Personne Réglementée de produire des témoins ou toute preuve à l'audition; et
 - (ii) la tenue d'une audition par la Division de la Réglementation sans autre avis.
- (d) Nonobstant ce qui précède, la Division de la Réglementation peut suspendre le calcul du délai de réponse établi au paragraphe (a) si elle juge, à sa seule discrétion :
- (i) qu'une Personne Réglementée ayant reçu un Avis de Procédure a entrepris des négociations de bonne foi avec la Division de la Réglementation en vue de conclure une entente de règlement; ou
 - (ii) qu'il existe des raisons suffisantes de le faire afin d'assurer l'équité procédurale à l'égard d'une Personne Réglementée qui a reçu un Avis de Procédure.

Article 4.204 Divulgarion de la preuve

- (a) Dès qu'il est raisonnablement possible et au plus tard 20 jours ouvrables avant le début de l'audition au mérite, la Division de la Réglementation doit communiquer à l'Intimé et mettre à sa disposition aux fins d'examen toute preuve en sa possession ou sous son contrôle qui est pertinente aux procédures intentées;
- (b) Au plus tard 20 jours ouvrables avant le début de l'audition, chaque Partie doit, à moins que les Parties n'en conviennent autrement ou que le président du Comité de Discipline en décide autrement, fournir à l'autre Partie :
- (i) tout élément de preuve que la Partie entend produire lors de l'audition au mérite; et
 - (ii) une liste définitive de tous les témoins qu'elle entend convoquer à l'audition.
- (c) La liste définitive des témoins prévue au sous-paragraphe (b)(ii) comprend un résumé de la preuve que le témoin est censé présenter à l'audition et, dans le cas d'un témoin expert, une copie signée du rapport d'expert.

- (d) Lors de l'audition, une Partie ne peut pas produire d'éléments de preuve ou de témoins qui n'ont pas été communiqués conformément au paragraphe (b) ci-dessus, sauf avec l'autorisation du Comité de Discipline.
- (e) Nonobstant ce qui précède, un rapport écrit produit par la Division de la Réglementation sera seulement communiqué en vertu du présent Article si la Division de la Réglementation a l'intention de le déposer lors de l'audition.

Sous-partie 2 : Ententes de Règlement

Article 4.210 Principes généraux

- (a) La Division de la Réglementation peut négocier, en tout temps après la signification de l'Avis de Procédure, une entente de règlement avec l'un ou l'autre des Intimés ou avec l'ensemble de ceux-ci. Toute discussion portant sur une offre de règlement se fera sous toutes réserves. Aucun élément d'une telle discussion ne doit être utilisé en preuve ou évoqué dans quelque procédure que ce soit.
- (b) L'entente de règlement doit être faite par écrit suivant la forme prescrite par la Division de la Réglementation, être signée par les Parties et contenir les éléments suivants :
 - (i) les dispositions de la Réglementation de la Bourse que l'Intimé reconnaît avoir enfreintes;
 - (ii) un exposé des faits;
 - (iii) les modalités du règlement, y compris l'imposition de toute sanction et le montant des coûts et frais de la Bourse qui seront payés par l'Intimé;
 - (iv) le consentement de l'Intimé au règlement;
 - (v) une disposition prévoyant que l'entente de règlement et ses modalités sont confidentielles tant que le Comité de Discipline ne l'a pas acceptée;
 - (vi) une disposition prévoyant que l'Intimé ne fera aucune déclaration publique qui contredit l'entente de règlement;
 - (vii) une disposition prévoyant que la Division de la Réglementation n'engagera aucune autre procédure contre l'Intimé en lien avec l'affaire faisant l'objet de l'entente de règlement;
 - (viii) une mention indiquant que le règlement doit être accepté par le Comité de Discipline ou par le vice-président de la Division de la Réglementation, selon le cas, à défaut de quoi il ne liera pas les Parties intéressées, et la Bourse devra procéder à l'audition de l'affaire;
 - (ix) la renonciation par l'Intimé à tous ses droits en vertu des dispositions de la Réglementation de la Bourse concernant une audition ou un appel, advenant que l'entente de règlement soit acceptée conformément à l'Article 4.211; et
 - (x) toute autre disposition qui n'est pas contraire à la Réglementation de la Bourse et que les Parties conviennent d'inclure dans l'entente de règlement.
- (c) L'entente de règlement peut imposer à l'Intimé des obligations auxquelles il consent, sans égard au fait que le Comité de Discipline pourrait les imposer ou non.

Article 4.211 Présentation des ententes de règlement

- (a) Toute entente de règlement est soumise pour acceptation au Comité de Discipline, qui doit tenir une audition afin de l'accepter ou de la rejeter.
- (b) Nonobstant ce qui précède, le vice-président de la Division de la Réglementation peut accepter une entente de règlement sans tenir d'audition si la sanction imposée consiste en une réprimande, en la sanction prévue au sous-paragraphe (a)(viii) de l'Article 4.400, en une amende d'un montant maximal de 5 000 \$ ou en une combinaison de ces trois sanctions.
- (c) Lorsqu'une entente de règlement est acceptée en vertu du présent Article 4.211 :
 - (i) l'affaire est réputée close et le règlement constitue une décision;
 - (ii) il est impossible d'en appeler;
 - (iii) le Secrétaire transmet un exemplaire de la décision aux Intimés, consigne celle-ci dans les dossiers de la Bourse et la met à la disposition du public sur le site Web de la Bourse;
 - (iv) le Comité de Discipline ou le vice-président de la Division de la Réglementation, selon le cas, doit motiver sa décision par écrit; et
 - (v) la décision acceptant l'entente de règlement doit mentionner l'existence de toute autre entente de règlement antérieure conclue entre la Division de la Réglementation et l'Intimé qui aurait été rejetée dans le cadre des mêmes procédures, sans fournir les motifs du rejet.
- (d) Si une entente de règlement est rejetée, la Bourse doit procéder à l'audition de l'affaire, sauf si les Parties conviennent de négocier une nouvelle entente de règlement. Toute entente de règlement subséquente doit être présentée à un Comité de Discipline lequel composé d'aucun Membre qui était Membre du Comité de Discipline qui a rejeté l'entente de règlement précédente.

Chapitre D — Audition**Article 4.300 Principes généraux**

- (a) La présente Partie 4 doit être interprétée et appliquée en vue d'assurer une audition impartiale et une résolution équitable d'une procédure sur le fond, dans les meilleurs délais et le plus économiquement possible.
- (b) Aucune procédure, aucun document, ni aucune décision ou audition d'une procédure n'est invalide en raison d'un défaut ou d'une irrégularité de forme.
- (c) Sous réserve des dispositions de la présente Partie 4, un Comité de Discipline a le pouvoir de diriger le déroulement de la procédure dont il est saisi et peut exercer ses pouvoirs de sa propre initiative ou à la demande d'une Partie.
- (d) À la demande d'une Partie, un Comité de Discipline peut déterminer la procédure applicable pour toute question de procédure ou de preuve qui n'est pas prévue dans la présente Partie 4 par analogie aux dispositions de la Partie 4 ou par renvoi aux règles de procédure d'un autre organisme d'autoréglementation ou d'une autre association professionnelle ou encore aux dispositions du *Code de procédure civile* ou du *Code civil* du Québec.

- (e) Le Secrétaire est responsable de l'administration d'une audition conformément aux dispositions du présent Chapitre et de l'Article 4.601.

Article 4.301 Avis d'audition

- (a) Lorsque la Division de la Réglementation décide qu'une audition est nécessaire, la Bourse doit, au moins 30 jours ouvrables avant l'audition, signifier un avis d'audition aux Personnes à qui l'Avis de Procédure a été signifié.
- (b) L'avis d'audition comprend :
- (i) la date, l'heure et le lieu de l'audition; et
 - (ii) un avertissement adressé à ladite Personne, l'informant que sa présence est exigée et qu'advenant son défaut de comparaître à l'audition, le Comité de Discipline pourra procéder à l'audition en son absence.

Article 4.302 Audition publique

- (a) Toute audition est publique, sauf en ce qui concerne les auditions relatives aux ententes de règlement et aux conférences préparatoires.
- (b) Nonobstant ce qui précède, le Comité de Discipline saisi d'une affaire peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une Partie, ordonner que l'audience ou une partie de celle-ci soit tenue à huis clos ou interdire la publication ou la diffusion de renseignements ou de documents précis, dans l'intérêt de la morale ou de l'ordre public, notamment pour assurer le respect des renseignements commerciaux confidentiels ou du secret professionnel ou pour assurer le respect de la protection de la vie privée ou de la réputation d'une personne physique.
- (c) Le secrétaire publie l'annonce d'une audition sur le site Web de la Bourse.

Article 4.303 Conférence préparatoire

- (a) Le président du Comité de Discipline peut, de sa propre initiative ou à la demande d'une Partie, ordonner la tenue d'une conférence préparatoire. Une telle conférence a pour objet de rechercher une entente entre les Parties sur toute question relative à la procédure, de manière à renforcer le caractère juste, harmonieux ou expéditif du déroulement ou du dénouement de la procédure.
- (b) La conférence préparatoire est présidée par le président du Comité de Discipline formé pour entendre l'affaire; celui-ci peut rendre une ordonnance relative à la procédure ou à l'audition à laquelle les deux Parties consentent et qui n'est pas contraire aux présentes Règles. Le président diffuse le libellé de l'ordonnance afin de recueillir les commentaires des deux Parties avant de signer l'ordonnance, qui aura dès lors force exécutoire et sera déposée auprès du Comité de Discipline.
- (c) Le Secrétaire rédige le procès-verbal de la conférence préparatoire, et le président du Comité de Discipline le signe.

Article 4.304 Déroulement de l'audition

- (a) L'audition peut être tenue en personne ou, si le président du Comité de Discipline le juge plus approprié dans les circonstances, par vidéoconférence. Le président du Comité de Discipline doit tenir compte des observations présentées par les Parties au moment d'évaluer l'opportunité de tenir l'audition par vidéoconférence.
- (b) Chaque Intimé a le droit d'être représenté par un avocat admissible à assurer une telle représentation en vertu de la *Loi sur le Barreau* du Québec.
- (c) La Division de la Réglementation peut citer à comparaître et interroger une Personne Réglementée qui est présumée avoir enfreint une disposition de la Réglementation de la Bourse, ainsi que tout témoin qu'elle ou qu'une autre Partie juge utile afin qu'il relate les faits dont il a eu personnellement connaissance ou qu'il produise tout Document relatif à l'affaire. En outre, cette Personne sera tenue de répondre à toutes les questions qui lui seront posées.
- (d) Avant de témoigner devant le Comité de Discipline, une personne physique doit s'engager solennellement à dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité.
- (e) Chaque audition se déroule selon la séquence suivante :
 - (i) la Division de la Réglementation présente un exposé introductif;
 - (ii) chaque Intimé peut présenter un exposé introductif;
 - (iii) la Division de la Réglementation présente sa preuve et interroge ses témoins;
 - (iv) chaque Intimé peut contre-interroger les témoins de la Division de la Réglementation;
 - (v) chaque Intimé peut présenter sa preuve et interroger ses témoins;
 - (vi) la Division de la Réglementation peut contre-interroger les témoins d'un Intimé;
 - (vii) la Division de la Réglementation présente une plaidoirie; et
 - (viii) chaque Intimé peut présenter une plaidoirie.
- (f) Le Secrétaire rédige le procès-verbal de l'audition et le président du Comité de Discipline le signe.
- (g) Le Comité de Discipline peut admettre le dépôt en preuve d'éléments de preuve documentaire sans témoin s'il est d'avis que cela ne porte pas atteinte aux droits de contre-interrogatoire.

Article 4.305 Défaut de se présenter

Si un Intimé ne se présente pas à l'audition comme prévu dans l'avis d'audition, le Comité de Discipline procède à l'audition de l'affaire et rend sa décision en ce qui concerne cet Intimé à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'Avis de Procédure, sans autre avis et en l'absence de l'Intimé en question, même si ce dernier a fait signifier une réponse.

Chapitre E — Décision

Article 4.400 Sanctions

(a) Lorsqu'il déclare un Intimé coupable d'une ou de plusieurs infractions, le Comité de Discipline peut, pour chaque infraction, imposer une ou plusieurs des sanctions ou Ordonnances suivantes :

- (i) une réprimande;
- (ii) la restitution de toute somme obtenue, y compris toute perte évitée directement ou indirectement, en raison de l'infraction;
- (iii) une amende maximale, selon le plus élevé (a) de 5 000 000 \$, (b) du quadruple du bénéfice réalisé ou (c) des sommes consacrées à l'opération ou la série d'opérations;
- (iv) la suspension ou la révocation des droits ou privilèges de l'Intimé à titre de Participant Agréé ou de Personne Approuvée pendant la période et selon les conditions déterminées par le Comité de Discipline, y compris les conditions de réintégration;
- (v) l'interdiction d'obtenir une approbation requise en vertu des présentes Règles ou d'y renoncer pendant la période et selon les conditions déterminées par le Comité de Discipline, y compris les conditions de levée d'une telle interdiction. Le Comité de Discipline peut aussi imposer une telle interdiction à toute corporation affiliée ou filiale de l'Intimé;
- (vi) la révocation de l'Approbation de la Bourse de l'Intimé à titre de Participant Agréé;
- (vii) la restitution à toute Personne de la perte qu'elle a subie par suite des actes ou des omissions de l'Intimé;
- (viii) la désignation d'un surveillant pour exercer les pouvoirs conférés par le Comité de Discipline, ce qui peut inclure la surveillance des activités et des affaires d'un Participant Agréé;
- (ix) l'obligation, pour une Personne approuvée, de suivre un ou plusieurs cours ou toute autre formation jugés appropriés; ou
- (x) le remboursement en tout ou en partie des coûts et frais (incluant les honoraires professionnels) payés ou engagés par la Bourse relativement à la Plainte Disciplinaire, ses incidents et ses conséquences, y compris les enquêtes, auditions, appels et autres procédures avant ou après la Plainte Disciplinaire.

(b) Ces sanctions ou Ordonnances s'ajoutent à tout autre recours que la Bourse peut exercer en vertu de quelque autre disposition de sa Réglementation.

Article 4.401 Délibérations

Les délibérations du Comité de Discipline ont lieu en l'absence de toute autre Personne.

Article 4.402 Décision du Comité de Discipline

(a) Le Comité de Discipline rend ses décisions à la majorité des voix exprimées par les Membres et ces décisions doivent être écrites.

- (b) Le Comité de Discipline consigne par écrit les motifs de sa décision.
- (c) Le Secrétaire :
 - (i) transmet un avis de la décision à chaque Intimé et à toute autre Personne désignée par le Comité de Discipline saisi de l'affaire;
 - (ii) consigne la décision dans les dossiers de la Bourse; et
 - (iii) publie la décision sur le site Web de la Bourse (sauf s'il s'agit d'une décision rejetant une entente de règlement).
- (d) Une décision du Comité de Discipline prend effet immédiatement à la communication de la décision écrite, sauf indication contraire dans la décision. Les amendes, frais ou autres sanctions pécuniaires sont payables dans les 30 jours suivant la date de signification de la décision écrite qui les impose.

Chapitre F — Révision en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés*

Article 4.500 Révision auprès du Tribunal administratif des marchés financiers

Une Partie peut soumettre une décision d'un Comité de Discipline pour révision conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec.

Chapitre G — Comité de Discipline

Article 4.600 Composition du Comité de Discipline

- (a) Pour être admissible à siéger à un Comité de Discipline, une personne physique doit avoir été approuvée par le Comité Spécial. Le Secrétaire tient une liste de telles personnes physiques. Le nom d'une personne physique est rayé de cette liste suivant les directives de cette personne ou du Comité Spécial.
- (b) Un Comité de Discipline compte trois Membres, dont l'un est un Avocat Qualifié chargé de présider le Comité de Discipline, et les deux autres sont des Représentants du Secteur. Aucun des Membres ne doit être non admissible au sens de l'Article 4.602.
- (c) Le Secrétaire est chargé de choisir les Membres et d'en informer par écrit les personnes physiques choisies, et ces dernières disposent d'un jour ouvrable pour accepter ou décliner leur sélection. À la réception d'un refus ou à défaut d'obtenir une réponse après un jour ouvrable, le Secrétaire choisit promptement une autre personne physique. Après avoir reçu l'acceptation de chaque personne physique choisie, le Secrétaire informe rapidement la Division de la Réglementation et chaque Intimé de la composition du Comité de Discipline.
- (d) S'il s'avère impossible de former un Comité de Discipline conforme aux exigences de composition susmentionnées, le Secrétaire peut déroger aux exigences dans la mesure requise pour constituer un Comité de Discipline.
- (e) Le Comité de Discipline demeure constitué jusqu'à la résolution définitive et sans possibilité d'appel de l'affaire pour laquelle il a été établi. La suppression du nom d'un Membre de la liste mentionnée au paragraphe (a) ci-dessus n'a pas d'incidence sur son statut de Membre de tout Comité de Discipline existant.

- (f) Après avoir accepté sa nomination, chaque Membre s'engage par écrit à respecter le code de déontologie des Membres du Comité de Discipline alors en vigueur.

Article 4.601 Secrétaire

- (a) Le Comité Spécial nomme le Secrétaire et peut nommer autant de secrétaires adjoints qu'il le souhaite. Un secrétaire adjoint peut remplir les fonctions du Secrétaire si ce dernier n'est pas en mesure de s'en acquitter ou s'il refuse de les faire. Le Secrétaire et chaque secrétaire adjoint demeurent en fonction jusqu'à leur démission, leur révocation ou leur décès.
- (b) Le Secrétaire :
- (i) sélectionne les Membres de chaque Comité de Discipline;
 - (ii) planifie et organise chaque audition et conférence préparatoire;
 - (iii) transmet les documents aux Membres et aux Parties;
 - (iv) tient un registre et un procès-verbal de chaque audition et conférence préparatoire;
 - (v) transmet les décisions et les motifs écrits aux Parties;
 - (vi) reçoit et traite les demandes d'appel présentées au Comité Spécial en vertu de l'Article 4.900; et
 - (vii) remplit aussi toute autre fonction qui lui est assignée dans les présentes Règles ou que détermine autrement un Comité de Discipline ou le Comité Spécial.

Article 4.602 Conflit d'intérêts

- (a) Une personne physique ne peut pas agir en qualité de Membre si elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
- (i) elle est ou elle a été, au cours des trois années précédant la date de l'Avis de Procédure pertinent, un membre du Comité Spécial;
 - (ii) elle est ou elle a été au cours des trois années précédant la date de l'Avis de Procédure pertinent, un administrateur, un dirigeant ou un associé de la Bourse ou de l'Intimé (si l'Intimé n'est pas une personne physique) ou l'une de leurs corporations ou entités affiliées;
 - (iii) un Membre de sa Famille Immédiate est ou a été au cours des trois années précédant la date de l'Avis de Procédure pertinent, un administrateur, un dirigeant ou un associé de la Bourse ou de l'Intimé (si l'Intimé n'est pas une personne physique) ou l'une de leurs corporations ou entités affiliées;

- (iv) elle reçoit des honoraires de consultation, de conseil ou autres de la Bourse ou d'un Intimé, exception faite d'une rémunération reçue en tant que membre du conseil d'administration ou d'un comité du conseil d'administration ou que président ou vice-président à temps partiel du conseil d'administration ou d'un comité du conseil d'administration, ou de montants fixes versés à titre de rémunération différée pour des services antérieurs auprès de la Bourse ou de l'Intimé si cette rémunération n'est pas subordonnée à la continuation du service;
 - (v) elle se trouve, à l'égard d'un Intimé ou d'un employé de la Division de la Réglementation, dans l'une des situations décrites aux articles 202 ou 203 du *Code de procédure civile* (avec les adaptations nécessaires); ou
 - (vi) elle a ou elle a eu un autre lien avec une Partie, ou elle se trouve dans une autre situation, susceptible de susciter une crainte raisonnable de partialité.
- (b) Une personne physique sélectionnée pour faire partie d'un Comité de Discipline alors qu'elle sait se trouver dans l'une des situations susmentionnées doit décliner une telle sélection et informer le Secrétaire des motifs de sa décision. Un Membre qui se retrouve ou qui apprend se trouver dans l'une des situations susmentionnées après avoir accepté de siéger à un Comité de Discipline doit en informer immédiatement le Secrétaire qui, à son tour, doit en informer le Comité Spécial. Le Secrétaire doit aussi informer aussitôt le Comité Spécial s'il apprend d'une autre Personne qu'un Membre se trouve dans l'une des situations susmentionnées.
- (c) Dans les meilleurs délais, le Comité Spécial doit étudier la question et déterminer s'il y a lieu de révoquer le Membre (auquel cas il procède comme le prévoit l'Article 4.603).

Article 4.603 Incapacité d'agir

- (a) Si, avant le début d'une audition, un ou plusieurs Membres se trouvent dans l'incapacité d'agir, le Secrétaire trouve un nombre égal de nouveaux Membres conformément à la procédure et aux exigences en matière de composition énoncées à l'Article 4.600.
- (b) Lorsque, après le début d'une audition, un Membre se trouve dans l'incapacité d'agir, les deux autres Membres peuvent valablement procéder à l'audition et rendre une décision relativement à la déclaration de culpabilité et la sanction, à condition que toutes les Parties y consentent. À défaut d'un tel consentement, le Comité de Discipline est dissous, et une nouvelle audition est tenue devant un nouveau Comité de Discipline, qui sera constitué par le Secrétaire conformément à la procédure et aux exigences en matière de composition énoncées à l'Article 4.600.
- (c) Lorsque, après le début d'une audition, plusieurs Membres se trouvent dans l'incapacité d'agir, le Comité de Discipline est dissous, et une nouvelle audition est tenue devant un nouveau Comité de Discipline, qui sera constitué par le Secrétaire conformément à la procédure et aux exigences en matière de composition énoncées à l'Article 4.600.

Chapitre H — Infractions mineures

Article 4.700 Amende pour infraction mineure

- (a) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut, conformément à la procédure prévue aux Articles 4.702 et suivants, pour toute infraction énumérée à la *Liste des amendes pour infractions mineures* publiée sur le site de la Bourse, imposer à un Participant Agréé ou à une Personne Approuvée l'amende qui y est prévue, laquelle ne peut excéder 5 000 \$ par infraction. Les infractions incluses à la *Liste des amendes pour infractions mineures* sont les suivantes :
- (i) La production incomplète ou inexacte du rapport concernant l'accumulation de positions pour les Instruments Dérivés (Article 6.500(a));
 - (ii) Le dépassement de limites de positions (Article 6.310);
 - (iii) Le non-respect du temps d'exposition au marché (Article 6.205);
 - (iv) Le défaut de transmettre un avis de non-conformité ou un avis de dépassement de limite de position dans les délais prescrits (Article 3.105 et paragraphe 6.500(j));
 - (v) L'usage prohibé de la fonctionnalité de « volume caché » (Article 6.204);
 - (vi) L'octroi d'accès au Système de Négociation Électronique sans approbation (paragraphe 3.4(a) et Article 3.400).
- (b) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut imposer une amende pour toute infraction énumérée à la *Liste des amendes pour infractions mineures* contre un ancien Participant Agréé ou une ancienne Personne Approuvée, à la condition de lui signifier un avis d'infraction mineure dans le délai prévu au paragraphe 4.2 (c);
- (c) Nonobstant la possibilité d'imposer une amende pour toute infraction énumérée à la *Liste des amendes pour infractions mineures* en vertu des paragraphes (a) et (b) ci-dessus, le vice-président de la Division de la Réglementation peut, à sa discrétion, choisir de déposer une Plainte Disciplinaire conformément à la procédure prévue à la Partie 4, Chapitre C des Règles.

Article 4.701 Avis d'infraction mineure

- (a) Avant d'imposer une amende, le vice-président de la Division de la Réglementation doit signifier au Participant Agréé ou à la Personne Approuvée un avis d'infraction.
- (b) L'avis d'infraction mineure doit :
- (i) être par écrit;
 - (ii) être signé par le vice-président de la Division de la Réglementation;
 - (iii) contenir les éléments suivants pour chacune des infractions :
 - (1) l'infraction reprochée;
 - (2) l'article ou les articles de la réglementation relatifs à l'infraction reprochée;
 - (3) la date de l'infraction;

- (4) un exposé sommaire des faits à l'origine de l'infraction;
- (5) le montant de l'amende imposée relativement à l'infraction;
- (6) le délai prévu à l'Article 4.702 dont bénéficie le Participant Agréé ou la Personne Approuvée pour présenter ses observations ou signifier une demande afin que l'affaire soit entendue par un Comité de Discipline;
- (7) un avis indiquant que le défaut de soumettre des observations ou une réponse emporte forclusion de contester la décision d'imposer l'amende prévue.

Article 4.702 Observations ou contestation

- (a) À la suite de la signification d'un avis d'infraction mineure, le Participant Agréé ou la Personne Approuvée peut, dans un délai de 20 jours ouvrables :
 - (i) soumettre par écrit des observations au vice-président de la Division de la Réglementation. Les observations doivent admettre ou nier les faits; ou
 - (ii) contester l'avis d'infraction mineure en informant le vice-président de la Division de la Réglementation de son souhait que l'affaire soit entendue par un Comité de Discipline conformément aux Chapitre G, un tel avis devant être accompagné d'une réponse décrite à l'Article 4.203. Dans ce cas, l'avis d'infraction mineure est réputé être une plainte en vertu l'Article 4.200.
- (b) Dans le cadre du processus d'imposition d'amendes pour infractions mineures, la défense de diligence raisonnable n'est pas admissible ni recevable.
- (c) À défaut de soumettre ses observations ou de contester l'avis d'infraction mineure dans le délai prescrit, le Participant Agréé ou la Personne Approuvée sera réputé avoir accepté de payer l'amende et avoir renoncé à tous ses droits en vertu de la Réglementation de la Bourse concernant l'audition et la contestation.

Article 4.703 Avis d'amende pour infraction mineure

- (a) À l'expiration du délai prévue à l'Article 4.702, et après avoir considéré les observations du Participant Agréé ou de la Personne Approuvée, le cas échéant, le vice-président de la Division de la Réglementation peut imposer au Participant Agréé ou à la Personne Approuvée l'amende prévue à la *Liste des amendes pour infractions mineures* en lui signifiant un avis d'amende pour infraction mineure ou ne pas imposer d'amende pour infraction mineure en envoyant un avis de fermeture de dossier.
- (b) L'amende pour infraction mineure imposée au Participant Agréé ou la Personne Approuvée est payable dans les 10 jours ouvrables suivant la signification de l'avis d'amende pour infraction mineure.

Article 4.704 Publication d'informations relatives à l'imposition d'amendes pour infractions mineures

La Division de la Réglementation publiera sur le site Web de la Bourse, mais sur une base anonyme, des informations relatives à l'imposition d'amendes pour infractions mineures notamment la nature des

infractions mineures, les amendes imposées au cours de la période visée ainsi que toute autre information qu'elle juge pertinente.

Chapitre I — Procédures sommaires

Article 4.800 Motifs liés aux procédures sommaires

- (a) Lorsque le vice-président de la Division de la Réglementation détermine que les méthodes ou les pratiques utilisées par un Participant Agréé ou une Personne Approuvée peuvent porter préjudice à la réputation de la Bourse ou aux intérêts ou au bien-être de la Bourse ou du public, la Bourse signifiera à l'Intimé un avis d'audition conformément à l'Article 4.802. De telles méthodes ou pratiques peuvent comprendre, sans limitation :
- (i) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée est trouvé coupable d'un crime ou d'une infraction en matière de commerce de Valeurs Mobilières ou d'Instruments Dérivés ou d'une infraction à toute loi ou à tout règlement régissant les Valeurs Mobilières ou les Instruments Dérivés;
 - (ii) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée refuse ou néglige de fournir des Documents ou des renseignements ou encore de comparaître de la manière prévue à la Réglementation de la Bourse;
 - (iii) la situation financière ou générale du Participant Agréé ou de la Personne Approuvée est telle qu'elle porte ou pourrait porter préjudice à la réputation de la Bourse ou aux intérêts ou au bien-être de la Bourse ou du public; ou
 - (iv) le système de tenue de livres ou de registres utilisé par le Participant Agréé est insatisfaisant.
- (b) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut, en attendant l'audition, recommander au Comité Spécial de prendre des mesures et de procéder par voie de procédures sommaires conformément au présent Chapitre.
- (c) Le vice-président de la Division de la Réglementation peut également recommander au Comité Spécial de prendre des mesures et de procéder par voie de procédures sommaires conformément au présent Chapitre dans les situations suivantes :
- (i) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée n'acquiesce pas sur demande les cotisations, droits ou frais dus en vertu de la Réglementation de la Bourse ou de sa liste des frais ou toute autre dette envers la Bourse en souffrance, comme une amende ou les frais d'une audition, d'une enquête, d'une inspection ou d'une opération de surveillance; ou
 - (ii) le Participant Agréé ou la Personne Approuvée ne s'acquiesce pas, admet ou révèle ne pouvoir s'acquiescer de ses engagements ou obligations envers la Bourse, un autre Participant Agréé ou le public.

Article 4.801 Mesures provisoires

- (a) Nonobstant toute disposition contraire prévue à la Réglementation de la Bourse, dans l'une ou l'autre des circonstances énoncées au paragraphe 4.800(a), le Comité Spécial peut imposer sans avis, audition ou autre formalité, une ou plusieurs mesures suivantes :
- (i) la suspension d'un Participant Agréé ou d'une Personne Approuvée, suspension qui peut se limiter à des droits ou des privilèges précis, pour une période et selon les conditions établies par le Comité Spécial;
 - (ii) la modification des conditions d'une Approbation de la Bourse déjà accordée;
 - (iii) l'imposition de toutes les conditions auxquelles une Personne doit se soumettre pour continuer d'être un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, ce qui peut comprendre, sans limitation :
 - (1) restreindre un ou plusieurs secteurs d'opérations du Participant Agréé;
 - (2) exiger la présence d'employés ou de représentants de la Bourse sur les lieux d'affaires du Participant Agréé afin de surveiller les activités de négociation de ce dernier portant sur les Produits Inscrits transigés à la Bourse; ou
 - (3) exiger l'envoi d'avis aux clients du Participant Agréé, dont le contenu sera dicté par la Division de la Réglementation.
- (b) Toutes les mesures imposées par le Comité Spécial en vertu du paragraphe (a) sont des mesures provisoires qui entrent en vigueur immédiatement après la remise de l'avis au Participant Agréé ou à la Personne Approuvée et qui restent en vigueur jusqu'à la tenue d'une audition, durant laquelle elles pourront être confirmées, infirmées ou modifiées.
- (c) Dans l'une ou l'autre des circonstances énoncées au paragraphe 4.800(c), le Comité Spécial peut, sans avis, audition ou autre formalité :
- (i) déclarer Défaillant un Participant Agréé ou une Personne Approuvée; le Participant Agréé ou la Personne Approuvée sera alors automatiquement suspendu; et
 - (ii) dans un délai de 10 jours ouvrables après avoir déclaré Défaillant un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, ou dans tout autre délai qu'il juge approprié, suspendre ou révoquer l'Approbation de la Bourse du Participant Agréé ou de la Personne Approuvée en question si la cause du défaut n'est pas redressée à sa satisfaction.
- (d) Aucun Participant Agréé ne doit permettre à une Personne déclarée Défaillante de mener des activités de négociation sur la Bourse sans le consentement écrit du Comité Spécial.

Article 4.802 Audition de procédures sommaires

- (a) Sauf si les Parties conviennent d'une prorogation du délai ou d'une renonciation à l'audition, la Bourse doit signifier un avis d'audition à l'Intimé au moins 10 jours ouvrables avant l'audition.
- (b) Les procédures d'audition applicables aux procédures disciplinaires s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, à toute audition tenue conformément à la présente Partie.
- (c) Après l'examen des motifs de procédures invoqués au titre de l'Article 4.800, le Comité de Discipline peut rendre une décision pour :

- (i) infirmer ou modifier une mesure provisoire imposée par le Comité Spécial en vertu du paragraphe 4.801(b);
- (ii) suspendre un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, suspension qui peut se limiter à des droits ou des privilèges précis, pour une période et selon les conditions établies par le Comité Spécial;
- (iii) révoquer une Approbation de la Bourse;
- (iv) modifier les conditions d'une Approbation de la Bourse déjà accordée; ou
- (v) imposer toutes les conditions auxquelles une Personne devra se soumettre pour continuer d'être un Participant Agréé ou une Personne Approuvée, ce qui peut comprendre, sans limitation :
 - (1) restreindre un ou plusieurs secteurs d'opérations du Participant Agréé;
 - (2) exiger la présence d'employés ou de représentants de la Bourse sur les lieux d'affaires du Participant Agréé afin de surveiller les activités de négociation de ce dernier portant sur les Produits Inscrits transigés à la Bourse; ou
 - (3) exiger l'envoi aux clients du Participant Agréé d'avis dont le contenu est dicté par la Division de la Réglementation.

Chapitre J — Appel devant le Comité Spécial

Article 4.900 Compétence du Comité Spécial

Un appel d'une décision de la Division de la Réglementation (autre que la décision d'un Comité de Discipline) peut être porté devant le Comité Spécial.

Article 4.901 Délai d'appel

L'appel doit être déposé dans les 10 jours ouvrables de la signification de la décision.

Article 4.902 Demande d'appel

Tout appel d'une décision mentionnée à l'Article 4.900 doit être présenté par l'envoi d'un avis écrit au chef des Affaires juridiques. Un tel avis doit contenir un bref énoncé des motifs d'appel.

Article 4.903 Cautionnement pour frais

Lorsque l'appel paraît abusif, dilatoire, frivole ou pour quelque autre raison spéciale, le Comité Spécial peut, sur demande, ordonner à l'appelant de fournir, dans un délai déterminé, un cautionnement destiné à garantir, en totalité ou en partie, le paiement des frais d'appel, du montant de l'amende et des coûts et frais prévus à l'Article 4.106, en cas de rejet de l'appel. Si l'appelant ne fournit pas le cautionnement dans le délai imparti, le Comité Spécial peut rejeter l'appel.

Article 4.904 Suspension d'exécution

À moins que le Comité Spécial n'en ordonne autrement, l'appel suspend l'exécution d'une décision de la Division de la Réglementation. Toutefois, la suspension des droits à titre de Participant Agréé ou Personne

Approuvée, l'interdiction d'obtenir une approbation, l'expulsion d'un Participant Agréé et la révocation de l'Approbation de la Bourse est exécutoire, nonobstant appel, à moins que le Comité Spécial n'en ordonne autrement.

Article 4.905 Fondement de l'appel

L'appel est plaidé sur la base du dossier. Toutefois, le Comité Spécial peut, en raison de circonstances exceptionnelles et lorsque des principes d'équité l'exigent, autoriser la présentation d'une preuve additionnelle.

Article 4.906 Procédures applicables

Sous réserve des dispositions du présent Chapitre, les procédures d'audition applicables aux procédures disciplinaires s'appliquent à toute audition devant le Comité Spécial, avec les adaptations nécessaires.

Article 4.907 Inhabilité

Un membre du Comité Spécial ayant des motifs de récusation en vertu de l'Article 4.602 (autres que ceux énoncés au sous-paragraphe 4.602(a)(i)) est inhabile à siéger en appel d'une décision.

Article 4.908 Révision en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés*

Une Partie peut soumettre une décision du Comité Spécial pour révision conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* du Québec, à l'exception d'une mesure prise en vertu de l'Article 4.801.

ANNEXE 2 - TABLE DES CONCORDANCES

Titre de l'article	Nouvel article	Article actuel
Délégation	1.104	N/A
Droit applicable et compétence	1.105	N/A
Rubriques	1.106	N/A
Pouvoirs du Comité Spécial - appels de décisions rendues par la Division de la Réglementation	2.204 (k)	2.204 (k)
Suspension et révocation - Personne autres qu'un Participant agréé	3.302 (b)	3.304
Partie 4 - Définitions	4.1	N/A
Compétence	4.2	4.201 (b)
Signification de « par écrit »	4.3	N/A
Demande de renseignements	4.100	4.1
Obligation de répondre et de collaborer	4.101	4.1 (a); (d)
Défaut de répondre ou de collaborer	4.102	4.5
Déroulement des enquêtes	4.103	N/A
Inspections et enquêtes spéciales	4.104	4.3
Échange de renseignements	4.105	4.1(c); 4.7
Coûts et frais	4.106	4.6; 4.206
Procédures disciplinaires	4.200	4.201
Signification de documents	4.201	4.251
Avis de Procédure	4.202	4.251
Réponse	4.203	4.252
Divulgence de la preuve	4.204	N/A
Divulgence de la preuve - rapport écrit produit par la Division de la Réglementation	4.204 (e)	4.255(c)
Ententes de Règlement - Principes généraux	4.210	N/A
Présentation des ententes de règlement	4.211	4.301; 4.302; 4.303; 4.304; 4.305; 4.306
Audition - Principes généraux	4.300	N/A
Avis d'audition	4.301	4.253
Audition publique	4.302	4.254
Conférence préparatoire	4.303	N/A
Déroulement de l'audition	4.304	4.255; 4.256
Défaut de se présenter	4.305	4.258
Sanctions	4.400	4.205

Délibérations	4.401	4.259
Décision du Comité de Discipline	4.402	4.260;
Révision auprès du Tribunal administratif des marchés financiers	4.500	2.204 (k); 4.351
Composition du Comité de Discipline	4.600	4.202; 4.203;
Secrétaire	4.601	N/A
Conflit d'intérêts	4.602	4.204
Incapacité d'agir	4.603	N/A
Chapitre H - Amende pour infraction mineure	4.700 to 4.704	4.308 to 4.312
Chapitre I - Procédures sommaires	4.800 to 4.802	4.401 to 4.407
Chapitre J - Appel devant le Comité Spécial	4.900 to 4.908	4.351 to 4.360

7.3.2 Publication

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

La *Loi sur les entreprises de services monétaires*, L.R.Q., c. E-12.000001 (la « LESM »), prévoit à son article 3 que toute personne ou entité qui exploite une entreprise de services monétaires contre rémunération (une « ESM ») doit être titulaire d'un permis d'exploitation délivré par l'Autorité des marchés financiers (le « permis »). L'Autorité peut délivrer un permis pour l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- le change de devises
- le transfert de fonds
- l'émission ou le rachat de chèques de voyage, de mandats ou de traites
- l'encaissement de chèques
- l'exploitation de guichets automatiques

L'Autorité tient et met à jour sur son site Web, un registre public des entreprises de services monétaires (ESM) à qui elle délivre le droit d'exercer des activités au Québec. Si vous souhaitez vérifier si une ESM dispose d'un droit d'exercer des activités au Québec, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.3.1 contient l'information relative à la décision d'octroyer un nouveau permis. La sous-section 8.3.2 vise la cessation volontaire d'une ou plusieurs activités visées par le permis. La sous-section 8.3.3 contient les décisions prononcées par l'Autorité en vertu du premier alinéa de l'article 17 de la LESM, de suspendre ou de révoquer un permis pour un motif visé aux articles 11 et 13 de la LESM.

Il est à noter que les décisions rendues par le Tribunal administratif des marchés financiers à l'égard d'une ESM en vertu du deuxième alinéa de l'article 17 de la LESM et les avis d'audiences de ce tribunal se retrouvent à la section 2 du bulletin.

8.3.1 Nouveaux permis d'exploitation

Nom de l'entreprise	Catégories	Date d'émission
GEORGIA HOLIDAY INC.	Change de devises Transfert de fonds	2021-06-01
ASCENDANTFX CAPITAL INC.	Change de devises Transfert de fonds	2021-05-31
BALLMOR MARTINEZ CAZOLA	Transfert de fonds	2021-05-31
9246-4205 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2021-05-31
MAISON DE LA BARBE S.E.N.C.	Exploitation de guichets automatiques	2021-05-27
COHORT SOLUTIONS (CANADA) LTD.	Transfert de fonds	2021-05-27
GROUPE D'INVESTISSEMENT J.A.N. INC.	Exploitation de guichets automatiques	2021-05-27

8.3.2 Cessations volontaires d'activités

Nom de l'entreprise	Catégories	Date de cessation
2869-6888 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2021-05-27
9297-9657 QUÉBEC INC	Exploitation de guichets automatiques	2021-06-01

8.3.3 Suspensions ou révocations par l'Autorité

Aucune information

8.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.